



HAL
open science

Modes de consommation et modes d'accès des biens culturels à l'ère numérique : le cas du livre

Clémence Thierry

► **To cite this version:**

Clémence Thierry. Modes de consommation et modes d'accès des biens culturels à l'ère numérique : le cas du livre. Economies et finances. Université Sorbonne Paris Cité, 2015. Français. NNT : 2015USPCD100 . tel-02161496

HAL Id: tel-02161496

<https://theses.hal.science/tel-02161496v1>

Submitted on 20 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ PARIS 13, SORBONNE PARIS CITÉ

THÈSE

en vue d'obtenir le grade de
Docteur en Sciences Économiques de l'Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité

Présentée et soutenue publiquement le 19 octobre 2015 par

Clémence THIERRY

MODES DE CONSOMMATION ET MODES D'ACCÈS DES BIENS CULTURELS À L'ÈRE NUMÉRIQUE. LE CAS DU LIVRE

Directrice de thèse : Françoise BENHAMOU

Composition du jury :

<i>Rapporteurs :</i>	Pierre-Jean BENGHOZI	Directeur de recherche CNRS, École Polytechnique
<i>Examineurs :</i>	Dominique SAGOT-DUVAUROUX	Professeur, Université d'Angers
	Hervé HUGUENY	Chef des informations à <i>Livres Hebdo</i>
	Bertrand LEGENDRE	Professeur, Université Paris 13
	Jean-Claude UTARD	Conservateur Général des bibliothèques à la Ville de Paris
<i>Directrice de thèse :</i>	Françoise BENHAMOU	Professeur, Université Paris 13

L'Université Paris 13 n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; elles doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à ma directrice de thèse, Françoise Benhamou. Tout au long de mon doctorat, elle a su engager des questionnements et donner des orientations qui ont été très précieux dans la réalisation de ce travail de recherche. Sa rigueur scientifique et sa capacité d'analyse ont contribué à nourrir mes réflexions et structurer ce travail de thèse.

Je remercie Pierre-Jean Benghozi et Dominique Sagot-Duvaurox d'avoir accepté d'être les rapporteurs de cette thèse ainsi que Hervé Hugueny, Bertrand Legendre et Jean-Claude Utard d'avoir bien voulu évaluer mon travail en faisant partie de mon jury. Leurs différents travaux m'ont accompagnée et ont constitué un cadre d'analyse riche pour mes propres recherches.

Je souhaite également remercier les membres du Bureau des bibliothèques et de la lecture de la Ville de Paris, et tout spécialement Jean-Claude Utard pour la mise à disposition des données sur lesquelles se fonde une grande partie de mes travaux. Ces données n'auraient pu être collectées sans le travail de Dominique Damade et Mathias Labbé que je remercie chaleureusement. Je tiens à remercier également Annette Alix-Labalette et l'ensemble des bibliothécaires que j'ai pu rencontrer. Je remercie tout particulièrement le personnel des bibliothèques ayant accueilli mon dispositif d'enquête pour le temps qu'ils ont pu m'accorder et l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail.

Je tiens également à remercier Marianne Lumeau, post-doctorante au Labex ICCA et Olivia Guillon, maître de conférences au CEPN. La rédaction d'articles issus des chapitres 1 et 3 de cette thèse a respectivement bénéficié de leurs connaissances en économétrie et plus largement en économie de la culture. Leurs conseils, relectures et bienveillance ont été d'une aide précieuse.

Certains résultats de cette recherche ont également fait l'objet de présentations en conférences et ont alors bénéficié de remarques et conseils de la part des participants. Je pense notamment aux propositions d'amélioration faites lors de la conférence de l'ACEI (Association for Cultural Economics International) et lors du séminaire sur les Enjeux socio-économiques de l'édition du Labsic.

Je souhaite aussi remercier le Labex ICCA qui m'a permis de me concentrer pleinement à l'achèvement de cette thèse. Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à Bertrand Legendre (Directeur du Labex) et François Moreau (Président du conseil scientifique) pour leur attention et leurs retours tout au long de mon travail.

Je tiens par ailleurs à exprimer ma reconnaissance à toute l'équipe de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris Nord. Disposer d'un espace de travail au sein de cette structure de recherche a été un grand privilège. Je pense également aux personnes

que j'ai pu y rencontrer : Julia Gutiérrez, Xavier Levoïn et Benoît Martin, en plus de leur amitié, j'ai bénéficié de leurs nombreux conseils et leur soutien. Je suis aussi très reconnaissante envers Marie Auburtin, Léontine Goldzahl, Bastien Louessard, Marion Seranne et Delphine Soukpraseuth pour leurs corrections attentives et dernières relectures de mes chapitres. Mon travail leur doit beaucoup.

Enfin, j'exprime toute mon affection à mes parents, Pascal et Marianne, à mon frère, Adrien, pour leur confiance et leur prévenance. Un grand merci à mes amis, je pense tout spécialement à Camille, Coralie et Elsa pour leurs encouragements et leur humour. Merci à Nicolás pour sa tendresse et son sens de la dérision, lesquels m'ont portée ces derniers mois.

Table des matières

Remerciements	iii
Introduction générale	1
1 Problématique générale et objectifs de la thèse	2
2 Questions de recherche et contributions à la littérature	6
2.1 Premier axe de recherche : concentration et dispersion de la demande de livres	6
2.2 Deuxième axe de recherche : articulation des pratiques de consommation de livres papier et de livres numériques	13
2.3 Troisième axe de recherche : articulation des politiques tarifaires de livres papier et de livres numériques	21
3 Plan de thèse	24
1 La demande d’ouvrages de fiction et de bandes dessinées en bibliothèques parisiennes	27
1 Introduction	27
2 Démarche empirique	30
2.1 Choix méthodologiques	30
2.1.1 Description des données : les emprunts de fiction . . .	31
2.1.2 Description des données : les emprunts de bandes dessinées	33
2.2 Effets attendus	35
3 La demande de titres en bibliothèques parisiennes	36
3.1 La demande de titres de fiction en bibliothèques parisiennes . .	36
3.1.1 La structure des emprunts de fiction	36
3.1.2 La distribution des emprunts de fiction	38
3.2 La demande de titres de bandes dessinées en bibliothèques parisiennes	43
3.2.1 La structure des emprunts de bandes dessinées	43
3.2.2 La distribution des emprunts de bandes dessinées . . .	45
4 Les déterminants des emprunts : le rôle de la prescription sur le choix de livres en bibliothèques parisiennes	48
4.1 La prescription en et hors bibliothèques sur les choix d’emprunt. Le cas des fictions	48
4.1.1 L’impact des recommandations en bibliothèques parisiennes sur le choix de titres de fiction	48
4.1.2 L’impact des recommandations hors bibliothèques sur le choix de titres de fiction	50
4.1.3 L’impact respectif des différentes sources de recommandations sur le choix de titres de fiction	52
4.1.4 L’impact respectif des différentes sources de recommandations sur la catégorie d’emprunt des titres de fiction	55

4.2	La prescription en et hors bibliothèque sur les choix d'emprunt. Le cas des bandes dessinées	57
4.2.1	L'impact des recommandations en bibliothèque sur le choix de titres de bandes dessinées	57
4.2.2	L'impact des recommandations hors bibliothèques sur le choix de titres de bandes dessinées	59
4.2.3	L'impact respectif des différentes sources de recomman- dations sur le choix de titres de bandes dessinées . . .	61
4.2.4	L'impact respectif des différentes sources de recomman- dations sur la catégorie d'emprunt des bandes dessinées	65
5	Conclusion	68
2	Emprunt, achat, téléchargement : modes d'accès au livre complémen- taires ou substituables ?	71
1	Introduction	71
2	Revue de littérature et contributions	75
3	Méthodologie d'enquête	78
3.1	Modalités de diffusion de l'enquête	78
3.2	Caractéristiques de l'échantillon	80
4	Statistiques descriptives	83
4.1	Intensité de consommation et mode d'accès au livre	83
4.1.1	L'emprunt de livres	84
4.1.2	L'achat de livres	85
4.1.3	Le téléchargement de livres numériques	86
4.2	Croisement des niveaux d'emprunt, d'achat et de téléchargement	87
5	Résultats	89
5.1	Stratégie empirique	89
5.2	L'articulation au sein de chaque mode d'accès	93
5.2.0.1	L'achat de livres neufs et d'occasion	93
5.2.0.2	Le téléchargement payant et gratuit de livres numériques	96
5.3	L'articulation entre l'emprunt, l'achat et le téléchargement de livres	98
6	Discussion des résultats	102
6.1	Les genres éditoriaux empruntés, achetés et téléchargés	102
6.2	L'effet de possession et l'effet découverte	104
6.3	Les motivations à l'emprunt	107
7	Conclusion	111
3	L'articulation des prix des livres papier et numériques. Le cas des meilleures ventes françaises et américaines	115
1	Introduction	115
2	Les déterminants des prix des livres	118
2.1	Les caractéristiques particulières du livre au fondement d'une tarification spécifique	118
2.2	Effets attendus	121
3	Démarche empirique	122
3.1	Choix méthodologiques	122
3.2	Description des données	123

4	Les politiques tarifaires adoptées sur le marché français	126
4.1	Analyse statistique	126
4.1.1	Prix papier et prix numérique français, une structuration en miroir	126
4.1.2	Une politique focale numérique renforcée	127
4.2	Analyse économétrique	128
5	Les politiques tarifaires adoptées sur le marché américain	130
5.1	Analyse statistique	131
5.1.1	Différenciation des stratégies tarifaires entre acteurs du marché	131
5.1.2	Tarification homothétique au niveau du marché agrégé	133
5.1.3	Hétérothétie tarifaire et focalité des prix	136
5.2	Analyse économétrique	138
6	Les déterminants de la structuration des prix des livres sur les marchés français et américain	142
6.1	Les caractéristiques observables du livre au fondement d'une structuration des prix	142
6.2	Caractéristiques observables du livre et homothétie tarifaire	144
7	Conclusion	147
	Conclusion générale	151
	Annexes	157
8	Annexes Chapitre 1	157
9	Annexes Chapitre 2	158
9.1	Statistiques descriptives	158
9.2	Résultats	158
9.2.1	L'articulation au sein des pratiques d'achat et de téléchargement de livres	158
9.2.2	L'articulation entre les pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres	163
9.3	Questionnaire distribué	170
10	Annexes Chapitre 3	180
	Bibliographie	183
	Liste des tableaux	198
	Liste des graphiques	199

Where did the truth lie? Somewhere in
the middle, perhaps.

— J.M. Coetzee, *Remembering Texas*

Introduction générale

Un arrêt rendu le 5 mars 2015 par la Cour de Justice de l'Union européenne indique que la fourniture de livres électroniques ne peut pas bénéficier d'un taux de TVA réduit, contrairement aux livres papier¹. Or, en France, depuis le 1^{er} janvier 2012, un taux de TVA réduit de 5,5% s'applique à la vente de livres qu'ils soient numériques ou papier. Afin de se conformer au droit européen, un taux normal de TVA (20%) devra donc s'appliquer en France au cas du livre numérique. Cela questionne l'étendue du principe d'exception culturelle et des dispositifs de régulation y étant attachés dont les contours semblent renouvelés par le développement des technologies de l'information et de la communication (Farchy, 1999; Benhamou, 2011b; Lescure, 2013). Selon le principe d'exception culturelle ou de diversité culturelle (Mattelart, 2009), les biens culturels ne sauraient être soumis au libre fonctionnement du marché et devraient bénéficier de dispositifs pour promouvoir leur création, leur distribution et leur diffusion. C'est à ce titre qu'interviennent notamment des mécanismes de subvention et de régulation comme le prix unique du livre (Perona, 2010), ou la réduction du taux de TVA. En limitant le dispositif de taux de TVA réduit aux livres imprimés, la Cour de Justice en exclut les livres numériques et souligne ainsi les différences, de support principalement, entre les deux biens, plutôt que leurs similitudes. Elle semble également indiquer l'importance du mode d'accès dans la définition du livre : un même contenu distribué selon des modes d'accès différents (numérique ou physique) peut être alternativement considéré comme la fourniture d'un service ou celle d'un bien. Au même titre que le contenu, le mode d'accès au livre serait alors une caractéristique constitutive du livre. L'influence du support et du mode d'accès au livre paraît soulever des questions théoriques et empiriques riches.

Le livre papier et le livre numérique sont-ils des biens totalement disjoints, ou au contraire, sont-ils de parfaits substituts? Quels éléments sont en miroir et lesquels se distinguent entre ces deux biens? L'émergence du livre numérique questionne les propriétés et les caractéristiques du livre papier. En effet, au regard des nouvelles fonctionnalités (hypertextes, sonorité, dictionnaire intégré...), le livre numérique semble se différencier du livre papier (linéarité, lecture immersive...). Toutefois, certains traits structurants d'un livre papier se retrouvent également dans des livres numériques homothétiques (voir *infra*), permettant alors l'assimilation du livre numérique au livre imprimé. Au-delà des caractéristiques de chaque bien, les échanges eux-mêmes de livres numériques semblent questionner le fonctionnement du marché du livre papier. Les comportements d'offre et de demande de livres numériques sont-ils fondamentalement distincts de ceux que l'on observe sur le marché du livre papier ou n'en sont-ils qu'une extension? C'est dans cette perspective de recherche que notre travail s'inscrit.

1. Contrairement à la livraison de livres papier, selon la Cour de Justice de l'Union européenne, la fourniture de livres numériques s'apparente à un service fourni par voie électronique, ne pouvant dès lors pas bénéficier d'un taux de TVA réduit.

Nous proposons d'intégrer à notre analyse les protagonistes de la sphère non marchande, notamment les bibliothécaires. Ces derniers ont également un rôle numérique désormais essentiel. En bibliothèques publiques de prêt, des initiatives se développent, comme le prêt de support numérique (liseuses) ou le prêt de livres numériques². Les défis à relever sont nombreux du point de vue des bibliothèques comme notamment quelles politiques de collection, de catalogage et d'orientation des lecteurs privilégier pour tenir compte des spécificités à la fois de l'édition et de la lecture numériques ? Au niveau des politiques documentaires, l'acquisition numérique diffère de celle établie pour le format papier : la diversité des acteurs numériques et des offres proposées bouleverse le rôle traditionnel des bibliothécaires (Bermès et Martin, 2010). Les bibliothèques sont souvent indécises sur la nécessité et les moyens d'adapter leurs stratégies budgétaires aux spécificités d'une offre numérique complexe à appréhender (Vasileiou *et al.*, 2012). Au-delà du modèle d'offre numérique des bibliothèques, elles constituent un mode d'accès singulier où des modèles de consommation spécifiques peuvent s'exprimer (liés par exemple à la gratuité ou à la richesse de l'offre disponible). Selon nous, l'étude de la demande de livres en bibliothèque met en perspective, et de façon originale, les comportements de demande des lecteurs à l'ère numérique.

Cette thèse est composée de trois chapitres qui partagent le même objet d'étude, le marché du livre. Notre démarche est de considérer la multiplicité du marché du livre, en tenant compte de sa sphère marchande et non marchande, et de la dualité de format du livre, papier et numérique. C'est à travers ces différentes dimensions (de mode d'accès et de format) que nous proposons d'analyser et de caractériser les tensions et articulations en jeu actuellement sur le marché du livre. Notre perspective de recherche est donc d'établir un panorama des différents modes d'accès au livre à l'ère numérique alors que la littérature économique se concentre le plus souvent sur l'un ou l'autre de ses aspects. Nos travaux montrent que les modes de consommation et d'offre de ce marché s'articulent davantage qu'ils ne s'opposent.

1 Problématique générale et objectifs de la thèse

Le livre numérique et plus généralement l'apparition du numérique le long de la chaîne du livre (de la création à la distribution) bouleverse le marché de ce bien. À ce titre, l'industrie du livre fait face à des mutations technologiques, industrielles et commerciales. Par exemple, on constate l'émergence de nouveaux services grâce au développement de la numérisation du patrimoine culturel tels que la consultation à distance, l'accès à des documents rares, de nouvelles formes de lecture et de navigation, ou encore l'impression à la demande. Des modes opératoires et marchands inédits émergent et s'organisent.

Concernant l'environnement numérique de la distribution, on observe deux phénomènes majeurs. La distribution du livre imprimé peut s'effectuer sur le réseau numérique : les différents sites de commerce électronique, comme *Amazon*, constituent un important canal de distribution pour la vente de livres. De plus, avec l'introduction

2. En France, un projet de prêt de livres numériques (PNB) en bibliothèque a été mené entre 2011 et 2014 dans trois bibliothèques (Aulnay-sous-Bois, Grenoble et Montpellier). Depuis septembre 2014, le prêt de livres numériques peut être mis en œuvre par tous les établissements le souhaitant.

du livre numérique, un autre mode de distribution apparaît, la librairie numérique qui donne lieu à la transmission d'un bien immatériel sous forme de fichier. Cette structuration des différents modèles de distribution rend compte de nouveaux marchés, celui du livre papier sur le réseau numérique et celui du livre numérique à proprement parler. Pour qualifier l'ensemble de ces innovations liées au développement des technologies de l'information et de la communication, des auteurs évoquent des « innovations disruptives » (Christensen, 1997 cité dans Benhamou, 2014) et « un changement de paradigme » (Benhamou, 2009 ; Chantepie, 2010).

L'objectif général de cette thèse est d'explorer certains aspects de ces mutations. Une question structurante est de savoir si les bouleversements numériques que traverse l'industrie du livre conduisent à des modifications profondes de la structure de ce marché. En fondant notre analyse sur des données originales, nous avons tenté de répondre à cette question en portant notre attention sur les dynamiques structurant la demande de livres ; cette problématique nous paraît porteuse d'enjeux théoriques et empiriques, et moins tributaire de l'évolution technologique et organisationnelle de l'offre. En nous appuyant sur la littérature académique récente, nous abordons trois principales questions que sont les effets de longue traîne dans la demande de livres (1) ; la substituabilité entre les modes d'accès au livre (2) ; et l'articulation des prix des livres papier et numérique (3). Ces trois axes de recherche constituent les trois chapitres de cette thèse.

1. Une question centrale de l'économie du numérique réside dans la démonstration d'effets de longue traîne. En 2003, Brynjolfsson *et al.* (2003) montrent que les ventes réalisées sur *Amazon* concernent particulièrement des ouvrages de niche. Anderson (2006) popularise la théorie de la longue traîne : selon cette théorie, du fait d'une baisse des coûts de stock subis par les distributeurs numériques, l'univers numérique permettrait une augmentation du nombre de contenus et une meilleure accessibilité des consommateurs à cette diversité. Anderson émet l'hypothèse d'une demande agrégée qui se déplace de la tête vers la queue de la distribution des titres, c'est-à-dire des ouvrages *stars* vers les ouvrages de niche. À partir de travaux empiriques, il apparaît des résultats contrastés sur l'existence d'effets de longue traîne sur le marché du livre. Par exemple, les résultats des études de Benghozi et Benhamou (2008), de Brynjolfsson *et al.* (2010), ou encore de Tan *et al.* (2014) ne semblent pas confirmer l'existence d'effets de longue traîne.

Selon nous, une contribution à cette littérature est de déterminer si seul le commerce électronique a la capacité de mettre en œuvre ces effets de longue traîne ou si la demande de livres imprimés peut se révéler diversifiée dans d'autres situations. Le cas des bibliothèques publiques de prêt nous a semblé porteur du fait des caractéristiques de l'offre disponible (richesse du catalogue, coûts de stocks moins élevés...) et de la demande (population de grands lecteurs, pas de contrainte financière...) qui peuvent s'y exprimer. Le premier axe de recherche de ce travail consiste à analyser la concentration de la demande de livres dans l'univers particulier des bibliothèques de lecture publique.

2. Un autre enjeu soulevé par la littérature concerne l'effet de l'introduction des livres numériques sur le marché du livre papier (Jiang et Katsamakos, 2010), et plus spécifiquement des effets de substituabilité entre ces deux biens. Les éventuels effets de « cannibalisation » entre livres papier et numérique préoccupent l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre (éditeurs, libraires, distributeurs). Ainsi, Hu et Smith (2013) montrent que les consommateurs sont liés à un canal de distribution - physique ou numérique - plutôt qu'au format du livre lui-même, pouvant conduire à des effets de substitution entre les formats ; cependant les auteurs analysent également des effets d'expansion du marché, les ventes de livres numériques ne se substituant pas dans ce cas à des ventes papier. Li (2013) estime que 2/3 des ventes de livres numériques sur le site d'*Amazon* se substituent à des ventes de livres imprimés. Le dernier tiers des ventes de livres numériques représente un réel effet d'expansion du marché, c'est-à-dire des ventes qui n'auraient pas eu lieu en format papier. Bounie *et al.* (2013) observent une substituabilité entre les deux formats pour les titres *stars*. Une autre question concerne les effets de substitution entre les modes d'accès au livre, notamment entre distribution physique et numérique. L'étude de Bounie *et al.* (2010) comparent les ventes de livres en France entre les réseaux physiques et numériques et constitue une référence importante à notre recherche. Les conclusions de ce travail suggèrent une différenciation de catalogue entre les deux modes de distribution : les auteurs observent une complémentarité des deux marchés, physique et numérique. De la sorte, une substitution d'un marché par l'autre ne serait pas vérifiée. De plus, les auteurs observent un effet positif des ventes en librairies sur les ventes en ligne, sans que cela soit réciproque. De même, Ghose *et al.* (2006) montrent de faibles effets de substitution entre les ventes de livres d'occasion sur Internet et les ventes de livres neufs.

Nous considérons qu'une contribution à cette littérature sur la substituabilité entre modes d'accès consiste à tenir compte de l'emprunt de livres en bibliothèque publique. D'une part, au vu du nombre de livres empruntés annuellement en France (199,7 millions d'exemplaires en 2013 d'après les chiffres clés du secteur du livre - Observatoire de l'économie du livre, 2015), les bibliothèques constituent un mode d'accès majeur pour un grand nombre de lecteurs. Intégrer l'emprunt de livres en bibliothèque à l'analyse de la demande de livres permet donc de compléter une littérature concentrée sur les différents modes d'accès payants et d'analyser le marché du livre dans son ensemble et sa diversité. Au-delà de la contribution de l'emprunt au dynamisme du marché du livre, il est intéressant de se pencher sur les pratiques de consommation des emprunteurs dans la mesure où les caractéristiques de non propriété et de gratuité de l'emprunt peuvent rappeler celles du livre numérique. Les emprunteurs pourraient constituer une population de lecteurs numériques : l'analyse de leurs comportements permettrait d'éclairer les pratiques de téléchargement de livres dans leur ensemble. Le deuxième axe de cette thèse est donc d'analyser la complémentarité et/ou la substituabilité des pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres suivant les pratiques des emprunteurs des bibliothèques parisiennes.

3. Enfin, l'articulation du marché du livre numérique à celui du livre papier peut s'observer à travers la structuration des prix. La question du prix est essentielle dans la mesure où le prix conditionne l'ampleur du marché du livre numérique. Selon Longhi et Rochhia (2014), en France, le « prix psychologique », c'est-à-dire le prix théorique qui permet de maximiser le nombre de ventes³, d'une version numérique serait de 7 euros et pour une version papier de 18 euros. Sur l'articulation des prix de livres papier et numérique, Lee et Lee (2013) montrent à partir de données sur les ventes de livres numériques que les consommateurs se réfèrent au prix du livre papier lorsqu'il existe. C'est un exemple du concept de prix de référence (Kalyanaram et Winer, 1995) : le prix de référence est le prix anticipé par les consommateurs, il leur permet d'établir une grille de comparaison avec les prix observés. Lee et Lee (2013) analysent plus spécifiquement l'élasticité de la demande de livres numériques et montrent que cette demande est moins élastique lorsqu'il existe une version papier du livre⁴.

Notre contribution à cette littérature sur le prix du livre consiste à prendre en considération l'articulation des politiques tarifaires entre version numérique et papier d'un livre. En effet, une question importante est de savoir si les politiques tarifaires du livre numérique répondent aux attentes des consommateurs et si elles sont à même de stimuler le développement de ce marché. Or, une stratégie de la part des éditeurs serait de calquer la politique tarifaire numérique sur celle établie pour le livre papier afin de proposer une tarification « lisible » pour les consommateurs de livres numériques. Le troisième axe de recherche de cette thèse est donc d'analyser cette articulation des pratiques tarifaires entre livres numériques et livres papier. Pour cela, nous observerons les prix pratiqués sur les marchés français et américain du livre : en plus d'un stade de développement différent, ces deux marchés se caractérisent par un environnement institutionnel distinct (sur le prix unique du livre notamment) pouvant influencer les modes de tarifications adoptés par les acteurs du marché.

La numérisation semble alors questionner tout particulièrement l'économie du livre. Cette thèse s'articule autour de ces trois questions de recherche qui offrent toutes un éclairage singulier sur les bouleversements actuels du marché du livre. Plus précisément, notre analyse se fonde sur trois bases de données originales différentes. La méthodologie diffère suivant les bases de données et les objectifs théoriques qui y sont attachés. Nous décrivons donc la démarche méthodologique et la stratégie empirique au sein de chaque chapitre de cette thèse. Ce choix d'une démarche empirique s'explique par la volonté de confronter les enjeux théoriques décrits à la réalité de la consommation et de l'offre culturelle. Dans la partie qui suit, nous proposons d'expliquer plus précisément notre démarche théorique et empirique.

3. Selon les différents seuils de prix, le consommateur peut percevoir un manque de qualité sur le bien ou au contraire le juger trop cher. Il s'agit donc de trouver le prix psychologique perçu comme un prix « juste » aux yeux du plus grand nombre de consommateurs.

4. Leurs résultats s'analysent dans la lignée des travaux de Fibich *et al.* (2005) qui montrent que le prix de référence joue sur l'élasticité prix de la demande.

2 Questions de recherche et contributions à la littérature

Les trois axes structurants de notre recherche, les effets de longue traîne, la complémentarité des pratiques et l'articulation des prix des livres papier et numériques, s'inscrivent dans la lignée de travaux de la littérature académique.

2.1 Premier axe de recherche : concentration et dispersion de la demande de livres

Le premier axe de recherche de cette thèse est l'analyse de la demande de livres imprimés. Celle-ci est caractérisée par une forte concentration autour de livres *stars* dans le monde physique. L'un des apports de l'économie du numérique est de considérer que l'univers numérique peut modifier la distribution de la demande, avec un déplacement partiel de la demande des titres *stars* vers des titres de niche. Notre travail mobilise ces deux champs d'analyse : les effets de *star system* et ceux de longue traîne. Il convient dans un premier temps de rappeler les travaux fondateurs de cette littérature avant de préciser notre contribution et objectif détaillé pour cet axe de recherche.

Effets de *star system*

L'offre de livres papier est extrêmement diversifiée. On constate en effet une politique de surproduction des œuvres qui s'analyse selon une stratégie globale de diversification des catalogues éditoriaux. Cette politique intensive de production d'ouvrages s'observe sur l'ensemble des secteurs éditoriaux. En France, en volume, on constate une croissance continue de la production annuelle commercialisée de titres depuis les années 1970. D'après les chiffres clés du secteur du livre (Observatoire de l'économie du livre, 2015), l'édition française a commercialisé plus de 66 000 nouveautés et réimpressions, soit une hausse de 1,7% par rapport à l'année 2012⁵. Cette « hyper-offre » (Benghozi, 2010) se détecte également à travers la baisse de la durée de commercialisation des œuvres, ou encore la baisse du tirage moyen⁶. Selon la Commission des Communautés Européennes, la durée moyenne de la commercialisation d'un ouvrage de littérature en grand format est d'environ trois mois (selon un règlement rendu en 2004 sur les concentrations dans le secteur éditorial français). Le rythme soutenu de la croissance des nouveaux produits peut ne pas suivre celui de la capacité des détaillants à écouler les œuvres.

5. Cependant, cette moyenne ne reflète pas certaines disparités au sein des différentes catégories d'œuvres. Selon Rouet (2007), la production de titres de littérature générale subit une certaine diminution depuis les années 1980, même si elle représente toujours une part importante du chiffre d'affaires éditorial.

6. On assiste à une baisse du tirage moyen depuis les années 1970 en Europe quelle que soit la catégorie éditoriale considérée. Cet abaissement du tirage moyen est rendu possible grâce à la baisse du coût de production des livres, et notamment du niveau de point mort. Les coûts fixes de fabrication, de distribution et de commercialisation des livres ont pu être diminués grâce à l'introduction de l'informatique tout au long de la chaîne du livre. La publication assistée par ordinateur, permettant la mise en page des œuvres et le développement de la numérisation dans la chaîne graphique ont fortement facilité les petits tirages et l'impression à la demande. Les progrès dans la logistique de distribution ont également eu un effet favorable sur la diminution du coût de revient des livres.

Le risque éditorial sur le succès d'un livre se comprend à travers les incertitudes auxquelles font face les consommateurs de livres. En plus d'être caractérisé par une grande variété d'ouvrages, le marché du livre papier est aussi marqué par une forte concentration des ventes sur un nombre restreint de titres. Cette situation est connue sous le nom de *winner-take-all* (Frank et Cook, 2010) et s'analyse au travers d'effets de *star system* (Rosen, 1981 ; Adler, 1985 ; MacDonald, 1988)⁷. Les recherches en SHS considèrent que la demande de biens culturels suit traditionnellement une distribution de type Pareto (voir par exemple, Chevalier et Goolsbee, 2003 ou Benghozi et Benhamou, 2010). Cette régularité statistique fait état d'une répartition 80/20 : 20% des titres concentrent 80% de la demande totale. Plusieurs éléments expliquent ce phénomène de concentration de la demande culturelle.

D'une part, l'analyse par les sociologues de la consommation de biens culturels fait apparaître des logiques ostentatoires d'une même communauté (Veblen, 1979)⁸, de conformité (Bernheim, 1994) mais également de distinction (Bourdieu, 1979). Ces trois logiques peuvent conduire les individus à se conformer aux choix de lecture de leurs pairs.

D'autre part, des comportements mimétiques de consommation s'expliquent car ils permettent de se protéger contre le risque inhérent à la consommation culturelle. Cette consommation est caractérisée par une situation d'incertitude : le consommateur ne connaît pas à l'avance la satisfaction qu'il va retirer de la lecture d'un livre (ou de l'écoute d'un morceau de musique ou du visionnage d'un film). Cette situation est due notamment à la nature de bien d'expérience des biens culturels (Nelson, 1970) ; dans le cas des biens d'expérience, la valeur de la satisfaction procurée par le bien s'obtient en le consommant⁹. En tant que bien d'expérience, le livre ne délivre sa « qualité » au lecteur qu'après avoir été lu (sachant que cette qualité est évidemment subjective et propre à chaque individu). Pour tenter de se prémunir de ce risque, les lecteurs vont donc adopter une stratégie de minimisation du risque inhérent à cette consommation.

Dans la mesure où la qualité intrinsèque du livre n'est pas connue *ex ante* du

7. Selon les modèles de Rosen (1981) et de MacDonald (1988), un léger écart de talent (mesuré par le rapport de la probabilité de réaliser une performance de qualité d'un artiste confirmé sur la probabilité d'effectuer une prestation talentueuse d'un artiste inconnu) donne lieu à des écarts de prix et de rémunérations significatifs. Selon Adler (1985), la concentration des consommateurs sur quelques artistes répond à une stratégie de minimisation des coûts informationnels. Ainsi, plus ils possèdent d'information sur un artiste, plus l'utilité procurée par la consommation de la prestation est grande.

8. Ainsi, Veblen (1979) analyse le rapport au loisir comme une « consommation improductive de temps » de la classe oisive. Il note d'une part l'aspect ostentatoire du loisir dans la mesure où « Vu sous l'angle économique, le loisir pris comme occupation s'apparente étroitement à la vie de proesse ; toutes les choses qui s'accomplissent pour dénoter une vie de loisir, et qui subsistent comme des critères de bienséance, ont beaucoup de points communs avec les trophées. » (p.32). D'autre part, l'auteur indique une logique de communauté de consommation puisque « Cette partie de la vie de loisir qui échappe aux spectateurs ne peut servir la réputation que si elle laisse un résultat tangible, voyant, ostensible, mesurable, comparable aux produits de même classe qu'exposent les concurrents dans la course au bon renom. » (p. 35).

9. Afin de détailler cette idée, Nelson (1970) distingue les biens d'expérience des biens de recherche, pour lesquels l'information est acquise avant l'achat du bien par un comportement prospectif. Habituellement, la qualité d'un bien se reflète dans son prix ; dans le cas du livre, seule sa consommation, et donc sa lecture, donne une information sur l'utilité produite.

consommateur (« *Nobody knows* » selon Caves, 2000), on suppose que l'utilité procurée par la consommation des biens culturels est une fonction d'un capital accumulé par les agents (Stigler et Becker, 1977). Les auteurs montrent que l'utilité de certains biens peut augmenter avec le temps, sous l'effet d'un apprentissage. Cela signifie que, dans le cas du livre, l'appréciation d'une œuvre s'explique par les lectures antérieures de l'individu. Plus précisément, les lectures précédentes permettent au lecteur de mieux cerner ses préférences, de mieux orienter ses choix de lecture futurs et donc d'être davantage satisfait par ses lectures (le volume des lectures précédentes constitue un *input* dans la fonction de production d'utilité culturelle). Selon cette analyse, les consommateurs de livres acquièrent un rôle actif de production de leur plaisir culturel. Selon Benhamou (2002), le processus d'apprentissage de la consommation culturelle est à la source du *star system* : les consommateurs sont naturellement guidés vers les ouvrages largement consommés car ils cherchent à réduire les coûts d'apprentissage et de recherche de cette consommation. En effet, le consommateur cherche également de l'information pour orienter ses choix de lecture. Cette recherche d'information a un coût d'opportunité temporel¹⁰. Le temps dédié à cette recherche n'étant pas illimité, les consommateurs peuvent avoir tendance à se spécialiser dans un secteur culturel donné, aboutissant à une forme de spécialisation (Stigler et Becker, 1977)¹¹. Afin de réduire le coût d'opportunité inhérent à cette collecte d'information, les individus ont tendance à adopter un comportement mimétique dans leurs choix de consommation. Par exemple Ghose et Gu (2006) montrent que sur Internet les coûts de recherche sont plus faibles pour les livres *stars* que pour les livres de niche.

Un autre moyen de réduire l'incertitude de la consommation culturelle consiste à se référer aux conseils d'individus prescripteurs. Ce rôle est tenu notamment par les critiques, les acteurs de la chaîne du livre comme les libraires ou les bibliothécaires. Les recommandations peuvent également provenir des proches des lecteurs. Dès lors, certains acteurs ont un rôle de prescription et de médiation pour guider les individus dans leurs choix de consommation culturelle. Certaines recherches se sont intéressées à l'impact de différentes sources de recommandation sur les ventes de biens culturels comme la musique (voir par exemple le modèle de Chung et Cox, 1994) ou le cinéma (Eliashberg et Shugan, 1997 ; Reinstein et Snyder, 2005). En ce qui concerne l'impact des recommandations sur les ventes de livres, différents travaux montrent l'influence positive d'un prix littéraire ou de la nomination à un prix littéraire sur les ventes de livres (voir par exemple Ashworth *et al.*, 2010 ; Ginsburgh et Weyers, 2013). Plus généralement, Sorensen (2007) ou Clement *et al.* (2007) analysent l'impact des critiques sur les ventes d'un livre.

Ces effets de concentration de la demande culturelle et leurs déterminants sont largement étudiés par la littérature académique. Ils pourraient être remis en cause

10. Selon Becker (1965), certains biens donnent lieu à une consommation dans le temps ; or le temps passé représente un coût auquel s'ajoute le prix du bien considéré. La littérature sur les *shadow prices* consiste à analyser le coût réel de toute consommation en termes de coût d'opportunité. Ainsi, deux biens peuvent avoir un coût d'opportunité différent selon les individus ; par ailleurs, un même bien peut voir son coût d'opportunité varier dans le temps pour un même individu.

11. Le modèle de Stigler et Becker (1977) aboutit à une forme de spécialisation dans les choix de consommation des agents puisque le plaisir procuré par la consommation d'un bien particulier est d'autant plus intense qu'il est étayé par une forte connaissance de celui-ci.

dans l'environnement numérique du fait d'effets de longue traîne, dont il convient de présenter les aspects théoriques.

Effets de longue traîne

L'évolution technologique refonde les conditions de l'offre de livres. La distribution de livres, celle-ci se réalise pour une part importante sur le réseau numérique. En France, en 2013, selon les chiffres clés du secteur du livre (Observatoire de l'économie du livre, 2015), 18,5% de la valeur des ventes de livres s'effectue sur Internet. Chabault (2013) évoque une part de 20% des ventes de livres imprimés réalisés via le commerce électronique en France¹². Selon la théorie de la longue traîne (Anderson, 2006), cette évolution de la distribution de biens culturels accessibles sur le réseau numérique peut être à la source d'une modification de la demande.

Du côté de l'offre, le commerce électronique entraîne des mutations profondes au niveau de la production des contenus pour l'ensemble des industries culturelles. D'une part, s'agissant des acteurs, les filières traditionnelles de l'audiovisuel et du cinéma, de la musique enregistrée ou encore de la presse et de l'édition côtoient des industries de la communication et plus particulièrement des fabricants de matériel, fournisseurs d'accès, ou encore des acteurs de l'industrie du logiciel. D'autre part, la constitution même d'un réseau numérique induite par le commerce électronique des biens culturels implique de nouveaux modèles de production des contenus. En effet, Penard et Rallet (2014) indiquent que « dans les écosystèmes numériques, la valeur est produite par le réseau lui-même, par un agrégat d'externalités, c'est-à-dire d'interdépendances entre les participants de l'écosystème. La valeur créée est dans ces conditions difficilement liée à un acteur en particulier, car elle apparaît de manière collective comme le résultat d'un ensemble d'effets croisés et de rétroactions (*feed-back*) qui constituent le réseau de valeur ». Afin de bénéficier des mécanismes propres au réseau (rendements croissants d'adoption¹³, externalités positives de réseau¹⁴, marché biface¹⁵...) de nouveaux

12. Les chiffres clés du secteur du livre publiés par le Ministère de la Culture et de la Communication indiquent la répartition des achats de livres en valeur selon les canaux de vente. C'est en 2004 qu'apparaissent pour la première fois les ventes par Internet hors de la catégorie des ventes par correspondance. En 2004, 4,6% de la valeur des ventes de livres se réalisent sur Internet. Quatre ans plus tard, en 2008, 9,6% de ces ventes se réalisent sur Internet. À travers ces chiffres, on voit que le commerce électronique de livres se développe très largement.

13. Selon Arthur (1988, 1989), le processus de diffusion d'une technologie est un mécanisme dynamique : il repose sur une adoption généralisée de cette technologie au fondement d'une augmentation de l'utilité procurée aux agents. Une des raisons avancées par l'auteur pour expliquer des rendements croissants d'adoption (à l'origine de la généralisation d'une technologie du fait de mécanismes d'auto renforcement) concerne l'apprentissage par l'usage : une large consommation d'un service améliore la perception des usagers dudit service. Elle donne lieu à un apprentissage concernant l'utilisation de ce bien ayant pour conséquence directe d'augmenter l'utilité procurée par cette consommation.

14. Katz et Shapiro (1985) indiquent qu'une externalité positive de réseau est caractérisée lorsque la valeur d'un produit dépend d'une part de ses qualités intrinsèques mais également du nombre d'usagers. Ainsi, selon les auteurs, « il existe de nombreux produits pour lesquels l'utilité procurée par leur consommation augmente lorsque d'autres agents consomment ce même produit ». Autrement dit, plus les consommateurs d'un même bien sont nombreux, plus la valeur que chaque consommateur associe au produit est élevée. Il s'agit donc d'externalités de consommation provenant de l'interdépendance des décisions de consommation individuelle.

15. Rochet et Tirole (2003) analysent la structure concurrentielle des marchés bifaces qui se rapportent à des produits et des services qui sont proposés simultanément à deux catégories d'utilisateurs,

modes de production et de valorisation des biens culturels (Farchy, 2006 ; Benghozi, 2011 ; Guillon, 2014) nécessitent d'être développés.

Appliqué au cas du livre, le réseau numérique agit sur l'accessibilité, le classement et le repérage de l'offre disponible de livres imprimés. À ce titre, le commerce électronique fait apparaître de nouveaux systèmes de recommandations et de services de conseils à la lecture. Par exemple, on peut observer sur les sites de commerce électronique la mise à disposition de quelques pages du livre, d'interviews d'auteurs, de critiques ou remarques des lecteurs. Les recommandations peuvent également être numériques ; il s'agit par exemple des propositions des sites de commerce électronique du type « Recommandé pour vous » ou « Les personnes qui ont acheté ... ont également consulté... ». Certains travaux ont cherché à analyser l'effet de ces recommandations numériques : celles-ci peuvent accentuer la concentration des ventes (Hervas-Drane, 2015) ou bien amener à davantage de diversité consommée (Fleder et Hosanagar, 2009). Cette information pourrait permettre aux individus de se diriger vers des livres dont les auteurs sont moins connus et où l'incertitude sur l'utilité procurée par la lecture est relativement grande. En conséquence, la découverte de produits de niche peut sembler facilitée (Oestreicher-Singer et Sundararajan, 2012) et donc agréger une demande plus importante. C'est également l'idée développée par la théorie de la longue traîne (Anderson, 2006), selon laquelle les modifications structurelles liées au commerce électronique de biens culturels permet le passage d'une économie de *star system* (voir *supra*) à une économie avec effets de longue traîne. Sur le réseau numérique, le coût de stockage, fortement diminué par rapport à celui du monde physique (d'une bibliothèque ou d'une librairie par exemple), permet à l'abondance des contenus de s'exprimer pleinement¹⁶ et trouver un public parfois dispersé. D'après l'auteur, l'agrégation des marchés de niche sur Internet peut concurrencer les recettes des *best-sellers*, constituant dès lors une incitation tant à leur production qu'à leur conservation.

Une question importante est de savoir si cette offre extrêmement variée est assimilable du côté de la demande. Par exemple, Hjorth-Andersen (2000) analyse les tendances du marché danois : à partir de données empiriques, l'auteur explique que la surproduction de titres s'accompagne d'une difficulté pour le consommateur de porter un choix éclairé sur un titre. Ce résultat pose l'enjeu de la recommandation dans la consommation de biens culturels : l'abondance d'information entraîne un manque d'attention des consommateurs d'après les travaux de l'économie de l'attention initiés par Simon (1971). Ces éléments nous ont conduit à formuler notre premier axe de recherche.

sur deux versants. Ces marchés sont organisés autour d'une plate-forme sur laquelle interagissent ces groupes d'agents distincts. Les agents valorisent les services de la plate-forme d'autant plus que les membres des autres groupes l'utilisent abondamment. Du fait de l'existence d'effets de réseau indirects allant d'une catégorie d'individus vers d'autres, on parle ici d'effets de réseau croisés.

16. Un autre postulat d'Anderson (2006) concerne l'effet d'expansion des marchés culturels sur le réseau numérique. D'après Benghozi (2006), les œuvres numérisées peuvent rester accessibles aux différents lecteurs selon une échelle temporelle bien plus élevée, aboutissant à une accumulation mécanique de l'offre. De plus, la fonction sélective de l'éditeur concernant la production de contenus peut être contournée à travers l'émergence de nouvelles structures d'offre — l'auto-édition par exemple. L'apparition d'un continuum enrichi de pratiques diverses d'écriture (du blog au livre) participe à cette expansion de l'offre informationnelle. Ce choc quantitatif de biens informationnels (Shapiro et Varian, 2013) se double donc d'une modification structurelle des conditions de l'offre de ces biens : l'environnement numérique donne un accès élargi aux contenus éditoriaux pour les consommateurs.

Objectif du premier axe de recherche : caractériser la demande de livres en bibliothèque

Nous proposons de caractériser la distribution de la demande de livres en sphère non marchande : il s'agit de déterminer si les usagers des bibliothèques publiques portent leurs choix d'emprunt sur une multitude de titres ou si la demande d'ouvrages est au contraire concentrée sur peu de titres. Le choix de porter notre attention sur la demande en bibliothèque publique s'explique par la richesse et le nombre d'ouvrages disponibles dans ces institutions. Par exemple, dans le cas des livres d'art, Legendre et Abensour (2008) expliquent une forme de complémentarité entre bibliothèques et librairies selon laquelle « sauf dans le cas exceptionnel de librairies très spécialisées, c'est désormais en bibliothèque que les fonds éditoriaux restent accessibles tandis que les librairies exercent leur rôle autour de la production récente ». L'offre disponible en bibliothèque paraît donc particulièrement diversifiée et pour une part distincte de l'offre en librairies. Ces caractéristiques d'offre pourraient donner lieu à des formes de consommation singulières ; la consommation de livres pourrait s'extraire notamment des effets de *star system* observés précédemment et se caractériser par davantage de diversité consommée.

Le premier chapitre de cette thèse propose alors d'étudier la demande de livres en bibliothèque et se fonde sur une base de données originale fournie par le Bureau des bibliothèques et de la lecture de la ville de Paris (Direction des Affaires culturelles). Plus précisément, ce travail observe les emprunts de fiction et de bandes dessinées en bibliothèques publiques de prêt parisiennes : il s'agit d'analyser les déterminants de l'emprunt et d'expliquer pourquoi les usagers des bibliothèques parisiennes portent leurs choix d'emprunt sur une multitude de titres. Ce chapitre vise également à identifier et à mesurer l'influence de sources de recommandation sur la demande de livres en bibliothèque. Ce mode d'accès connaît un canal de prescription spécifique, grâce à l'attribution de « Coups de cœur » (Rabot, 2011b) ou à la mise en avant de certains titres sur des présentoirs dédiés (à l'image de la table du libraire). Dans cette recherche, il s'agit de déterminer si les canaux de prescription en et hors bibliothèques, à travers les recommandations des bibliothécaires, celles des experts et la liste des meilleures ventes, influencent le niveau d'emprunt d'un titre.

Méthodologie adoptée

La base de données que nous avons mobilisée dans le premier chapitre reprend l'ensemble des titres empruntés dans les bibliothèques municipales de la ville de Paris sur une période de quatre mois en 2012 (du 1^{er} janvier au 30 avril). Notre démarche méthodologique analyse donc seulement les emprunts réalisés dans les bibliothèques publiques parisiennes. Celles-ci forment le plus grand réseau de bibliothèques publiques en France (hors bibliothèques universitaires), tant en termes de nombre d'usagers (304 800 inscrits en 2011) que de taille de catalogue. Les bibliothèques parisiennes constituent un terrain d'étude spécifique tant par l'étendue de son réseau (et donc la richesse de son catalogue) que par le public qu'elles touchent (relativement jeune et instruit selon Wahnich et Alix, 2004). En second lieu, seuls les emprunts réalisés sur les ouvrages de littérature (hors jeunesse) et de bandes dessinées sont l'objet de notre analyse. Le choix méthodologique de se concentrer sur les fictions s'explique d'une part par l'importance de ce genre éditorial dans la production et la consommation de livres, en termes

d'exemplaires publiés et de chiffre d'affaires des éditeurs¹⁷. D'autre part, les ouvrages de fiction constituent un genre éditorial particulier dans la mesure où ils donnent lieu à de nombreuses recommandations dont nous questionnons l'influence en bibliothèques parisiennes. Au sein des fictions, nous distinguons les emprunts de bandes dessinées, celles-ci faisant traditionnellement l'objet d'une étude particulière (Peltier et Moreau, 2012 ; Benhamou *et al.*, 2012 ; Berthou, 2011). En effet, le format de lecture (alliant dessins et narration) les distingue des titres de fiction classique et peut dès lors engendrer des modes de consommation spécifiques. La démarche empirique et la méthodologie font l'objet d'une description précise au sein du chapitre.

Résultats et implications théoriques

Les résultats de ce chapitre montrent que la distribution des emprunts de fiction et de bandes dessinées est relativement peu concentrée en bibliothèques parisiennes, dans la mesure où 20% des titres empruntés réalisent près de 67% des emprunts totaux dans le cas des fictions et 61% des emprunts totaux dans le cas des bandes dessinées. Par ailleurs, la distribution de la demande de titres en bibliothèques ne semble pas suivre une loi statistique de Pareto. Autrement dit, les usagers des bibliothèques de la ville de Paris portent leurs choix d'emprunt sur de nombreux titres du catalogue des bibliothèques. D'autre part, ce chapitre évalue le rôle notable des recommandations issues des bibliothécaires sur le niveau d'emprunt d'un titre. Dans une moindre mesure, les recommandations hors bibliothèques, notamment issues d'experts (via les prix littéraires et les nominations) influencent le nombre de fois où un titre est emprunté. Enfin, il semble exister un lien fort entre l'emprunt et l'achat, dans la mesure où les titres ayant précédemment fait partie des meilleures ventes sont largement empruntés en bibliothèques parisiennes. Celles-ci permettraient aux ouvrages d'être lus suivant une temporalité relativement longue.

Une contribution du premier chapitre de cette thèse concerne la mise en perspective des modèles de longue traîne. En effet, on peut observer des modèles de consommation de livres qui s'éloignent du *star system* en bibliothèque publique où une diversité de la demande s'exprime. Le premier chapitre apporte des éléments d'explication à cette diversité consommée ; l'une d'entre elles consiste à considérer que les usagers des bibliothèques publiques se comportent de manière différente selon qu'ils empruntent ou qu'ils achètent un livre. Ainsi, on peut supposer que les individus porteraient davantage leurs achats de livres sur des valeurs sûres et emprunteraient davantage de titres de découverte (c'est-à-dire des titres de niche). Cette hypothèse est appuyée par l'étude de Renard (1995) : à partir d'une enquête réalisée auprès d'emprunteurs et d'acheteurs de livres, il montre que le recours à l'emprunt permet d'« évacuer la contrainte financière [...] et prendre un livre pour voir », alors que « l'achat est plutôt réservé aux valeurs sûres ».

17. Ainsi, en 2013, selon les statistiques nationales de l'édition (SNE, 2014), la production de livres de littérature concentre 1/5 de l'activité de l'ensemble du secteur de l'édition, elle représente 26,1% des exemplaires publiés sur l'année et 26,4% du chiffre d'affaires du secteur. Il s'agit donc du premier poste en termes d'exemplaires et de chiffre d'affaires. Toutefois, la part du secteur de la jeunesse ainsi que celle des beaux livres et livres pratiques représentent une part grandissante de l'activité de l'ensemble du secteur (respectivement 20,3% et 14,9% d'exemplaires publiés en 2013).

Dans cette perspective, nous avons cherché à éclairer les pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres afin de déterminer les logiques sous-jacentes à chaque pratique. Cette question structure notre deuxième axe de recherche.

2.2 Deuxième axe de recherche : articulation des pratiques de consommation de livres papier et de livres numériques

Le deuxième axe de recherche de cette thèse est l'analyse de la demande de livres imprimés et numériques selon leurs différents modes d'accès. Ainsi, les lecteurs peuvent accéder à un ouvrage en ayant recours à l'achat, à l'emprunt en bibliothèque publique, ou encore au téléchargement (ou à la simple consultation via *streaming*) de livres numériques. Les pratiques suivant les modes d'accès peuvent alors être complémentaires, substituables ou indépendantes. Nous proposons de rappeler les travaux de la littérature académique de sciences humaines et sociales sur l'analyse des modes d'accès au livre¹⁸ avant de préciser notre contribution et objectif de recherche.

Les différents modes d'accès au livre

La production d'un livre procède en premier lieu d'un acte de création de la part d'un auteur¹⁹. Le rôle de sélection des manuscrits par l'éditeur intervient à la suite de cette création. Si le mode de production des livres a parfois été présenté (ou revendiqué par les acteurs de ce marché eux-mêmes) comme artisanal (Rouet, 2007), il n'en demeure pas moins un bien relevant des industries culturelles, au même titre que le cinéma ou la musique (voir Farchy, 1999 ou Hesmondhalgh *et al.*, 2007 qui comparent l'organisation de ces industries). Ainsi, la valeur du contenu symbolique du livre est produite dans un contexte industriel et commercial²⁰. Après avoir été imprimé, le livre

18. Il semble important de souligner la dimension culturelle du livre qu'appréhende difficilement la théorie néoclassique traditionnelle. Par exemple, la loi d'utilité marginale décroissante semble peu satisfaisante dans le cas de la consommation de livres. Par ailleurs, le principe de non saturation des préférences semble peu adéquat au cas particulier du livre dans la mesure où l'acquisition d'un titre donné suffit, en général, au consommateur. En effet, la consommation de livres a ceci de particulier qu'elle doit se concentrer sur des titres différents à chaque acte de consommation. Enfin, le livre est le support d'une œuvre qui est elle-même productrice d'externalités, en matière de développement culturel et éducatif d'une population, par exemple.

19. Les dispositifs d'écriture semblent se développer grâce à l'informatique et au réseau numérique : Robin et Rouet (2011) évoquent l'intégration d'hypertextes dans le récit par l'auteur, ou encore le processus de co-écriture avec des lecteurs numériques.

20. Reynaud (1982) aborde la question de la concentration d'un secteur et fixe le cadre conceptuel de « l'oligopole à frange » (Stigler, 1965) dans le domaine spécifique de l'édition de livres en France. Ainsi, le paysage éditorial se structure principalement autour d'un duopole (Benhamou, 2011a). En effet, en 2013, d'après le classement 2014 des 200 premiers éditeurs français réalisé par le magazine *Livres Hebdo*, les principaux acteurs en termes de chiffres d'affaires sont *Hachette* (2 066 millions d'euros) et *Editis* (662 millions d'euros) auxquelles s'ajoutent de nombreuses moyennes et petites maisons d'édition. Des travaux ont cherché à déterminer l'effet de la structure de marché (monopole, oligopole...) sur la variété des contenus produite. S'agissant des médias, Perrot (2006) indique que « la concurrence entre médias peut réduire la diversité par rapport à des structures de marché plus concentrées, et même conduire à une audience plus restreinte ». De même et dans le cas de l'édition de livres, Valdenaire (2003) indique qu'« il est extrêmement difficile de prouver, à l'aide des données disponibles sur le marché du livre, l'assertion pourtant couramment admise selon laquelle l'accélération du phénomène de concentration du secteur de l'édition aurait provoqué un amoindrissement de la diversité culturelle. La variété de l'offre n'a pas diminué depuis le début des années quatre-vingt, bien au contraire : même

est distribué et diffusé²¹. Si l'offre initiale d'ouvrages est très large, elle voit son envergure contrainte dans un deuxième temps par la structure de promotion et de commerce du livre : la diversité de l'offre éditoriale n'apparaît pas dans toute son ampleur au consommateur final.

Traditionnellement, les canaux de distribution du livre sont analysés suivant deux composantes principales : la sphère marchande du livre (magasins physiques et numériques) et sa sphère non marchande (bibliothèques publiques). Le consommateur peut donc se diriger vers ces différents modes d'accès pour disposer d'un livre. D'après les chiffres clés du secteur du livre (Observatoire de l'économie du livre, 2015), 426,8 millions d'exemplaires de livres ont été achetés en France en 2013. Ces exemplaires correspondent à l'achat de 656 860 titres différents. L'emprunt de livres en bibliothèque s'est, quant à lui, porté sur un volume total de 199,7 millions d'exemplaires (hors bibliothèques universitaires). Selon le SNE, en 2013, les bibliothèques représentent 4% des achats de livres en France. Les bibliothèques publiques constituent donc un acteur important de la chaîne du livre en termes de diffusion de la production éditoriale. Ces modes d'accès ont des caractéristiques qui les distinguent.

Lorsqu'un individu choisit de recourir à l'achat de livres papier, il peut se diriger vers différents canaux de distribution. S'agissant du commerce de détail de livres en France, selon le SNE, les ventes se ventilent principalement entre les librairies de premier niveau (librairies traditionnelles dont l'activité principale est la vente de livres)²², les grandes surfaces spécialisées en produits culturels (type *Fnac*), les librairies de deuxième niveau (points de ventes de proximité), Internet (sites de commerce électronique, type *Amazon*) et la grande distribution (type *Auchan*). Selon Rouet (2007), les différentes estimations du nombre de vendeurs de livres en France ont varié mais elles retiennent un nombre de 15 000 de points de ventes « ayant une implication commerciale dans le livre, avec un compte ouvert chez les grands distributeurs ».

L'individu peut également choisir de recourir à l'emprunt comme mode d'accès au livre. Les bibliothèques publiques lui donnent ainsi accès à un large fond de catalogue de livres disponibles le plus souvent gratuitement. Cette gratuité confère à l'acte d'emprunt un droit d'accès limité sur le livre. Alors que l'acheteur de livres doit, par définition, s'acquitter du prix du livre, lui permettant de bénéficier d'un droit de propriété sur l'objet, autrement dit d'un droit d'accès illimité sur le livre, l'emprunteur d'un titre en bibliothèque ne bénéficie d'aucun droit de conservation ou de cession du livre.

si les grandes maisons d'édition publient proportionnellement moins de nouveautés, leur part totale des titres publiés n'a pas cessé d'augmenter en valeur absolue au cours du vingtième siècle ».

21. On distingue l'activité de diffusion des ouvrages, qui concerne leur promotion auprès des détaillants, de la distribution, qui caractérise l'acheminement physique des livres. Concernant la distribution des ouvrages, ce secteur donne lieu à des économies d'échelle – c'est-à-dire la baisse du coût unitaire du livre grâce à l'accroissement de la quantité de sa diffusion, des économies d'envergure et de fortes barrières à l'entrée du fait d'investissements élevés. Ces éléments aboutissent à une forte concentration de la filière ; en France, les activités de diffusion et de distribution ont été intégrées au sein des grands groupes éditoriaux.

22. Selon les statistiques du SNE, en 2013, les librairies de premier niveau réalisent 28,3% des ventes et les grandes surfaces culturelles, 27,6%.

Les mutations récentes du marché du livre ont fait apparaître un nouveau bien, le livre numérique et donc un nouveau mode d'accès adapté à ce bien. La numérisation a une action particulière sur la conception même d'une œuvre puisqu'elle supprime un support jusque-là vecteur indissociable du contenu d'un livre. Si des renseignements sur la matière ou l'apparence du support peuvent être rapportés dans le document numérique, il n'en demeure pas moins que certaines caractéristiques, sensorielles notamment, attribuées au matériau traditionnel se dissipent. Accart et Rivier (2012) précisent que le livre numérisé est la réplique du livre papier et est issu d'un processus de numérisation du patrimoine alors que le livre numérique implique l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, depuis le processus de création (auteur) et d'édition à celui de la diffusion. Selon Schmutz (2010), le livre numérique est un livre dématérialisé, par opposition au livre sur support papier²³. Selon cette étude, le livre numérique est caractérisé par un fichier informatique que l'on peut lire sur un écran (ou éventuellement écouter), notamment sur un terminal dédié (liseuse), un ordinateur ou encore un téléphone. Ces éléments indiquent que la dématérialisation du support du livre entraîne finalement des changements matériels.

L'accès à ce bien peut donner lieu à un enregistrement du fichier numérique (téléchargement) ou être purement consultatif (*streaming*), payant ou gratuit. Dans le cas d'une pratique payante, le lecteur numérique paye un prix positif pour disposer du fichier numérique (souvent inférieur au prix du livre papier) ou pour un service d'abonnement lui donnant accès à un catalogue fourni de livres numériques. Dans le cas d'une pratique gratuite, le lecteur numérique peut télécharger des livres libres de droits ou des œuvres mises à disposition par le détaillant, ou l'auteur, à un prix nul. La gratuité peut également résulter d'une activité illégale de téléchargement (piratage). Que le livre numérique soit acquis de manière gratuite ou payante, le format numérique questionne le droit de propriété attaché au bien. En effet, en l'état de l'offre numérique, la propriété du fichier n'est pas illimitée (Benhamou, 2014) et la cession de ce droit d'accès à un autre lecteur est également incertaine.

Cette présentation sommaire des canaux de distribution montrent que les lecteurs peuvent élaborer une stratégie de consommation complexe, en articulant ces différents modes d'accès au livre. Des travaux de la littérature académique ont expliqué les raisons de cette articulation.

23. Au contraire, le livre imprimé est caractérisé par différents attributs : il est à la fois un bien industriel (matérialisé par le papier et l'encre utilisés) et le support d'une œuvre culturelle (procédant d'un acte de création). Les différentes définitions du livre adoptées par les instances internationales et nationales révèlent cette double nature. Au niveau international, l'UNESCO (1964) adopte ainsi une définition technique du livre. Il s'agit d'une publication littéraire non périodique contenant 49 pages ou davantage. À l'inverse, l'article 278 bis-6^o du code général des impôts français met l'accent sur l'aspect culturel de ce bien. Il s'agit ainsi d'un « ensemble imprimé, illustré ou non, publié sous un titre, ayant pour objet la reproduction d'une œuvre de l'esprit d'un ou plusieurs auteurs en vue de l'enseignement, de la diffusion de la pensée et de la culture ».

Articulation des modes d'accès au livre

La littérature académique questionne principalement la substituabilité des modes d'accès au livre dans sa sphère payante. Ainsi, le commerce électronique constitue un canal de distribution numérique des biens culturels physiques pouvant être analysé comme concurrent des réseaux traditionnels (Moati, 2011). Il nous semble intéressant de se référer à la littérature académique qui analyse d'autres biens culturels que le livre, afin d'éclairer cette idée de concurrence des ventes réalisées sur le réseau numérique ou sur le canal de distribution traditionnel. Ainsi, dans le cas de la musique, les travaux de Balasubramanian *et al.* (2002) et de Peitz et Waelbroeck (2006) montrent des effets de substitution entre les ventes réalisées sur le canal de distribution numérique et celles du réseau de distribution physique. En ce qui concerne le développement de la musique, Bastard *et al.* (2014) indiquent que « la croissance soutenue des ventes dématérialisées de musique enregistrée, qui comptaient pour 23% du marché global en 2011, n'a pas suffi à compenser l'effondrement des ventes physiques : les ventes totales de musique ont chuté de moitié entre 2005 et 2011 ». Toutefois, ces résultats semblent discutés dans le cas du livre ; en effet, la composition différente des catalogues selon le canal physique ou numérique étudié limite l'influence du commerce électronique sur les ventes de livres dans les magasins physiques (Bounie *et al.*, 2010). Un moyen d'analyser l'articulation entre plusieurs biens ou entre modes d'accès consiste à observer leur élasticité prix croisée qui met en rapport la variation du prix d'un bien et la quantité demandée d'un autre. Cette mesure permet donc de connaître la sensibilité de la demande d'un bien par rapport au prix d'un autre bien²⁴. Cependant, nous ne pouvons pas mettre en œuvre le concept d'élasticité prix croisée dans la mesure où nous observons et comparons des modes d'accès au livre gratuits et payants pour les consommateurs. C'est pourquoi nous nous concentrons sur l'analyse des pratiques de consommation. Nous proposons d'analyser l'articulation des différents modes d'accès gratuit et payant via l'intensité des pratiques de livres empruntés, achetés et téléchargés. À notre connaissance, peu d'études abordent ces questions en intégrant la sphère des bibliothèques afin d'analyser d'une part s'il existe une articulation des modes de consommation et d'autre part quels éléments pourraient expliquer cette articulation.

Nous avons vu que les effets d'apprentissage dans la consommation de livres (Stigler et Becker, 1977) indiquent que la quantité de livres lus auparavant influence positivement celle à venir. Cependant, ces travaux n'appréhendent pas cette question au travers des différents modes d'accès de ces biens culturels. Or, l'une des caractéristiques du marché du livre consiste en la pluralité de sa diffusion, marchande (achat) et non marchande (emprunt), à laquelle s'ajoute désormais une dualité de formats du livre, papier et numérique. Plusieurs explications peuvent être avancées afin d'expliquer l'articulation des pratiques de consommation de livres.

24. Elle permet d'analyser si deux biens sont complémentaires, substituables ou indépendants (les niveaux de consommation varient alors indépendamment l'un de l'autre). Si cette élasticité est positive, négative ou nulle, alors les biens seront alternativement substitués, complémentaires ou indépendants. Ainsi, lorsque l'augmentation du prix d'un bien engendre une augmentation de consommation d'un autre bien, les biens sont substitués ; à l'inverse lorsque l'augmentation du prix d'un bien entraîne une baisse de consommation d'un autre bien, alors les biens sont complémentaires ; enfin, lorsque la variation de prix d'un bien n'a pas d'influence sur la consommation d'un autre bien alors les biens sont indépendants.

D'une part, suivant une perspective hédoniste (Lancaster, 1966), les deux modes d'accès au livre que sont l'achat et l'emprunt sont constitués d'un panier de caractéristiques différentes qui peuvent conduire les lecteurs à emprunter tel mode d'accès plutôt qu'un autre. Cette hypothèse est appuyée par l'étude de Renard (1995)²⁵ qui étudie le rôle des bibliothèques et des points de vente physique attribués par les lecteurs. Adaptant le concept de complémentarité à l'analyse des modes d'accès, Renard (1995) propose d'analyser les pratiques suivant une complémentarité dite subjective. Celle-ci serait « l'expression d'une série d'arbitrages effectués par le lecteur entre différents modes d'approvisionnement objectivement concurrents ». C'est dans ce champ d'analyse que notre travail s'inscrit. Aussi, les résultats de cette étude soulignent une forme de complémentarité²⁶ entre ces modes d'accès au vue des avantages perçus par les usagers. Par exemple, une grande majorité des emprunteurs déclarent emprunter des ouvrages qu'ils n'achètent pas (et inversement). Toutefois, une parfaite complémentarité de ces deux modes d'accès signifierait que l'offre de livres des bibliothèques et celle des points de vente soient totalement différentes. Or, l'un des résultats du premier chapitre est de montrer que le classement des meilleures ventes influence l'emprunt des titres ; cela signifie que les offres de ces deux modes d'accès se recoupent au moins en partie. De même, le Baromètre des titres les plus achetés et les plus empruntés en 2014 (Ministère de la Culture et de la Communication) montre que les offres en bibliothèques publiques et dans les différents points de vente se recoupent aussi.

Une autre explication de l'articulation des pratiques est de considérer l'emprunt comme un moyen de réduire l'incertitude de la consommation culturelle (voir *supra*). Dans cette logique, les emprunteurs pourraient découvrir des ouvrages et des auteurs en bibliothèque afin de mieux cerner leurs préférences culturelles sans en subir le coût financier. Ils pourraient ensuite reporter cette information vers d'autres modes d'accès. L'emprunt de livres peut s'apparenter à une stratégie d'accès gratuit à un contenu donnant lieu en retour à des achats ultérieurs de livres. Cette idée se rapporte aux effets d'échantillonnage (*sampling effects*) observés dans différents travaux économiques. Généralement étudiés dans le cas du piratage numérique, ces effets indiquent que l'individu consomme un contenu culturel illégalement (piratage) avant de l'acheter : cette stratégie lui permet de s'assurer de la correspondance du contenu à ses préférences. En conséquence, l'impact de la numérisation des biens culturels sur la vente de ces biens serait donc positif. Appliqué au cas de la musique, Peitz et Waelbroeck (2006) montrent à partir d'un modèle théorique que l'effet d'échantillonnage numérique peut engendrer des ventes physiques si les biens sont suffisamment différenciés. On compte également des travaux empiriques (réalisés souvent à partir d'enquêtes) afin d'analyser les effets d'échantillonnage (Bounie *et al.*, 2007 ; Dang Nguyen *et al.*, 2012). Ces effets peuvent s'analyser dans la lignée des travaux qui étudient l'influence des copies sur les ventes des biens culturels. Ainsi, les travaux de Liebowitz (1985), sur les copies de journaux et les ventes des éditeurs, ou de Varian (2000), sur l'analyse théorique de la copie des biens informationnels, indiquent une influence positive des copies réalisées sur les ventes

25. Sur les mêmes données d'enquête, Rouet (1995) analyse la complémentarité entre pratiques d'achat et d'emprunt et les retombées économiques liées à l'emprunt.

26. Cette enquête observe également une relation de concurrence entre les deux modes d'accès dans la mesure où des emprunts de livres se substituent à leur achat.

des producteurs de contenus. L'emprunt de livres peut donc s'apparenter à une stratégie d'accès gratuit à un contenu donnant lieu en retour à des achats ultérieurs de livres.

Une forme spécifique d'« omnivorité culturelle » (Peterson, 1992 ; DiMaggio, 1987 ; Bellavance *et al.*, 2006) pourrait pousser les individus à adopter plusieurs modes d'accès au livre. Dans la littérature sociologique, cette omnivorité est définie comme une « aptitude à apprécier l'esthétisme propre à une vaste gamme de formes culturelles, qui englobent les arts mais aussi toute une série d'expressions populaires et folkloriques » (Peterson, 2004)²⁷. À ce sujet, nous nous référons à la revue de littérature économique et sociologique sur l'omnivorité culturelle des individus faite par Rochelandet *et al.* (2011). Notre question de recherche n'est pas d'expliquer l'omnivorité culturelle des individus lecteurs par la position sociale des individus ou par leurs interactions sociales, il s'agit plutôt de se référer à ce cadre analytique de la consommation culturelle. L'articulation entre les différents modes d'accès au livre peut s'expliquer par l'omnivorité culturelle des emprunteurs des bibliothèques publiques qui auraient une préférence marquée pour la diversité des pratiques et expliquerait donc qu'ils les articulent. Ainsi, notre travail s'inscrit dans la lignée des travaux de Blanco et Rodríguez (2009), sur les profils socio-économiques des emprunteurs de livres, et de Donnat (2009b), sur les catégories socio-professionnelles des lecteurs (sans distinction du mode d'accès adopté).

La question est de savoir si les consommateurs de livres élaborent une stratégie de consommation, en fonction des avantages perçus du mode d'accès, et s'ils articulent leurs pratiques suivant une complémentarité subjective de ces modes d'accès (Renard, 1995). Comme le souligne Poissenot (2000) dans l'analyse des liens de substituabilité entre emprunt et achat, un enjeu important de l'articulation des modes d'accès concerne le droit de prêt²⁸. À partir des données de l'enquête de 1997 sur les pratiques culturelles des Français, Poissenot (2000) dresse un portrait des emprunteurs et des acheteurs de livres. Ses résultats indiquent que le public des bibliothèques est socialement, culturellement, économiquement privilégié ; toutefois, selon lui, la stagnation du marché du livre est à lier davantage à l'évolution du rapport des lecteurs au livre plutôt que du manque à gagner des emprunts en bibliothèque. Une contribution de notre travail permettrait de confirmer ou d'infirmer la complémentarité des modes d'accès au vu des pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement des usagers des bibliothèques parisiennes.

27. Cette littérature a montré à partir de données empiriques que les membres des catégories sociales supérieures se distinguent par la diversité des pratiques culturelles (Bryson, 1997 sur les goûts musicaux). Il convient de noter que le concept et la réalité de l'omnivorité sont discutés au sein des recherches en sociologie. Ainsi, Lahire (2004) propose plutôt le concept théorique de « dissonance » culturelle, c'est-à-dire une forme de contradiction par les « élites » de leur consommation culturelle, par rapport aux pratiques légitimes (Bourdieu, 1979). Autrement, les travaux de Warde *et al.* (2007) questionnent la méthode d'évaluation de l'omnivorité des individus : ils proposent une étude fondée à partir d'entretiens individuels afin de mieux comprendre les raisons qui poussent les individus à adopter des comportements omnivores.

28. Le droit de prêt instauré par la loi du 18 juin 2003, relative à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque, indique que l'auteur d'un livre ne peut pas s'opposer à ce qu'un exemplaire fasse partie du catalogue d'une bibliothèque publique. En échange, il obtient une rémunération : d'une part, l'État verse un forfait annuel par usagers inscrits dans les bibliothèques de prêt, d'autre part, les fournisseurs de livres — libraires, éditeurs... — versent un montant (6% du prix public HT) par ouvrage acheté par les bibliothèques de prêt.

Objectif du deuxième axe de recherche : caractériser l'articulation des pratiques de consommation de livres

Nous cherchons à expliquer l'articulation entre les pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres ; l'étude de la complémentarité de ces trois modes d'accès est étudiée par le prisme des emprunteurs des bibliothèques de la ville de Paris. La question est de savoir si les pratiques s'articulent dans le sens de la complémentarité ou de la substituabilité. Comme évoqué précédemment, la population des emprunteurs est intéressante à observer dans la mesure où ils représentent une population de lecteurs actifs, valorisant a priori la gratuité de l'accès à un catalogue riche et optent pour un mode d'accès qui ne leur donne pas de droit de propriété sur les livres lus.

Méthodologie adoptée

Pour mesurer l'articulation des pratiques des individus entre les différents modes d'accès à la lecture, nous avons réalisé une enquête par questionnaires dans six bibliothèques de lecture publique de la ville de Paris. Afin de disposer d'un échantillon représentatif d'emprunteurs, nous avons sélectionné six bibliothèques de taille différente qui touchent *a priori* un public parisien divers. Notre sélection s'est fondée sur différents critères, à savoir le nombre de documents et de titres adulte disponibles, le nombre d'inscriptions d'individus majeurs ayant un abonnement gratuit et enfin des caractéristiques propres à chaque bibliothèque (localisation, surface et année d'ouverture). Les six bibliothèques retenues pour l'enquête sont les bibliothèques Amélie, Clignancourt, Marguerite Audoux, Marguerite Yourcenar, Place d'Italie et Place des fêtes. Le questionnaire a été diffusé par voie papier et numérique (via la *newsletter* de chaque bibliothèque participante) au mois de mars 2014 (le questionnaire est présenté en annexe).

Au total, 2 569 questionnaires ont été recueillis. Au regard des chiffres transmis pour l'année 2012 par le Bureau des bibliothèques et de la lecture, l'échantillon d'emprunteurs est représentatif de la composition des emprunteurs actifs des bibliothèques de prêt parisiennes. Les questions portent sur les niveaux d'emprunt, d'achat et de téléchargement déclarés par un échantillon d'emprunteurs. Pour tenir compte des différentes possibilités d'accès au livre offertes aux lecteurs, nous avons considéré que l'achat de livres peut concerner des livres neufs et/ou des livres d'occasion ; de même, le téléchargement de livres numériques peut se réaliser de façon payante ou gratuite sans distinction d'une pratique légale ou illégale. La stratégie empirique est décrite précisément dans le développement du deuxième chapitre.

Résultats et implications théoriques

Les données d'enquête montrent une forme d'omnivorité des modes d'accès qui sont tous adoptés dans des proportions plus ou moins importantes par les emprunteurs des bibliothèques parisiennes. Sur l'articulation entre emprunt et achat, nous avons observé que les niveaux d'emprunt et d'achat de livres, qu'ils soient neufs ou d'occasion, sont corrélés positivement de façon significative. Autrement dit, les pratiques de consommation de livres des usagers des bibliothèques parisiennes révèlent la complémentarité de ces deux modes d'accès. Une contribution de ce deuxième chapitre de cette thèse est

d'apporter des éléments d'explication à l'articulation des pratiques de consommation de livres : nous avons avancé plusieurs hypothèses. D'une part, l'emprunt peut s'analyser comme une stratégie d'« expérimentation » et de réduction d'incertitude sur la qualité des ouvrages lus. D'autre part, une autre explication consiste à considérer que les avantages attribués à l'emprunt diffèrent selon les individus et les conduisent successivement à emprunter, acheter ou télécharger des livres. Certains avantages (comme la richesse perçue du catalogue disponible en bibliothèque) sont valorisés différemment selon les profils des emprunteurs (suivant que l'individu emprunte, achète et/ou télécharge).

Une autre contribution est de souligner l'indépendance des pratiques d'emprunt et de téléchargement de livres. Il n'apparaît pas de corrélation significative entre les niveaux d'emprunt et de téléchargement de livres, qu'ils soient payants ou gratuits. Cela va à l'encontre de nos hypothèses selon lesquelles les emprunteurs pourraient constituer une population pouvant être favorable à la conversion numérique de leurs pratiques de lecture. Ce résultat soutient l'hypothèse de pratiques de lecture papier et numérique indépendantes. Les conditions de l'offre numérique peuvent expliquer ce résultat, la question du prix étant centrale dans le développement d'un marché.

En sphère marchande, des travaux ont étudié la sensibilité de la demande aux prix des livres imprimés ou du revenu des individus. Bittlingmayer (1992) analyse les prix des ouvrages professionnels sur le marché allemand et montre une élasticité prix dont la valeur oscille entre -2 et -3. Les travaux de Ringstad et Løyland (2006) analysent également une élasticité prix négative sur le marché du livre norvégien. L'analyse du marché du livre danois dans l'étude de Hjorth-Andersen (2000) confirme une élasticité prix négative (relativement moins forte que celle analysée par Bittlingmayer (1992) puisqu'elle est évaluée à hauteur de -1,4) et une élasticité revenu négative. Dans le cas du commerce électronique, Chevalier et Goolsbee (2003) analysent la demande américaine de livres sur Internet et analysent une forte sensibilité de la demande aux prix des livres distribués sur les sites d'*Amazon* et de *Barnes & Noble*. Ces éléments peuvent-ils être répliqués au cas du livre numérique ? Sur Internet, une certaine habitude de la gratuité suggère que les consommateurs aient un consentement à payer proche de zéro pour accéder à des biens culturels dématérialisés ; cependant, concernant les contenus audiovisuels, les travaux de Dejean *et al.* (2011) montrent que sous certaines conditions (l'accessibilité aux nouveautés et une grande diversité d'œuvres offertes, par exemple), les consommateurs sont prêts à payer pour accéder à cette offre payante numérique. Cette problématique structure notre troisième axe de recherche.

2.3 Troisième axe de recherche : articulation des politiques tarifaires de livres papier et de livres numériques

Nous proposons d'analyser la formation des prix des livres numériques. Ils peuvent s'articuler aux prix des livres papier : cette stratégie tarifaire permettrait de rendre compréhensible la tarification d'une offre nouvelle. Les acteurs de la tarification numérique pourraient également élaborer de nouvelles règles de tarification, propres à ce nouveau bien. Avant de présenter nos résultats principaux, nous proposons de rappeler les champs d'analyse que notre travail mobilise.

Articulation des livres papier et numériques

En parallèle de la question du support, l'émergence d'une définition homogène du livre numérique soulève des difficultés car les différentes formes de ce bien culturel coexistent : le livre numérique homothétique et le livre numérique dit « augmenté ». Zelnik (2010) définit le livre homothétique comme un livre « reproduisant à l'identique l'information contenue dans le livre imprimé, tout en admettant certains enrichissements comme un moteur de recherche interne ». En définissant le livre numérique homothétique, Zwirn (2007) évoque un livre assorti de nouvelles fonctionnalités. D'après Prost *et al.* (2013), le livre numérique augmenté (ou enrichi) permet « d'explorer de nouvelles voies de création rendues possibles par la dématérialisation, le multimédia et l'Internet ». Cela consiste principalement à ajouter des contenus (vidéo et audio, par exemple) au texte originel. Nous parlerons de « gisements de fonctionnalités numériques » pour évoquer ces éléments au fondement d'un bien réellement distinct du livre papier. D'un point de vue technologique, le numérique change l'aspect du livre à un degré différent si l'on s'attache à analyser un livre numérique homothétique ou « augmenté ». On peut dès lors observer une typologie du livre numérique allant du texte de littérature au livre intelligent interactif assurant une forme d'apprentissage. Entre ces deux extrêmes, des sous-catégories coexistent : le texte à images (comme les livres d'art), le texte à sons (comme des cours de langue) ou encore le multimédia, avec des images animées (comme les encyclopédies). On peut supposer qu'à cette diversité de l'offre de contenus correspond une demande segmentée, traduisant la valorisation des différentes fonctionnalités mises en œuvre.

En 2013, selon les statistiques annuelles du SNE les ventes de livres numériques, majoritairement homothétiques, ont représenté 4,1% du chiffre d'affaires des éditeurs sur l'ensemble des ventes de livres réalisées en France. Cela représente 105,3 millions d'euros hors taxes en termes de prix de cession éditeur et concerne majoritairement des ouvrages numériques professionnels et des ouvrages numériques grand public (littérature, jeunesse, livres pratiques). L'ampleur des effets d'interdépendance (substituabilité ou complémentarité) entre les ventes de livres numériques et papier s'analyse au regard des prix qui s'attachent à ces biens. Avec la constitution du marché du livre numérique, il nous semble donc pertinent de questionner les pratiques tarifaires et leur articulation à celles établies pour le livre papier.

Articulation des prix des livres papier et numérique

Le marché du livre est caractérisé par des pratiques tarifaires singulières : le prix du livre ne reflète ni les coûts de production, ni la qualité du livre (Clerides, 2002), sa dimension culturelle et symbolique pouvant expliquer cette déconnexion entre valeur d'échange et coût de production (Throsby, 2001). En plus des caractéristiques particulières de ce bien, l'environnement institutionnel peut influencer les politiques tarifaires. En France, la tarification est encadrée par la loi Lang de 1981 : le prix final de tout livre est fixé par l'éditeur, les détaillants²⁹ ne pouvant pas pratiquer plus de 5% de remise³⁰. La loi du 26 mai 2011 étend cette disposition de prix unique aux livres numériques homothétiques. Au contraire, certains pays comme les États-Unis n'ont pas de loi sur le prix unique ; ainsi, les rapports entre éditeurs et revendeurs sont plus concurrentiels et chaque détaillant promeut ses propres règles de tarification. Le prix d'un même livre, quel que soit son support, varie donc dans le temps et entre détaillants. Dès lors, une grande variété des prix peut s'exprimer, d'autant plus que la version numérique d'un livre vient s'ajouter à l'édition d'un ouvrage papier.

Ainsi, dans un environnement concurrentiel sans prix fixe, certains travaux ont cherché à mesurer la dispersion des prix des livres papier (Clay *et al.*, 2002 ; Bounie *et al.*, 2012) pratiqués par les acteurs du commerce électronique. Les résultats sont contrastés afin d'expliquer les déterminants de cette dispersion : les résultats de Clay *et al.* (2002) montrent qu'aux États-Unis, la dispersion des prix des livres diminue avec le nombre de détaillants. Au contraire, Bounie *et al.* (2012) montrent que la dispersion des prix des biens augmente lorsque le nombre de détaillants augmente³¹. À partir de l'analyse des ventes de différents biens culturels (livres, CD et DVD) des marchés américain, anglais et français, Bounie *et al.* (2012) montrent également que l'environnement institutionnel joue sur cette dispersion : elle serait moins importante dans le cas de la vente de livres où les prix et les taux de remises sont encadrés. Cela rejoint les résultats de Beck (2004) qui étudie la pratique de prix « focaux » sur le marché du livre allemand. À l'image d'un point focal, le phénomène de focalité des prix se caractérise par une distribution non uniforme de certains prix : on constate que certaines valeurs (7 euros pour un livre de poche) sont sur-représentées sur le marché du livre. Selon Beck (2004), cette focalité permet aux éditeurs ou distributeurs de maximiser leur espérance de revenus. Une contribution à cette littérature est d'analyser la dispersion ou la focalité des prix des livres numériques et leur structuration par rapport au livre papier. Si les éditeurs et vendeurs de livres numériques sont amenés à pratiquer des prix focaux, rien n'empêche en effet que l'édition numérique établisse ses propres règles de focalité, sans référence systématique au prix papier.

29. La loi Lang entend par détaillant toutes les personnes qui vendent un ouvrage à un consommateur final (les librairies ; les grandes surfaces spécialisées : Fnac, Virgin... ; les grandes surfaces non spécialisées : hypermarchés, supermarchés ; tout autre point de vente : kiosques, gares, métro, aéroports ; les sociétés de vente par correspondance et Internet ; ou encore les éditeurs lorsqu'ils vendent sans intermédiaire).

30. La règle des 5% de remise connaît une seule exception légale, à savoir « les livres édités ou importés depuis plus de deux ans et dont le dernier approvisionnement remonte à plus de six mois ». Passé ce délai, les détaillants peuvent donc accorder des remises plus importantes.

31. Selon Brynjolfsson *et al.* (2010), cette dispersion s'explique par les coûts de recherche associés élevés (malgré l'utilisation des comparateurs de prix).

Objectif du troisième axe de recherche : caractériser l’articulation des pratiques tarifaires de livres papier et numériques

Du côté de la demande comme de l’offre, plusieurs éléments laissent penser que les prix des livres numériques pourraient avoir tendance à se distinguer de la référence au papier. Nous savons que les consommateurs comparent les prix observés aux prix de référence (Kalyanaram et Winer, 1995). Dans le cas des livres numériques, ce prix de référence semble être celui des livres papier : les résultats de Lee et Lee (2013) montrent que la demande est particulièrement peu sensible aux prix des livres numériques lorsqu’il existe une version papier du livre. Les consommateurs de livres numériques semblent donc se référer implicitement aux prix papier. Luini et Sabbatini (2012) montrent également que le consommateur se réfère souvent aux prix connus des biens « proches » — même s’ils ne sont pas de parfaits substituts — afin de fixer sa disposition marginale à payer pour un produit. Du côté de l’offre, pour un même contenu, les coûts d’édition, de publication et de distribution ne sont pas les mêmes pour un livre numérique que ceux établis pour un livre papier. Ainsi, selon le type de livre publié en version numérique et papier, le coût moyen de la production d’un livre numérique peut avoir soit augmenté soit diminué par rapport à la version papier (Benhamou, 2010). Ces coûts spécifiques de la production numérique pourraient conduire les éditeurs à ne pas se référer à la version papier d’un livre. L’exploitation de gisements de fonctionnalités des livres numériques pourrait conduire à une hétérothétie tarifaire. Une contribution à cette littérature consiste à étudier l’agencement des pratiques tarifaires numérique et papier et de déterminer si les pratiques tarifaires établies pour le livre papier se reflètent dans les prix numériques.

Nous cherchons donc à évaluer dans quelle mesure le marché du livre numérique se structure de manière autonome par rapport à l’édition papier. Pour cela, nous comparons les prix pratiqués pour l’édition numérique et papier d’un même ouvrage sur le marché français et américain du livre : il s’agit de savoir si les pratiques tarifaires établies pour le livre papier se reflètent dans les prix numériques.

Méthodologie adoptée

Nous avons constitué une base de données originale afin de comparer la tarification des versions papier et numérique de 559 meilleures ventes françaises et américaines durant l’année 2011.

Le choix de se concentrer sur les meilleures ventes s’explique d’abord par la disponibilité des données, les ouvrages papier de fond de catalogue n’ayant pas nécessairement d’équivalent numérique. De plus, les meilleures ventes constituent par définition une part importante du marché du livre. Enfin, les meilleures ventes sont généralement des titres récemment parus et constituent donc un marché relativement indépendant.

La France et les États-Unis sont caractérisés par un environnement institutionnel et législatif différent en plus d’un degré différent de maturité de leur marché du livre numérique. Ainsi, les pratiques tarifaires françaises sont encadrées par les lois sur le prix unique du livre papier et numérique contrairement aux pratiques tarifaires américaines. Ces environnements suggèrent que les pratiques tarifaires établies sur les marchés fran-

çais et américain du livre numérique n'aient pas la même propension à s'affranchir des prix des livres papier.

Pour analyser l'articulation des pratiques tarifaires entre les deux supports du livre, nous proposons d'étudier la corrélation entre prix papier et prix numérique d'un même livre. Si le prix numérique est le strict reflet du prix papier, alors cela est le signe d'une tarification que nous appelons « homothétique ». Par exemple, lorsque le prix numérique est fixé par application d'une décote systématique par rapport au prix de la version papier, nous estimons qu'une tarification homothétique est alors caractérisée. Au contraire, lorsque le prix numérique est fixé selon ses propres règles, sans référence au prix de la version papier, nous estimons qu'il s'agit d'une tarification que nous qualifions d'« hétérothétique ».

Résultats et implications théoriques

Nos résultats montrent que les prix papier influencent largement les prix numériques des deux marchés étudiés. En France, tout particulièrement, nous avons analysé que la majorité des prix numériques suivent une décote par rapport à l'édition papier. Selon les estimations de notre échantillon, on observe une réduction moyenne de 24,5% par rapport au prix papier. Cette homothétie tarifaire risque de ne pas suffisamment stimuler le développement du marché du livre numérique. Cependant, elle permet peut-être d'éviter une « complexité tarifaire » (Rebaï et Flacher, 2013), dissuasive pour le consommateur. Aux États-Unis, nous avons observé les pratiques tarifaires de deux acteurs dominants, *Amazon* et *Barnes & Noble*, et une moindre homothétie semble se dégager. Toutefois, cette hétérothétie tarifaire américaine est toute relative si l'on adopte une vision agrégée du marché. Nous avançons donc l'idée d'une « écologie des prix » : une logique collective émerge alors que le comportement de chaque acteur est indépendant.

Notre étude suggère que d'autres facteurs jouent sur l'adoption d'un mode tarifaire particulier. Ainsi, les filières éditoriales des deux pays se distinguent par d'importantes différences structurelles, légales et institutionnelles. En conséquence, les marchés français et américain ne semblent pas avoir la même propension à s'affranchir des pratiques tarifaires en vigueur : alors que le marché français se structure en « miroir » de la filière papier, les acteurs américains s'en émancipent davantage.

3 Plan de thèse

Afin de savoir si les bouleversements numériques que traverse l'industrie du livre conduisent à des modifications profondes de la structure de ce marché, nous avons mobilisé un ensemble de données originales. Nous avons tenté de répondre à cette question en portant notre attention sur les effets de longue traîne de la consommation en bibliothèque publique, l'articulation des modes d'accès au livre par des usagers des bibliothèques et la structuration des prix des livres numériques à celle des livres papier. Chaque aspect de ce bouleversement correspond, comme nous l'avons indiqué, à un chapitre de cette thèse.

1. Une étude de la demande d'ouvrages en bibliothèque fait l'objet du premier chapitre et se fonde sur une base de données originale fournie par le Bureau des bibliothèques et de la lecture de la ville de Paris. Les résultats de ce chapitre montrent d'une part que la distribution des emprunts est relativement peu concentrée en bibliothèques parisiennes et d'autre part que les recommandations en et hors bibliothèques (bibliothécaires, experts et meilleures ventes) influencent positivement le niveau d'emprunt d'un titre. Un article issu d'une partie de ce chapitre a été co-écrit avec Marianne Lumeau et a été publié dans la revue *Réseaux*, 2015, vol. 2 n° 190-191, *Nouveaux regards de la recherche*, pp. 275-298.
2. Le deuxième chapitre de cette thèse analyse dans quelle mesure les emprunteurs des bibliothèques publiques parisiennes adoptent une stratégie culturelle complexe d'accès au livre. L'analyse se fonde sur une enquête originale réalisée par questionnaires, menée auprès d'un échantillon de plus de 2 500 emprunteurs usagers des bibliothèques parisiennes en mars 2014. Les résultats de ce chapitre montrent que l'intensité des pratiques d'achat et d'emprunt sont corrélées positivement (pratiques complémentaires); en revanche, l'intensité des pratiques d'emprunt et de téléchargement apparaissent indépendantes.
3. Le troisième et dernier chapitre de cette thèse observe la structuration de la tarification du marché du livre numérique et sa correspondance avec l'édition papier. À partir d'une base de données originale sur les prix des versions papier et numérique des meilleures ventes de livres en France et aux États-Unis en 2011, nous avons d'une part observé une tarification des livres numériques en miroir de celle établie pour les livres papier quel que soit l'environnement institutionnel considéré. D'autre part, cette étude montre que l'exploitation de gisements de fonctionnalités numériques atténuerait la substituabilité entre livres numériques et papier, rendant opportune une différenciation tarifaire. Un article issu de ce chapitre a été co-écrit avec Olivia Guillon et a été publié en 2013 dans la revue *Canadian Journal of Information and Library Science*, vol. 37 n° 3, pp. 207-224.

La demande d'ouvrages de fiction et de bandes dessinées en bibliothèques parisiennes

Un article issu d'une partie de ce chapitre a été co-écrit avec Marianne Lumeau, post-doctorante à l'Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité, CEPN, (CNRS, UMR 7234) et au Labex ICCA et a été publié en 2015 dans la revue *Réseaux* (vol. 2 n°190-191, *Nouveaux regards de la recherche*, pp. 275-298) sous le titre « *La demande de livres de fiction en bibliothèques* ».

1 Introduction

D'après le rapport annuel de l'Observatoire de l'économie du livre (chiffres clés du secteur du livre, 2014), 431,1 millions de livres ont été achetés en France en 2012, dont 18% de la valeur totale des achats s'est réalisée sur Internet. L'emprunt de livres en bibliothèque publique s'est, quant à lui, porté sur un volume total de 203,6 millions d'exemplaires (hors bibliothèques universitaires). Si l'on compare le nombre d'exemplaires empruntés en bibliothèque au nombre d'exemplaires achetés, l'acte d'emprunt s'avère être un mode d'accès à la lecture non négligeable pouvant participer au dynamisme du marché du livre français. L'objet de cet article est d'étudier comment la demande de livres se structure en bibliothèque et d'évaluer le rôle des recommandations captées à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques sur l'emprunt de titres.

Notre travail s'inscrit dans la lignée des recherches visant à caractériser la demande de livres dans les différents points de vente. En portant leur attention sur la demande des individus dans la sphère marchande, ces précédentes études ont montré que le marché du livre est traditionnellement caractérisé par une concentration des ventes sur quelques titres stars (Greco, 2013). Ce phénomène, emblématique du *star system* (Rosen, 1981)¹, est souvent désigné comme correspondant au *principe de Pareto* ou règle du 80/20, qui indique que plus de 80% des ventes sont réalisées par près de 20% des titres. Cela s'explique notamment par la nature de bien d'expérience (Nelson, 1970) du livre, qui pousse les individus à collecter de l'information sur la qualité d'un titre. Afin de réduire le coût d'opportunité inhérent à cette collecte d'informations, les individus ont tendance à adopter un comportement mimétique dans leur choix de consommation².

1. Ce phénomène de *star system* a été étudié dans les travaux fondateurs de Rosen (1981), Adler (1985) ou encore MacDonald (1988). Frank et Cook (2010) évoquent quant à eux d'un phénomène de « *winner-take-all society* ».

2. Voir les modèles de cascades informationnelles de Bikhchandani *et al.* (1992) ou de Banerjee (1992).

Ce phénomène de concentration de la demande s’explique également par la dimension culturelle du livre (Throsby, 2001 ; Benghozi, 2006) et la nécessaire acquisition d’un capital culturel (Stigler et Becker, 1977). Afin de réduire les coûts d’apprentissage et de recherches, les consommateurs sont naturellement guidés vers les ouvrages largement consommés. Avec l’avènement du commerce électronique, Anderson (2006) suppose que ce phénomène de *star system* pourrait être remplacé par un effet de *longue traîne*. D’après cette théorie, la hausse mécanique de l’offre disponible sur internet et la facilité de collecter de l’information sur des titres dits « obscurs » devraient permettre aux individus d’accéder et de découvrir des biens de niche. Dès lors, la demande de livres devrait partiellement se déplacer des titres stars vers des titres de niche, autrement dit de la tête de la distribution des ventes vers la traîne. Récemment, des études empiriques ont testé cette théorie sur le marché du livre français (Benghozi et Benhamou, 2008 ; Bounie *et al.*, 2010 ; Peltier et Moreau, 2012) ou encore américain (Brynjolfsson *et al.*, 2003 ; Brynjolfsson *et al.*, 2010). Leurs résultats indiquent que, même si l’effet de *star system* n’a pas disparu, les individus ont tendance à davantage porter leur choix sur des titres de niche sur les sites de commerce en ligne que dans les magasins physiques³.

Parallèlement aux travaux visant à comparer la demande de livres dans les points de vente physique et électronique, certaines recherches se sont intéressées à l’impact de différentes sources de recommandation sur les ventes⁴. Ainsi, Ashworth *et al.* (2010) ont isolé l’effet *Prix littéraire* sur les ventes de titres flamands et ont montré que gagner un prix littéraire a un effet positif sur les ventes (voir également Ginsburgh, 2003 ; Clement *et al.*, 2007 ; Ginsburgh et Weyers, 2013). De leur côté, Sorensen et Rasmussen (2004) ont étudié l’impact de la critique. Leurs résultats indiquent que les ventes d’un titre augmentent de 62% la semaine suivante si ce dernier a fait l’objet d’une critique positive dans le *New York Times*, mais elles augmentent également lorsque la critique est négative (à hauteur de 34%), bénéficiant d’une meilleure visibilité. Enfin, certaines études empiriques se sont intéressées à l’impact de la publicité (Shehu *et al.*, 2014), des moyens marketing mis en œuvre (Schmidt-Stölting *et al.*, 2011) ou encore du bouche-à-oreille (Beck, 2012 ; Beck, 2007) sur la demande de livres. Autrement, Chevalier et Mayzlin (2006) ont étudié, à partir de données collectées sur le site internet d’*Amazon* et de *Barne and Nobles*, l’impact des *ratings* fournis volontairement par les internautes. Leurs résultats indiquent qu’une amélioration de la note d’un titre sur un site de commerce en ligne a un effet positif sur les ventes du titre sur ce même site. Par ailleurs, différentes études ont montré que l’effet des recommandations numériques peut accentuer la concentration des ventes (Hervas-Drane, 2015 ; Tan *et al.*, 2014) ou bien amener à davantage de diversité consommée (Fleder et Hosanagar, 2009 ; Kuksov et Villas-Boas, 2010).

3. D’autres études empiriques ont comparé la consommation en ligne et hors ligne de vidéos (Elberse et Oberholzer-Gee, 2007 ; Kumar *et al.*, 2011 ; Zentner *et al.*, 2013), de musique (Benghozi et Benhamou, 2010) ou encore de vêtements (Brynjolfsson *et al.*, 2011). Même si les résultats de ces études sont contrastés, ils montrent globalement que l’effet de *star system* est loin d’avoir disparu, mais que le numérique a permis l’apparition d’un effet de *longue traîne*, au détriment des contenus intermédiaires (c’est-à-dire le ventre de la distribution des ventes en ligne).

4. L’impact des recommandations sur la demande a été abordé pour de nombreux biens culturels comme la musique (voir par exemple le modèle de Chung et Cox, 1994) ou le cinéma (Eliashberg et Shugan, 1997 ; Reinstein et Snyder, 2005).

Alors que la littérature économique a largement porté son attention sur les ventes de livres en ligne et hors ligne ainsi que sur le rôle des recommandations, elle ne s'est que peu intéressée aux comportements d'emprunt de livres. Dans cette perspective, notre contribution est de proposer une étude de la demande de livres imprimés en bibliothèque publique de prêt⁵. À partir d'une base de données originale, l'objet de ce chapitre est double. Il s'agit tout d'abord de caractériser la distribution de la demande de livres en bibliothèque. À l'instar des marchés hors ligne (voir par exemple Benghozi et Benhamou, 2010), la demande en bibliothèque est-elle concentrée sur quelques titres stars? Le but de ce chapitre n'est pas d'établir une comparaison directe entre la distribution des ventes et celle des emprunts, mais d'opérer une comparaison indirecte en se référant au *principe de Pareto*. Cette régularité statistique est couramment utilisée pour décrire le fait qu'une distribution est fortement concentrée. Dès lors, le but de cet article est d'étudier si la demande de livres en bibliothèque suit une distribution de type Pareto. Par ailleurs, cet article vise à identifier et mesurer l'influence des sources d'information sur la demande de livres en bibliothèque. Dans quelle mesure les recommandations issues des bibliothécaires sont-elles suivies par les usagers? Les canaux de prescription hors bibliothèques, mis en avant dans la littérature académique comme influençant les ventes, influencent-ils également le niveau d'emprunt d'un titre?

Pour répondre à ces questions, notre analyse se fonde sur l'étude des emprunts de livres réalisés dans les bibliothèques municipales de la ville de Paris (France) entre janvier et avril 2012. Plus précisément, nous observerons les emprunts de titres de fiction et de bandes dessinées réalisés dans ces bibliothèques (voir *infra*). Celles-ci forment le plus grand réseau de bibliothèques publiques en France (hors bibliothèques universitaires), tant en termes de nombre d'usagers (304 800 inscrits en 2011) que de taille de catalogue.

Ce réseau se distingue par quelques caractéristiques spécifiques tant au niveau de l'offre que de la demande qui s'y exprime. À chaque visite, un emprunteur peut ainsi emprunter jusqu'à vingt documents imprimés. Si lors de sa visite en bibliothèque, un titre n'est pas disponible, l'utilisateur a la possibilité de le commander et de le retirer lors de son prochain passage. Être abonné à l'une des bibliothèques de la ville de Paris donne également accès à l'ensemble du réseau parisien, soit quarante-trois bibliothèques ayant une section adulte⁶, auxquelles s'ajoute la réserve centrale. Cette dernière complète les collections disponibles, en permettant à tout usager d'avoir accès à des documents déjà empruntés ou absents de sa bibliothèque habituelle. Les usagers peuvent donc choisir des titres parmi les 2,7 millions d'ouvrages imprimés qui composent le catalogue. À titre de comparaison, Brynjolfsson *et al.* (2003) indiquent qu'un magasin traditionnel dispose de 40 000 à 100 000 volumes, alors qu'un site de commerce en ligne, tel qu'*amazon.com* ou *barnesandnoble.com*, offre un catalogue de 2,3 millions de livres imprimés. Dans cette perspective, le catalogue des bibliothèques de la ville de Paris est proche de celui des plates-formes électroniques de vente. On peut alors se demander si, à l'instar des comportements observés sur internet, le volume élevé offert en biblio-

5. Dans le reste du chapitre, le terme « bibliothèques » fera référence aux bibliothèques publiques de prêt. Ces établissements sont ouverts au grand public et permettent l'accès aux collections et l'emprunt de documents. Sont donc exclues de notre étude les bibliothèques universitaires.

6. Au moment de l'étude, quatre d'entre-elles n'étaient pas accessibles au public sur l'ensemble de la période. L'étude porte donc sur les emprunts réalisés dans l'une des 39 bibliothèques de la ville de Paris ouvertes sur l'ensemble de la période étudiée.

thèque conduit à un effet de longue traîne, autrement dit à une concentration de la demande relativement faible.

Par ailleurs, les bibliothèques offrent à leurs usagers un canal de prescription spécifique : les recommandations des bibliothécaires. Pour fonder leur choix sur un titre face à un vaste catalogue, les usagers des bibliothèques peuvent avoir recours à des sources d'information internes, issues de leurs expériences antérieures de lecture, mais également à des signaux externes (Benhamou *et al.*, 2012). Au-delà d'une exposition à la publicité, ces signaux externes peuvent émaner d'experts, au travers des prix ou des critiques littéraires, ou de leurs proches, via le bouche-à-oreille. Ils peuvent également provenir de professionnels du monde du livre. Ainsi, au sein des bibliothèques de la ville de Paris, les bibliothécaires sélectionnent certains titres et leur font bénéficier d'une meilleure visibilité (Rabot, 2011a). À l'instar de la « table du libraire », certains ouvrages vont profiter d'un rayonnement favorable en étant présentés sur une table ou un présentoir dédié. De même, certains titres font l'objet d'un étiquetage favorable, attribué par les bibliothécaires au travers d'un label *Coup de cœur*. Dès lors, on peut se demander dans quelle mesure ces formes de recommandations influencent la demande de livres en bibliothèques parisiennes et plus spécifiquement l'emprunt d'un titre en particulier.

Le reste du chapitre est organisé comme suit. La section 2 présente notre démarche méthodologique et les données sur les titres empruntés. Dans la section 3, nous montrons que la demande de titres en bibliothèque s'avère relativement peu concentrée : cette dernière ne pouvant être décrite par une distribution de type Pareto, tant pour les ouvrages de fiction que pour les bandes dessinées. La section 4 étudie l'impact des recommandations produites à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques sur les titres empruntés en bibliothèque. Enfin, nous concluons quant aux apports et perspectives de notre étude en section 5.

2 Démarche empirique

L'objet de ce chapitre est d'étudier la demande de livres de fiction en bibliothèque, à partir d'une base de données originale fournie par le Bureau des bibliothèques et de la lecture de la ville de Paris (Direction des Affaires culturelles). Afin de caractériser la démarche adoptée, il convient de présenter les données étudiées, c'est-à-dire les emprunts de fiction et de bandes dessinées (en section 2.1) avant de préciser nos hypothèses (en section 2.2).

2.1 Choix méthodologiques

Dans ce chapitre, l'analyse se fonde sur les titres empruntés dans les bibliothèques municipales de la ville de Paris sur une période de quatre mois en 2012. L'acte d'emprunt connaissant une forte saisonnalité, la période d'étude court du 1^{er} janvier au 30 avril 2012. Cette période enregistre annuellement de forts taux d'emprunt, contrairement à la période estivale qui engendre une baisse de fréquentation des bibliothèques parisiennes.

Ces données ont été fournies par le Bureau des bibliothèques et de la lecture de la ville de Paris. Se fondant sur le système de classification décimale de Dewey, modèle classique de classement en bibliothèque, nous avons sélectionné tous les titres de fiction empruntés par des usagers majeurs au sein du catalogue de la section adulte. Cette sélection permet d'une part de retenir des titres bénéficiant de multiples canaux de recommandation, objet de notre analyse ; d'autre part, elle permet d'exclure les emprunts liés à la prescription scolaire ou parentale⁷. Seuls les emprunts réalisés par des individus majeurs sont concernés par cette étude dans la mesure où les enquêtes sociologiques ont pu montrer une diversité des pratiques culturelles et de lecture en particulier suivant les conditions sociales des individus mais aussi de leur âge ou de la génération à laquelle ils appartiennent (Coulangeon, 2010 ; Maresca *et al.*, 2007 ; Donnat, 2009b).

Notre base de données porte alors sur des ouvrages de fiction (principalement des romans) et ne comprend donc pas les emprunts réalisés sur les ouvrages documentaires de la section adulte (représentant environ 40% du catalogue des documents imprimés adulte proposé par l'ensemble du réseau des bibliothèques parisiennes). Dans la lignée de nombreuses recherches (voir par exemple, Evans et Gaudet, 2012 ; Benhamou *et al.*, 2012), nous considérons que les bandes dessinées disposent d'un format de lecture particulier à l'origine de pratiques de consommation singulières. Dès lors, nous les avons distinguées au sein de notre analyse. Ainsi, nous présentons dans un premier temps les données sur les emprunts de titres de fictions (2.1.1) avant d'observer les emprunts de bandes dessinées (2.1.2).

2.1.1 Description des données : les emprunts de fiction

Le tableau 1.1 offre une description des données retenues. Il indique que 41 916 titres de fiction (hors bandes dessinées) ont été empruntés sur la période, parmi un catalogue de près de 147 000 titres de fiction adulte⁸.

Ces titres ont pu être empruntés dans l'une des 39 bibliothèques de la ville de Paris disposant d'une section adulte, accessibles au moment de l'étude. Ces bibliothèques étant caractérisées par une surface et donc des contraintes de stockage différentes, elles offrent un catalogue de taille différente. Toutefois, si un titre n'est pas disponible lors de la venue des usagers dans leur bibliothèque habituelle, ils ont la possibilité de le réserver ou encore le faire venir d'une autre bibliothèque ou de la réserve centrale. Par ailleurs, chaque bibliothèque touche a priori un public parisien divers selon son emplacement. Au total, près de 217 000 individus majeurs « actifs » étaient inscrits dans l'une

7. Nous avons donc exclu les emprunts réalisés sur la littérature jeunesse. Cette démarche méthodologique s'explique par les spécificités de publics mais aussi de format de la littérature jeunesse (Chelebourg et Marcoin, 2007 ; Prince, 2010).

8. Les données fournies par le Bureau des Bibliothèques et de la lecture de la ville de Paris n'incluaient pas l'ensemble du catalogue. Au vue de sa taille et de son éclatement au sein du réseau parisien (39 bibliothèques disposant d'une section adulte ouvertes au moment de l'étude), il est compliqué, si ce n'est impossible, de déterminer *ex post* le nombre de titres exact et le nombre d'exemplaires disponibles pour chaque titre. Une estimation du nombre de titres disponibles le 1^{er} janvier 2013 permet tout de même de donner une idée de la richesse du catalogue des bibliothèques de la ville de Paris. Ainsi, en 2013, on compte 78 023 titres de fictions empruntables directement dans les 39 bibliothèques concernées par l'étude auxquels s'ajoutent 61 772 titres disponibles à la réserve centrale.

des bibliothèques de la ville de Paris au moment de l'étude. Sont considérés comme « actifs » les usagers ayant emprunté au moins un livre au cours des douze derniers mois.

Tableau 1.1 – Description des données : les emprunts de titres de fiction

	Observations
Titres de fiction empruntés	41 916
<i>dont</i> Rayonnage favorable	1 069
<i>dont</i> Étiquetage favorable	50
<i>dont</i> Récompensé par un prix littéraire [2006 – 2010]	42
<i>dont</i> Nominé à un prix littéraire [2006 – 2010]	319
<i>dont</i> Meilleure vente [2006 – 2010]	417

Afin d'étudier l'influence de la recommandation des bibliothécaires sur le choix d'un titre en bibliothèques parisiennes, le tableau 1.1 indique combien de titres empruntés ont bénéficié d'une telle recommandation. Au sein des bibliothèques, deux labels peuvent être attribués. Le premier label permet à un titre de bénéficier d'un rayonnage favorable en étant exposé sur une table ou un présentoir dédié. Ce label est attribué de manière décentralisée. Autrement dit, les bibliothécaires de chaque établissement sélectionnent les titres qui sont mis en avant. Le renouvellement des titres sur les « tables des bibliothécaires » varie au sein de chaque établissement. D'après les données transmises par le Bureau des bibliothèques et de la lecture, parmi les 41 916 titres empruntés, 1 069 titres ont fait l'objet d'un rayonnage favorable dans au moins l'une des bibliothèques. Le second label attribué en bibliothèque permet à un titre de faire l'objet d'un étiquetage particulier de type *Coup de cœur*. Ce label est attribué de manière centralisée par un comité de lecture, composé de bibliothécaires de la ville de Paris. Leurs échanges donnent lieu à une sélection annuelle d'ouvrages, qui est ensuite relayée au sein de chaque bibliothèque⁹. Le tableau 1 indique que, parmi les 41 916 titres empruntés sur la période étudiée, 50 titres ont fait l'objet d'un tel label.

Au-delà des données fournies par le Bureau des bibliothèques et de la lecture, nous avons étudié la trajectoire des titres en dehors des bibliothèques. Pour cela, nous avons introduit différentes mesures, considérées par la littérature comme influençant la demande de livres. Nous avons tout d'abord étudié si un titre avait fait l'objet d'un jugement favorable de la part d'experts en construisant une variable indiquant s'il avait été récompensé par un prix littéraire. Parmi les nombreux prix littéraires français, nous en avons retenu dix : le Grand prix Roman de l'Académie française, le prix Goncourt, le prix Femina, le prix Médicis, le prix Renaudot, le prix Interallié, le prix Goncourt des Lycéens, le prix du livre Inter, le prix des lectrices du magazine *Elle* et le prix des Libraires. Dans la mesure où il existe un décalage temporel entre l'entrée d'un titre sur le marché et son entrée en bibliothèque, les titres récompensés en 2011 étaient peu empruntés en bibliothèques parisiennes début 2012. Ce décalage temporel pourrait s'expliquer par le fait que les nombreux titres entrés sur le marché lors de

9. La sélection annuelle d'ouvrages du comité de lecture est également disponible sur le site Internet des bibliothèques de la ville de Paris, où nous avons recueilli ces données.

la rentrée littéraire à l'automne 2011 étaient *a priori* marginalement disponibles en bibliothèque en janvier 2012, période au cours de laquelle débute notre étude. Nous avons donc sélectionné les lauréats des prix littéraires des cinq années précédentes, soit de 2006 à 2010. Ce choix méthodologique est confirmé par les résultats du Baromètre des titres les plus achetés et les plus empruntés en 2014 (Ministère de la Culture et de la Communication). Cette étude indique qu'en 2014, plus de la moitié des 700 000 titres les plus empruntés ont une date d'édition antérieure à 2009 (et seuls 6% ont une date d'édition de 2014). Le tableau 1.1 indique que, parmi les titres empruntés sur la période, 42 titres ont été récompensés par un des dix prix littéraires sélectionnés au cours de la période 2006 - 2010. Par ailleurs, nous avons également collecté des données indiquant si un titre avait été nominé à l'un des dix prix littéraires français précités au cours de la période 2006 - 2010. Notre base de données compte 319 titres nominés.

Enfin, un autre indicateur a été étudié : les meilleures ventes. Cette variable indique si le titre a fait partie des meilleures ventes au cours des cinq dernières années, soit de 2006 à 2010. Sont considérées comme meilleures ventes les titres recensés annuellement comme tels par *Livres Hebdo / Ipsos* (quel que soit le nombre d'exemplaires vendus) dans la catégorie *Fiction*¹⁰. Parmi les titres empruntés, 417 figurent dans le classement *Livres Hebdo* au cours de la période 2006 - 2010.

Ces différentes mesures permettent d'approximer le fait que certains ouvrages ont pu bénéficier d'une recommandation de la part d'experts ou de consommateurs. Dans la lignée des travaux sur l'influence des recommandations sur la demande de livres en sphère marchande, l'hypothèse sous-jacente est que si un titre a été récompensé par un prix littéraire ou même nominé, la probabilité d'avoir fait l'objet d'une couverture médiatique ou bénéficié d'un bouche-à-oreille favorable est élevée. De même, plus un titre a été acheté, et donc lu, et plus la probabilité d'en avoir entendu parler est élevée. Dès lors, les emprunteurs pourraient élaborer leurs choix d'emprunt suivant ces recommandations.

2.1.2 Description des données : les emprunts de bandes dessinées

En ce qui concerne les données d'emprunt de bandes dessinées, le tableau 1.2 offre une description des données retenues. Il indique que 13 609 titres de bandes dessinées ont été empruntés entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2012 dans les 39 bibliothèques de prêt de la ville de Paris observées. Ces choix d'emprunt ont été réalisés parmi un catalogue d'environ 26 000 bandes dessinées de la section adulte¹¹

Suivant la même méthodologie adoptée pour les titres de fiction, nous avons intégré différentes variables indiquant si la bande dessinée a bénéficié d'une recommandation

10. Ce classement est construit selon des estimations obtenues à partir des données de ventes réelles enregistrées auprès d'un panel représentatif de 2 400 détaillants français métropolitains (librairies, grandes distributions, magasins spécialisés, ventes en ligne). Puisqu'il n'existe pas de chiffre officiel s'agissant des meilleures ventes de livres en France, ce classement est notamment repris dans les rapports annuels du Service du livre et de la lecture – Observatoire de l'économie du livre.

11. En effet, en 2013, on compte 18 136 bandes dessinées empruntables directement sur le réseau de bibliothèques parisiennes observées auxquels s'ajoutent 5 693 titres disponibles à la réserve centrale.

de la part des bibliothécaires, des experts (via les prix littéraires et les nominations) ou des choix du public (via les meilleures ventes). S’agissant du rayonnement favorable dont peut bénéficier un titre, sur la période étudiée, 127 bandes dessinées ont été mises en avant sur un présentoir dédié par les bibliothécaires. S’agissant de la prescription par étiquetage favorable, c’est-à-dire un label de type *Coup de cœur*, on compte 12 titres bénéficiant d’un tel label dans la base de données étudiée.

Tableau 1.2 – Description des données : les emprunts de bandes dessinées

	Observations
Titres de bandes dessinées empruntés	13 609
<i>dont</i> Rayonnage favorable	127
<i>dont</i> Étiquetage favorable	12
<i>dont</i> Récompensé par un prix littéraire [2006 – 2010]	42
<i>dont</i> Nominé à un prix littéraire [2006 – 2010]	325
<i>dont</i> Meilleure vente [2006 – 2010]	85
<i>dont</i> Faisant partie d’une série	10 394
<i>dont série bouclée</i>	2 771
<i>dont série feuilletonnante</i>	7 623
<i>dont</i> Compilant plusieurs titres	490

Par ailleurs, un jury d’experts peut décerner un prix littéraire à un titre. Cette étude retient cinq prix littéraires français consacrant des ouvrages de bandes dessinées : le Fauve d’or du meilleur album du festival d’Angoulême ainsi que le prix du public de ce même festival, le grand prix de la critique de l’Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée (ACBD), le prix des libraires de bandes dessinées et le prix de France Info. Sur notre échantillon de bandes dessinées empruntées, on compte 42 titres ayant été lauréat d’un de ces cinq prix au cours de la période 2006 - 2010. Nous avons également indiqué si un titre a été « seulement » nominé à l’un des cinq prix littéraires précités au cours de la période 2006 - 2010. Cette variable *Nomination* permet de considérer que certains ouvrages ont été mis en avant par des experts et ont donc bénéficié d’une exposition médiatique favorable ce qui peut influencer le choix d’emprunt en bibliothèque publique. Notre base de données compte 325 titres empruntés ayant été nominés à l’un de ces cinq prix. Enfin, un autre indice de qualité est de faire partie de la liste des bestsellers (Sorensen, 2007). Nous avons donc introduit une variable tenant compte de ce mode de recommandation. Cette variable indique si le titre a fait partie du classement annuel des meilleures ventes *Livres Hebdo* (dans la catégorie Bandes Dessinées) au cours de la période 2006 - 2010. Dans notre échantillon, 85 ouvrages empruntés figurent dans ce classement.

Afin de prendre en compte certaines spécificités du format de lecture des bandes dessinées au sein des fictions, cette étude propose d’analyser le caractère sériel de la bande dessinée comme déterminant de la structuration de la demande de livres en bibliothèque. En effet, les bandes dessinées se composent très largement en série, ce

qui les caractérise au sein des fictions¹². Des variables traduisant des caractéristiques d'accumulation de lecture de titres ont donc été ajoutées. Les deux variables *Série* et *Compilation* décrivent respectivement si le titre considéré fait partie d'une série, ou si l'ouvrage compile plusieurs titres. Dans notre échantillon, cela représente respectivement 10 394 et 490 titres de bandes dessinées : 76,3% (3,6%) des bandes dessinées empruntées font partie d'une série (compilation), rendant ainsi compte de la spécificité de la bande dessinée en tant que format. Afin de capter cette particularité, une typologie des séries est proposée dans ce chapitre. D'une part, les séries peuvent être bouclées : chaque titre est alors indépendant et l'unité de la série est assurée par des personnages récurrents (par exemple, *Calvin et Hobbes* de Bill Watterson est une série bouclée). D'autre part, les séries peuvent être feuilletonnantes : l'ordre de lecture est alors indiqué sur chaque tome de la série dont le dénouement prend fin au dernier épisode (un exemple de série feuilletonnante est *XIII* de Jean Van Hamme et William Vance). Sur la période étudiée, on compte respectivement 2 771 ouvrages empruntés faisant partie d'une série bouclée (soit 20,36% du volume total de BD empruntées) et 7 623 ouvrages empruntés composant une série feuilletonnante (soit 56,01% du volume total de BD empruntées).

2.2 Effets attendus

Cette sous-section présente différentes conjectures que nous souhaitons tester dans cette étude.

Il s'agit dans un premier temps de caractériser la distribution de la demande de livres en bibliothèque en se référant au principe de Pareto. Cette régularité statistique est utilisée pour décrire le fait qu'une distribution est fortement concentrée. Appliquée au cas particulier des emprunts, une distribution paretienne indique que plus de 80% des emprunts sont réalisés par près de 20% des titres. L'objectif de ce chapitre est de déterminer si la distribution des emprunts en bibliothèque, et plus précisément dans les bibliothèques de la ville de Paris, suit empiriquement une loi statistique de type Pareto. L'enjeu d'une telle recherche consiste à établir une comparaison indirecte¹³ entre la distribution des ventes et celles des emprunts en se référant au principe de Pareto. D'après la littérature académique sur la longue traîne, une hausse du volume et de la variété des livres offerts devraient conduire les individus à davantage porter leur choix sur des produits de niche. Ce postulat repose sur le fait que la probabilité qu'un individu trouve un produit qui correspond à ses préférences augmente en fonction de la taille du catalogue offert.

Conjecture 1 *L'offre élevée de titres devrait constituer une incitation à la diversité de la demande de livres en bibliothèque.*

12. S'agissant des titres de fiction empruntés sur la période étudiée, on compte seulement 2 525 titres formant une série représente donc 6% des titres empruntés.

13. Le but de notre article n'est pas d'établir une comparaison directe entre les achats et les emprunts de livres. Nous ne disposons en effet pas des données d'achat de livres nous permettant une telle comparaison.

Dans un deuxième temps, on peut se demander comment les différentes sources de recommandation peuvent influencer le choix d'un titre. D'après la littérature académique, la prescription émanant des comités d'experts joue favorablement sur les ventes d'un titre. Ainsi recevoir un prix littéraire ou être nominé à un prix suffit à accroître les ventes, tout comme faire partie de la liste des meilleures ventes qui influence également positivement les achats des individus. Sous l'hypothèse que les emprunteurs sont a priori exposés à la même information que les acheteurs, on peut s'attendre à ce que ces canaux de prescription jouent également positivement sur les titres empruntés. En bibliothèque publique, les emprunteurs peuvent bénéficier d'un autre mode de prescription, celle qui émane des bibliothécaires. Ces derniers peuvent en effet éclairer les emprunteurs quant à la qualité intrinsèque d'un bien. Ces derniers peuvent en effet guider les emprunteurs dans leurs choix d'emprunt.

Conjecture 2 *Le choix d'un titre devrait être influencé par les recommandations issues des experts et des consommateurs ainsi que celles issues des bibliothécaires.*

3 La demande de titres en bibliothèques parisiennes

Dans cette section, la distribution des emprunts est tout d'abord analysée pour les ouvrages de fiction (en section 3.1), puis pour les ouvrages de bandes dessinées (en section 3.2).

3.1 La demande de titres de fiction en bibliothèques parisiennes

Il convient tout d'abord de présenter la structure des emprunts réalisés sur les titres de fiction (paragraphe 3.1.1) avant de qualifier statistiquement leur distribution (paragraphe 3.1.2).

3.1.1 La structure des emprunts de fiction

Le tableau 1.3 présente la composition des emprunts de livres de fiction réalisés dans les bibliothèques municipales de la ville de Paris disposant d'une section adulte. La dernière ligne du tableau 1.3 indique qu'un volume total de 363 709 emprunts a été réalisé du 1^{er} janvier au 30 avril 2012 sur 41 916 titres différents. Le nombre d'emprunt(s) par titre a été au minimum de 1 et au maximum de 256, sachant que, en moyenne, chaque titre a été emprunté 8,67 fois et que le nombre d'emprunts médian est de 4. La différence entre la moyenne et la médiane révèle une distribution de la demande polarisée, courante dans la consommation de biens culturels. Autrement dit, le nombre total d'emprunts semble être réalisé par un petit nombre de titres fortement empruntés au cours de la période, mais également par une multitude de titres empruntés un nombre marginal de fois.

Tableau 1.3 – Structure des emprunts de titres de fiction

Catégorie d'emprunt	Titres		Emprunts						
	Obs.	%	Obs.	%	Médiane	Moyenne	Écart-type	Min	Max
Faible	20 770	49,56	34 434	9,47	1	1,65	0,76	1	3
Moyen	16 841	40,17	152 646	41,96	8	9,06	4,73	4	21
Fort	4 305	10,27	176 629	48,57	33	41,03	23,57	22	256
Total	41 916	-	363 709	-	4	8,67	14,08	1	256

Afin de préciser ces résultats, nous avons étudié trois catégories distinctes de titres empruntés suivant le nombre d'emprunts réalisés sur la période. Des valeurs focales d'emprunt ont été sélectionnées ; le nombre d'emprunt médian (4) représente la borne des catégories d'emprunt faible et celles d'emprunt moyen. Ainsi, les titres faiblement empruntés regroupent tous les titres empruntés moins de 4 fois. De même, les ouvrages fortement empruntés regroupent tous les titres empruntés 22 fois et plus¹⁴. Ces titres représentent la tête de la distribution, soit près de 10% des ouvrages les plus empruntés.

Le tableau 1.3 donne des indications sur les trois catégories d'emprunt¹⁵. Il indique que les titres faiblement empruntés réunissent près de 50% du total des titres (il s'agit des titres empruntés de 1 à 3 fois sur la période) et représentent 10% des emprunts totaux. La catégorie des titres moyennement empruntés est composée des titres empruntés entre 4 et 21 fois. Cette catégorie représente 40% du total des titres empruntés sur la période (soit 16 849 titres) et réalise près de 42% des emprunts totaux (soit 152 698 emprunts). Enfin, les titres fortement empruntés (catégorie d'emprunt fort) concernent les titres empruntés entre 22 et 256 fois, soit 4 305 titres différents. Cette catégorie représente seulement 10% du total du nombre de titres empruntés sur la période et participe pour 48% du volume total des emprunts (soit 176 629). L'analyse de ces catégories d'emprunt donnera lieu à une étude économétrique (en section 4.1.3).

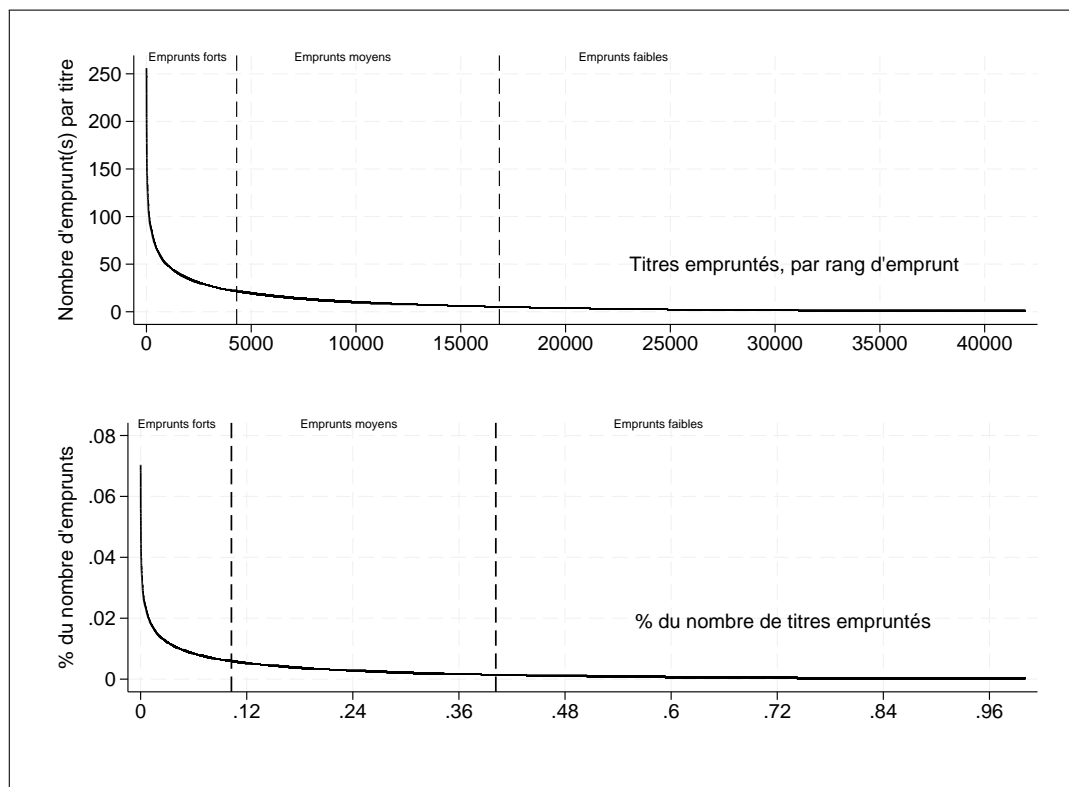
Le graphique 1.1 présente la distribution des emprunts par titre, sachant que chaque titre est classé selon son rang d'emprunt, de 1, le titre le plus emprunté, à 41 916, le titre le moins emprunté. Le haut du graphique présente cette distribution en valeurs absolues, avec en ordonnée le nombre d'emprunts réalisés par chaque titre et en abscisse chaque titre emprunté, classé par rang croissant d'emprunt. Le bas du graphique présente la même distribution, selon les valeurs relatives d'emprunt de chaque titre. Ainsi, on retrouve en ordonnée la part des emprunts réalisés par un titre et en abscisse la part de chaque titre emprunté, classé par rang d'emprunt.

14. Cette valeur d'emprunt a été retenue comme valeur focale car elle permettait d'isoler les titres fortement empruntés ; cette valeur d'emprunt correspond aux 10% des ouvrages les plus empruntés.

15. Le tableau 3.16 présenté en annexe reprend l'ensemble des statistiques descriptives relatives aux bandes dessinées par catégorie d'emprunt.

Ce graphique montre d'une part une forte concentration des emprunts sur un nombre restreint de titres. D'autre part, il fait état d'une traîne relativement longue, c'est-à-dire que de nombreux titres sont empruntés peu de fois sur la période.

Graphique 1.1 – Les emprunts de titres de fiction par catégorie d'emprunt



3.1.2 La distribution des emprunts de fiction

Le tableau 1.4 indique plus précisément comment les titres empruntés se répartissent selon la part cumulée d'emprunts. La première ligne de ce tableau indique ainsi que 1% des titres les plus empruntés concentre 11,16% des emprunts totaux. De même, 10% des titres les plus empruntés ont réalisé 47,88% des emprunts totaux.

Les recherches en sciences humaines et sociales considèrent que la demande de biens culturels suit une distribution de type Pareto (voir par exemple Chevalier et Goolsbee, 2003 ou Schnapp et Allwine, 2001). Cette régularité statistique fait couramment état d'une répartition 80/20 : 20% des titres concentrent 80% de la demande totale. Par exemple, en étudiant la distribution des ventes cumulées sur les titres de la rentrée littéraire française de 2005, Benghozi et Benhamou (2010) montrent que 16% des titres réalisent 83% des ventes. Le tableau 1.4 indique que, dans le cas de la demande de livres en bibliothèques parisiennes, 20% des titres réalisent 66,44% des emprunts totaux. La demande de livres dans les bibliothèques de la ville de Paris semble donc être distribuée de manière relativement peu concentrée.

Tableau 1.4 – Distribution des emprunts de titres de fiction

Part des titres empruntés	Observations	Part cumulée des emprunts	Observations
1%	419	11,16%	40 597
10%	4 191	47,88%	174 157
20%	8 383	66,44%	241 651
50%	20 958	90,32%	328 529
80%	33 532	97,69%	355 325
90%	37 724	98,85%	359 517
100%	41 916	100%	363 709

Afin de caractériser la distribution des emprunts, nous avons étudié si cette dernière suit une loi statistique de type Pareto (voir par exemple Bounie *et al.*, 2010 ou encore Ghose et Sundararajan, 2006). Statistiquement, une distribution paretienne est un type particulier de loi de puissance. En effet, une distribution de type Pareto du nombre d'emprunts peut se résumer en relation de puissance entre le rang d'emprunt d'un titre et le nombre d'emprunts qu'il totalise de la façon suivante :

$$rang = a (\text{nombre d'emprunts})^k \quad (1.1)$$

Ou

$$\text{Log} (rang) = \text{Log} (a) + k \text{Log} (\text{nombre d'emprunts}) \quad (1.2)$$

La dernière équation indique que l'une des propriétés de cette loi de puissance est l'existence d'une relation linéaire entre le logarithme du rang des titres empruntés, classés par ordre croissant, et le logarithme du nombre d'emprunts réalisés.

Pour tester si la distribution des emprunts suit une distribution de type Pareto, nous avons régressé le logarithme du rang sur le logarithme du nombre d'emprunts. La colonne (1) du tableau 1.5) indique un coefficient de détermination $R^2 = 0,877$ et le résultat suivant :

$$\text{Log} (rang) = 10,76 - 0,793 \text{Log} (\text{nombre d'emprunts}) \quad (1.3)$$

Tableau 1.5 – Régression du Log du rang du nombre d’emprunts. Le cas des fictions

	(1) Log (rang)	(2) Log (rang)
Log (nombre d’emprunts)	-0,793*** (0,00145)	-0,0310*** (0,00145)
Log (nombre d’emprunts) ²		-0,225*** (0,000402)
Constante	10,76*** (0,00266)	10,44*** (0,00107)
Observations	41 916	41 916
R ²	0,877	0,985

Notes : Ecart-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%.

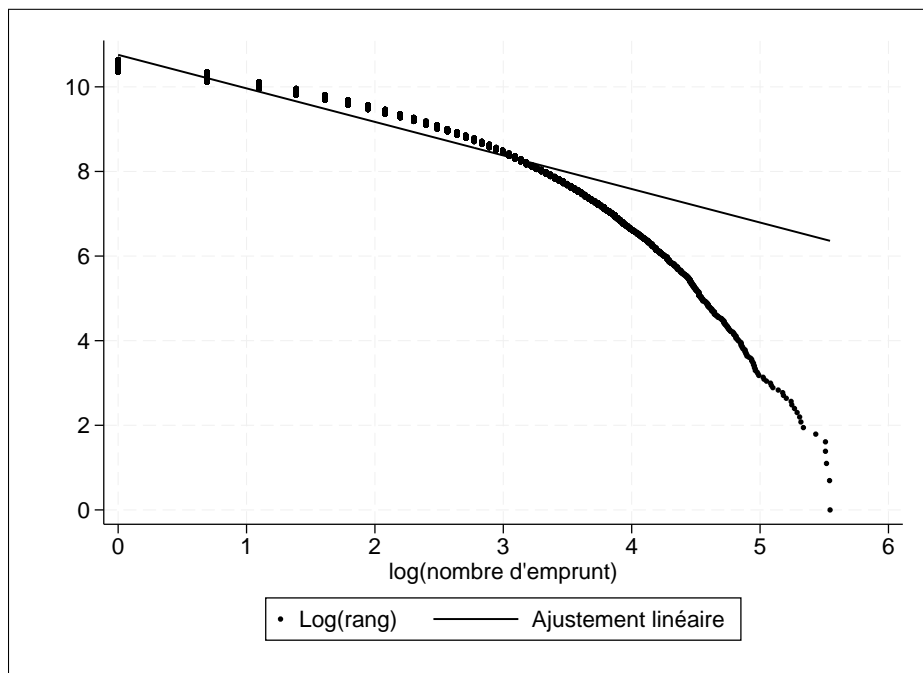
Nous avons également représenté graphiquement le logarithme du classement d’emprunt des titres en fonction du logarithme du nombre d’emprunts. Le graphique 1.2 présente le résultat, avec en ordonnée le logarithme du rang de chaque titre et en abscisse le logarithme du nombre de fois où le titre a été emprunté. Il indique une déviation par rapport à la droite d’ajustement linéaire (décrit dans l’équation précédente) à droite du graphique, c’est-à-dire pour les titres empruntés le plus souvent sur la période. Plus précisément, près de la moitié des observations (les titres les plus empruntés) se situe en dessous de la droite d’ajustement linéaire.

Pour obtenir une meilleure représentation sur l’ensemble de la distribution, nous avons ajouté un terme quadratique. L’ajustement quadratique est représenté dans le graphique 1.3. Ce dernier indique que l’ajustement quadratique est nettement meilleur que l’ajustement linéaire présenté dans le graphique 1.2. Ce résultat suggère l’existence d’une relation non linéaire entre le logarithme du rang d’emprunt et le logarithme du nombre d’emprunts. Ce résultat est soutenu par le coefficient significatif de la variable quadratique (colonne (2) du tableau 1.5) de l’équation suivante :

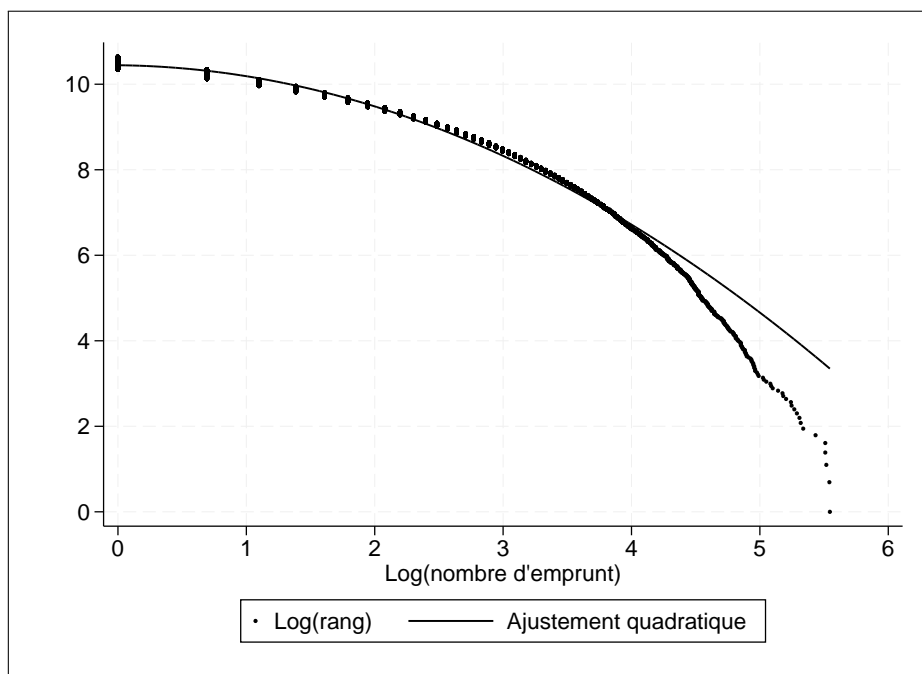
$$\begin{aligned} \text{Log (rang)} = & 10,44 - 0,0310 \text{ Log (nombre d'emprunts)} \\ & - 0,225 \text{ Log (nombre d'emprunts)}^2 \end{aligned} \quad (1.4)$$

Par ailleurs, la comparaison des deux coefficients de détermination (R²) des deux colonnes du tableau 1.5 confirme que l’ajustement est meilleur lorsque la variable quadratique est ajoutée.

Graphique 1.2 – Log du rang – Log du nombre d'emprunts. Le cas des fictions



Graphique 1.3 – Log du rang – Log du nombre d'emprunts au carré. Le cas des fictions



Comment expliquer cette diversité dans les bibliothèques de la ville de Paris ? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. La première porte sur l'offre disponible en bibliothèque. L'un des objectifs de la politique documentaire des bibliothécaires étant de favoriser la diversité culturelle, l'offre disponible en bibliothèque est particulièrement riche en titres de fond de catalogue. Au-delà de la forte présence des titres de fond de catalogue, on peut également supposer l'existence d'une contrainte de disponibilité sur les titres stars. Dans la mesure où les ouvrages les plus empruntés seraient par définition les moins disponibles, certains usagers reporteraient leurs choix sur d'autres titres. Cet effet de substitution pourrait être la conséquence des contraintes de stockage subies par les bibliothèques, limitant mécaniquement le nombre d'exemplaires disponibles dans chaque bibliothèque pour les titres stars.

La seconde hypothèse pouvant expliquer cette diversité consommée en bibliothèques parisiennes porte sur la demande. On peut en effet supposer que les usagers des bibliothèques de la ville de Paris auraient des préférences spécifiques : ils auraient une préférence pour les titres de niche ou une meilleure connaissance de leurs préférences. Les usagers des bibliothèques (et notamment des bibliothèques de la ville de Paris) semblent en effet être des consommateurs de livres ayant des caractéristiques particulières, tant en matière culturelle qu'en termes de revenus ou de niveaux d'études, favorables à la lecture (voir par exemple Donnat, 2009b).

Par ailleurs, une autre caractéristique des bibliothèques de la ville de Paris est le libre accès. Autrement dit, l'acte d'emprunt est gratuit et le livre peut être emprunté à un coût direct nul. Selon Ecalle (1988), l'achat de livre est influencé par le prix dans la mesure où la demande de chaque livre décroît en fonction de son prix. Dès lors, la demande de livres en bibliothèque peut se structurer différemment puisqu'elle ne dépend pas directement du prix de ce bien. Cette caractéristique peut être un élément explicatif dans la diversité de choix de lecture. Ainsi, les usagers des bibliothèques pourraient se comporter de manière différente selon qu'ils empruntent ou qu'ils achètent un livre : ils porteraient davantage leurs choix d'achat sur des valeurs sûres (c'est-à-dire des titres stars), alors qu'ils emprunteraient davantage de titres de découverte (c'est-à-dire des titres de niche) pour réduire les risques monétaires inhérents à l'achat. Cette hypothèse est appuyée par l'étude de Renard (1995) qui montre que parmi les emprunteurs-acheteurs de son échantillon, le recours à l'emprunt permet d'« évacuer la contrainte financière [...] et prendre un livre pour voir », alors que « l'achat est plutôt réservé aux valeurs sûres »¹⁶.

Enfin, une autre explication possible de cet effet de longue traîne en bibliothèque repose sur le rôle des bibliothécaires et plus largement sur le rôle de la recommandation. La section 4 propose d'analyser l'impact de différents types de recommandations auxquelles les usagers peuvent avoir accès à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques. Avant cette analyse, suivant la même méthodologie adoptée dans cette section consacrée aux emprunts de fiction, nous avons cherché à observer et à qualifier la distribution de la demande de bandes dessinées en bibliothèque publique afin de savoir si les emprunts de bandes dessinées suivent une logique de consommation différente du fait d'un format de lecture différent.

16. Cette question est soulevée dans le chapitre 2 de cette thèse.

3.2 La demande de titres de bandes dessinées en bibliothèques parisiennes

Comme vu précédemment dans le cas des fictions, il convient tout d'abord de présenter la structure des emprunts de bandes dessinées réalisés sur la période étudiée (paragraphe 3.2.1) avant de qualifier statistiquement leur distribution (paragraphe 3.2.2).

3.2.1 La structure des emprunts de bandes dessinées

Le tableau 1.6 présente la composition des emprunts de bandes dessinées. La dernière ligne du tableau 1.6 indique qu'un total de 178 341 emprunts a été réalisé de janvier à avril 2012 sur 13 609 bandes dessinées différentes de la section adulte. Le nombre d'emprunts par titre a été au minimum de 1 et au maximum de 173, sachant que, en moyenne, chaque titre a été emprunté 13,10 fois et que le nombre d'emprunts médian est de 6. De nouveau, cela est caractéristique d'une distribution polarisée. Autrement dit, l'emprunt total semble être réalisé par un petit nombre de titres de bandes dessinées particulièrement empruntés au cours de la période, mais également par une multitude de titres empruntés une ou deux fois.

Tableau 1.6 – Structure des emprunts de bandes dessinées

Catégorie d'emprunt	Titres		Emprunts						
	Obs.	%	Obs.	%	Médiane	Moyenne	Écart-type	Min	Max
Faible	6 297	46,3	16 290	9,1	2	2,58	1,38	1	5
Moyen	5 912	43,4	87 143	48,9	12	14,74	7,73	6	34
Fort	1 400	10,3	74 911	42,0	49	53,50	17,68	35	173
Total	13 609	-	178 341	-	6	13,10	16,71	1	173

Afin de rendre compte des disparités d'emprunt au sein de cette moyenne, trois catégories d'emprunt ont été construites suivant le nombre d'emprunts que chaque titre capitalise¹⁷. Le tableau 1.6 donne des indications sur ces trois catégories¹⁸. La catégorie des titres faiblement empruntés réunit 6 297 titres, soit 46,2% du nombre de titres,

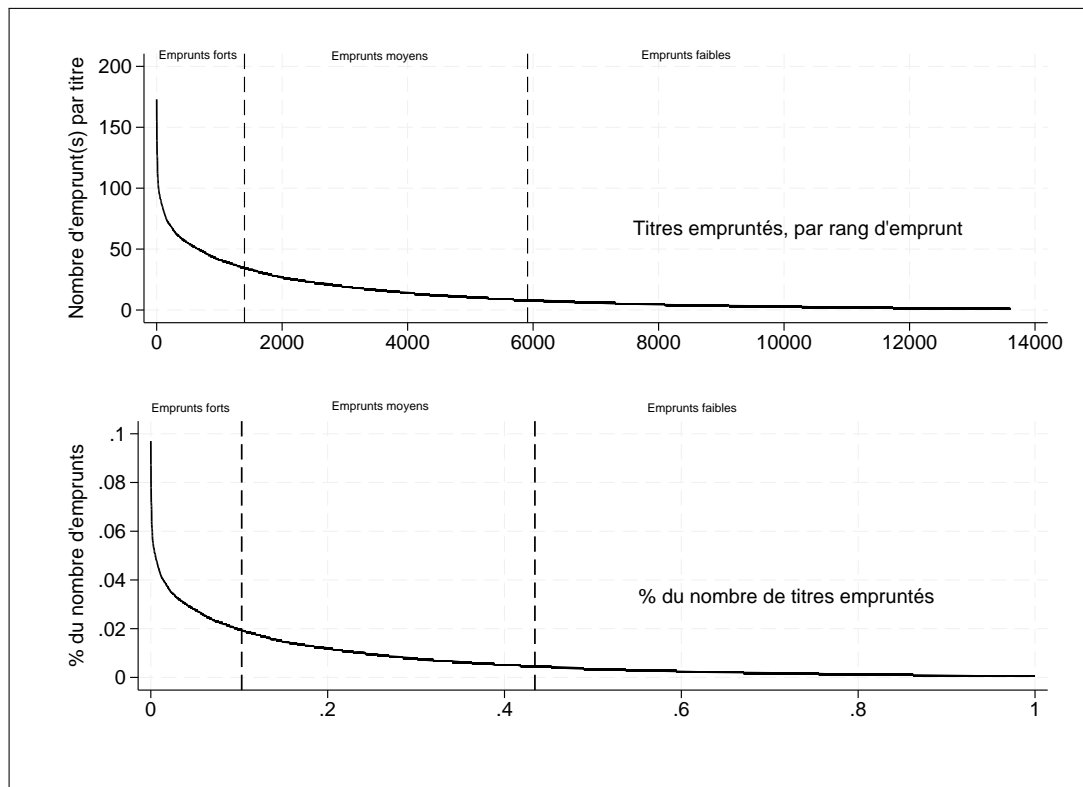
17. Des valeurs focales d'emprunt ont été sélectionnées; le nombre d'emprunt médian du total des emprunts (6) représente la borne entre les catégories d'emprunt faible et celle d'emprunt moyen. La valeur focale retenue pour représenter la borne entre la catégorie des emprunts forts et celle des emprunts moyens est 35; cette valeur d'emprunt permet d'isoler les bandes dessinées fortement empruntées, c'est-à-dire environ 10% les plus empruntées. La catégorie des titres faiblement empruntés concerne les titres empruntés de 1 à 5 fois entre janvier à avril 2012, soit 6 297 titres. En moyenne, chaque titre de cette catégorie est emprunté 2,58 fois et le nombre d'emprunt médian est 2. La catégorie des titres moyennement empruntés est composée des titres empruntés entre 6 et 34 fois, soit 5 912 titres. L'emprunt moyen d'un titre appartenant à cette catégorie est de 14,7 et l'emprunt médian est 12. La catégorie d'emprunt fort concerne les titres empruntés entre 35 et 173 fois, soit 1 400 titres différents. L'emprunt moyen est de 53,5 et l'emprunt médian est 49.

18. Le tableau 3.17, présenté en annexe, reprend l'ensemble des statistiques descriptives relatives aux bandes dessinées pour chaque catégorie d'emprunt.

et totalise 16 290 des emprunts, soit 9,1% des emprunts totaux. La catégorie d'emprunt des titres moyennement empruntés représente 43,4% du total des titres empruntés sur la période (soit 5 912 titres) et réalisent près de 49% des emprunts totaux (soit 87 143 emprunts). La catégorie des titres fortement empruntés représente 10,3% du total du nombre de titres empruntés sur la période et 42% du volume total des emprunts (soit 74 911).

Le graphique 1.4 présente la distribution des emprunts par titre, sachant que chaque titre est classé selon son rang d'emprunt (de 1, le titre le plus emprunté, à 13 609, le titre le moins emprunté). Le graphique du haut présente cette distribution en valeurs absolues, avec en ordonnée le nombre d'emprunt(s) réalisé(s) par un titre et en abscisse le rang de chaque titre emprunté. Le graphique du bas présente la même distribution, selon les valeurs relatives d'emprunt de chaque titre. Ainsi, on retrouve en ordonnée la part des emprunts réalisés par un titre et en abscisse la part de chaque titre emprunté, classée par rang d'emprunt. Les deux parties du graphique 1.4 montrent une forte concentration des emprunts sur un nombre restreint de titres. Les deux parties du graphique font également état d'une traîne assez longue révélant une distribution des emprunts plutôt égalitaire entre ces titres de la traîne. Ce dernier résultat fait écho à un nombre d'emprunt médian plus faible que le nombre d'emprunt moyen.

Graphique 1.4 – Les emprunts de titres de bandes dessinées par catégorie d'emprunt



3.2.2 La distribution des emprunts de bandes dessinées

Le tableau 1.7 indique plus précisément comment les titres empruntés se répartissent selon la part cumulée d'emprunts. La première ligne de ce tableau montre que 1% des titres empruntés réalise 7,17% des emprunts. De même, 10% des titres empruntés représentent 41,23% des emprunts. En nous référant à nouveau à la distribution parietienne, nous observons que dans le cas de la demande de bandes dessinées en bibliothèques parisiennes, 20% des titres agrègent 61,83% des emprunts en bibliothèques. La demande de bandes dessinées dans les bibliothèques étudiées semble donc distribuée de manière relativement peu concentrée. Par ailleurs, si l'on compare ces résultats à ceux établis dans le cas de la demande de fiction (à savoir 20% des titres de fiction réalisent 66,44% des emprunts totaux), on observe que les emprunts de bandes dessinées sont relativement moins concentrés encore que ceux réalisés sur les ouvrages de fiction. Cela confirme donc nos hypothèses selon lesquelles le format des bandes dessinées les singulariserait au sein des fictions et permettrait des modèles de consommation différents.

Tableau 1.7 – Distribution des emprunts de titres de bandes dessinées

Part des titres empruntés	Observations	Part cumulée des emprunts	Observations
1%	136	7,17%	12 797
10%	1 361	41,23%	73 546
20%	2 722	61,83%	110 276
50%	6 806	89,16%	159 018
80%	10 889	97,99%	174 772
90%	12 250	99,23%	176 982
100%	13 609	100%	363 709

Afin de caractériser la distribution des emprunts dans le cas des bandes dessinées, nous avons cherché à savoir si cette distribution suit une loi de puissance et plus particulièrement une loi statistique de type Pareto. Il a été vu que l'une des propriétés de la loi de puissance consiste en un lien linéaire entre le logarithme du classement des titres empruntés et le logarithme du nombre d'emprunts (voir *supra*). Nous avons donc représenté graphiquement cette relation dans le graphique 1.5 afin de déterminer si cette caractéristique est vérifiée dans le cas de la distribution des emprunts de bandes dessinées. Une régression économétrique a également été conduite, dont le résultat est présenté dans le tableau 1.8.

De plus, le graphique 1.5 présente en ordonnée le logarithme du rang de chaque bande dessinée empruntée et en abscisse le logarithme du nombre de fois où elle est empruntée sur la période. Nous avons ajouté la droite d'ajustement linéaire que devrait suivre une grande partie de la distribution si elle était caractérisée par une loi de puissance de type Pareto. Or, il convient de noter une déviation par rapport à la droite d'ajustement linéaire à droite du graphique, c'est-à-dire pour les titres fortement empruntés sur la période. La distribution des titres les plus empruntés étant en dessous

de la droite d'ajustement linéaire, cela signifie que le nombre d'emprunts réalisé est plus faible que le nombre d'emprunts attendu par une distribution paretienne pour les ouvrages les plus empruntés (soit 2/5 des observations étudiées).

Pour obtenir une meilleure représentation sur l'ensemble de la distribution, un terme quadratique a été ajouté ; le résultat est présenté dans le graphique 1.6. L'ajustement quadratique semble mieux représenter l'ensemble de la distribution des emprunts de bandes dessinées que l'ajustement linéaire présenté dans le graphique 1.5. Dès lors, une relation non linéaire entre le logarithme du classement des titres empruntés et le logarithme du nombre d'emprunts apparaît, contrairement à ce qui est attendu dans le cas d'une distribution paretienne.

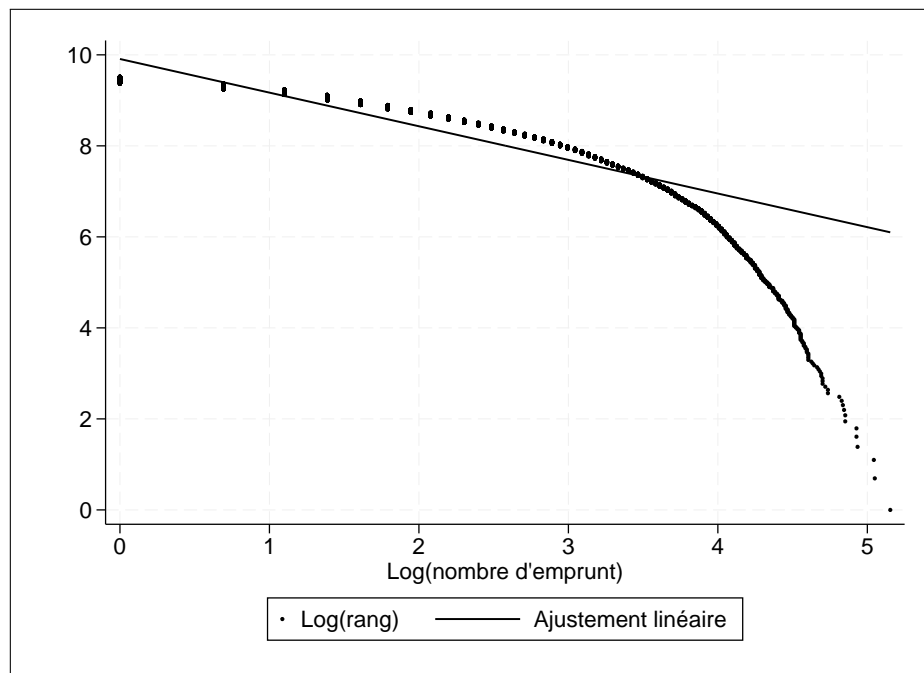
Ce résultat est soutenu par le résultat économétrique présenté dans les colonnes du tableau 1.8. Nous avons régressé le logarithme du classement sur le logarithme du nombre d'emprunts réalisés par chaque bande dessinée. Il s'agit *in fine* de mesurer la précision de l'ajustement linéaire dans l'explication du logarithme du classement des titres. d'une part, on observe que le coefficient de l'ajustement quadratique est hautement significatif dans l'explication du logarithme du classement des titres de bandes dessinées. D'autre part, on observe une augmentation du coefficient de détermination (R^2) entre l'ajustement linéaire et quadratique.

Tableau 1.8 – Régression du Log du rang du nombre d'emprunts. Le cas des bandes dessinées

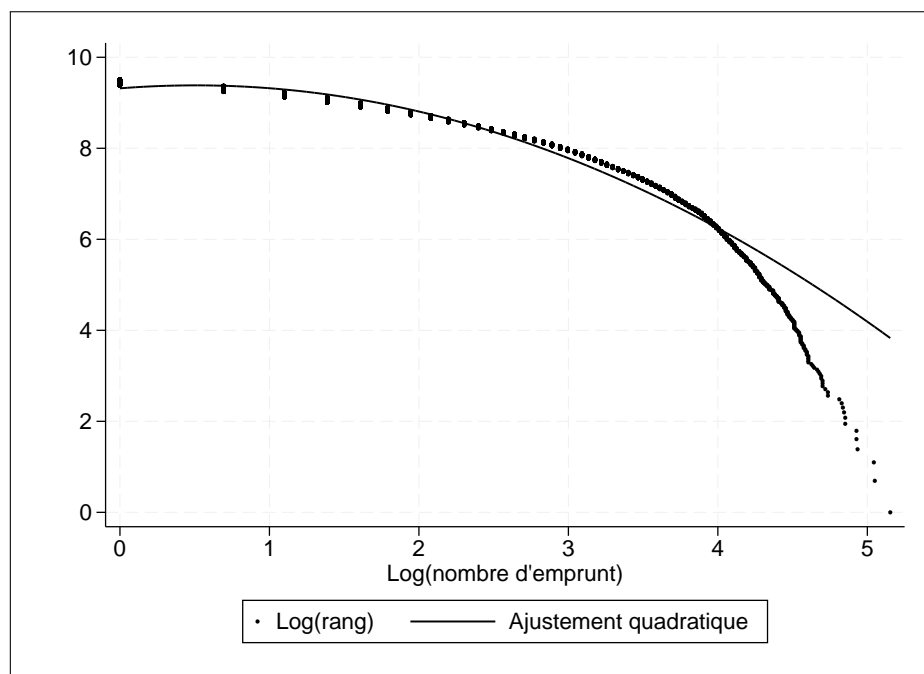
	(1) Log (rang)	(2) Log (rang)
Log (nombre d'emprunts)	-0,739*** (0,00311)	0,259*** (0,00449)
Log (nombre d'emprunts) ²		-0,257*** (0,00110)
Constante	9,908*** (0,00696)	9,317*** (0,00401)
Observations	13 609	13 609
R ²	0,806	0,961

Notes : Écarts-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%.

Graphique 1.5 – Log du rang – Log du nombre d'emprunts. Le cas des bandes dessinées



Graphique 1.6 – Log du rang – Log du nombre d'emprunts au carré. Le cas des bandes dessinées



Ainsi, et comme dans le cas des fictions, la distribution des emprunts de bandes dessinées en bibliothèques parisiennes ne suit pas une loi statistique de type Pareto. Elle s'avère moins concentrée que celle attendue. Les résultats de cette section montrent que les distributions respectives des emprunts de fiction et de bandes dessinées sont relativement peu concentrées en bibliothèques parisiennes dans la mesure où elles ne semblent pas suivre une loi statistique de Pareto. Afin de comprendre pourquoi la distribution de la demande de livres en bibliothèques parisiennes ne suit pas une loi de puissance de type Pareto tant pour les titres de fiction que pour les bandes dessinées, nous avons observé le rôle respectif des différents canaux de recommandations sur le niveau d'emprunt de chaque titre

4 Les déterminants des emprunts : le rôle de la prescription sur le choix de livres en bibliothèques parisiennes

Une hypothèse expliquant la diversité des emprunts concerne les différents types de recommandations auxquelles les usagers peuvent avoir accès à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques¹⁹. De nouveau, nous distinguons les déterminants des emprunts de fiction (dans la sous-section 4.1) de ceux d'emprunts de bandes dessinées (dans la sous-section 4.2).

4.1 La prescription en et hors bibliothèques sur les choix d'emprunt. Le cas des fictions

Les ouvrages de fiction peuvent bénéficier de recommandations prodiguées en et hors bibliothèques ; il convient de déterminer dans quelles mesures ces recommandations sont suivies dans les choix d'emprunt en bibliothèques parisiennes. Il s'agit en premier lieu d'étudier l'impact des recommandations données en bibliothèques (4.1.1) et hors bibliothèques (4.1.2) puis de s'attacher à mesurer l'influence respective de chacune de ces recommandations sur le niveau d'emprunt d'un titre (4.1.3) et sur la catégorie d'emprunt à laquelle le titre appartient (4.1.4).

4.1.1 L'impact des recommandations en bibliothèques parisiennes sur le choix de titres de fiction

Pour chaque titre, deux variables ont été utilisées pour mesurer la recommandation issue des bibliothécaires. La première indique si un titre a bénéficié d'un rayonnage favorable sur une table ou un présentoir dédié en bibliothèques parisiennes. Parmi les

19. Une démarche complémentaire aurait consisté à s'intéresser à l'offre disponible en bibliothèque afin de comparer le catalogue disponible et les titres effectivement empruntés (voir Trueswell, 1969 ; Burrell, 1985 pour l'étude des ouvrages et revues empruntés et non empruntés au sein de bibliothèques universitaires). Ne disposant pas des données sur l'ensemble des titres disponibles en bibliothèques parisiennes, nous avons concentré notre attention sur le rôle des recommandations. Cette démarche a également été adoptée dans d'autres recherches économiques étudiant les ventes de livres (voir par exemple les ventes de titre flamands, Ashworth *et al.*, 2010).

41 916 titres empruntés sur la période, 1 069 titres ont été recommandés par les bibliothécaires de cette manière. La seconde variable indique si un titre a bénéficié d'un étiquetage particulier de type *Coup de cœur*. Sur la période étudiée, 50 titres ont fait l'objet d'un tel étiquetage de la part des bibliothécaires de la ville de Paris²⁰.

Les titres ayant bénéficié d'un rayonnage ou d'un étiquetage favorable sont-ils davantage empruntés que les titres ne bénéficiant pas d'une telle visibilité ? Pour répondre à cette question, nous avons mesuré comment les recommandations issues des bibliothécaires se répartissent parmi les titres empruntés. Le tableau 1.9 expose les résultats. Il indique que les titres les plus empruntés ont largement bénéficié d'un rayonnage favorable. Ainsi, parmi les 1 069 titres ayant bénéficié d'une telle recommandation, 502 d'entre eux font partie des 10% des ouvrages les plus empruntés c'est-à-dire la tête de la distribution (catégorie d'emprunt fort). De même, on observe que les titres les plus empruntés ont bénéficié d'un étiquetage favorable. En effet, parmi les 50 *coups de cœur* des bibliothécaires, 27 ouvrages font partie des 10% des titres les plus empruntés sur la période (catégorie d'emprunt fort).

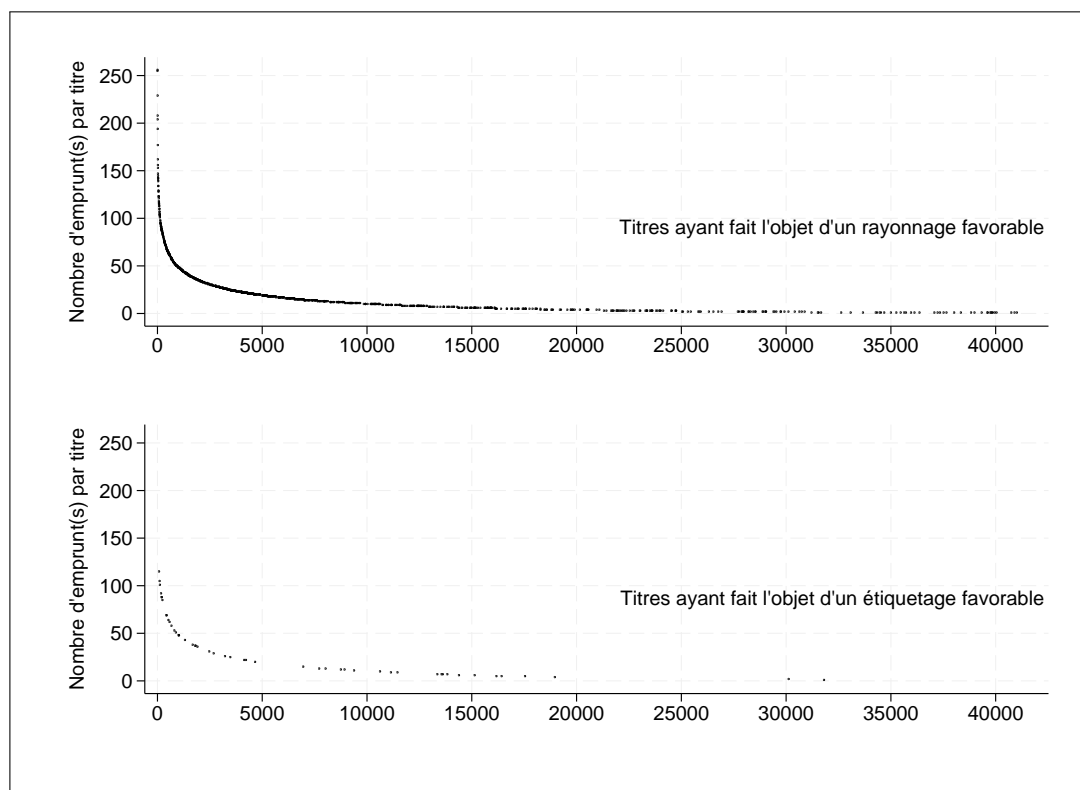
Tableau 1.9 – Distribution des titres ayant fait l'objet d'une recommandation en bibliothèque. Le cas des fictions

Titres empruntés		Titres - rayonnage favorable		Titres - étiquetage favorable	
%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.
1%	419	10,60%	114	14%	7
10%	4 191	46,90%	502	54%	27
20%	8 383	66,90%	716	64%	32
50%	20 958	88,40%	945	96%	48
80%	33 532	96,70%	1034	100%	50
90%	37 724	98,50%	1053	100%	50
100%	41 916	100%	1069	100%	50

Nous avons également reporté graphiquement ces résultats : le graphique 1.7 présente la distribution des titres ayant bénéficié d'un rayonnage favorable (haut du graphique) et les titres ayant bénéficié d'un étiquetage favorable (bas du graphique). Ces résultats confirment que les deux types de recommandations issues des bibliothécaires (étiquetage et rayonnage) influencent positivement la demande de titres de fiction des usagers en bibliothèque.

20. La différence entre le nombre de titres ayant bénéficié d'un rayonnage favorable et le nombre de titres ayant bénéficié d'un label *Coup de cœur* s'explique par le fait que le premier label est attribué de manière décentralisée dans chaque bibliothèque alors que le second est attribué annuellement, de manière centralisée par un comité de lecture.

Graphique 1.7 – Titres de fiction ayant fait l’objet d’une recommandation en bibliothèque



Note : un point indique que le titre a fait l’objet d’une recommandation en bibliothèque.

4.1.2 L’impact des recommandations hors bibliothèques sur le choix de titres de fiction

En plus des recommandations propres au canal des bibliothèques, les emprunteurs peuvent également se référer à des recommandations collectées hors bibliothèques pour choisir un ouvrage. Pour chaque titre emprunté, nous avons utilisé trois mesures de recommandations hors bibliothèques, considérées par la littérature académique comme influençant les achats de livres : les récompenses littéraires, les nominations à un prix littéraire et le fait d’être un bestseller. Nous avons considéré les recommandations hors bibliothèques entre 2006 et 2010.

Les titres ayant bénéficié de recommandations de la part des experts, au travers de récompenses littéraires, sont-ils davantage empruntés que les titres ne bénéficiant pas d’un tel label? Les titres ayant fait l’objet d’une nomination ou fait partie des meilleures ventes sont-ils davantage empruntés en bibliothèque que les autres? Le tableau 1.10 indique comment les recommandations hors bibliothèques se répartissent sur les titres empruntés. Il montre que les titres les plus empruntés ont été les plus récompensés. En effet, parmi les 42 titres lauréats d’un prix littéraire entre 2006 et 2010, 31 (soit 74% du volume total) sont présents dans les 10% des ouvrages les plus

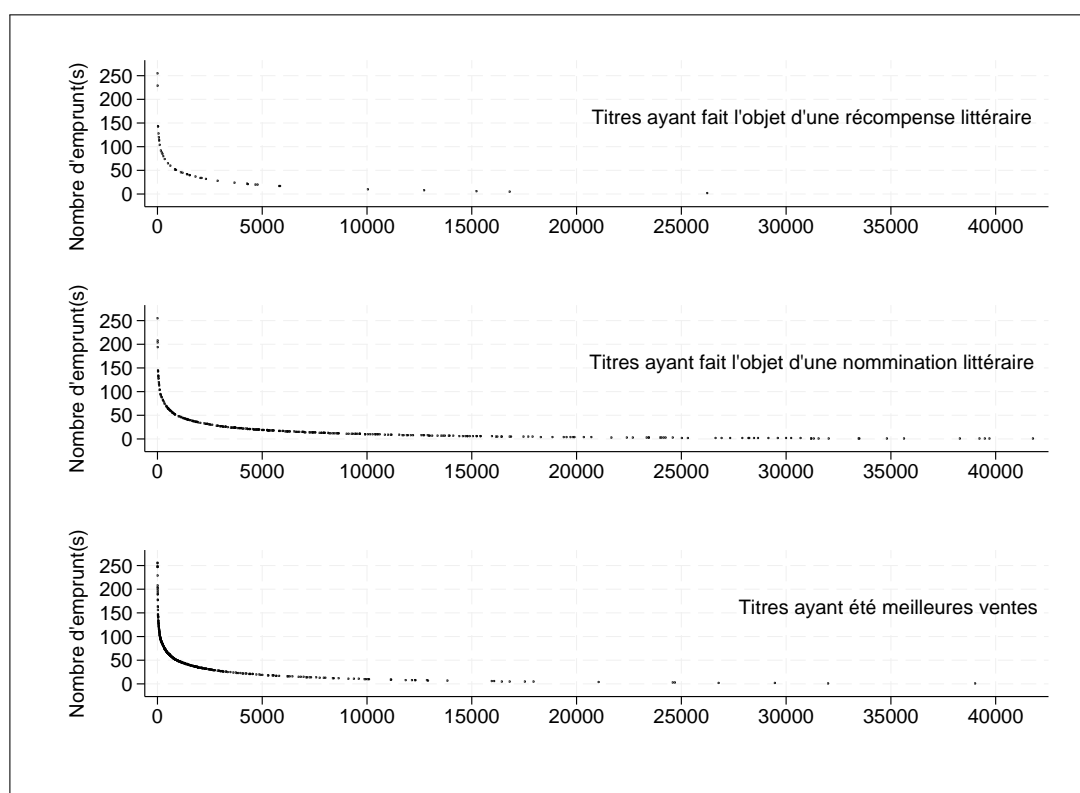
empruntés, i.e. la catégorie d'emprunt fort. Ce type de recommandation semble donc positivement influencer le choix des emprunteurs. Le tableau 1.10 montre également que, parmi les 319 titres empruntés ayant été nominés à un prix littéraire en 2006 et 2010, 124 d'entre eux (soit 39% du volume total) font partie des 10% des plus empruntés (catégorie d'emprunt fort). Enfin, le tableau 1.10 indique que, parmi les 417 titres ayant fait partie des meilleures ventes entre 2006 et 2010, 350 (soit 84% du volume total) font partie des 10% les plus empruntés en bibliothèques parisiennes (catégorie d'emprunt fort). Ce résultat suggère une corrélation positive entre l'emprunt et l'achat, dans la mesure où les titres largement empruntés seraient également des titres ayant été largement achetés sur des périodes antérieures.

Tableau 1.10 – Distribution des titres ayant fait l'objet d'une recommandation hors bibliothèques. Le cas des fictions

Titres empruntés		Titres récompensés		Titres nominés		Titres meilleures ventes	
%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.
1%	419	33,3%	14	9,1%	29	33,1%	138
10%	4 191	73,8%	31	38,8%	124	83,9%	350
20%	8 383	88,1%	37	62,3%	199	92,5%	386
50%	20 958	97,6%	41	87,4%	279	98,3%	410
80%	33 532	100%	42	97,8%	312	99,7%	416
90%	37 724	100%	42	98,4%	314	99,7%	416
100%	41 916	100%	42	100%	319	100%	417

Nous avons également reporté graphiquement les recommandations dont un titre a pu faire l'objet hors bibliothèques (en symétrie du graphique 1.7). Les résultats sont présentés dans le graphique 1.8 : le haut du graphique présente les titres empruntés ayant été lauréat d'une récompense littéraire, le milieu du graphique présente le cas des nominations, et le bas du graphique celui des meilleures ventes. Ce graphique confirme l'impact des recommandations hors bibliothèques sur le niveau d'emprunt d'un titre en bibliothèques publiques parisiennes.

Graphique 1.8 – Titres de fiction ayant fait l’objet d’une recommandation hors bibliothèques



Note : un point indique que le titre a fait l’objet d’une recommandation hors bibliothèque.

4.1.3 L’impact respectif des différentes sources de recommandations sur le choix de titres de fiction

Si les résultats précédents montrent que les différentes sources de recommandation, internes et externes aux bibliothèques, semblent corrélées avec la demande de livres en bibliothèque, il convient de mesurer l’influence respective de chaque source d’information sur le niveau d’emprunt des titres. Pour cela, nous avons mené des régressions linéaires généralisées. La variable à expliquer est le nombre de fois où un titre a été emprunté. Les variables explicatives incluent les sources de recommandation issues des bibliothèques (rayonnage et étiquetage favorable), ainsi que celles formulées à l’extérieur des bibliothèques (récompenses et nomination à un prix littéraire, meilleures ventes)²¹. Par ailleurs, des variables croisées ont été introduites pour isoler l’effet « pur » des recommandations en bibliothèque, net de la recommandation des experts et des consommateurs hors bibliothèques. Le tableau 1.11 présente les résultats.

21. Ayant intégré les recommandations hors bibliothèque jusqu’à l’année 2010, les titres édités en 2011 ayant pu bénéficier d’une recommandation des bibliothécaires ont été enlevés dans les estimations présentées dans le tableau 1.11

Tableau 1.11 – Régressions du nombre d'emprunts. Le cas des fictions

	(1) Nombre d'emprunts	(2) Nombre d'emprunts
Rayonnage favorable	17,80*** (0,405)	16,88*** (0,429)
Étiquetage favorable	15,11*** (1,805)	14,21*** (1,803)
Récompense littéraire	11,84*** (2,079)	10,87*** (2,098)
Nomination littéraire	2,840*** (0,761)	4,693*** (0,893)
Rayonnage × Nomination		-5,936*** (1,605)
Meilleure vente	48,31*** (0,650)	44,22*** (0,733)
Rayonnage × Meilleure vente		18,12*** (1,533)
Constante	7,698*** (0,0632)	7,721*** (0,0632)
Observations	41 787	41 787
R ²	0,187	0,190

Notes : Estimations par les moindres carrés généralisés ;
 Ecarts-types entre parenthèses ;
 *** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%.

La colonne (2) du tableau 1.11 confirme que les recommandations issues des bibliothécaires ont une influence positive et significative sur le nombre de fois où un titre est emprunté. Ainsi, en l'absence de toute autre forme de recommandation hors des bibliothèques, un titre présenté sur un présentoir dédié est emprunté près de 17 fois plus qu'un titre ne bénéficiant pas d'une telle visibilité. De même, un titre ayant été labellisé *Coup de cœur* est emprunté 14 fois plus souvent qu'un titre n'ayant pas fait l'objet d'une telle recommandation.

Au-delà des recommandations issues des bibliothécaires, le nombre de fois où un titre est emprunté en bibliothèque peut être significativement et positivement influencé par des sources d'information hors bibliothèque. Ainsi, lorsqu'un titre a été récompensé par un prix littéraire, il est emprunté près de 11 fois plus qu'un titre n'ayant pas bénéficié d'une telle recommandation de la part d'experts. De même, lorsqu'un titre est nommé à un prix littéraire, il est emprunté près de 5 fois plus qu'un titre qui n'a pas été nommé. Cette différence dans les coefficients signifie donc que l'obtention d'un prix littéraire influence davantage l'emprunt de livres en bibliothèque que la simple nomination à ces prix littéraires. Ce résultat peut également s'expliquer par la couverture médiatique notable dont bénéficient les lauréats d'un prix littéraire, plus modeste dans le cas d'une simple nomination. Au vu de ces résultats, les recommandations issues des

bibliothécaires semblent avoir un impact plus important sur le nombre de fois où un titre est emprunté, comparé aux recommandations issues des experts. En mettant en parallèle les coefficients, on observe qu'un titre sélectionné et mis en avant sur un présentoir dédié par les bibliothécaires (respectivement signalé par un étiquetage favorable) sera emprunté davantage qu'un titre ayant été sélectionné et récompensé par des experts.

Des variables croisées ont été intégrées dans l'analyse afin de mesurer l'effet du rayonnage favorable en bibliothèque sur le niveau d'emprunt d'un titre, net d'une autre forme de recommandation hors bibliothèque. Dans la mesure où un titre ayant bénéficié d'un rayonnage favorable en bibliothèque a également pu faire l'objet d'une recommandation hors bibliothèque²², des variables croisées *Rayonnage* × *Nomination* et *Rayonnage* × *Meilleure vente* ont été intégrées à la régression afin d'isoler l'effet net du rayonnage en bibliothèque²³. Il a été mesuré que lorsqu'un titre a, en plus d'un rayonnage favorable, également fait partie des meilleures ventes, il est emprunté 35 fois plus qu'un titre n'ayant pas bénéficié d'une telle visibilité. Ce résultat s'obtient en additionnant les coefficients des variables *Rayonnage favorable* (16,73^{***}) et *Rayonnage* × *Meilleure vente* (18,24^{***}). En revanche, dans le cas où, en plus d'un rayonnage favorable, le titre a fait l'objet d'une nomination littéraire, l'impact de la variable croisée *Rayonnage* × *Nomination* est négatif (-5,936^{***}). Cela signifie que lorsque les recommandations des bibliothécaires se conjuguent à celles des experts littéraires, l'influence de ces recommandations diminue comparativement aux titres ayant seulement bénéficié d'un rayonnage favorable. L'influence des recommandations des bibliothécaires reste cependant positive, puisqu'un titre ayant bénéficié d'un rayonnage favorable et qui a été nommé à un prix littéraire est emprunté près de 11 fois plus qu'un titre n'ayant pas bénéficié de cette double visibilité.

Enfin, il existe une corrélation positive et significative entre le nombre de fois où un titre est emprunté et le fait qu'il ait fait partie de la liste des meilleures ventes : un titre ayant fait partie des meilleures ventes est emprunté près de 44 fois plus qu'un titre n'ayant pas été un bestseller. Les choix d'emprunt des usagers semblent relativement moins influencés par la sélection des experts et des bibliothécaires que par le choix de livres du public en sphère marchande. Il semble donc exister une plus grande proximité des préférences des emprunteurs et des acheteurs, comparativement aux préférences des experts. Ce résultat fait état de liens forts entre la sphère marchande du livre et celle des bibliothèques. Ce résultat indique également que le cycle de vie d'un ouvrage serait plus long en bibliothèque. Il peut s'expliquer, d'une part, par le fait que les bestsellers ont pu bénéficier *ex post* d'un bouche-à-oreille. D'autre part, il pourrait exister un report dans le temps de l'achat vers l'emprunt, autrement dit d'une consommation payante vers une consommation gratuite.

22. Compte tenu du faible nombre de titres étiquetés *Coups de cœur*, nous n'avons pas intégré dans l'analyse les variables croisées *Étiquetage* × *Nomination* et *Étiquetage* × *Meilleure vente*. En effet, parmi les 50 titres ayant bénéficié d'un étiquetage favorable, 3 ont également été nommés à un prix littéraire et 5 ont été considérés comme meilleures ventes entre 2006 et 2010.

23. Ainsi, parmi les 1 059 titres ayant bénéficié d'un rayonnage favorable (hors année d'édition 2011), 104 titres ont également été nommés à un prix littéraire et 101 ont été considérés comme faisant partie des meilleures ventes entre 2006 et 2010.

4.1.4 L'impact respectif des différentes sources de recommandations sur la catégorie d'emprunt des titres de fiction

Afin de confirmer ces résultats sur les déterminants des emprunts de titres, nous avons cherché à observer les déterminants de chaque catégorie d'emprunt (faible, moyen ou fort). Il s'agit *in fine* d'expliquer pourquoi un titre fait partie d'une catégorie d'emprunt plutôt qu'une autre au regard des recommandations dont il a pu bénéficier en et hors bibliothèque. Les trois catégories d'emprunt présentées dans le tableau 1.3 ont été construites suivant le nombre d'emprunts réalisés pour chaque titre. L'appartenance à l'une des trois catégories a été régressée selon un modèle multinomial, avec la catégorie d'emprunt faible comme référence²⁴. Les variables indépendantes sont les mêmes que celles utilisées précédemment : il s'agit donc des variables indiquant si le titre a fait l'objet de recommandations en et hors bibliothèque par l'intermédiaire des bibliothécaires, d'experts et des meilleures ventes. Les colonnes (3) et (4) ajoutent les variables croisées *Rayonnage* × *Nomination* et *Rayonnage* × *Meilleure* à l'analyse.

Les colonnes (1) et (3) du tableau 1.12 décrivent respectivement dans quelle mesure les variables indépendantes expliquent la probabilité qu'un titre fasse partie de la catégorie d'emprunt moyen plutôt que faible. De la même façon, les colonnes (2) et (4) exposent la probabilité d'un titre de faire partie de la catégorie d'emprunt fort plutôt que faible suivant le type de recommandations dont le titre bénéficie. Les chiffres présentés sont des écarts types, et non des coefficients de corrélation : seuls les signes et le degré de significativité de chaque écart-type peuvent être interprétés.

Les résultats de ces régressions confirment nos précédents résultats sur le rôle prescripteur des bibliothécaires observé dans le tableau 1.11 ; en effet, les recommandations des bibliothécaires influencent positivement et significativement l'appartenance d'un titre à une catégorie d'emprunt moyen ou fort plutôt que faible. Ainsi, lorsqu'un titre est mis en avant par un rayonnage ou un étiquetage favorable en bibliothèque, il est plus probable qu'il fasse partie des titres moyennement ou fortement empruntés plutôt que faiblement empruntés (colonnes (1) et (2) du tableau 1.12). Autrement dit, cela signifie que la probabilité qu'un titre soit dans la catégorie d'emprunt fort et moyen plutôt que faible est plus élevée s'il a été exposé sur un présentoir dédié ou s'il a reçu un label *Coup de cœur*, en comparaison d'un titre n'ayant pas été recommandé par les bibliothécaires²⁵.

Mise à part l'influence des récompenses littéraires (dont les écarts-types ne sont pas

24. Ce modèle économétrique permet de tenir compte des effets non linéaires dans une régression.

25. Afin d'isoler l'effet « pur » du rayonnage en bibliothèque, net de la recommandation des experts et des consommateurs hors bibliothèque, deux variables croisées (*Rayonnage* × *Nomination* et *Rayonnage* × *Meilleure vente*) ont été intégrées à l'analyse. Seule la variable croisée *Rayonnage* × *Nomination* est significative et négative dans l'explication du passage d'un titre d'une catégorie d'emprunt faible à fort (colonne (4) du tableau 1.12). Dans ce cas uniquement, lorsqu'un titre a bénéficié d'un rayonnage favorable et a été nommé à un prix littéraire, la probabilité qu'il fasse partie de la catégorie d'emprunt fort plutôt que faible diminuerait comparé à un ouvrage ayant seulement été mis en avant par un rayonnage favorable en bibliothèque. Dans tous les autres cas, les écarts-types ne sont pas significatifs. Cela confirme les résultats énoncés précédemment. Ainsi, les recommandations des bibliothécaires nettes de la prescription des experts hors bibliothèque expliquent fortement l'appartenance d'un titre à une catégorie d'emprunt.

significatifs), les sources de recommandations hors bibliothèque jouent également de façon positive et significative sur l'appartenance d'un titre à une catégorie d'emprunt moyen ou fort plutôt que faible. Ainsi, lorsqu'un titre a bénéficié de recommandations par l'intermédiaire d'une nomination littéraire ou du classement des meilleures ventes, la probabilité qu'il fasse partie des ouvrages de la catégorie d'emprunt fort ou moyen est plus élevée que de faire partie de la catégorie d'emprunt faible.

Tableau 1.12 – Les déterminants dans la structuration des catégories d'emprunt. Le cas des fictions

	(1) Cat. faible → moyen	(2) Cat. faible → fort	(3) Cat. faible → moyen	(4) Cat. faible → fort
Rayonnage favorable	1,434*** (0,104)	2,879*** (0,106)	1,438*** (0,106)	2,914*** (0,108)
Étiquetage favorable	2,342*** (0,744)	3,520*** (0,753)	2,345*** (0,744)	3,512*** (0,754)
Récompense littéraire	1,205 (1,103)	1,730 (1,138)	1,222 (1,101)	1,796 (1,133)
Nomination littéraire	1,276*** (0,182)	1,280*** (0,217)	1,269*** (0,196)	1,630*** (0,239)
Rayonnage × Nomination			-0,299 (0,521)	-1,211** (0,554)
Meilleure vente	2,339*** (0,429)	5,394*** (0,414)	2,414*** (0,430)	5,344*** (0,414)
Rayonnage × Meilleure vente			9,996 (1,035)	11,79 (1,035)
Constante	-0,236*** (0,0105)	-1,768*** (0,0182)	-0,236*** (0,0105)	-1,770*** (0,0183)
Observations	41 787	41 787	41 787	41 787
Prob > χ^2	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
Log likelihood	-38385,88	-38385,88	-38378,61	-38378,61
Pseudo R ²	0.0312	0.0312	0.0314	0.0314

Notes : Modèle Multinomial Logit ;

Ecart-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%.

Il vient d'être montré que la demande de livres de fiction en bibliothèque est influencée par les recommandations des bibliothécaires et par les recommandations hors bibliothèque, notamment issues d'experts. Il s'agit désormais de déterminer si, au sein des fictions, la demande de bandes dessinées suit ou s'éloigne de ces logiques d'emprunt.

4.2 La prescription en et hors bibliothèque sur les choix d'emprunt. Le cas des bandes dessinées

Suivant la même méthodologie, nous avons cherché à déterminer dans quelles mesures les recommandations données en et hors bibliothèque sont suivies dans les choix d'emprunt de bandes dessinées. Il s'agit en premier lieu d'étudier l'impact des recommandations données en bibliothèque (4.2.1) et hors bibliothèques (4.2.2) avant de s'attacher à mesurer l'influence respective de chacune de ces recommandations sur le niveau d'emprunt d'un titre (4.2.3) et sur la catégorie d'emprunt à laquelle la bande dessinée appartient (4.2.4).

4.2.1 L'impact des recommandations en bibliothèque sur le choix de titres de bandes dessinées

Pour chaque titre de bandes dessinées, nous avons utilisé les deux mêmes variables de recommandation des bibliothécaires (rayonnage et étiquetage favorable). Parmi les 13 609 bandes dessinées empruntées sur la période, 127 titres ont été mis en avant par les bibliothécaires grâce à un rayonnage favorable et 12 titres ont fait l'objet d'un label *Coup de cœur*²⁶.

Afin de déterminer si les bandes dessinées ayant bénéficié d'un rayonnage ou d'un étiquetage favorable sont davantage empruntées que celles ne bénéficiant pas d'une telle recommandation, nous avons reporté, pour chaque titre emprunté, la recommandation dont la bande dessinée a fait l'objet en bibliothèque. Le tableau 1.13 présente les résultats.

Tableau 1.13 – Distribution des titres ayant fait l'objet d'une recommandation en bibliothèque. Le cas des bandes dessinées

Titres empruntés		Titres - rayonnage favorable		Titres - étiquetage favorable	
%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.
1%	136	17,32%	22	33%	4
10%	1 361	46,46%	59	92%	11
20%	2 722	57,48%	73	92%	11
50%	6 806	80,31%	102	100%	12
80%	10 889	93,70%	119	100%	12
90%	12 250	96,85%	123	100%	12
100%	13 609	100%	127	100%	12

Le tableau 1.13 indique que la mise en avant d'un titre par un rayonnage favorable concerne largement les titres ayant un rang faible, i.e. les ouvrages les plus empruntés sur la période. Parmi les 127 titres ayant bénéficié d'une telle recommandation, on

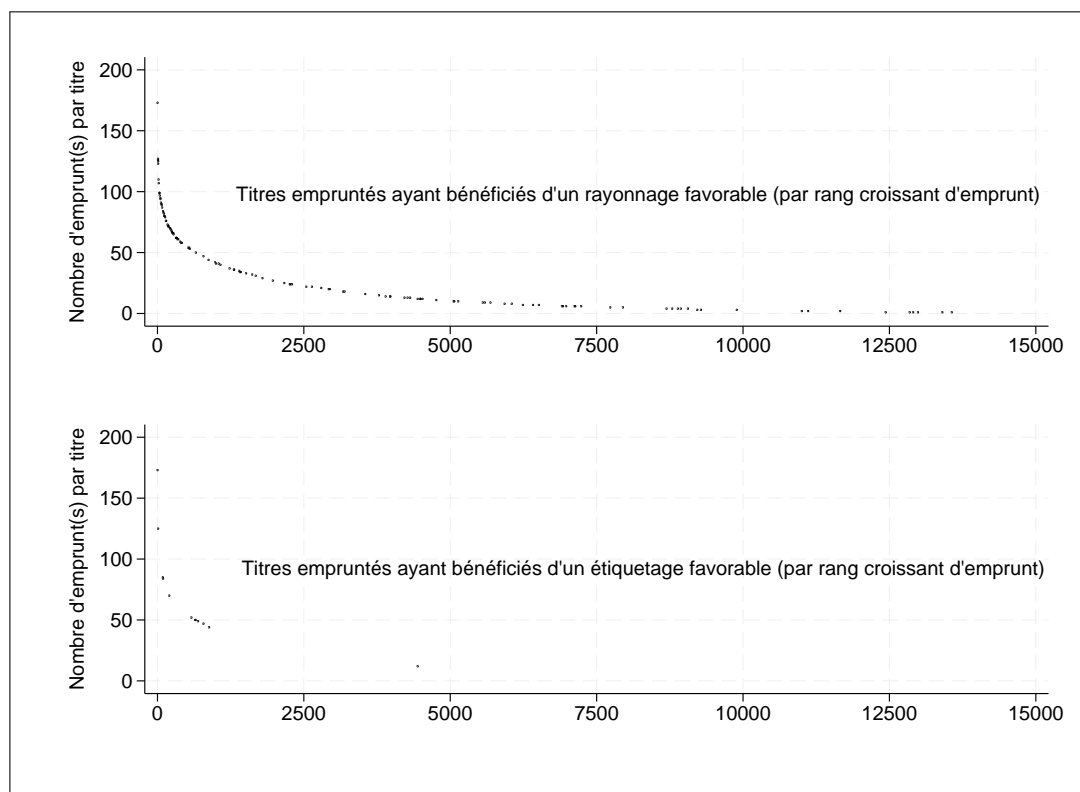
26. De nouveau, la différence entre le nombre de recommandations par rayonnage et par étiquetage s'explique par le mode d'attribution centralisé (rayonnage) ou décentralisé (étiquetage) du type de recommandation considérée.

observe que 59 d'entre eux font partie des 10% des ouvrages les plus empruntés, c'est-à-dire la tête de la distribution (catégorie d'emprunt fort) tandis que 68 des ouvrages mis en avant par un rayonnage favorable font partie du reste de la distribution, c'est-à-dire les 90% des titres les moins empruntés sur la période. Autrement dit, bénéficiaire d'un rayonnage favorable semble corrélé positivement au nombre de fois où un titre est emprunté. Par ailleurs, il est intéressant de comparer les proportions de recommandations par rayonnage à la tête de la distribution des emprunts de bandes dessinées et celle des emprunts de fiction (tableau 1.9). Ainsi, la tête de la distribution des emprunts de bandes dessinées est constituée plus largement de recommandations par rayonnage (17%) que dans le cas des fictions (10%). Ce résultat suggère une influence relativement plus forte des recommandations par rayonnage dans le cas des bandes dessinées que dans le cas des fictions.

D'autre part, s'agissant des titres ayant bénéficié d'un étiquetage favorable, le tableau 1.13 montre qu'ils sont principalement représentés parmi les titres ayant été fortement empruntés. En effet, parmi les 12 *coups de cœur* des bibliothécaires, onze ouvrages font partie de la catégorie d'emprunt fort. De nouveau, on peut comparer les proportions de bandes dessinées et de fiction ayant été recommandées par étiquetage : on observe une plus grande représentation de ces recommandations sur la tête de la distribution des emprunts de bandes dessinées (92%) que de fictions (54%). Cela peut s'expliquer par le nombre relativement plus faible de ces recommandations dans le cas des bandes dessinées²⁷ révélant une sélection minutieuse et peut-être plus en lien avec les attentes et les préférences des emprunteurs usagers des bibliothèques de la ville de Paris. Le graphique 1.9 reprend ces résultats et présente graphiquement les recommandations en bibliothèque dans ses deux dimensions, à savoir rayonnage favorable (haut du graphique) et étiquetage favorable (bas du graphique). Ces résultats suggèrent que les deux types de recommandations issues des bibliothécaires ont un impact sur le choix d'emprunt des usagers en bibliothèque. Une analyse économétrique viendra conforter ces résultats (voir *infra*).

27. On compte 127 (12) bandes dessinées bénéficiant d'un rayonnage (étiquetage) favorable, soit 0,93% (0,08%) du volume total des bandes dessinées empruntées. Dans le cas des fictions, ces proportions sont respectivement de 2,55% et 0,11% du volume total d'emprunt.

Graphique 1.9 – Titres de bandes dessinées ayant fait l’objet d’une recommandation en bibliothèque



Note : un point indique que le titre a fait l’objet d’une recommandation en bibliothèque.

4.2.2 L’impact des recommandations hors bibliothèques sur le choix de titres de bandes dessinées

En plus de la prescription interne et propre au canal des bibliothèques, les emprunteurs peuvent également se référer à des recommandations externes pour se guider dans leurs choix d’emprunt de bandes dessinées : les récompenses littéraires, les nominations à un prix littéraire et faire partie des meilleures ventes²⁸. Afin de déterminer si les bandes dessinées ayant bénéficié de recommandation des experts ou des consommateurs sont davantage empruntées que celles ne bénéficiant pas d’une telle recommandation, nous avons évalué la recommandation dont chaque bande dessinée empruntée a fait l’objet hors bibliothèque. Le tableau 1.14 présente les résultats.

28. Ainsi, parmi les bandes dessinées empruntées, 42 titres ont été récompensés par l’un des cinq prix littéraires sélectionnés (voir *supra*), 325 titres ont été nominés à ces mêmes prix littéraires et 85 figurent dans le classement des meilleures ventes *Livres Hebdo* au cours de la période 2006 - 2010.

Tableau 1.14 – Distribution des titres ayant fait l’objet d’une recommandation hors bibliothèque. Le cas des bandes dessinées

Titres empruntés		Titres récompensés		Titres nominés		Titres meilleures ventes	
%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.
1%	136	21,43%	9	9,23%	30	18,82%	16
10%	1 361	76,19%	32	41,23%	134	61,18%	52
20%	2 722	83,33%	35	57,54%	187	74,12%	63
50%	6 806	90,48%	38	84,00%	273	81,18%	69
80%	10 889	95%	40	94,77%	308	91,76%	78
90%	12 250	100%	42	96,62%	314	96,47%	82
100%	13 609	100%	42	100%	325	100%	85

Le tableau 1.14 indique que les titres de bandes dessinées ayant fait l’objet d’une récompense littéraire sont largement représentés à la tête de la distribution, c’est-à-dire sur les titres les plus empruntés en bibliothèque²⁹. Ce type de recommandation semble donc influencer positivement le choix des usagers à emprunter un titre de bandes dessinées parmi le catalogue disponible en bibliothèque. Si l’on compare les proportions de titres récompensés par un prix littéraire parmi les bandes dessinées et les fictions, on observe une plus large représentation de ces recommandations sur la tête de la distribution des emprunts de fiction que de bandes dessinées (respectivement 33% et 21%).

Le tableau 1.14 montre une distribution relativement moins concentrée dans le cas des nominations à un prix littéraire³⁰. Il est intéressant de noter que ces résultats sont comparables à ceux établis dans le cas des emprunts de fiction. En effet, la proportion de titres « seulement » nominés à la tête de la distribution des emprunts de fiction est relativement moins importante que la proportion de titres lauréats. Cette moindre influence des nominations sur l’emprunt d’un titre se retrouve donc dans le cas des fictions comme des bandes dessinées.

Enfin, il semble exister une corrélation positive entre l’emprunt et l’achat de bandes dessinées, dans la mesure où les titres largement empruntés sont également des titres ayant été largement achetés sur des périodes antérieures³¹. Cela laisse également entendre une temporalité différente entre la sphère marchande et non marchande du livre ; ainsi, le cycle de vie d’un ouvrage de bandes dessinées serait plus long en bibliothèque. Par ailleurs, comme établi dans le cas des prix littéraires, il apparaît une plus grande représentation de ces meilleures ventes à la tête de la distribution des emprunts de

29. En effet, parmi les 42 titres lauréats d’un prix littéraire entre 2006 et 2010, 32 (soit 76% du volume total) sont présents dans les 10% des ouvrages les plus empruntés sur la période étudiée, c’est-à-dire la catégorie d’emprunt fort.

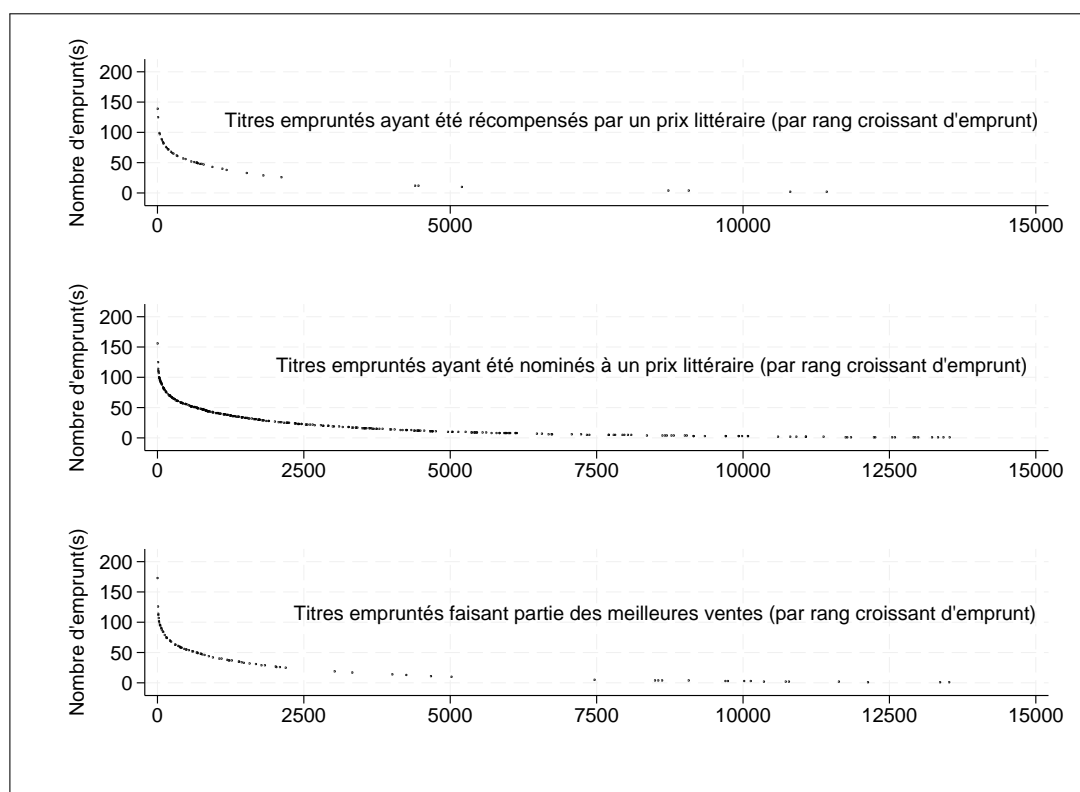
30. En effet, parmi les 325 titres empruntés ayant été nominés à un prix littéraire en 2006 et 2010, seulement 134 (soit 41% du volume total) font partie de la catégorie d’emprunt fort, i.e. 10% des ouvrages les plus empruntés. Cela suggère une moindre influence de ce type de recommandation sur le choix des emprunteurs.

31. La dernière colonne tableau 1.14 signale que 52 des titres de la catégorie d’emprunt fort ont également fait partie des meilleures ventes des années 2006 à 2010.

fiction (33%) que dans celle des bandes dessinées (19%).

Le graphique 1.10 présente les résultats de ces trois types de recommandations hors bibliothèques, à savoir lauréat et nomination à un prix littéraire (graphiques du haut et du milieu) et meilleure vente (graphique du bas). Il confirme les observations tirées du tableau 1.14 sur l'influence des recommandations hors bibliothèques sur le niveau d'emprunt d'une bande dessinée en bibliothèques parisiennes.

Graphique 1.10 – Titres de bandes dessinées ayant fait l'objet d'une recommandation hors bibliothèques



Note : un point indique que le titre a fait l'objet d'une recommandation hors bibliothèques.

4.2.3 L'impact respectif des différentes sources de recommandations sur le choix de titres de bandes dessinées

Afin de comprendre les déterminants des emprunts de bandes dessinées en bibliothèques parisiennes, une analyse économétrique a été menée via la méthode des moindres carrés généralisés. Le tableau 1.15 présente les résultats des estimations. La variable dépendante est le nombre de fois où une bande dessinée a été empruntée. Les variables indépendantes incluent des variables faisant état du niveau de recommandation dont le titre a pu faire l'objet à l'intérieur des bibliothèques (rayonnage et étiquetage favorable) et à l'extérieur des bibliothèques parisiennes (récompenses et

nomination à un prix littéraire, meilleure vente)³². Afin de prendre en compte la spécificité du format de lecture des bandes dessinées au sein des fictions, nous avons ajouté des variables traduisant des caractéristiques d'accumulation de lecture, à savoir les variables *Série*, *Série bouclée*, *Rang du tome* et *Compilation d'œuvres*.

Les trois colonnes du tableau 1.15 confirment l'influence des recommandations des bibliothécaires sur le nombre de fois où un titre de bandes dessinées est emprunté. Ainsi, lorsqu'une bande dessinée bénéficie d'un rayonnage favorable en bibliothèque, il est emprunté plus de 22 fois plus qu'un titre ne faisant pas l'objet d'une telle visibilité (colonne (1) du tableau). Ce résultat pouvant être lié au fait qu'un titre ait également bénéficié d'une recommandation hors bibliothèques, nous avons étudié les effets croisés (colonne (2) du tableau)³³. Les coefficients des variables *Rayonnage* × *Meilleure vente* et *Rayonnage* × *Nomination* montrent que lorsqu'un titre a, en plus d'un rayonnage favorable, également fait partie des meilleures ventes, il est emprunté près de 51 fois plus³⁴. En revanche, l'impact n'est pas significatif dans le cas où, en plus d'un rayonnage favorable, le titre a fait l'objet d'une nomination littéraire. Cela signifie qu'en l'absence de toute autre forme de recommandation hors bibliothèque de la part de experts, lorsqu'une bande dessinée a bénéficié d'un rayonnage favorable, elle est empruntée plus de 20 fois plus qu'un titre n'ayant pas bénéficié d'une telle mise en avant.

Par ailleurs, les bandes dessinées ayant bénéficié d'un étiquetage favorable sont empruntées près de 34 fois plus souvent que les titres n'ayant pas fait l'objet d'une telle prescription (colonne (2) du tableau). Devant le manque de données du type *Coups de cœur*, lié à l'attribution centralisée et annuelle de ce label par les bibliothécaires, nous n'avons pas croisé la variable *Étiquetage* aux autres variables de recommandations hors bibliothèques, à savoir *Nomination* et *Meilleure vente*. Ce résultat peut donc être lié au fait qu'un titre ait également bénéficié d'une recommandation hors bibliothèques puisque parmi les 12 bandes dessinées bénéficiant d'un étiquetage favorable, quatre d'entre elles ont également été nommées à un prix littéraire et une bande dessinée fait partie des meilleures ventes sur la période 2006 - 2010.

32. Ayant intégré les recommandations hors bibliothèques jusqu'à l'année 2010, la même méthodologie a été suivie concernant les titres ayant bénéficié d'un rayonnage ou d'un étiquetage favorable en bibliothèque ; ainsi, les titres édités en 2011 n'ont pas été considérés dans les estimations présentées dans le tableau 1.15 afin de ne pas surestimer l'influence des recommandations des bibliothécaires.

33. Ainsi, parmi les 127 bandes dessinées ayant bénéficié d'un rayonnage favorable, 17 titres ont également été nommés pour un prix littéraire et 7 font partie des meilleures ventes entre 2006 et 2010.

34. Ce résultat s'obtient en additionnant les coefficients des variables *Rayonnage favorable* (20,94***) et *Rayonnage* × *Meilleure vente* (30,28***).

Tableau 1.15 – Régressions du nombre d'emprunts. Le cas des bandes dessinées

	(1) Nombre d'emprunts	(2) Nombre d'emprunts	(3) Nombre d'emprunts
Rayonnage favorable	22,32*** (1,445)	20,94*** (1,556)	20,63*** (1,547)
Étiquetage favorable	35,89*** (4,680)	34,27*** (4,741)	33,28*** (4,712)
Récompense littéraire	26,32*** (3,457)	27,10*** (3,562)	28,23*** (3,543)
Nomination littéraire	17,17*** (0,927)	17,15*** (0,938)	17,36*** (0,939)
Rayonnage × Nomination		-1,071 (4,474)	-0,989 (4,446)
Meilleure vente	30,53*** (1,744)	28,18*** (1,815)	28,36*** (1,805)
Rayonnage × Meilleure vente		30,28*** (6,525)	30,07*** (6,485)
Série			3,627*** (0,378)
Série bouclée			-1,795*** (0,389)
Rang du tome			-0,384*** (0,0373)
Compilation d'œuvres			-3,933*** (0,742)
Constante	12,24*** (0,140)	12,25*** (0,140)	10,93*** (0,294)
Observations	13 535	13 535	13 535
R ²	0,089	0,090	0,102

Notes : Estimations par les moindres carrés généralisés ;

Ecart-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Au-delà de la prescription des bibliothécaires, d'autres sources de recommandations hors bibliothèques influencent positivement et significativement le niveau d'emprunt d'une bande dessinée. Ainsi, la colonne (2) du tableau 1.15 indique que lorsqu'une bande dessinée a été récompensée par un prix littéraire, elle est empruntée 27 fois plus qu'un titre n'ayant pas bénéficié de telles recommandations de la part d'experts. De même, lorsqu'une bande dessinée est nommée à l'un des cinq prix littéraires considérés dans cette étude, elle est empruntée près de 17 fois plus qu'un titre qui n'a pas été nommé. Cette différence dans les coefficients entre les variables *Récompense littéraire* et *Nomination littéraire* confirme la moindre influence des nominations à un prix littéraire que l'obtention du prix lui-même sur le niveau d'emprunt d'une bande dessinée en bibliothèques parisiennes. Enfin, il existe une forte corrélation positive entre le nombre

de fois où une bande dessinée est empruntée et le fait que le titre fasse partie des meilleures ventes (+28,18***).

Dans le cas des bandes dessinées, on observe que les coefficients des variables d'étiquetage et de rayonnage favorables en bibliothèque indiquent une forte influence des recommandations des bibliothécaires sur le nombre d'emprunts des ouvrages. Cela peut s'expliquer par une proximité entre des préférences des bibliothécaires et celle des emprunteurs de bandes dessinées concernant la sélection de bandes dessinées réalisée. De plus, si l'on compare les coefficients des variables, il apparaît que l'étiquetage favorable de bandes dessinées en bibliothèque influence davantage le nombre d'emprunts des ouvrages que l'effet d'un rayonnage favorable. Cela peut s'expliquer par la notoriété du label *Coup de cœur* et du comité de bibliothécaires qui sélectionne ces bandes dessinées. Cela peut également s'expliquer par le nombre restreint d'ouvrages mis en avant dans cette sélection qui leur offre une visibilité très favorable. Par ailleurs, dans le cas des bandes dessinées, les recommandations issues d'experts extérieurs aux bibliothèques ont une forte influence sur le nombre de fois où un titre a été emprunté. On observe à cet égard que l'influence du rayonnage en bibliothèque est relativement plus faible que l'impact d'une récompense³⁵. Ce résultat rend compte de la spécificité des bandes dessinées au sein des fictions. En effet, dans le cas des fictions, les recommandations des experts (prix littéraire et nomination) ont une influence moindre que les recommandations des bibliothécaires sur le niveau d'emprunt d'un titre. Deux hypothèses peuvent expliquer ce phénomène. D'une part, le nombre de prix littéraires recommandant les bandes dessinées est relativement restreint, renforçant de facto leur notoriété. D'autre part, la sélection de bandes dessinées par les bibliothécaires serait moins appréciée ou reconnue que celle des experts qui emporterait alors une adhésion plus marquée de la part des emprunteurs.

Par ailleurs, cette étude cherche à expliquer la structuration des emprunts de bandes dessinées par sa spécificité sérielle. Près de 76% des titres empruntés de notre échantillon faisant partie d'une série, des variables stipulant des caractéristiques d'accumulation de lecture ont été introduites³⁶. La variable *Série bouclée* est une variable indicatrice prenant la valeur 1 si l'album de la série forme une histoire complète et indépendante et que l'unité de la série est assurée par des personnages récurrents, 0 si l'histoire est feuilletonnante, c'est-à-dire qu'il existe un ordre de lecture entre les albums de la série dont le dénouement prend fin au dernier épisode. La variable *Rang* précise le rang du tome considéré au sein de la série. La variable *Compilation* indique si le titre compile plusieurs œuvres, elle prend la valeur 1 si le titre est composé de plusieurs œuvres, 0 sinon.

La colonne (3) du tableau 1.15 rend compte de l'importance des facteurs sériels dans la structuration des emprunts de bandes dessinées. Ainsi, les résultats montrent que

35. En effet, selon le tableau 1.15, un titre sélectionné et mis en avant sur un présentoir dédié par les bibliothécaires sera « seulement » 20 fois plus emprunté qu'un titre ne bénéficiant pas d'une telle visibilité alors que les titres ayant été récompensés par un prix littéraire sont 27 fois plus empruntés qu'un titre non lauréat.

36. Ces variables ont également fait l'objet d'une analyse concernant les emprunts de fiction. Devant le manque de significativité des coefficients de ces variables, leur interprétation a été abandonnée dans le cas des fictions.

si le titre fait partie d'une série, le nombre d'emprunts augmente significativement de plus de 3. Cela rend compte d'une forme de captivité du lecteur et du rapport addictif de la lecture de bandes dessinées. Dans le même sens, le coefficient de la variable *Série bouclée* est négatif et significatif; cela signifie que faire partie d'une série bouclée joue négativement sur le nombre d'emprunts de chaque titre. A contrario, cela signifie que faire partie d'une série feuilletonnante joue positivement sur le nombre d'emprunts de chaque titre. Toutefois, le rang du tome considéré composant la série joue négativement (bien que faiblement) sur le nombre d'emprunts du titre considéré. Cela pourrait s'expliquer par l'essoufflement du lecteur dans ses choix de lecture de série longue. Enfin, la variable indiquant si le titre est une compilation de plusieurs ouvrages est négative et significative; les anthologies étant publiées après la publication de chaque tome, ce résultat peut révéler la lecture déjà accomplie de chaque tome par les lecteurs qui se tourneraient donc davantage vers des ouvrages qu'ils n'ont pas encore lus.

4.2.4 L'impact respectif des différentes sources de recommandations sur la catégorie d'emprunt des bandes dessinées

Notre analyse des déterminants des emprunts de bandes dessinées en bibliothèques parisiennes s'est attachée à expliquer ce qui détermine qu'un titre capitalise de nombreux emprunts alors que d'autres sont peu empruntés. Dans cette section, nous avons étudié plus précisément les catégories d'emprunt. Il s'agit des catégories d'emprunt fort, moyen et faible décrites dans la section 3.2.1. L'appartenance à une catégorie d'emprunt a été régressée selon un modèle multinomial, avec la catégorie d'emprunt faible comme référence. Les variables indépendantes sont les mêmes que celles utilisées précédemment, à savoir les variables de recommandation et de série.

Les colonnes (1), (3) et (5) du tableau 1.16 décrivent respectivement dans quelle mesure les variables de recommandation expliquent la probabilité qu'un titre fasse partie de la catégorie d'emprunt moyen plutôt que faible. De la même façon, les colonnes (2), (4) et (6) expliquent la probabilité qu'un titre fasse partie de la catégorie des titres fortement empruntés plutôt que faiblement empruntés.

Tableau 1.16 – Les déterminants dans la structuration des catégories d’emprunt. Le cas des bandes dessinées

	(1) Cat. faible → moyen	(2) Cat. faible → fort	(3) Cat. faible → moyen	(4) Cat. faible → fort	(5) Cat. faible → moyen	(6) Cat. faible → fort
Rayonnage favorable	0.978*** (0.272)	2.422*** (0.277)	0.987*** (0.272)	2.354*** (0.283)	0.956*** (0.273)	2.321*** (0.285)
Étiquetage favorable	13.54 (867.2)	16.86 (867.2)	15.39 (2,180)	18.70 (2,180)	14.02 (1,190)	17.24 (1,190)
Récompense littéraire	0.121 (1.243)	2.717** (1.088)	0.130 (1.243)	2.707** (1.089)	0.184 (1.243)	2.952*** (1.090)
Nomination littéraire	1.170*** (0.170)	2.428*** (0.179)	1.172*** (0.170)	2.409*** (0.179)	1.167*** (0.171)	2.510*** (0.184)
Rayonnage × Nomination			13.03 (1,914)	14.00 (1,914)	11.84 (1,042)	12.80 (1,042)
Meilleure vente	0.0286 (0.354)	2.570*** (0.296)	0.0428 (0.354)	2.548*** (0.297)	0.129 (0.355)	2.656*** (0.303)
Rayonnage × Meilleure vente			-0.518 (9,242)	15.93 (7,280)	-0.607 (4,936)	14.58 (3,784)
Série					-0,358*** (0,0527)	-0,445*** (0,0872)
Série bouclée					-0,359*** (0,0527)	-0,442*** (0,0871)
Rang du tome					-0,040*** (0,00526)	-0,088*** (0,0114)
Compilation d’œuvres					-0,362*** (0,0977)	-1,222*** (0,262)
Constante	-0,082*** (0,0184)	-1,662*** (0,0318)	-0,082*** (0,0184)	-1,660*** (0,0318)	-0,132*** (0,0388)	-2,023*** (0,0752)
Observations	13 535	13 535	13 535	13 535	13 535	13 535
Prob > χ^2	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000	0.0000
Pseudo R ²	0,0212	0,0212	0,0213	0,0213	0,0295	0,0295

Notes : Modèle Multinomial Logit ;

Ecarts-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

De même que pour les emprunts de fiction, les résultats de ces régressions confirment le rôle prescripteur des bibliothécaires dans le choix de bandes dessinées empruntées observé précédemment. De plus, les recommandations hors bibliothèques issues des experts et des consommateurs jouent de façon positive et significative sur l’appartenance d’un titre à une catégorie d’emprunt moyen ou fort plutôt que faible. Plus précisément, concernant le rôle prescripteur des bibliothécaires, les recommandations par rayonnage ont un effet significatif et positif sur la probabilité d’un titre de faire partie des titres moyennement ou fortement empruntés plutôt que faiblement empruntés (colonnes (1)

et (2) du tableau 1.16). En revanche, les recommandations par étiquetage ne jouent pas significativement sur la catégorie d'emprunt d'un titre³⁷. Ce résultat vaut seulement dans le cas des bandes dessinées et non des fictions, dont les deux formes de recommandations des bibliothécaires jouent sur la catégorie d'emprunt (tableau 1.12).

Afin de capter l'effet net de la prescription hors bibliothèques, nous avons ajouté des variables croisées dans les colonnes (3) et (4) du tableau 1.16 : nous avons croisé la recommandation des bibliothécaires lorsqu'elle s'exprime par rayonnage³⁸ avec les variables *Nomination* et *Meilleure vente*. Les écarts-types des variables *Rayonnage* × *Nomination* et *Rayonnage* × *Meilleure vente* ne sont pas significatifs. Ainsi, la popularité d'une bande dessinée hors des bibliothèques (par sa nomination à un prix littéraire, ou son classement parmi les meilleures ventes) n'influence pas le passage d'une catégorie à une autre lorsque le titre a déjà bénéficié d'un rayonnage favorable. Cela conforte l'effet de prescription par rayonnage des bibliothécaires : quelle que soit la couverture médiatique dont pourrait bénéficier par ailleurs la bande dessinée, on observe l'influence positive de la recommandation par rayonnage des bibliothécaires sur l'appartenance du titre à la catégorie des titres moyennement et fortement empruntés plutôt que faiblement.

En ce qui concerne les recommandations hors bibliothèques parisiennes, les colonnes (3) et (4) indiquent que la nomination à un prix littéraire a un effet positif et significatif sur l'appartenance d'un titre à la catégorie d'emprunt fort ou moyen plutôt que faible. En revanche, les effets sont plus contrastés s'agissant des titres ayant été récompensés par un prix littéraire et les titres ayant fait partie des meilleures ventes. En effet, les écarts-types de ces variables sont positifs et significatifs seulement dans l'explication du passage d'un titre faiblement à fortement emprunté (et ne sont donc pas explicatifs s'agissant de la catégorie d'emprunt moyen par rapport à faible).

Enfin, les colonnes (5) et (6) du tableau 1.16 introduisent les éléments sériels afin d'expliquer la structuration des catégories d'emprunt de bandes dessinées. Il est intéressant de noter que toutes ces variables influencent de façon négative et significative la catégorie d'emprunt d'un titre de bandes dessinées. Ainsi, la probabilité qu'un titre soit dans la catégorie des titres moyennement ou fortement empruntés plutôt que faiblement est moins élevée si le titre fait partie d'une série (comparé à un titre qui ne fait pas partie d'une série). Cela va à l'encontre d'une partie de nos résultats précédents selon lesquels le fait qu'un album compose une série joue positivement sur le nombre d'emprunts de l'album considéré (tableau 1.12). On observe que si le titre fait partie d'une série bouclée, la probabilité qu'il fasse partie de la catégorie d'emprunt faible est plus élevée que la probabilité qu'il fasse partie des catégories d'emprunt fort ou moyen³⁹ Enfin, les variables *Rang du tome* et *Compilation* sont significatives et négatives.

37. Autrement dit, il n'y a pas une plus grande probabilité pour une bande dessinée d'être moyennement ou fortement empruntée plutôt que faiblement si elle a reçu un label de type *Coup de cœur*, en comparaison d'un titre n'ayant pas été recommandé par étiquetage.

38. Nous n'avons pas construit de variables croisées à partir de la recommandation par étiquetage du fait du faible nombre des données de cette variable ; en effet, au sein de notre base de données, on compte seulement une bande dessinée ayant un étiquetage favorable et faisant partie des meilleures ventes.

39. On ne peut toutefois pas tirer de conclusion sur l'influence de faire partie d'une série feuilleton-

tives : plus le rang du tome considéré au sein de la série est élevé (respectivement, si le titre compile plusieurs autres titres), plus la probabilité que le titre fasse partie de la catégorie d'emprunt faible est élevée, comparée à la probabilité qu'il fasse partie des catégories d'emprunt fort ou moyen. Cela confirme les résultats de l'influence de ces variables sur le nombre d'emprunt d'un album de bandes dessinées du tableau 1.15.

5 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons analysé un mode d'accès à la lecture peu étudié dans la littérature économique : l'emprunt de livres en bibliothèque. L'analyse s'est fondée sur les titres de fiction adulte et de bandes dessinées empruntés en bibliothèques parisiennes entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2012. Plusieurs enseignements ressortent de cette analyse.

Les données indiquent que, pour la fiction, 363 709 emprunts ont été réalisés en bibliothèques parisiennes sur 41 916 titres différents. Cette demande de livres en bibliothèques est distribuée de manière relativement peu concentrée, dans la mesure où 20% des titres de fiction empruntés réalisent près de 67% des emprunts totaux. S'agissant des bandes dessinées, 178 341 emprunts ont été effectués sur 13 609 titres de bandes dessinées différentes. De nouveau, la demande de bandes dessinées en bibliothèques parisiennes se caractérise par sa diversité dans la mesure où 20% des bandes dessinées empruntées concentrent 61% des emprunts totaux. Un autre résultat est de montrer que la distribution de la demande de titres en bibliothèques ne semble pas suivre une loi statistique de type Pareto. Autrement dit, les usagers des bibliothèques de la ville de Paris portent leurs choix d'emprunt sur une multitude de titres. Ce résultat va dans les sens des prédictions issues de la théorie de longue traîne selon lesquelles la demande de livres en ligne devrait être moins concentrée que la demande hors ligne. Alors que ce concept a été popularisé par Anderson (2006) pour décrire les opportunités offertes par Internet, les résultats de cet article montrent que la diversité consommée peut s'exprimer en dehors d'Internet, à savoir dans les bibliothèques publiques de prêt.

Cette diversité des emprunts pourrait s'expliquer par les spécificités de l'offre en bibliothèque. En effet, si le catalogue des bibliothèques de la ville de Paris est très vaste, il ne s'agit que d'une offre théorique. Ainsi, lors de la venue des usagers en bibliothèque, les titres ne sont pas tous disponibles, certains ayant pu être empruntés par d'autres usagers. Dès lors, une contrainte de disponibilité s'exercerait sur l'emprunt : les ouvrages les plus empruntés, c'est-à-dire les titres stars, seraient par définition les moins disponibles. Cette faible disponibilité des titres stars résulte également des contraintes de stockage subies en bibliothèque, qui limitent mécaniquement le nombre d'exemplaires disponibles de chaque ouvrage. Par ailleurs, la politique documentaire des bibliothécaires étant de favoriser la diversité éditoriale, l'offre disponible en bibliothèque s'avère riche en ouvrages de fond de catalogue. Face à ce vaste catalogue et la relativement faible disponibilité des titres stars, les usagers pourraient dès lors reporter leurs choix d'emprunt des titres stars vers des titres de fond de catalogue. Cet effet

nante sur la catégorie d'emprunt.

de substitution pourrait faire l'objet d'une recherche future qui tiendrait compte de l'ensemble des ouvrages disponibles en bibliothèque.

En plus d'une explication en termes d'offre disponible, la diversité des comportements d'emprunt de livres pourrait trouver deux autres explications. D'une part, les usagers des bibliothèques (et notamment ceux de la ville de Paris) pourraient avoir des préférences hétérogènes et une bonne connaissance de leurs préférences. Ces derniers présentant des profils socio-économiques particuliers, en termes de pratiques de lecture, de revenus ou de niveaux d'études (Donnat, 2009b), ils auraient un goût pour la diversité et consommeraient des titres variés. D'autre part, les emprunteurs pourraient se comporter de manière différente selon qu'ils empruntent ou qu'ils achètent un titre. Selon cette explication, leurs achats se porteraient davantage vers des valeurs sûres, autrement dit des titres stars. A contrario, ils porteraient davantage leurs choix d'emprunt sur des titres de « découverte », réduisant ainsi les risques monétaires inhérents à l'achat Renard (1995).

Au-delà des résultats sur la distribution de la demande de livres en bibliothèque, un autre enseignement de cet article porte sur les facteurs pouvant influencer le choix d'un titre en bibliothèques parisiennes. À partir d'une analyse des recommandations émises à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques, nous avons montré le rôle prépondérant des bibliothécaires qui, en sélectionnant et en mettant en avant un certain nombre d'ouvrages, leur permettent d'être davantage empruntés que les autres. Les recommandations des experts, via les nominations à des prix littéraires et les lauréats, influencent également le choix des titres empruntés en bibliothèque, mais dans une proportion moindre que la prescription des bibliothécaires eux-mêmes. Par ailleurs, il semble exister un lien fort entre l'emprunt et l'achat, dans la mesure où les titres ayant précédemment fait partie des meilleures ventes sont largement empruntés en bibliothèque. Ce résultat suggère que l'emprunt permettrait à un titre de bénéficier d'un cycle de vie plus long, les différentes sphères de la chaîne du livre travaillant en relais les unes des autres.

Finalement, ces résultats mettent en avant le rôle clé des bibliothèques publiques de prêt. D'une part, l'incertitude inhérente à toute consommation culturelle est réduite par la sélection et la mise en avant d'ouvrages par les bibliothécaires. D'après la théorie économique standard, cela permet aux usagers de mieux orienter leur choix. Le rôle de passeur culturel des bibliothécaires est donc réaffirmé. D'autre part, le vaste catalogue des bibliothèques de la ville de Paris garantit aux usagers d'accéder à une multitude de titres, ce qui permet à la pluralité des goûts de s'exprimer.

Les emprunteurs se comportent-ils différemment selon qu'ils empruntent ou qu'ils achètent un titre ? Cette question a été soulevée dans ce chapitre. On peut également se demander si ces comportements se distinguent lorsque l'individu télécharge des livres numériques. L'ensemble de ces modes d'accès au livre, distincts et potentiellement concurrents, peut conduire les lecteurs à substituer une pratique par une autre ou au contraire à les additionner. L'étude de l'articulation de l'emprunt, l'achat et le téléchargement de livres fait l'objet du deuxième chapitre.

Emprunt, achat, téléchargement : modes d'accès au livre complémentaires ou substituables ?

L'enquête par questionnaires sur laquelle se fonde ce chapitre a bénéficié d'un financement du Labex ICCA.

1 Introduction

Entre 2011 et 2014, l'enquête annuelle *Les Français et la lecture* (Ipsos / SNE / CNL) observe un taux des lecteurs au format papier en baisse et celui des lecteurs de livre numérique en hausse¹. Ces résultats pourraient s'interpréter comme le signe d'une substituabilité entre les formats de lecture ; toutefois, les résultats de cette étude montrent que les lecteurs numériques sont également des lecteurs papier. Ces pratiques de lecture pourraient alors être complémentaires. Afin de questionner ces résultats, nous proposons d'analyser différents modes d'accès au livre, les lecteurs pouvant disposer d'un ouvrage grâce à l'achat de livres papier, neufs ou d'occasion, l'emprunt en bibliothèque publique, ou encore le téléchargement et la consultation (*streaming*) de livres numériques payants ou gratuits. L'objet de ce chapitre est de saisir dans quelle mesure ces différents modes d'accès sont complémentaires ou substituables au regard des pratiques des usagers des bibliothèques de la ville de Paris.

Les effets d'apprentissage dans la consommation culturelle (Stigler et Becker, 1977) expliquent que les expériences antérieures de lecture influencent positivement celles à venir². Ces travaux n'appréhendent pas toutefois cette question selon les différents modes d'accès à ce bien culturel. Or, une des caractéristiques du marché du livre réside dans la pluralité de sa diffusion, marchande (achat) et non marchande (emprunt), à laquelle s'ajoute désormais une dualité de formats du livre, papier et numérique. Dès lors, ces différents modes d'accès au livre ainsi que les formats de celui-ci peuvent être mis en concurrence par les lecteurs³.

1. Cette étude considère qu'un individu est lecteur (en format numérique ou papier) lorsqu'il a lu au moins un livre au cours de l'année. Le lecteur doit préciser le genre de livres lus.

2. Les modèles de formation endogène des préférences expliquent notamment ces effets d'apprentissage comme le montrent Lévy-Garboua et Montmarquette, 1996 qui étudient l'endogénéité des préférences dans le cas de la demande pour le spectacle vivant.

3. Les effets de concurrence selon les modes d'accès — physique et numérique — ont fait l'objet de travaux de recherche pour d'autres biens que le livre, par exemple pour la presse écrite (Deleersnyder *et al.*, 2002), ou la musique (Balasubramanian *et al.*, 2002 ; Peitz et Waelbroeck, 2006).

Selon une perspective hédoniste (Lancaster, 1966), ces modes d'accès au livre sont constitués d'un panier de caractéristiques différentes qui peuvent guider le choix des lecteurs. Lorsqu'un individu choisit de recourir à l'achat de livres papier, il peut choisir entre différents points de vente (librairies traditionnelles, en ligne, grandes surfaces culturelles...) et doit, par définition, s'acquitter du prix du livre. L'achat confère au lecteur un droit de propriété sur l'objet, autrement dit un droit d'accès illimité sur le livre. Lorsqu'un individu choisit de recourir à l'emprunt de livres en bibliothèque publique, il a accès à un large fond de catalogue d'ouvrages, disponibles le plus souvent gratuitement. Le temps d'emprunt est limité ainsi que le nombre d'ouvrages empruntables au même moment par un même usager.

L'apparition du livre numérique⁴ vient augmenter le nombre des modes d'accès. Le livre numérique constitue un nouveau support de l'œuvre⁵, dont les caractéristiques sensorielles liées au support papier se dissipent et peuvent affecter le processus de lecture (Jeong, 2012 ; Miguet, 2014). Le livre numérique peut alternativement donner lieu à un enregistrement (téléchargement) ou être consultatif (*streaming*), être payant (paiement à l'unité ou service d'abonnement) ou gratuit (par exemple pour les œuvres libres de droits, ou encore lié à une pratique de piratage). Que le livre numérique soit acquis de manière payante ou gratuite, le format numérique questionne le droit de propriété attaché à ce bien. En effet, en l'état des conditions de l'offre numérique, la propriété du fichier n'est pas illimitée et la cession du droit d'accès à un autre lecteur est également incertaine⁶. Benhamou (2014) évoque un « droit à la lecture » attaché au fichier numérique plutôt qu'un droit de propriété sur ce fichier.

De nombreux sondages ont étudié l'évolution des pratiques et des usages de lecture papier et numérique en France. À cet égard, Paquienséguy (2013) recense dix-huit études réalisées. Plus récemment, l'enquête annuelle *Les Français et la lecture* (Ipsos / SNE / CNL) indique qu'en 2014, 11% des Français, de 15 ans et plus, ont lu au moins un livre numérique au cours des douze mois précédant l'enquête ; en février 2015, selon la même enquête, ce taux de lecteurs numériques est de 19%, indiquant donc une forte augmentation du nombre de lecteurs en format numérique. Notons toutefois que cette pratique est relativement occasionnelle : la majorité des lecteurs n'ont lu qu'entre un et quatre livres numériques au cours de l'année précédant l'enquête. Si nombre de sondages ont été effectués, à notre connaissance, peu d'études économiques questionnent l'articulation entre les différents modes d'accès au livre papier et numérique, gratuit et payant. Ce mode d'accès innovant pourrait se substituer à l'achat et/ou à l'emprunt ; c'est l'hypothèse de « cannibalisation » des pratiques de lecture d'ouvrages papier par

4. L'idée de numériser des livres pour constituer des bibliothèques numériques est relativement ancienne puisque la première initiative, le projet Gutenberg, voit le jour dès 1971, à l'université de l'Illinois aux États-Unis. S'agissant des appareils dédiés à la lecture numérique et support des contenus numérisés, ils apparaissent d'après Nauroy (2007) à partir des années 1990 aux États-Unis (avec le Bookman, lancé par Sony) et en 1998 en France (avec le Cybook de Cytale qui se soldera par un échec commercial).

5. Nous nous référons à l'analyse de Robin et Rouet (2011) qui offre un panorama historique de l'évolution des supports du livre.

6. Toutefois, on observe des modalités de prêt de livres numériques chronodégradables : le fichier devient alors illisible après une période déterminée et les DRM [Digital Right Management, i.e. un système de protection et de contrôle sur la distribution et l'usage des fichiers] attachés au livre numérique empêchent la copie de ce fichier.

celles de lecture d'ouvrages numériques. À l'inverse, ces pratiques peuvent être complémentaires, dans la mesure où la pratique de lecture numérique viendrait compléter les autres modes d'accès. Par exemple, les ouvrages numériques peuvent suppléer une offre de livres numériques qu'il serait difficile de trouver en format papier.

Les effets de complémentarité sont traditionnellement analysés à partir de données agrégées, via les chiffres de ventes réalisées sur les différents points de ventes et/ou à partir des élasticités prix croisées. Par exemple, Chevalier et Goolsbee (2003) évaluent l'élasticité prix croisée des livres vendus par *Amazon* et par *Barnes & Noble*. L'influence des ventes de livres numériques sur les ventes de livres papier a pu être analysée à partir des ventes de livres réalisés sur le site d'*Amazon* (Hu et Smith, 2013)⁷ ou à partir des ventes des versions papier et numérique d'un même titre (Lee *et al.*, 2014). Dans les deux cas, les auteurs montrent une complémentarité entre les ventes de livres numériques et les ventes de livres papier. La demande de livres numériques viendrait donc en renfort de la demande de livres papier, sans s'y substituer. Toutefois, Lee *et al.* (2014) remarquent des effets de substitution pour les ouvrages papier *stars*, c'est-à-dire les meilleures ventes : dans ce cas, les ventes de livres numériques peuvent se substituer à une partie des ventes papier.

Alors que la majorité des travaux académiques analysent les effets de substitution ou de complémentarité entre les modes d'accès payants au livre, l'apport de notre travail est de tenir compte de ses modes d'accès gratuits (emprunt et téléchargement gratuit)⁸. Notre contribution consiste à analyser l'articulation de ces modes d'accès et de déterminer si l'emprunt, l'achat et le téléchargement de livres constituent des modes d'accès complémentaires ou substituables au vu des pratiques des lecteurs. L'interdépendance de ces modes d'accès est analysée via l'existence ou non d'une corrélation entre les niveaux d'emprunt, d'achat et de téléchargement des individus. Plus précisément, nous cherchons à savoir si l'intensité de la pratique d'emprunt de livres d'un individu s'explique par son niveau d'achat de livres papier (neufs ou d'occasion) et par son niveau de téléchargement de livres numériques (gratuits ou payants). Notre travail s'appuie sur l'étude de Renard (1995) qui étudie l'articulation de l'achat et de l'emprunt de livres en bibliothèque auprès d'un échantillon national d'emprunteurs et d'acheteurs. Renard (1995) analyse les pratiques suivant une complémentarité dite « subjective », c'est-à-dire propre aux individus. Selon l'auteur, les lecteurs effectuent une série d'arbitrages entre les différents modes d'accès : ils peuvent être complémentaires ou substituables selon les préférences des individus. Les résultats de cette étude montrent ainsi que selon les situations, l'acte d'achat et l'acte d'emprunt s'avèrent complémentaires (par exemple, les lecteurs lisent des genres éditoriaux différents selon les lieux d'approvisionnement) mais également concurrents (lorsque les emprunteurs substituent des ouvrages empruntés à des ouvrages achetés). Ainsi, tantôt les emprun-

7. Plus précisément, les auteurs montrent que reporter dans le temps l'accessibilité d'une version numérique a un effet négatif sur les ventes de livres papier et numériques. Ils expliquent ces résultats par une nette préférence de certains consommateurs pour les ouvrages numériques (sans effet de substitution pour les ouvrages papier).

8. Dans la mesure où notre objet d'étude consiste à analyser les niveaux individuels de consommation et que nous abordons deux modes d'accès gratuit (emprunt et téléchargement gratuit), nous ne pouvons pas étudier ces effets de complémentarité via les chiffres de ventes réalisées sur les différents points de ventes et/ou à partir des élasticités prix croisées.

teurs, tantôt les acheteurs de livres effectuent une série d'arbitrages entre ces deux modes d'accès, suivant notamment l'usage attendu du livre, ou la propre perception du lieu d'approvisionnement par l'individu. Cette étude datant de 1995, il nous paraît nécessaire de questionner ces résultats en tenant compte des mutations récentes du marché du livre. Deux éléments principaux sont ajoutés : nous prenons en considération le commerce électronique comme moyen d'acheter des livres papier. Selon la théorie de la longue traîne (Anderson, 2006), la distribution numérique permet aux acheteurs de trouver des livres qui ne sont pas distribués dans des points de vente physique. De plus, notre analyse ajoute le téléchargement de livre numérique comme nouveau mode d'accès au livre.

Pour examiner l'articulation des pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres, nous adoptons le point de vue des emprunteurs de livres des bibliothèques publiques. Les emprunteurs représentent une population singulière dans la mesure où il s'agit de lecteurs actifs ; or, nous savons que les utilisateurs de livres numériques sont de grands lecteurs de livres papier. De plus, les usagers des bibliothèques publiques constituent une population spécifique de lecteurs tant par leurs niveaux de revenus que par leur niveau d'étude, favorables à la lecture (Donnat, 2009b ; Coulangeon *et al.*, 2002). Par ailleurs, les emprunteurs adoptent un mode d'accès au livre caractérisé par sa gratuité et la non propriété des ouvrages, ces caractéristiques pouvant faire écho aux spécificités du livre numérique — comme nous l'avons dit dans certains cas gratuit et dont les droits de propriété attachés sont limités. Ces éléments suggèrent que les emprunteurs représentent des individus particulièrement enclins à lire des ouvrages en format numérique. Dès lors, il nous paraît pertinent d'interroger les pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement des emprunteurs à l'ère numérique : leur analyse peut apporter un éclairage original sur l'agencement des pratiques de lecture.

Notre analyse se fonde sur des données originales : une enquête par questionnaires a été menée en mars 2014 auprès d'un échantillon de plus de 2 500 emprunteurs usagers des bibliothèques publiques de la ville de Paris. Ce réseau de bibliothèques présente notamment l'avantage d'offrir un abonnement gratuit⁹ pour l'emprunt de tout document imprimé. Les emprunteurs ont été interrogés d'une part sur leur comportement d'emprunt de livres papier (régularité, fréquence, avantages qu'ils confèrent à cet acte), et d'autre part sur leurs pratiques d'achat de livres imprimés et de téléchargement de livres numériques¹⁰. Précisons qu'au moment de la diffusion de l'enquête, seuls les livres papier étaient disponibles dans les bibliothèques parisiennes étudiées.

Nos résultats permettent de mettre en lumière les différentes possibilités d'accès au livre et la multiplicité de ce marché. En effet, nos résultats montrent que les emprunteurs adoptent une stratégie d'accès au livre composite. Les résultats de cette enquête montrent qu'une grande majorité d'emprunteurs sont également des acheteurs de livres puisque 89% des enquêtés achètent des livres, qu'ils soient neufs ou d'occasion. Dans

9. La gratuité de l'accès aux bibliothèques constitue un avantage dans notre étude dans la mesure où nous cherchons à analyser la complémentarité ou la substituabilité des modes d'accès gratuit et payant au livre.

10. Au regard de la faiblesse de l'offre de livres numériques en *streaming* en France au moment de la diffusion de l'enquête (mars 2014), cette pratique a été écartée de notre étude.

des proportions moindres, 22% des répondants ont recours au téléchargement de livres numériques payants ou gratuits, en plus de l'emprunt. Les résultats indiquent également que les emprunteurs des bibliothèques parisiennes constituent une population de grands lecteurs variant entre les supports, au regard du nombre de livres empruntés, mais également du nombre de livres achetés et téléchargés (en comparaison des moyennes nationales, voir *infra*). Plus précisément, une corrélation positive apparaît entre le niveau de livres empruntés et le niveau de livres achetés, indiquant une complémentarité de ces pratiques. En revanche, en l'état des pratiques de téléchargement, il n'apparaît pas de corrélation significative nette entre les niveaux d'emprunt et de téléchargement gratuit ou payant. Ces niveaux de consommation disjoints peuvent s'expliquer par la faible maturité de l'offre de livres numériques au moment où cette étude a été conduite (2014).

Le chapitre est organisé de la manière suivante. La section 2 passe en revue la littérature et présente nos hypothèses de recherche. La démarche empirique est décrite en section 3 : nous présentons alors la méthodologie de l'enquête. Dans la section 4, nous présentons les statistiques descriptives avant d'exposer nos principaux résultats sur l'articulation des pratiques dans la section 5. La section 6 discute ces résultats en proposant des hypothèses sur l'articulation des pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres. Enfin, nous concluons sur les apports et perspectives de notre étude en section 7.

2 Revue de littérature et contributions

Différents éléments soulevés par la littérature économique peuvent expliquer que les modes d'accès au livre soient substituables. D'une part, les effets de substitution peuvent s'expliquer par la composition des catalogues des différents modes d'accès au livre. D'autre part, la substituabilité peut s'expliquer par l'effet du prix, une pratique gratuite pouvant alors se substituer à une pratique payante.

Sur la question de la composition des catalogues, les effets de substitution entre modes d'accès supposent une composition relativement comparable des catalogues de livres empruntables, achetables et/ou téléchargeables. Dans le cas contraire, les offres seraient alors parfaitement complémentaires et aucun effet de substitution ne pourrait s'observer.

En ce qui concerne la comparaison des catalogues des bibliothèques et des points de ventes, nous avons analysé dans le premier chapitre de cette thèse l'existence de liens forts entre sphère marchande et bibliothèques publiques : on retrouve, avec une temporalité plus longue, des meilleures ventes dans les emprunts en bibliothèque. De même, le Baromètre des titres les plus achetés et les plus empruntés en 2014 (Ministère de la Culture et de la Communication) montre que les catalogues des bibliothèques publiques de prêt et des points de vente de livres se recoupent en partie. Cela est également confirmé par l'étude de Renard (1995) qui observe des effets de concurrence entre l'emprunt et l'achat de livres, certains emprunts se substituant à l'achat de livres (bien que l'auteur présente également une complémentarité entre ces modes d'accès, voir *infra*). Des effets de substitution peuvent donc avoir lieu dans la mesure où les emprunteurs peuvent trouver des substituts parfaits gratuits à des ouvrages payants.

Sur les catalogues de livres numériques accessibles au téléchargement, Bounie *et al.* (2013) montrent que les meilleures ventes papier et numériques ne sont pas équivalentes. Selon les auteurs, ce phénomène s'explique par une baisse importante de prix qui permet à certains ouvrages numériques de réaliser de nombreuses ventes. Si les meilleures ventes ne sont pas identiques, les auteurs montrent que les catalogues peuvent tout de même se confondre en partie. Si l'offre de livres numériques et papier se recoupe, les lecteurs peuvent alors substituer des ouvrages numériques à des ouvrages papier. À notre connaissance, aucune étude ne compare la composition du catalogue d'une plate-forme de livres numériques gratuits et celui d'une bibliothèque ou d'un point de vente¹¹. Selon nous, une part de ces livres numériques gratuits peut constituer une offre nouvelle (liée à l'auto-édition par exemple), une autre part peut être proposée en bibliothèque publique et dans différents points de vente (ouvrages libres de droit). Sur ces ouvrages au moins, des effets de substitution peuvent donc s'observer.

Par ailleurs, sur la question de l'influence des prix sur la demande, en bibliothèque publique, par définition, la demande de livres se structure sans contrainte de prix. Or, nous savons qu'en sphère marchande, la demande de livres est sensible aux prix. Les travaux de Bittlingmayer (1992), de Hjorth-Andersen (2000) ou encore de Ringstad et Løyland (2006) indiquent une élasticité prix négative de la demande de livres imprimés. Dans le cas du commerce électronique, Chevalier et Goolsbee (2003) montrent également une forte sensibilité de la demande aux prix des livres (sur les sites d'*Amazon.com* et de *Barnes & Noble.com*). Ces éléments suggèrent que des effets de substitution pourraient être mis en œuvre par les usagers des bibliothèques publiques, adoptant quand ils le peuvent un mode d'accès gratuit au livre afin de ne pas subir de coût financier à leur lecture papier ou numérique.

A l'inverse, plusieurs éléments laissent penser que les pratiques des modes d'accès au livre peuvent se structurer de façon complémentaire, sans se substituer les unes aux autres. D'une part, le mode d'accès choisi par les emprunteurs peut s'expliquer par des caractéristiques propres à chaque canal de distribution. Ainsi, Ghose *et al.* (2006) analysent l'effet des ventes de livres d'occasion sur Internet et montrent que les caractéristiques des livres d'occasion ne sont pas des substituts parfaits aux livres neufs ; les auteurs concluent à une complémentarité plutôt qu'à une substituabilité entre les ventes de livres neufs et d'occasion. De même, Lee *et al.* (2014) montrent que la demande de livres numériques complèterait la demande de livres papier, plus qu'elle ne s'y substituerait (même si des effets de substitution peuvent s'observer sur des titres stars). Cette hypothèse de complémentarité des pratiques est également appuyée par l'étude de Renard (1995) qui analyse une forme de complémentarité entre l'emprunt et l'achat au vu des avantages perçus par les usagers. Une grande majorité des emprunteurs déclarent par exemple emprunter des genres éditoriaux qu'ils n'achètent pas (et inversement). L'étude de Renard suggère que l'articulation des modes d'accès dépendrait en partie d'un effet du genre éditorial (fiction, non fiction, bandes dessinées...). Sur cette question, nous proposons d'observer le genre éditorial selon le mode d'accès au livre adopté (en section 6.1).

11. Des ouvrages numériques libres de droit peuvent être accessibles gratuitement et légalement et être vendus en sphère marchande (à un prix positif).

Une autre explication de la complémentarité des pratiques est de considérer l'emprunt comme un moyen de réduire l'incertitude de la consommation culturelle et l'emprunt constituer une stratégie d'« expérimentation » sur la qualité des ouvrages lus. Le livre étant un bien d'expérience selon la définition de Nelson (1970), la qualité et l'utilité procurée ne sont pas connues avant la consommation de ce bien. Les emprunteurs pourraient alors découvrir des ouvrages et des auteurs en bibliothèque afin de mieux cerner leurs préférences culturelles sans en subir le coût financier. Ils pourraient ensuite reporter cette information vers d'autres modes d'accès. L'emprunt de livres peut s'apparenter à une stratégie d'accès gratuit à un contenu donnant lieu par la suite à des achats ou à des téléchargements de livres. Cette idée se rapporte aux travaux abordant l'influence des copies sur les ventes des biens culturels et plus récemment sur les effets d'échantillonnage (*sampling effects*) observés dans le cas du piratage numérique des biens culturels.

À cet égard, les travaux de Liebowitz (1985) — sur les copies de journaux sur les ventes des éditeurs — ou de Varian (2000) — sur l'analyse théorique de la copie des biens informationnels — indiquent une influence positive des copies de biens informationnels sur les ventes. De même, Bakos *et al.* (1999) analysent le cas du partage de biens informationnels : les auteurs concluent à une influence positive de ce phénomène sur les revenus du producteur lorsque la taille du groupe au sein duquel le contenu informationnel est partagé est constante. Par analogie, l'emprunt en bibliothèque pourrait engendrer des revenus pour les éditeurs.

Dans le cas du piratage de biens culturels numériques, les travaux sur l'effet d'échantillonnage montrent qu'un individu peut consommer un contenu culturel illégalement (piratage) avant de décider de l'acheter légalement : cette stratégie lui permet de s'assurer de réduire l'incertitude de la consommation culturelle. En conséquence, l'impact de la numérisation des biens culturels et de leur piratage pourrait avoir un effet positif sur les ventes. Nous nous référons notamment à la revue de littérature faite par Bastard *et al.* (2014) sur l'effet d'échantillonnage dans quatre industries culturelles — livre, musique, film et jeu vidéo. Ainsi, dans le cas du piratage numérique d'un morceau de musique (Peitz et Waelbroeck, 2006), ou d'un film sur DVD (Smith et Telang, 2009), on observe un échantillonnage qui peut finalement donner lieu à des ventes. Ainsi, les consommateurs peuvent décider d'acheter légalement l'œuvre piratée (voir Dejean *et al.*, 2011).

Appliqué à notre analyse, nous supposons que l'emprunt peut s'assimiler à cet effet d'échantillonnage, ou de découverte, et finalement donner lieu à l'achat ou au téléchargement d'une œuvre auparavant empruntée en bibliothèque publique. Plus précisément, deux effets sont étudiés. D'une part, les usagers des bibliothèques peuvent, suite à un emprunt, décider d'acheter ou de télécharger un livre auparavant emprunté (nous parlerons d'« effet de possession » physique ou numérique). D'autre part, ils peuvent acheter ou télécharger l'ouvrage d'un auteur découvert en bibliothèque publique (nous parlerons alors d'« effet découverte »). Nous analyserons ces deux effets pouvant être au fondement d'une articulation des modes d'accès au livre par les usagers des bibliothèques (en section 6.2).

Enfin, une troisième hypothèse pour expliquer la complémentarité des modes d'accès est de considérer que les usagers des bibliothèques publiques ont une préférence pour la diversité de ces modes d'accès. Notre travail s'inscrit dans la lignée des travaux étudiant la diversité de la consommation culturelle et plus spécifiquement de l'omnivorité culturelle (Peterson, 1992 ; DiMaggio, 1987 ; Bellavance *et al.*, 2006). D'après Peterson (2004), l'omnivorité culturelle est perçue comme une « aptitude [du capital culturel] à apprécier l'esthétisme propre à une vaste gamme de formes culturelles, qui englobent les arts mais aussi toute une série d'expressions populaires et folkloriques ». Pour expliquer les déterminants de cette omnivorité culturelle, nous nous référons à la revue de littérature réalisée par Rochelandet *et al.* (2011). Les auteurs rapportent que l'omnivorité culturelle peut s'expliquer par des déterminants socio-économiques, tels que le capital culturel ou le niveau d'étude (Bryson, 1997), l'âge (Van Eijck, 2001), la composition du foyer (Degenne *et al.*, 2002). D'autre part, l'omnivorité culturelle peut s'expliquer par l'intensité des relations sociales des individus : plus ces interactions sont nombreuses, plus l'individu multiplie ses pratiques culturelles (Kirman, 1992). Toutefois, dans cette étude, nous observerons seulement les déterminants socio-économiques (revenus, composition du ménage, âge...) sur les pratiques de lecture.

Les déterminants socio-économiques peuvent expliquer le niveau d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres. Dans cette mesure, notre travail poursuit les travaux de Blanco et Rodríguez (2009), sur les profils socio-économiques des emprunteurs de livres, et de Donnat (2009b), sur les catégories socio-professionnelles des grands lecteurs (sans distinction du mode d'accès adopté). La contribution de notre recherche à ces travaux consiste à examiner les caractéristiques socio-économiques des emprunteurs usagers des bibliothèques publiques selon le nombre de livres empruntés et le lien qu'ils entretiennent avec d'autres modes d'accès au livre.

Afin de tester ces hypothèses, nous avons mis en œuvre une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'usagers de bibliothèques de lecture publique de la ville de Paris. La section suivante présente en détail cette enquête.

3 Méthodologie d'enquête

Pour comprendre comment les individus arbitrent entre les différents modes d'accès à la lecture, nous avons réalisé une enquête par questionnaires dans six bibliothèques de la ville de Paris. Il convient en premier lieu de présenter les modalités de diffusion de l'enquête (en section 3.1) puis de décrire l'échantillon d'emprunteurs enquêtés (en section 3.2).

3.1 Modalités de diffusion de l'enquête

L'enquête a été diffusée auprès des usagers des bibliothèques parisiennes au mois de mars de l'année 2014¹². Rappelons que l'accès à ces bibliothèques et l'emprunt de documents imprimés sont totalement gratuits. Or, cet effet de gratuité est essentiel

12. Le questionnaire est disponible en annexe (section 9.3 à la page 170).

pour notre étude, puisque nous cherchons à savoir dans quelle mesure ces individus ont recours à différents types de consommation de livres, avec et sans prix.

Afin de disposer d'un échantillon représentatif d'usagers des bibliothèques parisiennes, nous avons sélectionné six bibliothèques. Ces six bibliothèques sont de tailles différentes (en termes de catalogues et d'inscrits). Ce choix méthodologique s'explique notamment par les résultats de Locher (2005) qui indique que dans les bibliothèques publiques allemandes, le nombre d'emprunts est corrélé aux moyens financiers de la bibliothèque concernée ainsi que la taille de son catalogue. Ainsi, nous avons sélectionné deux bibliothèques de petite taille (les bibliothèques Amélie et Place des fêtes), de taille moyenne (les bibliothèques M. Audoux et Place d'Italie) et de grande taille (les bibliothèques Clignancourt et M. Yourcenar). De plus, nous avons choisi des bibliothèques qui se trouvent dans des quartiers très différents de la ville (arrondissements centraux et périphériques notamment¹³) et qui touchent a priori un public parisien divers. Plus précisément, notre sélection s'est fondée sur différents critères : i) le nombre de documents et de titres adulte disponibles, ii) le nombre d'inscriptions d'individus majeurs ayant un abonnement gratuit, iii) les caractéristiques intrinsèques des bibliothèques (arrondissement, surface et année d'ouverture). Le tableau 2.1 résume les caractéristiques des six bibliothèques retenues pour l'enquête.

Tableau 2.1 – Les caractéristiques des bibliothèques parisiennes de l'enquête (en 2012)

Bibliothèque	Catalogue			Secteur	Surface	Ouverture
	Tout support	Livres adultes	Inscrits			
Amélie	27 157	10 565	3 112	75007	478 m ²	1993
Clignancourt	137 164	66 685	16 048	75018	2 185 m ²	1967
M. Audoux	63 079	31 962	5 382	75003	1 200 m ²	2008
M. Yourcenar	152 953	66 092	17 297	75015	3 500 m ²	2008
Place d'Italie	63 048	32 865	8 992	75013	745 m ²	1974
Place des fêtes	34 881	12 257	3 204	75019	521 m ²	1979

Source : données fournies par le bureau des bibliothèques et de la lecture de la ville de Paris (année 2012)

Dans chacune de ces six bibliothèques, la diffusion de l'enquête a été menée suivant deux méthodes. D'une part, l'enquête a été diffusée dans une version papier¹⁴ pendant les trois premières semaines du mois de mars 2014. D'autre part, le questionnaire a été transmis par voie numérique via la *newsletter* (ou « infolettre ») du mois de mars 2014 de chaque bibliothèque participante. L'avantage d'une telle diffusion est de toucher un public élargi d'emprunteurs à l'aise avec les nouvelles technologies et ne se rendant

13. Selon les travaux de Palmer (1981) et de Sin et Kim (2008), il existe un effet négatif de la distance entre le lieu d'habitation des usagers et l'emplacement de la bibliothèque sur la fréquentation de cette bibliothèque.

14. La diffusion et la collecte des questionnaires ont été réalisées par les chercheurs et par l'intermédiaire des bibliothécaires, au moment de l'enregistrement des ouvrages empruntés. Les usagers étaient invités à répondre à l'enquête sur place et à remettre le questionnaire complété aux bibliothécaires ou aux chercheurs.

pas nécessairement régulièrement en bibliothèque. Au total, 2 569 questionnaires ont été complétés, dont 560 réponses en version papier (soit 21,80%) et 2 009 en version numérique (soit 78,20%). Le tableau 2.2 présente le nombre de réponses complètes collectées dans chacune des bibliothèques ; on observe un taux de réponses collectées par bibliothèque proportionnel à la taille de chaque bibliothèque. On observe également que 10,4% des questionnaires ont été complétés par des usagers dont la bibliothèque usuelle de prêt ne correspond pas aux six bibliothèques sélectionnées (avant dernière ligne du tableau). Cela s'explique principalement par l'envoi de l'infolettre aux abonnés numériques des bibliothèques sélectionnées, ces abonnés numériques pouvant brasser des inscrits d'autres bibliothèques.

Tableau 2.2 – Nombre de répondants par bibliothèque

Bibliothèque	Questionnaire papier		Questionnaire numérique		Observations totales	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Amélie	30	5,36%	126	6,27%	156	6,07%
Clignancourt	149	26,61%	430	21,40%	579	22,54%
M. Audoux	82	14,64%	122	6,07%	204	7,94%
M. Yourcenar	139	24,82%	532	26,48%	671	26,12%
Place d'Italie	85	15,18%	468	23,30%	553	21,53%
Place des fêtes	38	6,79%	100	4,98%	138	5,37%
Autres bibliothèques	37	6,61%	231	11,50%	268	10,43%
Total	560	100%	2 009	100%	2 569	100%

Il est à noter que les questionnaires complétés par les usagers mineurs ont été exclus de l'échantillon. En effet, pour des raisons méthodologiques, seuls les usagers majeurs ont été enquêtés ; cette restriction s'explique par l'objet même de notre recherche qui porte pour une part sur des modes d'accès payants au livre (achat et téléchargement). Ainsi, Løyland et Ringstad (2008) montrent que les *shadow prices* (Becker et Lewis, 1974) sont plus élevés pour les adultes que pour les enfants dans le cas des emprunts de livres en bibliothèques publiques norvégiennes.

3.2 Caractéristiques de l'échantillon

Le tableau 2.3 présente les caractéristiques socio-économiques de l'échantillon d'emprunteurs enquêtés et de leur foyer (sexe, âge, dernier diplôme obtenu, catégorie socio-professionnelle, situation familiale et revenu mensuel du ménage du répondant). Il indique d'une part que l'échantillon est composé à 70,40% de femmes et 29,60% d'hommes. Il indique également qu'une grande majorité de l'échantillon d'emprunteurs (61%) détient un diplôme du deuxième (Master ou équivalent) ou troisième cycle universitaire (Doctorat). Ce résultat a pour corolaire un échantillon largement composé de cadres et de professions intermédiaires (43% de l'échantillon). Enfin, il convient de noter que les revenus mensuels des foyers de l'échantillon sont relativement élevés (45% des répondants détiennent un revenu mensuel de leur foyer supérieur à 3 000 euros).

Au regard des chiffres transmis par le bureau des bibliothèques et de la lecture de la ville de Paris (pour l'année 2012), cet échantillon est représentatif de la composition des emprunteurs actifs des bibliothèques de prêt parisiennes (c'est-à-dire ceux ayant emprunté au moins un document au cours de l'année). En effet, en 2012, sur les 301 102 inscrits actifs, on compte 64,40% de femmes et 35,60% d'hommes. Au niveau national, ce résultat fait écho à l'enquête réalisée par Donnat (2009b) ; celle-ci montre en effet que la fréquentation des bibliothèques municipales est une activité relativement plus féminine. Par ailleurs, d'après les données transmises par le bureau des bibliothèques et de la lecture de la ville de Paris, 35,5% des inscrits majeurs de ces bibliothèques déclarent être cadres en 2012. Enfin, s'agissant des revenus déclarés par les enquêtés, cela semble représentatif du niveau de vie des parisiens dans la mesure où, selon l'INSEE - Île-de-France (2013), le revenu médian par unité de consommation¹⁵ est de 2 087 euros en 2010 à Paris¹⁶. L'ensemble de ces caractéristiques fait également écho aux profils des lecteurs des bibliothèques municipales parisiennes élaborés à partir d'une enquête réalisée en 2003 (Wahnich et Alix, 2004), c'est-à-dire un public relativement aisé et instruit, plutôt féminin, et équipé relativement largement en matériel audiovisuel et informatique.

Tableau 2.3 – Caractéristiques socio-économiques des répondants

	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<i>Age</i>						
18 - 24 ans	24	3,16	105	5,80	129	5,06
25- 34 ans	110	14,47	277	15,31	387	15,05
35 - 49 ans	238	31,32	475	26,26	713	27,73
50 - 64 ans	232	30,53	566	31,29	798	31,04
Plus de 65 ans	156	20,53	386	21,34	542	21,12
Total	760	100	1 809	100	2 569	100
<i>Niveau de diplôme</i>						
Aucun diplôme	9	1,18	10	0,55	19	0,74
Brevet des collèges	8	1,05	18	1,00	26	1,01
CAP, BEP	12	1,58	54	2,99	66	2,57
Bac ou équivalent	76	10,00	167	9,23	243	9,46
1 ^{er} cycle (BTS, Licence)	161	21,18	481	26,59	642	24,99
2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	493	64,87	1 078	59,59	1 571	61,15
Total	760	100	1 809	100	2 569	100

15. Selon l'INSEE, il s'agit d'une pondération qui permet de « comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente ». Ainsi, le revenu est corrigé : chaque personne du foyer correspond à un nombre d'unités de consommation.

16. Ce revenu médian cache cependant de fortes disparités dans la mesure où il existe un écart de niveau entre le revenu des ménages les plus aisés (5 607 euros pour le 9^{ème} décile) et celui des plus modestes (489 euros pour le 1^{er} décile).

	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<i>Catégorie socio-professionnelle</i>						
Artisan	26	3,42	27	1,49	53	2,06
Cadre	352	46,32	763	42,18	1 115	43,37
Employé	112	14,74	309	17,08	421	16,37
Chômeur	42	5,53	83	4,59	125	4,86
Étudiant	29	3,82	119	6,58	148	5,76
Retraité	186	24,47	467	25,82	653	25,42
Autre	13	1,84	41	2,33	54	2,18
Total	760	100	1 809	100	2 569	100
<i>Situation familiale - Habitat</i>						
Seul	220	28,95	737	40,74	957	37,25
Seul avec enfant(s)	27	3,55	145	8,01	172	6,69
En couple	294	38,68	477	26,37	771	30,01
En couple avec enfant(s)	194	25,52	389	21,50	583	22,69
Autre	25	3,28	61	3,37	86	3,34
Total	760	100	1 809	100	2 569	100
<i>Revenu mensuel du foyer</i>						
Moins de 600 euros	32	4,21	91	5,03	123	4,79
De 600 à 1 800 euros	115	15,13	355	19,62	470	18,30
De 1 801 à 3 000 euros	204	26,84	600	33,17	804	31,30
De 3 001 à 4 500 euros	187	24,61	375	20,73	562	21,88
De 4 501 à 6 000 euros	126	16,58	239	13,21	365	14,21
Plus de 6 000 euros	96	12,63	149	8,24	245	9,54
Total	760	100	1 809	100	2 569	100

Au-delà des caractéristiques socio-économiques des individus enquêtés, certaines questions de l'enquête permettent d'observer leurs dépenses de livres et leurs acquisitions en biens technologiques permettant la lecture sur support numérique. Le tableau 2.4 présente ces éléments ; un classement par âge nous a semblé pertinent dans la mesure où les usages des TIC [Technologies de l'Information Communication] est différent selon les classes d'âge (Caradec, 2001). On note des dépenses en livres relativement élevées puisque 44,96% de notre échantillon a dépensé plus de 100 euros pour acheter des livres au cours de l'année précédant l'enquête. On observe également que l'âge des individus influence leurs dépenses annuelles de livres : ainsi, les 37,7% des 25 - 34 ans ont dépensé plus de 100 euros dans l'achat de livres, alors que cette proportion s'élève respectivement à 44,60% et 50,75% des 35 - 49 ans et des 50 - 64 ans.

De plus, on constate un fort taux d'équipement en biens technologiques (dont la plupart permettent une lecture sur écran¹⁷). Nous nous référons au rapport du CREDOC Bigot et Crouette (2014) afin de comparer la détention de biens technologiques des emprunteurs aux moyennes nationales. Ainsi, d'après cette enquête, 82% des Français disposent d'au moins un ordinateur à domicile en 2014. Comparativement, l'échantillon d'emprunteurs enquêtés est relativement plus équipé en ordinateur personnel (95%). S'agissant des smartphones, alors que 58% des individus vivant en région parisienne

17. Pour un panorama des supports de lecture électronique, voir Dacos et Mounier (2010).

déclarent en posséder un, l'échantillon d'enquêtes est relativement moins équipé en smartphone (49%). Le taux d'équipement en tablettes tactiles des enquêtés (28%) est représentatif des moyennes nationales (29% d'après le rapport du CREDOC). Enfin, notons que 11,25% de l'échantillon détient un équipement lié exclusivement à la lecture numérique, à savoir une liseuse¹⁸.

Tableau 2.4 – Consommation de livres et de biens technologiques des répondants

	Age des répondants											
	18 - 24 ans		25 - 34 ans		35 - 49 ans		50 - 64 ans		> 65 ans		Ensemble	
	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%	Obs.	%
<i>Dépenses annuelles de livres</i>												
0 €	7	0,27	21	0,81	42	1,63	44	1,71	32	1,24	146	5,68
De 1 à 10 €	4	0,15	8	0,31	14	0,52	13	0,50	7	0,27	46	1,79
De 11 à 30 €	22	0,85	29	1,12	47	1,82	46	1,79	37	1,44	181	7,04
De 31 à 60 €	23	0,89	82	3,19	109	4,24	112	4,35	82	3,19	408	15,88
De 61 à 100 €	34	1,32	101	3,93	183	7,12	178	6,92	137	5,33	633	24,63
De 101 à 200 €	25	0,97	100	3,89	197	7,66	248	9,65	179	6,96	749	29,15
Plus de 200 €	14	0,54	46	1,79	121	4,71	157	6,11	68	2,64	406	15,80
Total	129	5,02	387	15,06	713	27,75	798	31,06	542	21,09	2 569	100
<i>En possession de...</i>												
Une télévision	71	2,76	209	8,13	471	18,33	610	23,74	465	18,10	1 826	71,07
Un ordinateur	128	4,98	376	14,63	681	26,50	751	29,23	507	19,73	2 443	95,09
Un smartphone	71	2,76	243	9,45	426	16,58	340	13,23	189	7,35	1 269	49,39
Une tablette	29	1,12	113	4,39	262	10,19	195	7,59	126	4,90	725	28,22
Une liseuse	12	0,46	51	1,98	82	3,19	97	3,77	47	1,82	289	11,25
Rien de tout cela	1	0,03	4	0,15	5	0,19	15	0,58	12	0,46	37	1,44

4 Statistiques descriptives

Dans cette section, nous présentons des statistiques descriptives sur les niveaux de consommation suivant chaque mode d'accès (en section 4.1) avant de croiser ces éléments et délimiter l'articulation de ces pratiques (en section 4.2).

4.1 Intensité de consommation et mode d'accès au livre

Pour présenter les pratiques de consommation des enquêtés, nous allons observer alternativement l'intensité de leurs pratiques d'emprunt (4.1.1), d'achat (4.1.2) et de téléchargement de livres (4.1.3).

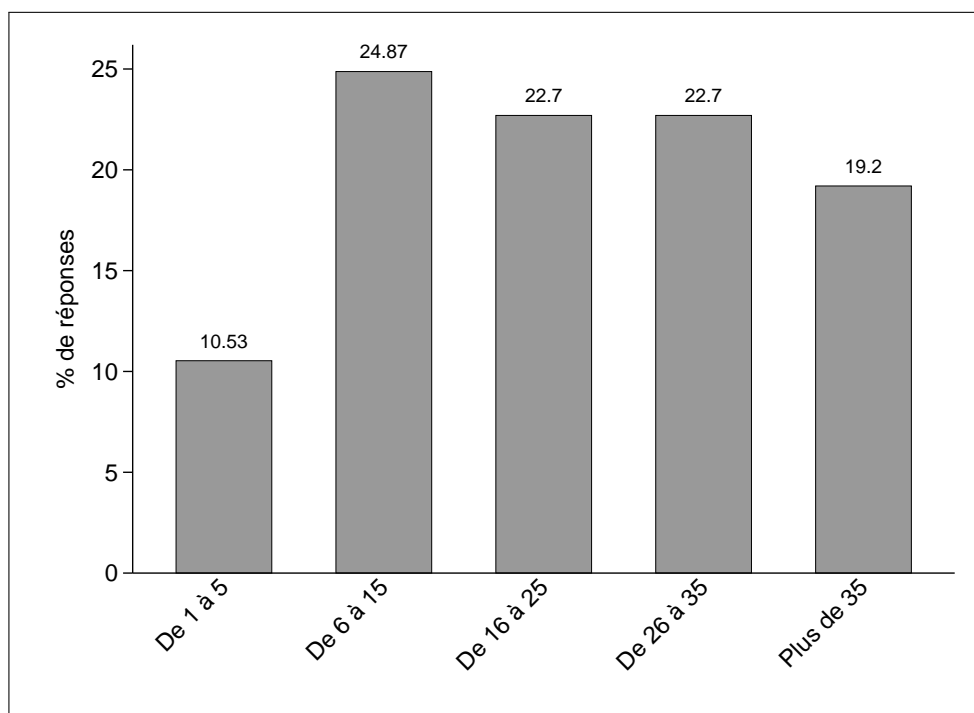
18. Pour un panorama des supports de lecture électronique, voir Dacos et Mounier (2010), pp. 67-87.

4.1.1 L'emprunt de livres

L'enquête offre un éclairage sur le nombre d'ouvrages empruntés par les individus au cours des douze mois précédant l'enquête. Nous rappelons que seuls les emprunteurs actifs ont été enquêtés : dès lors, le nombre d'emprunts au cours de l'année est strictement positif. Par ailleurs, les individus étaient questionnés sur les emprunts réalisés pour eux-mêmes, ce qui veut dire que les emprunts pour leurs proches sont exclus.

Le graphique 2.1 présente la distribution des réponses. Il indique que 10,53% de l'échantillon a emprunté entre 1 et 5 livres au cours de l'année précédant l'enquête. Parmi les 90% des individus enquêtés ayant emprunté plus de 5 livres, près de 20% des individus déclarent avoir emprunté plus de 35 livres au cours des douze derniers mois. Ces premiers résultats semblent être représentatifs de la moyenne des prêts par inscrit pour les six bibliothèques de notre étude. En effet, d'après les données d'emprunt de l'année 2012 (transmises par le Bureau des bibliothèques et de la lecture), la moyenne d'emprunts par inscrit oscille entre 19 ouvrages adultes, pour la bibliothèque Amélie, et 32 ouvrages pour la bibliothèque Marguerite Audoux.

Graphique 2.1 – Distribution des niveaux d'emprunt de livres



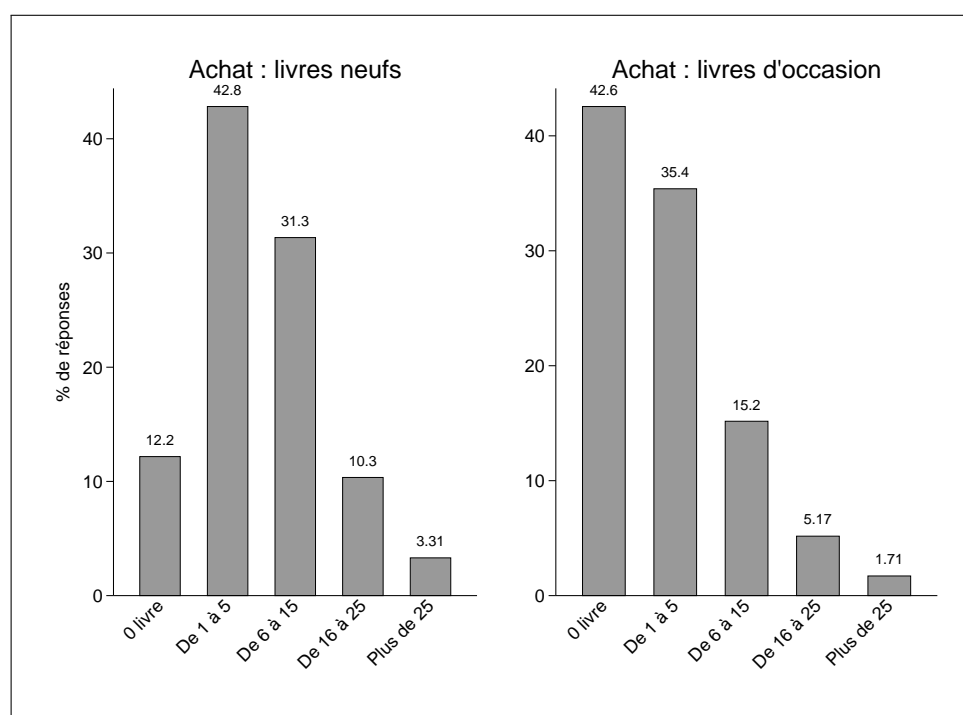
Si on suppose que les livres empruntés ont été lus, ce résultat indique que les individus enquêtés lisent davantage que la moyenne nationale. En effet, d'après Donnat (2009b), les Français ont lu en moyenne 5 livres au cours de l'année 2008. Ces résultats indiquent que la population des usagers de bibliothèques parisiennes représente une population particulière d'individus : une population de « grands lecteurs ». Cela est représentatif du nombre de livres imprimés empruntés dans les bibliothèques françaises : d'après le rapport sur les données d'activité des bibliothèques municipales (Ministère

de la Culture et de communication), en 2012, le nombre moyen de livres empruntés en bibliothèque de lecture publique est de 25,1 par emprunteur.

4.1.2 L'achat de livres

L'échantillon d'emprunteurs a également fortement recours à l'achat de livres ; au total, 89,17% des enquêtés ont acheté au moins un livre pour eux-mêmes au cours de l'année précédant l'enquête. Le graphique 2.2 présente la distribution des achats de livres neufs et d'occasion par les enquêtés. Il indique que près de 88% des personnes enquêtées ont acheté au moins un livre neuf et 58% un livre d'occasion. À titre de comparaison, en 2008, 57% des individus enquêtés déclarent avoir acheté au moins un livre (Donnat, 2009b). Ces premiers résultats suggèrent d'une part que davantage d'individus achètent des livres neufs que des livres d'occasion. D'autre part, on constate que les emprunteurs sont des consommateurs ayant une stratégie multiple d'accès au livre, puisqu'ils recourent alternativement à l'emprunt et à l'achat de livres.

Graphique 2.2 – Distribution des niveaux d'achat de livres neufs et d'occasion



Concernant l'intensité de la pratique d'achat, on observe que 42,8% des individus enquêtés déclarent avoir acheté entre 1 et 5 livres neuf(s) au cours de l'année précédant l'enquête et 31,3% entre 6 et 15 livres neufs. On observe donc une intensité d'achat de livres neufs relativement forte. Ces proportions sont toutefois plus faibles dans le cas de l'achat de livres d'occasion. À titre de comparaison, selon l'étude sur les pratiques culturelles des Français (Donnat, 2009b), en 2008, 27% déclare en acheter moins de cinq, 14% entre six et onze livres et 16% douze livres et plus. Il est par ailleurs à noter que la proportion d'acheteurs diminue fortement à mesure que le niveau d'achat (neuf ou d'occasion) augmente. Cela nous a conduit à considérer un nombre moins important

de niveaux d'achat dans la suite de l'analyse ; ainsi, seulement quatre catégories sont considérées dans l'analyse économétrique, avec le dernier niveau d'achat comprenant un nombre d'achat supérieur à 16 achats de livres (neufs ou d'occasion) au cours de l'année précédant l'enquête. Nous précisons notre stratégie empirique dans la section 5.1.

Par ailleurs, cette enquête nous renseigne sur les points de vente de livres (neufs et d'occasion) adoptés par les emprunteurs pour acheter des livres. Ainsi, ils ont pu acheter des livres en librairies traditionnelles (67% des acheteurs de l'échantillon), en grandes surfaces culturelles, type Fnac, (44%), sur Internet, sur un site de librairie en ligne de type *Amazon* (43%), en grandes surfaces alimentaires, type Espace Culturel de chez E. Leclerc (6%), ou encore en kiosques (34%). De nombreux points de vente sont donc adoptés par les usagers des bibliothèques parisiennes, les conduisant vraisemblablement à articuler leurs pratiques entre ces modes d'accès.

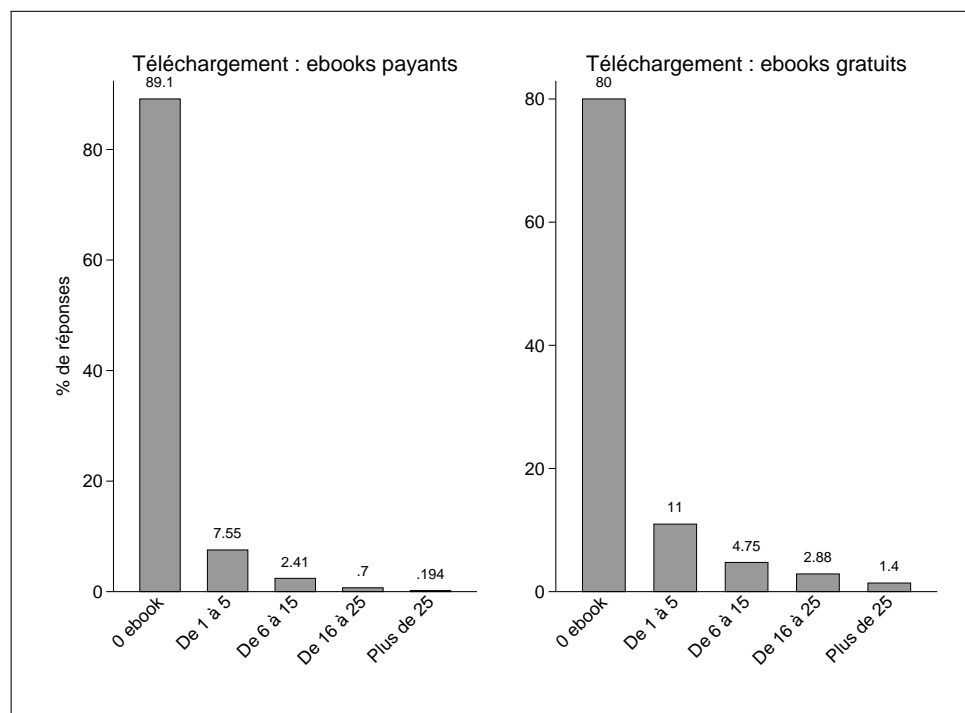
4.1.3 Le téléchargement de livres numériques

Au total, 22,07% de l'échantillon d'emprunteurs a eu recours au téléchargement d'au moins un livre numérique au cours de l'année précédant l'enquête, qu'il soit payant ou gratuit. À titre de comparaison, en 2014 (c'est-à-dire à la même période que notre étude), l'enquête réalisée par le magazine *Livres Hebdo* et l'Institut *Ipsos* indique que 11% des Français de plus de 15 ans déclarent avoir lu au moins un livre en format numérique¹⁹. Notre échantillon d'emprunteurs a donc davantage recours au téléchargement de livres numériques que la population nationale.

Le graphique 2.3 présente plus précisément la distribution des niveaux de téléchargement de livres numériques payants et gratuits déclarés par les enquêtés. Ce graphique indique que 89,1% de l'échantillon n'a téléchargé aucun livre numérique payant et 80% n'a téléchargé aucun livre numérique gratuit. Une grande majorité de notre échantillon d'emprunteurs n'a donc pas encore adopté la pratique de téléchargement de livres numériques comme mode d'accès au livre. Dans le cas où les enquêtés ont téléchargé un livre numérique, on observe par ailleurs qu'il s'agit d'une pratique relativement occasionnelle. En effet, on compte 11% d'enquêtés ayant téléchargé entre 1 et 5 livre(s) numérique(s) gratuit(s) et 7,55% d'individus ayant téléchargé entre 1 et 5 livres numériques payants. Cette spécificité de la distribution explique que nous ayons seulement étudié les premières catégories de téléchargement dans l'analyse économétrique. Ainsi trois catégories seront analysées, à savoir un téléchargement égal à 0, une pratique de téléchargement comprise entre 1 et 5 livres numériques et une pratique supérieure à 5 livres numériques téléchargés par an.

19. L'enquête « Les Français et la lecture » réalisée par l'Institut *Ipsos* et le CNL en 2015 montre une forte augmentation du nombre de lecteurs numériques en France : en effet, en 2015, selon cette enquête, 19% des répondants de plus de 15 ans ont lu au moins un livre numérique au cours des douze mois précédant l'enquête.

Graphique 2.3 – Distribution des niveaux de téléchargement payant et gratuit

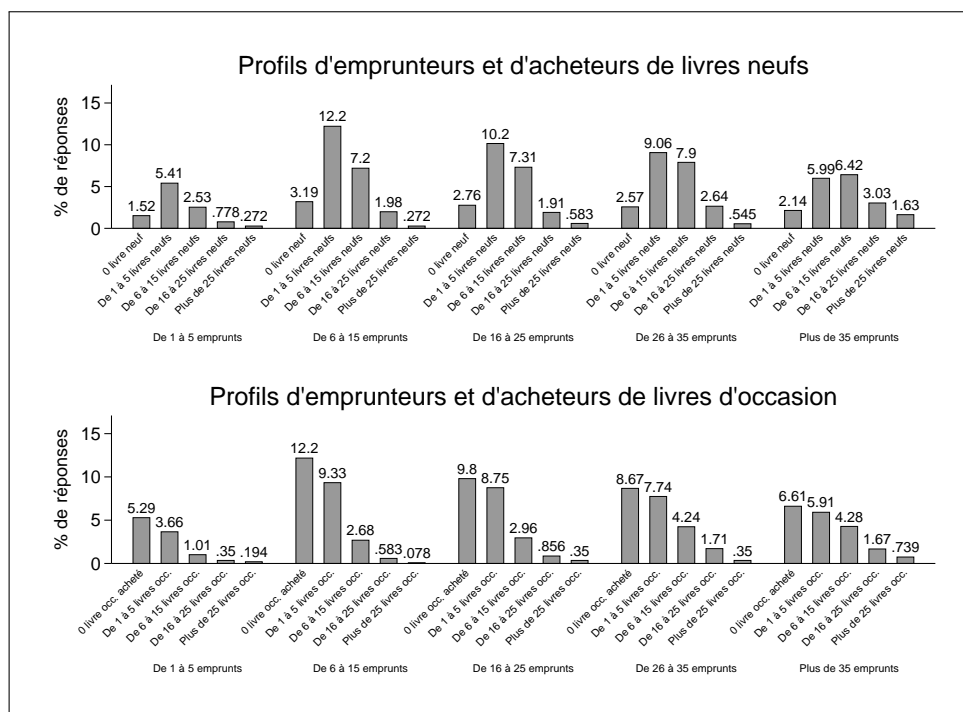


4.2 Croisement des niveaux d'emprunt, d'achat et de téléchargement

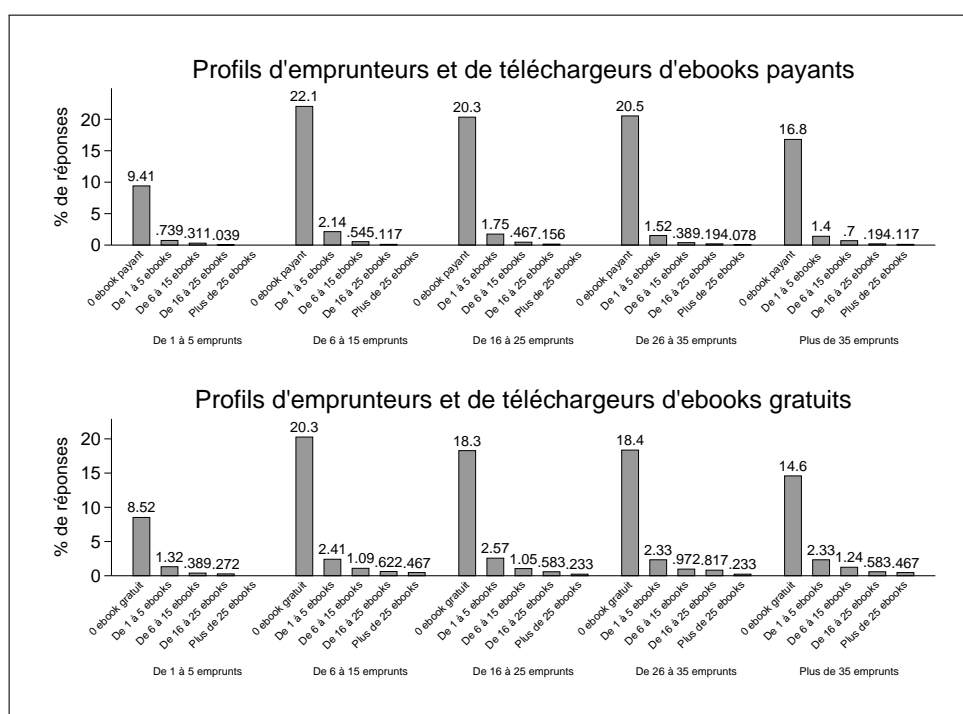
Nous proposons d'observer les niveaux croisés de consommation de livres des enquêtés. En croisant les niveaux d'emprunt et d'achat, puis d'emprunt et de téléchargement, nous obtenons des résultats sur l'articulation de ces pratiques. Le graphique 2.4 présente la distribution des niveaux d'achat de livres neufs et d'occasion selon les niveaux d'emprunt des individus. Les pourcentages présentés sont obtenus en faisant le rapport du nombre de réponses de la catégorie d'achat considérée sur le nombre total de réponses²⁰. Le graphique 2.5 présente les niveaux de téléchargement de livres numériques payants et gratuits suivant le niveau d'emprunt des individus.

20. Ainsi, 39 individus (1,52% des enquêtés) n'ont acheté aucun livre neuf alors qu'ils avaient emprunté entre 1 et 5 ouvrages en bibliothèque au cours de l'année.

Graphique 2.4 – Distribution du nombre d'achat de livres neufs et d'occasion selon le nombre de livres empruntés



Graphique 2.5 – Distribution du nombre de téléchargements payants et gratuits selon le nombre de livres empruntés



Le graphique 2.4 montre que les niveaux d'emprunt et d'achat de livres neufs semblent corrélés positivement. En effet, en proportion, on observe davantage de grands acheteurs de livres neufs (achat supérieur à 15 livres par an) chez les individus qui empruntent beaucoup de livres que chez les individus qui empruntent peu. Si les grands emprunteurs de livres correspondent aux grands acheteurs de livres, les pratiques de lecture seraient dès lors cumulatives. En revanche, graphiquement, on observe que le niveau d'achat de livres d'occasion ne semble pas corrélé au niveau d'emprunt : la distribution des niveaux d'achat apparaît homogène parmi les niveaux d'emprunt. Dès lors, les grands téléchargeurs ne seraient pas nécessairement les grands emprunteurs.

Dans le cas du téléchargement, le graphique 2.5 montre qu'il ne semble pas exister de corrélation entre le niveau d'emprunt et le niveau de téléchargement. En effet, le graphique 2.5 montre une distribution des niveaux de téléchargement de livres numériques, qu'ils soient gratuits ou payants, relativement homogène : ainsi, les téléchargeurs actifs se répartissent de façon relativement semblable quelle que soit la catégorie d'emprunt considérée.

Ces premiers résultats montrent que les emprunteurs constituent une population de grands lecteurs, au regard du nombre de livres empruntés, mais également achetés et téléchargés en comparaison des moyennes nationales. Par ailleurs, les analyses graphiques suggèrent une complémentarité des pratiques d'emprunt et d'achat. En revanche, les pratiques d'emprunt et de téléchargement semblent disjointes. Il convient désormais de confirmer ces résultats via une analyse économétrique.

5 Résultats

Afin d'analyser l'articulation des modes d'accès, nous avons suivi une stratégie empirique que nous présentons en sous-section 5.1. Suivant cette méthodologie, nous avons étudié la corrélation des niveaux de consommation au sein de chaque pratique, d'achat et de téléchargement (sous-section 5.2). C'est un préalable à l'analyse des corrélations entre les niveaux d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres déclarés par les emprunteurs des bibliothèques parisiennes (sous-section 5.3).

5.1 Stratégie empirique

Pour répondre aux questions soulevées dans ce chapitre, des régressions linéaires multivariées ont été conduites, à partir d'un modèle Probit ordonné. Le recours à ce modèle se justifie par le format catégoriel des données : nous disposons de niveaux d'emprunt, d'achat (neufs et occasion) et de téléchargement (payant et gratuit). Les catégories sont ordonnées (autrement dit, le niveau de consommation de livre croît avec la catégorie). À partir de ces modèles Probit ordonnés, nous pouvons analyser l'articulation entre les différents modes d'accès. Si les niveaux d'emprunt sont corrélés positivement au niveau d'achat (de téléchargement), ces pratiques sont alors complémentaires ; au contraire, si les niveaux d'emprunt sont corrélés négativement au niveau d'achat (de téléchargement), ces pratiques sont alors substituables. Enfin, si aucune corrélation significative n'est observée, alors ces pratiques sont dites indépendantes.

Dans un premier temps (sous-section 5.2), nous cherchons à analyser l’articulation au sein de chaque pratique d’achat et de téléchargement, c’est-à-dire si les pratiques d’achat de livres neufs et d’occasion sont corrélées et d’autre part si les pratiques de téléchargement de livres numériques payants et gratuits sont corrélées.

Dans l’équation 2.1, nous cherchons à expliquer le niveau d’achat de livres neufs (y_1) par le niveau d’achat de livres d’occasion (X_1).

Le niveau d’achat de livres neufs, y_1 , est une variable exprimée en trois catégories ordonnées²¹. y_1 prend la valeur 1 lorsque l’individu a acheté entre 1 et 5 livres neufs, 2 lorsqu’il a acheté entre 6 et 15 livres neufs et 3 lorsqu’il a acheté plus de 15 livres neufs au cours de l’année.

Le niveau d’achat de livres d’occasion (X_1) est une variable exprimée en quatre catégories. X_1 prend la valeur 0 lorsque l’individu n’a acheté aucun livre d’occasion, 1 lorsque l’individu a acheté entre 1 et 5 livres d’occasion, 2 lorsque il a acheté entre 6 et 15 livres d’occasion et 3 lorsqu’il a acheté plus de 15 livres d’occasion au cours de l’année.

Par ailleurs, des variables de contrôle (D) ont été ajoutées — chacune d’entre elles est décrite dans le tableau 2.5 (p. 91) — ainsi qu’un résidu ϵ_1 . Nous cherchons donc à estimer l’équation :

$$y_1 = \beta X_1 + \delta D + \epsilon_1 \quad (2.1)$$

avec

$$y_1 \begin{cases} y_1 = 1 & \text{si } 1 \text{ livre neuf} \leq y_1 \leq 5 \text{ livres neufs} \\ y_1 = 2 & \text{si } 5 \text{ livres neufs} < y_1 \leq 15 \text{ livres neufs} \\ y_1 = 3 & \text{si } y_1 > 15 \text{ livres neufs} \end{cases} \quad (2.2)$$

Dans l’équation 2.3, nous cherchons à expliquer le niveau de téléchargement de livres numériques payants (y_2) par le niveau de téléchargement gratuit de livres numériques (X_2).

Le niveau de téléchargement payant y_2 est une variable exprimée en deux catégories : elle est égale à 1 lorsque l’individu a téléchargé entre 1 et 5 livres numériques payants et à 2 lorsque l’individu a téléchargé plus de 5 livres numériques payants au cours de l’année²².

Le niveau de téléchargement gratuit X_2 est une variable de trois catégories : elle prend la valeur 0 lorsque l’individu n’a téléchargé aucun livre numérique gratuitement, 1 lors-

21. Dans cette partie de l’analyse, nous avons observé les acheteurs de livres neufs actifs, c’est-à-dire les individus ayant acheté au moins un livre neuf au cours de l’année. Ainsi, la variable y_1 ne prend pas la valeur 0. De plus, au vu de la distribution des achats (nombre relativement faible d’acheteurs de plus de 25 livres neufs au cours de l’année, cf. graphique 2.2), nous avons compilé en une seule catégorie les achats de livres neufs compris entre 15 et 25 et supérieurs à 25 livres neufs achetés au cours de l’année.

22. Ainsi, au vu de la distribution de téléchargement (graphique 2.3), nous avons compilé en une seule catégorie le nombre de téléchargements supérieur à 5.

qu'il en a téléchargé entre 1 et 5 et à 2 lorsqu'il a téléchargé plus de 5 livres numériques gratuitement au cours de l'année.

La deuxième équation que nous cherchons à estimer correspond donc à :

$$y_2 = \beta X_2 + \delta D + \epsilon_2 \quad (2.3)$$

avec

$$y_2 \begin{cases} y_2 = 1 & \text{si } 1 \text{ tél. payant} \leq y_2 \leq 5 \text{ tél. payants} \\ y_2 = 2 & \text{si } y_2 > 5 \text{ tél. payants} \end{cases} \quad (2.4)$$

Dans un second temps (section 5.3), nous avons analysé l'articulation entre l'emprunt et les autres modes d'accès. L'équation 2.5 cherche à expliquer le niveau d'emprunt de livres en bibliothèques (y_3) par le niveau d'achat de livres neufs et d'occasion (X_3^1 et X_3^2) et de téléchargement payant et gratuit de livres numériques (X_3^3 et X_3^4).

y_3 est une variable exprimée en cinq catégories (sachant que tous les individus sont des emprunteurs actifs, la variable y_3 ne prend pas la valeur 0). Elle prend la valeur 1 lorsque l'individu a emprunté entre 1 et 5 livres en bibliothèques parisiennes, 2 lorsqu'il en a emprunté entre 6 et 15, 3 lorsqu'il en a emprunté entre 16 et 25, 4 lorsqu'il en a emprunté entre 26 et 35 et 5 lorsqu'il a emprunté plus de 35 livres en bibliothèques au cours de l'année.

La troisième équation que nous cherchons à estimer est donc la suivante :

$$y_3 = \beta X_3 + \delta D + \epsilon_3 \quad (2.5)$$

avec

$$y_3 \begin{cases} y_3 = 1 & \text{si } 1 \text{ emprunt} \leq y_2 \leq 5 \text{ emprunts} \\ y_3 = 2 & \text{si } 6 \text{ emprunts} < y_2 \leq 15 \text{ emprunts} \\ y_3 = 3 & \text{si } 16 \text{ emprunts} < y_2 \leq 25 \text{ emprunts} \\ y_3 = 4 & \text{si } 26 \text{ emprunts} < y_2 \leq 35 \text{ emprunts} \\ y_3 = 5 & \text{si } y_2 > 35 \text{ emprunts} \end{cases} \quad (2.6)$$

Des variables de contrôle ont été ajoutées à l'ensemble des régressions de ce chapitre. Elles permettent principalement de tenir compte d'aspects socio-économiques au sein de l'analyse des différentes variables à expliquer. Ces variables de contrôle sont décrites dans le tableau 2.5.

Tableau 2.5 – Description des variables de contrôle (D)

Nom	Description de la variable
<i>Questionnaire numérique</i>	Cette variable indique si l'individu a complété le questionnaire en format papier ou numérique. Elle prend la valeur 1 quand l'individu a répondu au questionnaire dans son format numérique, et 0 dans le cas du questionnaire papier.

<i>Sexe</i>	Cette variable indique le genre du répondant. Elle prend la valeur 1 si le répondant est une femme, 0 si c'est un homme. Dans la suite de l'analyse, la variable <i>Homme</i> est la variable de référence.
<i>Âge</i>	L'âge du répondant a été analysé suivant cinq classes d'âge. La variable prend la valeur 1 si l'âge du répondant est compris entre 18 et 24 ans, 2 s'il est compris entre 25 et 34 ans, 3 s'il est compris entre 35 et 49 ans, 4 s'il est compris entre 50 et 64 ans, 5 si l'individu a plus de 65 ans. Dans la suite de l'analyse, la variable <i>Age : 18 - 24 ans</i> est la variable de référence.
<i>Revenu</i>	Le revenu du foyer du répondant a été analysé suivant six catégories croissantes de revenus. La variable prend la valeur 1 si le revenu du foyer est de moins de 600 euros par mois, 2 s'il est compris entre 600 et 1 800 euros, 3 s'il est compris entre 1 801 à 3 000 euros, 4 s'il est compris entre 3 001 et 4 500 euros, 5 s'il est compris entre 4 501 et 6 000 euros, et 6 s'il est de plus de 6 000 euros. Dans la suite de l'analyse, la variable <i>Revenu : inf. à 600 euros</i> est la variable de référence.
<i>Composition du ménage</i>	La composition du ménage du répondant a été analysée suivant cinq catégories. La variable <i>Composition du ménage</i> se décline suivant que l'individu habite seul, seul avec enfant(s), en couple ou en couple avec enfant(s). Une catégorie <i>autre</i> a été ajoutée. Ces variables prennent alternativement la valeur 1 lorsque l'enquêté est concerné par la situation familiale, 0 sinon. Dans la suite de l'analyse, la variable de référence est la variable <i>Habitation - seul</i> ; le signe et la significativité des coefficients des autres variables d'habitation sont donc à interpréter en comparaison de cette variable de référence.
<i>Plus haut diplôme obtenu</i>	Le plus haut niveau de diplôme détenu par le répondant a été analysé suivant six catégories croissantes de diplôme. La variable prend la valeur 0 lorsque le répondant n'a aucun diplôme, 1 lorsqu'il détient le brevet des collèges, 2 lorsqu'il détient un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un Brevet d'études professionnelles (BEP), 3 lorsqu'il détient le Baccalauréat ou équivalent, 4 lorsqu'il détient un diplôme de premier cycle (par exemple, un diplôme d'études universitaires générales - DEUG ; un diplôme universitaire de technologie - DUT ; une licence), et 5 lorsqu'il détient un diplôme du deuxième ou troisième cycle (un diplôme de deuxième cycle correspond à niveau bac +5 — Master ou équivalent — et un diplôme de troisième cycle universitaire correspond à un Doctorat). Dans la suite de l'analyse, la variable <i>Baccalauréat</i> est la variable de référence.

<i>Catégorie socio-professionnelle</i>	La catégorie socio-professionnelle du répondant a été analysée suivant sept catégories construites à partir de celles de l'INSEE. Les variables CSP artisan, CSP cadre, CSP chômeur, CSP étudiant, CSP retraité et CSP autre prennent alternativement la valeur 1 lorsque l'enquêté est concerné par cette catégorie socio-professionnelle, 0 sinon. Dans la suite de l'analyse, la variable <i>CSP - cadre</i> est la variable de référence à partir de laquelle le signe et la significativité des coefficients des autres variables de catégorie socio-professionnelle sont analysés.
<i>Bibliothèque usuelle de prêt</i>	Cette variable indique la bibliothèque usuelle de prêt du répondant. On compte six bibliothèques au sein de l'échantillon, soit six variables (Bibliothèque Amélie, Clignancourt, M. Audoux, M. Yourcenar, Place d'Italie et Place des Fêtes). Une variable Autre bibliothèque a été ajoutée dans le cas où le répondant emprunte habituellement dans une autre bibliothèque que celles sélectionnées dans l'étude. La variable <i>Bibliothèque usuelle</i> prend alternativement la valeur 1 lorsque le répondant emprunte habituellement dans la bibliothèque concernée, 0 sinon. Dans la suite de l'analyse, la variable Bibliothèque Clignancourt est la variable de référence à partir de laquelle le signe et la significativité des coefficients des autres variables de bibliothèques usuelles de prêt sont étudiés.

5.2 L'articulation au sein de chaque mode d'accès

Dans cette sous-section, nous cherchons à savoir si les pratiques d'achat de livres neufs et d'occasion, d'une part, et les pratiques de téléchargement payant et gratuit de livres numériques, d'autre part, sont corrélées.

5.2.0.1 L'achat de livres neufs et d'occasion

L'échantillon d'emprunteurs enquêtés ayant largement recours à l'achat (89% des enquêtés), nous cherchons à savoir comment ces acheteurs de livres articulent leur consommation entre livres neufs et livres d'occasion. Il s'agit donc d'expliquer le niveau d'achat de livres neufs par le niveau d'achat de livres d'occasion. Nous avons également adopté le point de vue inverse en expliquant le niveau d'achat d'occasion par le niveau d'achat neuf. Nous avons donc sélectionné au sein de l'échantillon les acheteurs de livres neufs (soit 2 255 individus) puis d'occasion (soit 1 476 individus).

Nous cherchons à estimer les coefficients de l'équation 2.1. Le tableau 2.6 présente les résultats des estimations. La colonne (1) explique l'intensité de la consommation de livres neufs (variable dépendante) par l'intensité de la pratique d'achat de livres d'occasion²³ (variable indépendante). La colonne (2) explique l'intensité de la consom-

23. Dans la colonne (1) du tableau, le niveau d'achat de référence est le niveau d'achat égal à 0 livre neuf. Les coefficients des autres catégories de la variable sont à comparer à ce niveau d'achat de référence. Dans la colonne (2) du tableau, la catégorie de référence est le niveau d'achat de livre neuf

mation de livres d'occasion par le niveau d'achat de livres neufs. Cette démarche en miroir nous permet principalement de confirmer les résultats établis dans la première colonne du tableau et de savoir si les pratiques sont symétriques.

Tableau 2.6 – Corrélation des pratiques d'achat de livres neufs et d'occasion

	Niveau d'achat neuf (1)	Niveau d'achat d'occ. (2)
Niveau d'achat d'occ. : 1 à 5	0,181*** (0,0587)	
Niveau d'achat d'occ. : 6 à 15	0,762*** (0,0732)	
Niveau d'achat d'occ. : > 15	1,236*** (0,101)	
Niveau d'achat d'occ. : 0	<i>Ref.</i>	
Niveau d'achat neuf : 1 à 5		-0,633*** (0,212)
Niveau d'achat neuf : 6 à 15		-0,109 (0,212)
Niveau d'achat neuf : > 15		0,461** (0,218)
Niveau d'achat neuf : 0		<i>Ref.</i>
<i>Variables de contrôle : Oui</i>		
Observations	2 255	1 476
Prob > χ^2	0,0000	0,0000

Notes : Probit ordonné

Ecart-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

La colonne (1) du tableau 2.6 indique que tous les coefficients des variables explicatives sont positifs et significatifs. De plus, on observe que le coefficient de la variable *Niveau d'achat d'occ. 6 à 15* est plus élevé que le coefficient de la variable *Niveau d'achat d'occ. 1 à 5*. De même, le coefficient de la variable *Niveau d'achat d'occ. > 15* est plus élevé que le coefficient de la variable *Niveau d'achat d'occ. 6 à 15*. Ces résultats semblent indiquer que, parmi les individus acheteurs de livres neufs, il existe une corrélation positive entre leur niveau d'achat de livres neufs et leur niveau d'achat de livres d'occasion : plus l'individu achète de livres d'occasion et plus il achète de livres neufs. Dès lors, ces deux pratiques seraient complémentaires.

égal à 0. Les coefficients des autres catégories sont donc à analyser en comparaison de cette catégorie de référence.

La colonne (2) du tableau 2.6 indique que, parmi le sous-échantillon des acheteurs de livres d'occasion, les individus ayant acheté entre 1 et 5 livres neufs ont relativement moins acheté de livres d'occasion que les individus n'ayant pas acheté de livre neuf. Le coefficient de la variable *Niveau d'achat neuf 6 à 15* n'est pas significatif, ce qui indique qu'il n'existe pas de différence significative de niveau d'achat de livres d'occasion entre les individus qui ont acheté entre 6 et 15 livres neufs et ceux qui n'en ont pas acheté. Enfin, le coefficient de la variable *Niveau d'achat neuf > 15* est positif et significatif. Ce résultat indique que les grands acheteurs de livres neufs sont également des grands acheteurs de livres d'occasion : leurs pratiques d'achat seraient donc complémentaires. Les coefficients de la colonne (2) confirment donc seulement la corrélation observée dans la colonne (1) pour les grands acheteurs de livres d'occasion.

Des variables de contrôle ont également été ajoutées dans l'ensemble des régressions (voir le tableau 2.5 pour la description de chaque variable p. 91). Les résultats des coefficients des variables de contrôle sont présentés dans le tableau 3.19, en annexe (p. 158).

Pour le niveau d'achat de livres neufs, les coefficients des variables étant significatifs sont : *Revenu* (pour les catégories de revenus mensuels de 4 501 à 6 000 et supérieurs à 6 000, le niveau de revenus du foyer du répondant a un effet positif sur son niveau d'achat de livres neufs, comparé à un individu ayant un revenu inférieur à 600 euros), différentes variables de la *Composition du ménage* (si le répondant habite seul avec des enfants ou s'il habite en couple avec ou sans enfant, son niveau d'achat de livres neufs est moins élevé comparativement à un individu habitant seul sans enfant²⁴), les variables de CSP *artisan*, *employé* et *chômeur* (si le répondant correspond à l'une de ces CSP, son niveau d'achat de livres neufs est moins élevé comparativement à un individu cadre); enfin les usagers de la bibliothèque M. Audoux ont un niveau d'achat de livres neufs relativement plus élevé que les usagers de la bibliothèque Clignancourt.

Pour le niveau d'achat de livres d'occasion, les coefficients des variables suivantes sont significatifs : *Questionnaire numérique* (l'individu achète relativement moins de livres d'occasion lorsqu'il a répondu au questionnaire par voie numérique comparativement à un enquêté ayant répondu par voie papier), *Revenu* (si l'individu a un revenu mensuel supérieur à 6 000 euros, il achète relativement moins de livres d'occasion qu'un individu ayant un revenu mensuel inférieur à 600 euros²⁵), *Plus haut diplôme obtenu* (les individus ayant eu pour plus haut diplôme le brevet des collèges, ou un diplôme universitaire de 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} cycle achètent relativement plus de livres d'occasion qu'un individu ayant obtenu pour meilleur diplôme le baccalauréat), *Habitation : en couple avec enfant(s)* (si le répondant correspond à cette situation familiale, son niveau d'achat de livres d'occasion est plus élevé comparativement à un individu habitant seul sans enfant), CSP *artisan* (le répondant faisant partie de cette CSP achète davantage de livres d'occasion qu'un individu cadre alors que cette CSP joue positivement sur le

24. Les travaux de Ringstad et Løyland (2006) indiquent que l'achat de livres en Norvège est lié à la présence d'enfants au sein du foyer. Selon cette étude, les foyers avec enfant de moins de 20 ans achètent davantage de livres que les foyers sans enfant. De même, les couples avec enfant en bas âge (moins de 7 ans) engagent le plus de dépenses dans l'achat de livres (comparé aux personnes habitant seules). Notre étude conforte donc ces résultats.

25. Il est intéressant de noter que le niveau de revenu joue négativement sur l'intensité de l'achat de livres d'occasion alors qu'il joue positivement sur le niveau d'achat de livres neufs.

niveau d'achat de livres neufs) ; enfin les usagers de la bibliothèque Place des fêtes ont un niveau d'achat de livres d'occasion relativement moins élevé que les usagers de la bibliothèque Clignancourt.

La sous-section suivante présente l'analyse de la corrélation entre les pratiques de téléchargement.

5.2.0.2 Le téléchargement payant et gratuit de livres numériques

Dans la section 4.1.3, nous avons vu que 22% des enquêtés ont recours au téléchargement de livres numériques, qu'ils soient payants ou gratuits. Nous avons donc cherché à savoir si une corrélation émerge entre le niveau de téléchargement payant et gratuit de livres numériques. Pour cela, nous avons sélectionné les téléchargeurs de livres numériques payants (soit 279 individus) et les téléchargeurs de livres numériques gratuits (soit 513 individus). Nous cherchons dans cette partie à estimer l'équation 2.3 vue précédemment. Le tableau 2.7 présente les résultats des estimations. La colonne (1) explique l'intensité de la pratique de téléchargement payant par celle de téléchargement gratuit ; la colonne (2) explique l'intensité de la pratique de téléchargement gratuit par celle de téléchargement payant.

Tableau 2.7 – Corrélation entre le niveau de téléchargement gratuit et payant de livres numériques

	Niveau de tél. payant (1)	Niveau de tél. gratuit (2)
Niveau de tél. gratuit : 1 à 5	0,0986 (0,263)	
Niveau de tél. gratuit : > 5	0,706*** (0,262)	
Niveau de tél. gratuit : 0	<i>Ref.</i>	
Niveau de tél. payant : 1 à 5		-0,0158 (0,136)
Niveau de tél. payant : > 5		0,564*** (0,179)
Niveau de tél. payant : 0		<i>Ref.</i>
<i>Variables de contrôle : Oui</i>		
Observations	279	513
Prob > χ^2	0,0248	0,0001

Notes : Probit ordonné

Ecarts-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Concernant le téléchargement payant de livres numériques, il n'apparaît pas de corrélation significative entre les niveaux de téléchargement payant et le premier niveau de téléchargement gratuit, c'est-à-dire de 1 à 5 téléchargement au cours de l'année (colonne (1) du tableau 2.7). En revanche, notons une corrélation positive et significative entre les niveaux de téléchargement payant et gratuit lorsque l'individu a téléchargé plus de 5 livres numériques gratuitement au cours de l'année. Cela signifie que les individus ayant téléchargé gratuitement plus de 5 livres numériques ont téléchargé davantage de livres numériques payants que ceux n'ayant pas téléchargé de livres gratuits. Dès lors, il existerait une complémentarité des pratiques de téléchargement (payant et gratuit). La colonne (2) du tableau 2.7 indique un résultat similaire : un individu ayant téléchargé plus de 5 livres numériques payants au cours de l'année télécharge relativement plus de livres numériques gratuits qu'un individu n'ayant téléchargé aucun livre numérique de façon payante.

Concernant les variables de contrôle, certaines spécificités socio-économiques émergent (colonnes (1) et (2) du tableau 3.20 présenté en annexe p.161). Pour le niveau de téléchargement payant de livres numériques, on compte deux variables dont les coefficients sont significatifs : le coefficient de la variable *Revenu* (les individus ayant un revenu mensuel compris entre 600 et 1 800 euros ont un niveau de téléchargement payant plus élevé que les enquêtés ayant un revenu mensuel inférieur à 600 euros) et celui de la variable CSP *artisan* (les artisans téléchargent davantage de livres numériques payants que les individus cadres). Par ailleurs, les usagers de la bibliothèque M. Audoux ont un niveau de téléchargement payant de livres relativement moins élevé que les usagers de la bibliothèque Clignancourt.

Pour le niveau de téléchargement gratuit de livres numériques, sont significatifs les coefficients des variables suivantes : *Questionnaire numérique* (l'individu ayant répondu par voie numérique au questionnaire télécharge relativement moins de livres numériques gratuits que l'individu ayant répondu par voie papier), *Age : 65 ans* (lorsque l'individu est âgé de plus de 65 ans, il télécharge relativement moins de livres numériques gratuits qu'un individu âgé entre 18 et 24 ans), la composition du ménage *Habitation - seul avec enfants* (lorsque l'individu répond à cette situation familiale, son niveau de téléchargement gratuit est inférieur à celui d'une personne vivant seule) et les CSP *artisan* et *retraité* (les artisans téléchargent relativement moins de livres numériques gratuits qu'un individu cadre alors que les retraités en téléchargent relativement plus) ; enfin les usagers de la bibliothèque M. Audoux téléchargent relativement moins de livres numériques gratuits que les usagers de la bibliothèque Clignancourt.

Les résultats de cette section ont montré l'existence d'une corrélation au sein des pratiques d'achat (neuf et d'occasion) et de téléchargement (payant et gratuit). La sous-section suivante propose d'analyser l'influence respective des niveaux d'achat et de téléchargement sur le niveau d'emprunt.

5.3 L'articulation entre l'emprunt, l'achat et le téléchargement de livres

De la même façon que nous avons expliqué les niveaux d'achat et de téléchargement, nous avons estimé le niveau d'emprunt via un Probit ordonné (équation 2.5 vue en sous-section 5.1). Les variables explicatives sont le niveau d'achat de livres neufs, de livres d'occasion ainsi que le niveau de téléchargement gratuit et payant des individus. Le tableau 2.8 présente les résultats des estimations et le tableau 3.21, en annexe, présente les résultats pour les variables de contrôle.

Dans un premier temps, nous avons analysé l'articulation entre l'emprunt et l'achat de livres papier (colonnes (1) à (3) du tableau 2.8)²⁶. S'agissant de l'influence du niveau d'achat de livres neufs sur l'emprunt, la colonne (1) du tableau 2.8 indique une corrélation non significative pour la première catégorie d'achat (à savoir de 1 à 5 livres neufs). Ainsi, comparativement aux individus n'ayant acheté aucun livre neuf (variable de référence), le fait d'avoir acheté entre 1 et 5 livres neufs n'a pas d'influence significative sur le niveau d'emprunt de l'individu. En revanche, les coefficients de la variable Niveau d'achat de 6 à 15 livres neufs et Plus de 15 livres neufs sont positifs et significatifs. Ainsi, comparativement aux individus n'ayant acheté aucun livre neuf au cours de l'année, les enquêtés qui ont acheté entre 6 et 15 livres neufs et plus de 15 livres neufs, ont un niveau d'emprunt relativement plus élevé. De plus, notons que le coefficient de corrélation augmente à mesure que le niveau d'achat de livres neufs augmente ; cela signifie que plus l'individu achète des ouvrages neufs, plus il emprunte.

De même, la colonne (2) du tableau 2.8 montre qu'il existe une corrélation positive et significative entre le niveau d'emprunt et le niveau d'achat de livres d'occasion. D'une part, les coefficients des variables explicatives sont significatifs. Par exemple, un individu ayant acheté entre 6 et 15 livres d'occasion a un niveau d'emprunt plus élevé qu'un individu n'ayant acheté aucun livre d'occasion. D'autre part, le coefficient de corrélation s'élève à mesure que la catégorie d'achat augmente : plus l'individu achète des ouvrages d'occasion, plus il aura tendance à emprunter.

La colonne (3) du tableau confirme ces résultats. Notons toutefois qu'une corrélation significative négative apparaît pour la catégorie d'achat de 1 à 5 livres neufs. Ainsi, les individus ayant acheté entre 1 et 5 livres neufs ont emprunté relativement moins d'ouvrages en bibliothèque que les individus n'ayant acheté aucun livre neuf au cours de l'année. Dans le cas des faibles niveaux d'achat, on observe donc une substituabilité des pratiques d'achat et d'emprunt. En revanche, dans le cas des niveaux d'achat moyen ou élevé, l'emprunt et l'achat s'avèrent être des modes d'accès au livre complémentaires et non substituables (corrélation significative et positive). Ce résultat contredit les conclusions de l'étude de Renard (1995) dont il ressort une absence de corrélation

26. Plus précisément, les colonnes (1) et (2) du tableau présentent séparément le rôle des variables d'achat de livres neufs puis d'occasion sur le niveau d'emprunt de l'individu. La colonne (3) introduit ces deux variables simultanément. La colonne (3) montre donc l'effet propre de chaque variable (achat neuf et d'occasion) sur le niveau d'emprunt. Cette démarche empirique s'explique par la forte corrélation au sein de la pratique d'achat (neuf et d'occasion) que nous avons analysée précédemment (tableau 2.6). Cette forte corrélation entre les pratiques d'achat peut entraîner des modifications par rapport aux corrélations établies lorsque les variables sont étudiées de façon isolée.

entre le niveau d'emprunt de livres et le niveau d'achat de livres achetés²⁷. Certains éléments peuvent être avancés afin d'expliquer ces résultats différents. D'une part, nous n'adoptons pas les mêmes variables dans l'analyse. D'autre part, notre enquête a été réalisée auprès d'usagers des bibliothèques parisiennes, population qui peut être, comme nous l'avons souligné, spécifique en termes de revenus et qui bénéficie d'un réseau très dense de librairies et de bibliothèques. En effet, l'offre disponible de livres étant riche et diversifiée, cela peut conduire les usagers des bibliothèques parisiennes à davantage articuler ces deux modes d'accès que la population nationale observée dans l'étude de Renard (1995).

Dans un deuxième temps, nous avons étudié l'articulation entre l'emprunt et le téléchargement de livres numériques (colonnes (4) à (6) du tableau 2.8)²⁸.

La colonne (4) du tableau 2.8 indique que comparé à un individu n'ayant téléchargé aucun livre numérique gratuitement au cours de l'année, un individu ayant téléchargé entre 1 et 5 livres numériques de façon gratuite n'a relativement pas plus emprunté en bibliothèque. En revanche, on observe un coefficient positif et significatif à 5% pour la variable Niveau supérieur à 5 téléchargements gratuits. Ainsi, comparativement aux individus n'ayant téléchargé aucun livre numérique gratuit au cours de l'année, les individus ayant téléchargé plus de 5 livres numériques gratuits ont davantage emprunté d'ouvrages en bibliothèque. S'agissant du téléchargement payant, la colonne (5) du tableau 2.8 indique des résultats similaires : si l'individu a téléchargé plus de 5 livres numériques payants au cours de l'année, son niveau d'emprunt est supérieur à celui d'un individu n'ayant téléchargé aucun livre numérique payant.

La colonne (6) tient compte des deux modes d'accès de téléchargement. Dans ce cas, seul le coefficient de la variable Niveau supérieur à 5 téléchargement gratuit reste significatif à 10% (les individus ayant téléchargé plus de 5 livres numériques gratuitement ont un niveau d'emprunt de livres d'occasion supérieur à celui des individus n'ayant téléchargé gratuitement aucun livre numérique au cours de l'année). Pour les autres variables, les coefficients ne sont pas significatifs.

Enfin, afin de déterminer s'il existe une corrélation entre les niveaux d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres, nous avons étudié le rôle respectif de chaque variable d'achat et de téléchargement sur le niveau d'emprunt. La colonne (7) du tableau présente les estimations des coefficients pour l'ensemble des variables.

La colonne (7) du tableau 2.8 confirme les résultats précédents sur l'articulation entre l'emprunt et l'achat. Ainsi, les individus ayant faiblement recours à l'achat de livres

27. Les résultats de cette étude montrent que les emprunteurs exclusifs empruntent et lisent davantage que les emprunteurs - acheteurs (ainsi, l'écart est de 30% sur le nombre de livres lus et de plus de 20% sur le nombre d'emprunts entre ces deux populations).

28. Suivant la même méthodologie, nous cherchons à expliquer le niveau d'emprunt en fonction du niveau de téléchargement gratuit puis du niveau de téléchargement payant de livres numériques (colonnes (4) et (5) du tableau 2.8). La colonne (6) montre l'influence de ces variables de façon simultanée. Les coefficients de cette colonne correspondent donc à l'effet propre des deux variables de téléchargement sur le niveau d'emprunt. De nouveau, cette méthodologie s'explique par la corrélation établie précédemment au sein de la pratique de téléchargement (tableau 2.7).

neufs ont tendance à substituer emprunt et achat. En revanche, les individus achetant davantage de livres neufs ou d'occasion ont recours à l'achat et l'emprunt de façon complémentaire. S'agissant du téléchargement de livres numériques (gratuits ou payants), les résultats de la colonne (3) ne sont pas confirmés lorsque les variables explicatives d'achat sont introduites (colonne (7)). Ainsi, alors qu'il semblait exister une complémentarité entre l'emprunt et le téléchargement pour les individus ayant téléchargé gratuitement plus de 5 livres et une indépendance des pratiques pour les autres, la colonne (7) du tableau 2.8 indique que l'emprunt et le téléchargement sont des modes d'accès indépendants²⁹. Notons toutefois que le coefficient de la variable Tél. payant supérieur à 5 est négatif et faiblement significatif à 10%. Ce résultat tendrait à montrer que les individus ayant faiblement recours au téléchargement payant auraient tendance à moins emprunter. Au vu de l'état actuel des pratiques de téléchargement et de la faible significativité de ce coefficient, on ne peut toutefois pas conclure à une claire substituabilité de l'emprunt et du téléchargement payant.

29. Nous avons par ailleurs analysé la corrélation entre les niveaux d'achat et les niveaux de téléchargement (tableau 3.22, présenté en annexe p. 166). Nous avons observé qu'il existe une corrélation significative entre les niveaux de téléchargement payant et gratuit et les niveaux d'achat neuf. Ce résultat suggère des liens forts entre téléchargement de livres numériques et achat. Par exemple, les personnes ayant téléchargé plus de 5 livres numériques gratuits, ont un niveau d'achat de livres neufs supérieur à celui déclaré par un individu n'ayant téléchargé aucun livre numérique gratuit. En revanche, les niveaux d'achat d'occasion semblent peu influencés par les niveaux de téléchargement des individus, qu'ils soient payants ou gratuits.

Tableau 2.8 – Articulation des pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres

	Niveau d'emprunt			Niveau d'emprunt			Niveau d'emprunt (7)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
Niveau d'achat neuf : 1 à 5	-0,0816 (0,0685)		-0,145** (0,0717)				-0,147** (0,0718)
Niveau d'achat neuf : 6 à 15	0,169** (0,0720)		0,0449 (0,0767)				0,0427 (0,0770)
Niveau d'achat neuf : > 15	0,447*** (0,0849)		0,242*** (0,0918)				0,236** (0,0924)
Niveau d'achat neuf : 0	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>				<i>Ref.</i>
Niveau d'achat d'occ. : 1 à 5		0,0800* (0,0478)	0,0753 (0,0505)				0,0763 (0,0505)
Niveau d'achat d'occ. : 6 à 15		0,443*** (0,0636)	0,374*** (0,0670)				0,371*** (0,0671)
Niveau d'achat d'occ. : > 15		0,618*** (0,0892)	0,491*** (0,0940)				0,487*** (0,0941)
Niveau d'achat occ. : 0		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>				<i>Ref.</i>
Niveau de tél. gratuit : 1 à 5				0,0365 (0,0680)		0,0620 (0,0753)	0,0594 (0,0756)
Niveau de tél. gratuit : > 5				0,158** (0,0748)		0,162* (0,0836)	0,110 (0,0840)
Niveau de tél. gratuit : 0	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Niveau de tél. payant : 1 à 5					-0,0570 (0,0791)	-0,124 (0,0894)	-0,151* (0,0898)
Niveau de tél. payant : > 5					0,241** (0,119)	0,147 (0,129)	0,0643 (0,130)
Niveau de tél. payant : 0		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
<i>Var. de contrôle : Oui</i>							
Observations	2 567	2 567	2 567	2 567	2 567	2 567	2 567
Prob > χ^2	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Notes : Modèle Probit ordonné
 Ecarts-types entre parenthèses ;
 *** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Concernant les variables de contrôle, quelques faits saillants se distinguent à la lecture du tableau 3.21 présenté en annexe p. 163. Notons que les corrélations significatives établies sont toutes négatives. Ainsi, on observe que les variables suivantes jouent négativement sur le niveau d'emprunt : *Questionnaire numérique* (les individus ayant répondu au questionnaire par voie numérique empruntent relativement moins de livres en bibliothèque que les individus ayant répondu à l'enquête par voie papier), *Sexe* (les hommes enquêtés déclarent emprunter davantage que les femmes), les niveaux

de *Revenu* mensuel (les individus ayant un revenu supérieur à 600 euros empruntent relativement moins comparativement aux individus ayant un revenu mensuel inférieur à 600 euros), le plus haut diplôme obtenu *CAP* (les individus ayant pour meilleur diplôme un *CAP* empruntent relativement moins d'ouvrages en bibliothèque qu'un individu ayant obtenu le baccalauréat), la catégorie socio-professionnelle du répondant *employé* et *chômeur* (lorsque les individus correspondent à ces CSP, ils empruntent relativement moins que les cadres). Enfin les usagers de la bibliothèque *Place des fêtes* empruntent relativement plus que les usagers de la bibliothèque Clignancourt alors que les usagers de la bibliothèque Place d'Italie ont un niveau d'emprunt inférieur.

En résumé, ces résultats montrent une complémentarité entre les pratiques d'achat et d'emprunt, sachant que plus les individus achètent des livres neufs et d'occasion, plus ils empruntent (comparativement aux non acheteurs). En l'état des pratiques de téléchargement de livres numériques, on observe des pratiques indépendantes entre les niveaux de téléchargement payant et gratuit de livres numériques et d'emprunt — bien qu'une première forme de complémentarité entre les pratiques de téléchargement gratuit et d'emprunt se distingue. Comment expliquer que plus les individus empruntent, plus ils achètent de livres ? Il nous paraît opportun d'apporter des éléments d'explication à cette forme de complémentarité ou d'indépendance des pratiques.

6 Discussion des résultats

L'objet de cette section est de proposer différentes explications à l'articulation des pratiques de modes d'accès au livre. D'une part, les genres éditoriaux lus peuvent être différents selon les modes d'accès au livre adopté par l'individu (section 6.1). D'autre part, les bibliothèques peuvent être un moyen de découverte d'ouvrages et d'auteurs qui donnent lieu à des achats ou des téléchargements. C'est ce que nous abordons à travers les effets de possession et de découverte (section 6.2). Enfin, notre étude propose un éclairage de l'articulation des pratiques à travers l'analyse des avantages perçus de l'emprunt parmi les profils d'emprunteurs (section 6.3).

6.1 Les genres éditoriaux empruntés, achetés et téléchargés

L'articulation entre l'emprunt et les autres modes d'accès peut résulter d'un effet du genre éditorial. Comme le souligne l'étude de H. Renard (1995), il existe des genres éditoriaux qui sont achetés et d'autres qui sont empruntés. Selon cette étude, « près de 40% des emprunteurs (38% des emprunteurs acheteurs) déclarent ne jamais acheter certains genres de livres, qu'ils empruntent pourtant très fréquemment ».

Nous avons analysé les genres littéraires empruntés, achetés, et téléchargés au sein de l'échantillon d'emprunteurs, d'acheteurs et de téléchargeurs (soit respectivement, 2 569, 2 293 et 567 individus³⁰). Les enquêtés ont été interrogés sur leurs pratiques

30. Les statistiques présentées dans le tableau 2.9 sont construites suivant ces trois populations. Ainsi, les statistiques d'emprunt des genres éditoriaux sont calculées sur un effectif total d'emprunteurs de 2 569 individus ; les statistiques de genres éditoriaux achetés sont obtenues sur une population totale d'acheteurs de livres de 2 293 individus et les statistiques de téléchargement sur un effectif total de 567 téléchargeurs.

d'emprunt, d'achat et de téléchargement de sept genres éditoriaux. Les catégories retenues dans le cadre de cette enquête sont : les beaux livres (livres d'art principalement), les bandes dessinées, les essais, les livres pratiques, les livres de poésie, les romans et/ou les ouvrages de sciences humaines et sociales. Cette étude ne repose pas sur l'exhaustivité des genres éditoriaux ; il s'agit plutôt d'analyser les pratiques et de comparer les catégories d'ouvrages que les individus lisent selon le mode d'accès adopté. Le tableau 2.9 présente la distribution des genres éditoriaux lus selon le mode d'accès adopté par les enquêtés.

Tableau 2.9 – Genres éditoriaux selon les modes d'accès

Genres éditoriaux	Emprunt		Achat		Téléchargement	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Beaux livres	570	22,18	635	27,69	20	3,53
Bandes dessinées	821	31,95	540	23,54	45	7,95
Essais	1 784	69,44	1 045	45,57	214	37,74
Livres pratiques	2 376	92,48	967	42,17	117	20,63
Poésie	392	15,25	351	15,30	89	15,69
Romans	2 106	81,97	1 813	79,06	409	72,13
Livres de SHS	2 155	83,88	838	36,54	185	32,62

Notes : Effectif total d'emprunteurs : 2 569

Effectif total d'acheteurs : 2 293

Effectif total de téléchargeurs : 567

Lecture du tableau : concernant les beaux livres (art), 570 personnes en ont emprunté, soit 22,18% de l'effectif total des emprunteurs (2 569), 635 en ont acheté, soit 27,69% de l'effectif total des acheteurs (2 293) et 20 en ont téléchargé, soit 3,53% de l'effectif total de nombre de téléchargeurs (567).

Les résultats du tableau 2.9 montrent des pratiques de lecture de genres éditoriaux différenciées selon les modes d'accès adoptés ; on observe par exemple que les ouvrages de SHS constituent un genre largement emprunté (83,88% des enquêtés en empruntent) et relativement moins achetés (36,58% des acheteurs actifs en achètent) ou téléchargés (32,62% des téléchargeurs actifs en téléchargent). Ces contrastes suggèrent que les individus font des choix de genres éditoriaux différents selon le mode d'accès au livre qu'ils adoptent. Il existerait donc un effet du genre éditorial au fondement d'une articulation des modes d'accès.

La question est donc de savoir si les emprunteurs empruntent des genres éditoriaux qu'ils n'achètent pas ou qu'ils ne téléchargent pas. La réponse à cette question nous permettrait de savoir si une complémentarité par genre éditorial est mise en œuvre par les enquêtés. Dans cette perspective, nous avons cherché à mesurer quelle proportion exacte d'emprunteurs d'un genre éditorial ne l'achète ou ne le télécharge pas par ailleurs. Le tableau 2.10 présente ces statistiques.

Tableau 2.10 – Genres éditoriaux empruntés

	Emprunt		Emprunt sans achat		Emprunt sans téléchargement	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Beaux livres	570	22,18	220	38,59	131	22,98
BD	821	31,95	359	43,72	148	18,02
Essai	1 784	69,44	722	40,47	220	12,33
Livres pratiques	2 376	92,48	1 186	49,91	408	17,17
Poésie	392	15,25	169	43,11	68	17,34
Roman	2 106	81,97	283	13,43	101	4,79
SHS	2 155	83,88	1 155	53,59	315	14,61

Notes : Effectif total d'emprunteurs : 2 569

Effectif total d'acheteurs : 2 293

Effectif total de téléchargeurs : 567

Lecture du tableau : concernant les beaux livres (art), 570 personnes en ont emprunté, soit 22,18% de l'effectif total des emprunteurs (2 569). Parmi ces 570 personnes, 220 n'ont pas acheté ce genre éditorial (alors qu'ils sont acheteurs actifs de livres) : ainsi, 38,59% des emprunteurs de beaux livres n'ont pas acheté ce genre éditorial par ailleurs. De même, 131 personnes n'en n'ont pas téléchargé (alors qu'ils sont des téléchargeurs actifs), soit 22,98% des emprunteurs de beaux livres.

Dans le cas des ouvrages de SHS, on observe que parmi les 2 155 individus ayant emprunté ce genre éditorial, 1 155 n'en achètent pas (alors qu'ils ont acheté au moins un livre au cours de l'année) et 315 n'en téléchargent pas (alors qu'ils ont téléchargé au moins un livre numérique au cours de l'année). Pour ces individus, le mode d'accès semble influencer la lecture du genre éditorial adopté les conduisant à articuler leurs pratiques. Inversement, le tableau 3.18 présenté en annexe montre que certains genres éditoriaux sont achetés ou téléchargés sans être empruntés. Au delà de la question du genre éditorial, l'articulation des modes d'accès peut résulter de l'achat de livres auparavant empruntés.

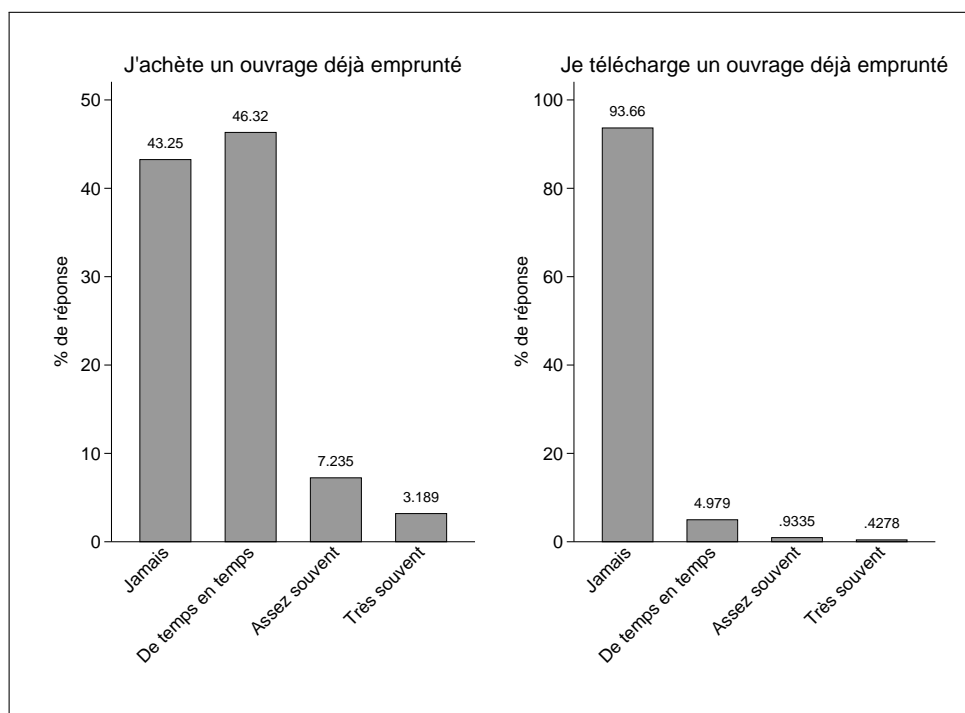
6.2 L'effet de possession et l'effet découverte

Le mode d'accès des bibliothèques peut être analysé comme un moyen de découvrir gratuitement des ouvrages et des auteurs et donner lieu à des ventes ou des téléchargements ultérieurs.

L'articulation entre l'emprunt et les autres modes d'accès au livre peut résulter d'un effet de « possession ». Selon cet effet, l'individu peut emprunter un ouvrage en bibliothèque, mais ne disposant pas de droit de propriété sur ce livre, il peut ultérieurement décider de l'acheter en version papier ou le télécharger en version numérique. Le fait de recourir à un autre mode d'accès au livre permettrait alors à l'individu de se constituer une bibliothèque personnelle (physique et/ou numérique) mais également d'annoter le

livre, le prêter ou même le revendre. Grâce à une série de questions, nous avons évalué cet effet de possession en analysant dans quelle mesure l'individu achète ou télécharge un ouvrage auparavant emprunté en bibliothèque. Le graphique 2.6 présente la distribution des réponses des enquêtés. Quatre réponses sont possibles : l'individu peut déclarer n'avoir « jamais » acheté ou téléchargé un ouvrage auparavant emprunté (dans ce cas, l'effet possession n'existe pas), ou bien avoir acheté ou téléchargé « de temps en temps », « assez souvent », ou encore « très souvent » un ouvrage auparavant emprunté (dans ces trois situations, il existe alors un effet possession selon une intensité plus ou moins forte).

Graphique 2.6 – Effet de possession : report de consommation de l'emprunt vers l'achat ou le téléchargement



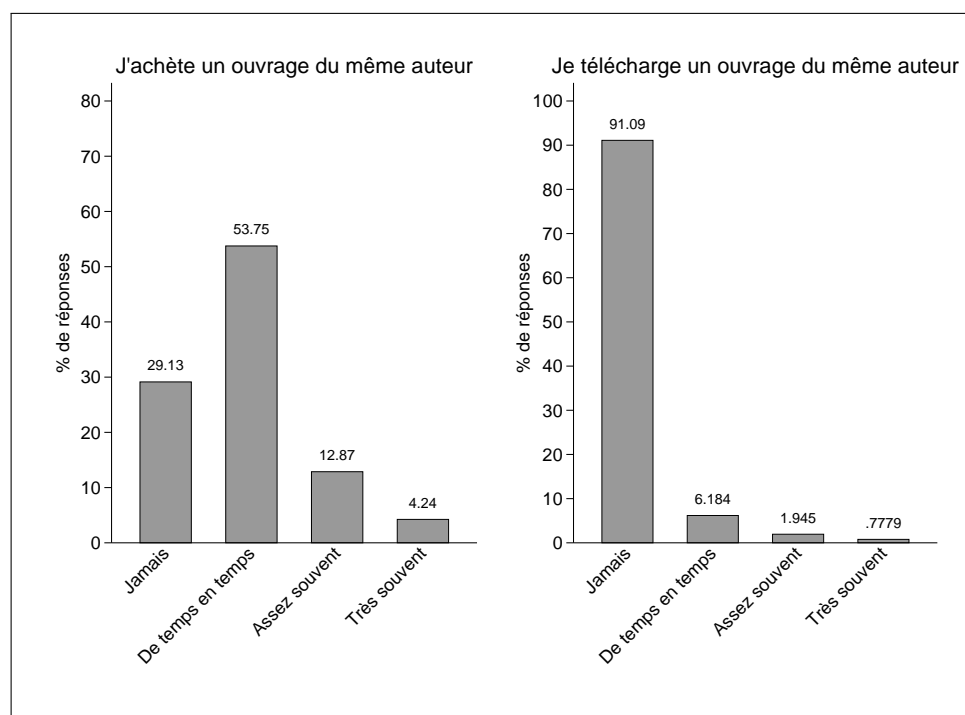
S'agissant de l'effet de possession *physique* (c'est-à-dire l'achat consécutif à l'emprunt), la partie gauche du graphique 2.6 montre que 43,25% des enquêtés n'achètent jamais un ouvrage auparavant emprunté en bibliothèque. Il semble donc ne pas y avoir d'effet de possession physique pour une grande partie de l'échantillon. On constate cependant que pour près de 57% des répondants, l'emprunt d'un ouvrage peut engendrer son achat. L'effet de possession est toutefois relativement faible dans la mesure où la réponse « de temps en temps » est la plus fréquente³¹. En ce qui concerne l'effet de possession numérique (c'est-à-dire le téléchargement d'un livre consécutif à son emprunt), cet effet ne semble pas exister pour la grande majorité des individus enquêtés. En effet, 93% des répondants ne téléchargent jamais un ouvrage auparavant emprunté. Ce résultat peut s'expliquer par des catalogues différents entre les livres accessibles au

31. Le format de la question ne nous permet pas de connaître le nombre de fois où cet effet de possession intervient.

téléchargement et ceux accessibles à l'emprunt³² ainsi que par des pratiques de téléchargement encore relativement occasionnelles (au vu de la distribution du nombre de téléchargements réalisés au cours de l'année précédant cette enquête). De plus, les logiques ostentatoires, qui peuvent expliquer la consommation culturelle (Veblen, 1979), sont à développer pour le livre numérique : en effet, une bibliothèque personnelle numérique ne peut être « montrée » comme une bibliothèque traditionnelle d'ouvrages papier. Ainsi, des nouveaux modèles se constituent via les communautés de lecteurs ; certains réseaux sociaux (du type *goodreads.com*) permettent déjà aux individus d'exposer leurs choix de lecture.

L'articulation entre l'emprunt et les autres modes d'accès au livre peut également résulter d'un effet découverte en bibliothèque. Plus précisément, l'individu peut adopter une stratégie de découverte d'auteurs en bibliothèque publique et reporter l'information acquise vers d'autres canaux de distribution du livre papier ou numérique, en achetant un livre du même auteur ou en le téléchargeant. Grâce à une série de questions, nous avons estimé l'effet découverte d'un auteur en bibliothèque et le report de cette information vers l'achat et/ou le téléchargement de livres. Le graphique 2.7 reprend la distribution des réponses obtenues.

Graphique 2.7 – Effet découverte en bibliothèque : report de consommation de l'emprunt vers l'achat ou le téléchargement



S'agissant de l'effet découverte avec achat consécutif à l'emprunt, il convient de noter qu'une partie des répondants ne reporte pas l'information acquise en bibliothèque vers l'achat (29,13%). Pour les autres, cet effet découverte peut éclairer l'agencement

32. Une recherche future sur la comparaison de ces catalogues viendrait enrichir ce résultat.

entre les pratiques : les bibliothèques publiques constituent un canal de découverte pour les lecteurs pouvant engendrer l'achat de livres. Ainsi, on compte 53,75% des répondants ayant acheté « de temps en temps » l'ouvrage d'un auteur découvert en bibliothèque. Au vu des distributions des réponses, il semblerait que l'effet découverte soit davantage suivi que l'effet possession.

S'agissant de l'effet découverte avec téléchargement consécutif à l'emprunt, le manque d'articulation de ces pratiques se confirme. Ainsi, 91% des individus enquêtés ne téléchargent jamais l'ouvrage d'un auteur découvert en bibliothèque. Il n'existe donc pas, en l'état des pratiques, un effet découverte en bibliothèque donnant lieu à des téléchargements de livres après l'emprunt. Ce résultat soutient l'analyse précédente, selon laquelle il n'apparaît pas de corrélation significative entre le niveau d'emprunt et de téléchargement de livres.

Au-delà de ces deux effets, de possession et de découverte, une autre hypothèse peut être avancée pour expliquer l'articulation des pratiques ou de l'offre : les caractéristiques des modes d'accès étant différentes, les lecteurs peuvent avoir recours alternativement à un mode d'accès ou à un autre en fonction des avantages perçus. Dans son étude, Renard (1995) propose d'analyser les pratiques suivant une complémentarité dite « subjective ». Celle-ci serait « l'expression d'une série d'arbitrages effectués par le lecteur entre différents modes d'approvisionnement objectivement concurrents ». Dans cette perspective, nous proposons d'analyser la perception des avantages de l'emprunt parmi l'échantillon d'individus enquêtés.

6.3 Les motivations à l'emprunt

Afin d'expliquer le choix des individus d'adopter un mode d'accès au livre plutôt qu'un autre, nous avons analysé les avantages perçus de l'emprunt selon les types d'emprunteurs. Pour cela, nous avons retenu trois profils d'emprunteurs : les emprunteurs exclusifs (1), les emprunteurs - acheteurs non téléchargeurs (2) et les emprunteurs acheteurs et téléchargeurs (3). Notre démarche consiste à déterminer si les préférences des emprunteurs sont homogènes parmi ces différents profils. Dans cette perspective, nous avons mené une régression économétrique à l'aide d'un modèle logit multinomial. Ce modèle permet de tenir compte des effets non linéaires dans une corrélation. Ce modèle nous permet d'expliquer le passage d'un profil d'emprunteur à un autre (avec le profil d'emprunteurs exclusifs comme variable de référence).

La variable à expliquer (*Profils d'emprunteur*) est donc une variable catégorielle où trois catégories d'emprunteurs sont analysées. Les variables explicatives (X_4) sont les avantages perçus de l'emprunt. Dès lors, nous cherchons à estimer l'équation :

$$y_4 = \beta X_4 + \delta D + \epsilon_4 \quad (2.7)$$

avec

$$y_4 \begin{cases} y_4 = 1 & \text{si } y_4 = \text{emprunteurs exclusifs} \\ y_4 = 2 & \text{si } y_4 = \text{emprunteurs et acheteurs de livres} \\ y_4 = 3 & \text{si } y_4 = \text{emprunteurs, acheteurs et téléchargeurs de livres} \end{cases} \quad (2.8)$$

Ces trois profils d'emprunteurs ne sont pas uniformément distribués au sein de l'échantillon. Ainsi, on compte 244 emprunteurs exclusifs (soit 9,50% de l'échantillon), 1 762 emprunteurs acheteurs de livres neufs ou d'occasion (soit 68,60%) et 529 emprunteurs acheteurs de livres et téléchargeurs de livres numériques (soit 20,60%). Nous avons exclu de notre analyse le cas des emprunteurs - téléchargeurs (non acheteurs) au vu du nombre trop restreint d'individus composant ce profil. En effet, on compte seulement 34 individus ayant uniquement emprunté et téléchargé des ouvrages numériques, sans avoir acheté de livres au cours de l'année (soit 1,30% de l'ensemble des enquêtés).

Pour expliquer le passage d'un profil d'emprunteur exclusif à un autre (y_4), nous avons introduit des variables indépendantes (X_4) afin d'analyser les avantages perçus de l'emprunt de livres en bibliothèque. Cinq variables sont étudiées, à savoir *Gratuité*, *Encombrement*, *Offre*, *Recommandations*, *Support* décrites dans le tableau 2.11. Ces variables (X_4) sont des variables catégorielles. Quatre catégories sont considérées : la variable prend la valeur 1 si l'individu ne se sent pas concerné par l'avantage décrit, 2 s'il se sent un peu concerné, 3 s'il se sent concerné et 4 s'il se sent particulièrement concerné par l'avantage décrit³³.

Tableau 2.11 – Description des variables indépendantes : les avantages perçus de l'emprunt (X_4)

Nom	Description de la variable
<i>Gratuité</i>	L'emprunt se caractérise par sa dimension gratuite. Grâce à cette variable, il s'agit de déterminer si la gratuité d'accès aux livres en bibliothèque publique est valorisée de façon identique parmi les emprunteurs ou si cet élément distingue les profils d'emprunteurs entre eux.
<i>Encombrement</i>	L'emprunt donne droit à un accès limité aux livres : ainsi, l'emprunteur est censé rendre le livre emprunté. Cet élément peut être valorisé différemment par les répondants dans la mesure où cette caractéristique de l'emprunt permet de ne pas s'encombrer (contrairement à l'achat de livres imprimés qu'il faut stocker).
<i>Offre</i>	L'offre disponible en bibliothèque publique est caractérisée par un vaste fond de catalogue, permettant ainsi un effet découverte d'ouvrages et d'auteurs. Cette variable permet de déterminer si les emprunteurs valorisent effectivement cet aspect de l'offre de façon identique et si elle est au fondement d'une articulation entre les modes d'accès, dans le cas où les trois profils considérés valoriseraient différemment cet aspect de l'offre.

33. La catégorie $X_4 = 1$ (*Je ne me sens pas concerné par cet avantage*) est la catégorie de référence. Les coefficients de corrélation sont à étudier en fonction de cette catégorie de référence : si une corrélation significative apparaît, elle signifie qu'un individu se sent davantage concerné par l'avantage décrit, comparativement à un individu qui ne se sent pas concerné par cet avantage.

<i>Recommandations</i>	Elles représentent une particularité de l'offre disponible en bibliothèque publique. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure ces recommandations sont valorisées par les emprunteurs des bibliothèques parisiennes et comment elles distinguent les profils d'emprunteurs.
<i>Support</i>	Le support du livre peut expliquer l'acte d'emprunt, comparé au support numérique du téléchargement. Il s'agit dans ce cas de mesurer l'attachement des différents profils d'emprunteurs au support papier.

Le tableau 2.12 présente les résultats des estimations : la colonne (1) explique le passage du profil d'emprunteur exclusif à emprunteur - acheteur alors que la colonne (2) explique le passage du profil d'emprunteur exclusif à emprunteur - acheteur et téléchargeur. Le tableau 3.23 en annexe présente l'ensemble des coefficients des variables de contrôle.

D'après la colonne (1) du tableau 2.12, on observe plusieurs corrélations significatives : deux variables se distinguent pour expliquer le passage d'un profil d'emprunteur exclusif à celui d'emprunteur - acheteur. D'une part, les emprunteurs - acheteurs semblent moins valoriser le fait de ne pas s'encombrer, comparativement aux emprunteurs exclusifs. En effet, on observe un signe négatif et significatif de la variable *Encombrement* (pour la catégorie « particulièrement concerné »). D'autre part, comparativement aux emprunteurs exclusifs, les emprunteurs - acheteurs semblent particulièrement valoriser le fond de catalogue des bibliothèques dans la mesure où ils considèrent qu'elles constituent un canal de distribution leur permettant d'accéder à des ouvrages qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Cet élément est intéressant car il met en lumière la complémentarité perçue par les emprunteurs - acheteurs entre les catalogues des différents modes d'accès au livre. Cette richesse des catalogues constituerait dès lors une motivation à l'emprunt pour les emprunteurs - acheteurs (cf. résultat du chapitre 1). Il n'apparaît pas de corrélation significative pour le reste des variables indépendantes (gratuité, recommandations des bibliothécaires et le support papier de l'ouvrage emprunté), ce qui semble indiquer que les emprunteurs exclusifs et les emprunteurs acheteurs valorisent de façon semblable ces avantages.

La colonne (2) du tableau 2.12 explique le passage d'emprunteur exclusif à celui d'un emprunteur - acheteur et téléchargeur. En ce qui concerne la gratuité de l'emprunt, les emprunteurs - acheteurs et téléchargeurs valorisent relativement plus la gratuité de l'accès au catalogue des bibliothèques que les emprunteurs exclusifs (pour la catégorie « un peu concerné »). Bien que la significativité du coefficient soit faible, ce résultat semble confirmer une préférence pour la gratuité de la part des individus dont deux des pratiques d'accès au livre peuvent être gratuites (emprunt et téléchargement). Par ailleurs, à l'instar des emprunteurs acheteurs non téléchargeurs, les emprunteurs - acheteurs et téléchargeurs semblent particulièrement valoriser le fond de catalogue des bibliothèques. Enfin, on constate que les emprunteurs - acheteurs et téléchargeurs semblent moins attachés au support papier du livre que les emprunteurs exclusifs. Il n'apparaît pas de corrélation significative pour le reste des variables explicatives.

Tableau 2.12 – Les déterminants de l'emprunt selon les profils de lecteurs

	Emprunteurs exclusifs → acheteurs non téléchargeurs	Emprunteurs exclusifs → acheteurs et téléchargeurs
Gratuité : un peu concerné	0,614 (0,426)	0,939* (0,494)
Gratuité : concerné	0,140 (0,357)	0,386 (0,426)
Gratuité : particulièrement concerné	-0,0810 (0,345)	0,240 (0,414)
Gratuité : pas concerné	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Encombrement : un peu concerné	0,307 (0,339)	0,0826 (0,379)
Encombrement : concerné	-0,192 (0,269)	-0,143 (0,304)
Encombrement : particulièrement concerné	-0,636** (0,250)	-0,435 (0,283)
Encombrement : pas concerné	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Offre : un peu concerné	0,420** (0,188)	0,451** (0,225)
Offre : concerné	0,662*** (0,187)	0,853*** (0,221)
Offre : particulièrement concerné	0,665*** (0,209)	1,135*** (0,242)
Offre : pas concerné	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Recommandations : un peu concerné	0,225 (0,161)	0,211 (0,184)
Recommandations : concerné	-0,0489 (0,199)	0,0589 (0,229)
Recommandations : particulièrement concerné	0,389 (0,265)	0,151 (0,316)
Recommandations : pas concerné	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Format papier : un peu concerné	-0,350 (0,260)	-0,113 (0,284)
Format papier : concerné	-0,315 (0,209)	-0,291 (0,234)
Format papier : particulièrement concerné	-0,0705 (0,190)	-0,581*** (0,217)
Format papier : pas concerné	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
<i>Variables de contrôle : Oui</i>		
Observations	2 567	2 567
Prob > χ^2	0,0000	0,0000

Notes : Modèle Multinomial Logit

Écarts-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

L'ensemble de ces résultats suggère que, parmi les emprunteurs, les motivations liées à l'emprunt sont diverses et se distinguent selon qu'ils empruntent, achètent et/ou téléchargent.

7 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons analysé l'articulation de trois modes d'accès au livre, à savoir l'emprunt d'ouvrages papier en bibliothèque publique, l'achat de livres imprimés neufs et d'occasion et le téléchargement de livres numériques payants et gratuits. L'analyse s'est fondée sur une enquête par questionnaires réalisée auprès des usagers de six bibliothèques de lecture publique parisiennes et a été diffusée par voie papier et numérique au mois de mars 2014. Au total, 2 569 questionnaires ont été recueillis. Plusieurs enseignements ressortent de cette étude.

Premièrement, l'échantillon représente une population de grands lecteurs. En plus d'emprunter de nombreux livres, les enquêtés ont également fortement recours à l'achat de livres et dans une moindre mesure au téléchargement de livres numériques. Par ailleurs, au sein de chaque pratique d'achat et de téléchargement, il existe une complémentarité des pratiques. Les acheteurs ont aussi bien recours à l'achat de livres neufs que d'occasion et les téléchargeurs au téléchargement de livres numériques gratuits et payants.

Un autre résultat est de montrer que les niveaux d'emprunt et d'achat sont corrélés positivement. Autrement dit, plus l'intensité de la pratique d'achat de livres neufs ou d'occasion est élevée, plus le niveau d'emprunt en bibliothèque est élevé, révélant ainsi des pratiques de lecture complémentaires. Ce résultat met en perspectives les conclusions de Renard (1995) qui montre qu'il n'apparaît pas de corrélation entre le niveau d'achat et d'emprunt. Cette différence peut trouver plusieurs explications. D'une part, notre enquête tient compte du commerce électronique en tant que canal de distribution du livre imprimé, contrairement à l'étude de Renard (1995). Selon la théorie de la longue traîne, le commerce électronique des biens culturels permettrait une meilleure adéquation de l'offre et de la demande, permettant aux consommateurs d'accéder à des ouvrages non distribués dans les points de ventes physiques. Dès lors, ils pourraient mieux articuler leurs pratiques selon les catalogues des différents modes d'accès. D'autre part, nos résultats peuvent s'expliquer par la spécificité de notre objet d'étude, à savoir les emprunteurs des bibliothèques parisiennes. L'étude de Renard (1995) a été réalisée auprès d'emprunteurs au niveau national alors que nous nous concentrons sur le public parisien. En plus des spécificités socio-économiques de la demande (en termes de revenus, de niveau de diplôme ou encore de composition du ménage) s'ajoute une particularité de l'offre de livres en Ile-de-France. En effet, le bassin parisien est caractérisé par un réseau très dense de points de ventes : ainsi, d'après l'étude des chiffres clés du livre en Île-de-France (Le Motif, 2015), on compte, en 2013, 1 700 commerces de livres neufs sur le territoire francilien (dont 33% de librairies). 27% des librairies françaises sont situées sur le territoire francilien. Cette richesse de l'offre peut expliquer que les emprunteurs des bibliothèques parisiennes articulent particulièrement leur consommation vers d'autres modes d'accès au livre.

Au-delà d'une plus grande concentration de points de vente, la complémentarité entre l'emprunt et l'achat peut s'expliquer par le fait que les deux modes d'accès proposent un catalogue d'ouvrages différents. Nous avons observé dans le premier chapitre de cette thèse que les emprunts en bibliothèque portent sur une multitude de titres du catalogue des bibliothèques; du fait d'une temporalité plus lente (que celle observée dans la vente de livre) et du nombre limité d'ouvrages dans chaque bibliothèque, les ouvrages de nouveauté ne sont pas toujours accessibles aux usagers des bibliothèques. Dans cette mesure, les pratiques de consommation seraient différenciées selon les modes d'accès, avec des ouvrages qu'on emprunte et d'autres qu'on achète. Dans cette idée, nous avons analysé que les individus font varier les genres éditoriaux lus en fonction du mode d'accès adopté. Ainsi, des genres éditoriaux sont dans certains cas empruntés sans être achetés, et inversement. L'articulation entre les modes d'accès s'expliquerait alors par les choix de lecture eux-mêmes.

Une autre explication de la complémentarité entre les niveaux d'achat et d'emprunt est l'effet d'échantillonnage mis en œuvre par les emprunteurs des bibliothèques parisiennes. Il a été analysé que les emprunteurs peuvent utiliser l'emprunt comme un moyen de découvrir des ouvrages et des auteurs. La gratuité de l'emprunt leur permet de réduire l'incertitude inhérente à la consommation culturelle. Dans le cas où un ouvrage ou un auteur a plu à un emprunteur, cette information peut être reportée vers un autre mode d'accès, cette fois-ci payant. Ce résultat est intéressant d'un point de vue théorique dans la mesure où il vient confirmer l'impact des effets d'échantillonnage. Une des contributions de notre travail est d'analyser ces mêmes effets depuis la sphère gratuite des bibliothèques vers la sphère marchande du livre imprimé (et très faiblement vers le téléchargement de livres numériques). Ce résultat conforte également les liens entre bibliothèques et points de vente du livre, les premières pouvant constituer un relais de consommation pour les autres. Les bibliothèques ne viendraient pas concurrencer directement les ventes des différents détaillants, ceux-ci pourraient même bénéficier de ventes réalisées à la suite d'emprunts en bibliothèque. Une extension de cette étude serait de délimiter la valeur de cet effet d'échantillonnage ainsi que d'observer son corolaire, à savoir si les acheteurs reportent une information obtenue en sphère marchande vers les bibliothèques.

Un autre résultat de ce chapitre est de montrer qu'en l'état des pratiques de téléchargement, il n'apparaît pas de corrélation significative nette entre les niveaux de téléchargement. L'intensité de chacune de ces pratiques est indépendante l'une de l'autre : un niveau élevé de téléchargement de livres numériques gratuits ou payants n'influence pas le niveau d'emprunt en bibliothèque. Du point de vue de l'offre de livres numériques, la maturité du marché peut expliquer cette faible articulation des pratiques entre emprunt et téléchargement. En effet, s'il n'apparaît pas d'effet de possession ou de découverte dans le cas du téléchargement de livres numériques (i.e. on n'observe que très peu de pratiques de téléchargement d'ouvrages ou d'auteurs auparavant empruntés), cela peut s'expliquer par le manque de correspondance entre les catalogues papier et numérique. Par ailleurs, du point de vue des usages, cela peut s'expliquer par des caractéristiques différentes entre les livres imprimés et numériques : n'étant pas de parfaits substituts, la lecture d'un livre numérique n'implique pas la lecture d'un livre papier. Cela peut également s'expliquer par des préférences distinctes entre les

différents profils de lecteurs. Comme le soulignent les travaux de Hu et Smith (2013), les consommateurs sont attachés au mode d'accès lui-même autant qu'au format du livre. Dès lors, les emprunteurs ne mettraient pas nécessairement en concurrence les différents formats d'un même livre. Il serait intéressant de questionner ces résultats depuis l'introduction de livres numériques au catalogue de prêt des bibliothèques de lecture publique parisiennes qui pourrait conduire les emprunteurs à se familiariser à cette offre nouvelle tout en gardant un cadre familier de consommation. Cela permettrait aux emprunteurs de mieux appréhender les spécificités et fonctionnalités du livre numérique leur permettant à terme de consulter ou télécharger des livres numériques, à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques.

Enfin, une autre explication de cette indépendance serait le prix des livres numériques. Un prix trop élevé pourrait être un frein au développement du marché du livre numérique et à l'articulation des pratiques de téléchargement avec les autres modes d'accès. Comment se structure la tarification du livre numérique et comment s'agence-t-elle au prix des livres papier ? Cette question fait l'objet du troisième et dernier chapitre de cette thèse.

L'articulation des prix des livres papier et numériques. Le cas des meilleures ventes françaises et américaines

Un article issu d'une partie de ce chapitre a été co-écrit avec Olivia Guillon, Maître de conférences en économie à l'Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité, CEPN (CNRS, UMR 7234) et a été publié en 2013 dans la revue *Canadian Journal of Information and Library Science* (vol. 37 n°3, p. 207-224) sous le titre « *La tarification des ebooks se structure-t-elle en miroir des prix des livres papier ? Les cas de la France et des États-Unis en 2011* ».

1 Introduction

Selon l'étude de Schmutz (2010) pour Ipsos, le prix que les individus sont prêts à payer pour obtenir un livre numérique est plus faible que celui d'un livre papier. Un prix trop élevé pourrait donc être un frein potentiel aux pratiques de téléchargement de livres. De même, Longhi et Rochhia (2014) montrent que le prix estimé par les individus pour disposer d'une version numérique serait de 7 euros, en comparaison d'une version papier au prix de 18 euros. Ces éléments montrent que les consommateurs se réfèrent aux prix des livres papier pour estimer le prix d'une version numérique. Or, du côté de la demande comme du côté de l'offre, l'analyse du comportement des acteurs suggère une dissociation entre l'univers papier et numérique du livre. Plus précisément, côté consommateurs, bien que les usages soient encore immatures, les recherches en sciences humaines et sociales (Baccino, 2004 ; Hayles, 2007 ; Robin et Rouet, 2011) suggèrent que le livre numérique n'est pas amené à « remplacer » le papier avec la même vitesse pour tous les types de lecteurs et de lectures : le consommateur n'aurait pas la même perception et ne ferait pas le même usage d'un contenu informationnel selon le média utilisé (étude de l'Hadopi, 2015).

Côté offre, la filière du livre numérique se distingue de la filière papier de plusieurs points de vue. Le passage au numérique entraîne d'abord chez les éditeurs et les intermédiaires logistiques une évolution des compétences qui amène des réorganisations internes, l'externalisation de certaines fonctions et/ou une modification des coûts de production. Ensuite, on assiste à une transformation de la structure concurrentielle par rapport à l'édition traditionnelle : arrivée de nouveaux acteurs (qui n'étaient pas présents dans la filière papier, comme *Apple*, par exemple), établissement de nouvelles relations verticales et horizontales de l'amont à l'aval de la filière (Benhamou, 2010).

Dans ce chapitre, nous cherchons à évaluer la mesure dans laquelle le marché du livre numérique se structure de manière autonome par rapport à l'édition papier du point de vue de l'offre ; pour cela, nous comparons la tarification des versions papier et numérique des meilleures ventes à partir de données françaises et américaines sur l'année 2011.

Le choix d'une comparaison entre la France et les États-Unis s'explique par le fait qu'il s'agit de deux marchés représentant des situations contrastées aussi bien du point de vue de leurs stades de développement que de leurs caractéristiques concurrentielles. En termes de développement, en 2010, le marché français du livre numérique reste embryonnaire. Ainsi, il ne représente que 2% du chiffre d'affaires de l'édition de 2011¹ et les catalogues des e-libraires français comptent au plus quelques dizaines de milliers de titres. Comparativement, en 2011 également, le marché américain a une part de marché à deux chiffres et des sites proposent des catalogues de plusieurs centaines de milliers voire plusieurs millions de titres. Ainsi, le marché du livre numérique s'est largement développé jusqu'à concentrer aux États-Unis, sur la période 2008 / 2010, 6,4% des revenus de l'édition et plus de 10% en 2011 (American Association of Publishers, 2011). Au Canada, au Japon, en Europe, son poids est moins important mais il croît sensiblement.

Le développement du marché du livre numérique constitue une préoccupation forte pour les acteurs de la filière traditionnelle (auteurs, éditeurs, libraires) qui craignent notamment un effet négatif sur les ventes de livres papier, *a fortiori* si les pratiques de téléchargement illégal se développaient. Les préoccupations des acteurs de la chaîne du livre sont liées à la question de l'éventuelle substituabilité entre le livre papier et le livre numérique. Il y a potentiellement entre ces deux produits éditoriaux bien plus qu'un changement de support ou une « dématérialisation »² : le numérique ouvre de vastes opportunités d'innovations dans les modalités de production, d'échange et de consommation des livres susceptibles de transformer la circulation et l'appropriation des savoirs (Doueihi, 2011). Mais on connaît encore mal ses effets sur l'organisation du marché. Malgré un nombre croissant de travaux relevant de différents champs des sciences humaines et sociales, il reste difficile de dire si les échanges de livres numériques relèvent de comportements d'offre et de demande fondamentalement distincts du marché du livre papier ou s'ils n'en sont qu'une extension.

En effet, même dans le cas « homothétique », où les livres numériques partagent un même contenu textuel, un livre papier et un livre numérique peuvent être vus comme deux biens produits, commercialisés et consommés sur des modes tout à fait différents. Zelnik (2010) définit le livre homothétique comme un livre « reproduisant à l'identique l'information contenue dans le livre imprimé, tout en admettant certains enrichissements comme un moteur de recherche interne ». Il s'agit donc principalement de la transposition numérique d'une œuvre imprimée. Toutefois, un livre numérique peut être « homothétique » sans avoir d'équivalent papier (la version papier n'existe pas pour

1. En 2011, on estimait qu'il pourrait, en 2015, représenter 15% des ventes en volume en France (Idate, 2011). Toutefois, en 2014, le marché français du livre numérique représente « seulement » 4,1% du chiffre d'affaires net des éditeurs en France (selon le SNE, 2014).

2. Le terme de « dématérialisation » étant critiquable pour désigner le passage du papier au numérique puisque le livre numérique se lit sur un support qui est, lui, matériel : *reader*, ordinateur, téléphone...

tous les livres numériques puisque certains contenus sont conçus uniquement pour une publication numérique), ou sans que la version papier ait nécessairement précédé la version numérique (la chronologie peut être inversée). À côté des livres homothétiques, se développent des contenus dits « enrichis », assortis de nouvelles fonctionnalités (Zwirn, 2007) : textes à sons, hypertextes... Si les livres numériques homothétiques dominent encore le marché, les ventes de contenus enrichis s'accroissent notamment aux États-Unis³.

Au delà des effets de substituabilité entre les ventes de livres papier et numérique, le marché du livre numérique questionne également l'application de certains dispositifs de régulation (loi sur le prix unique, TVA à taux réduit, subventions) dont bénéficient les acteurs de la filière. La légitimité de ces dispositifs - parfois déjà contestée dans la filière papier (Perona et Pouyet, 2010) - est remise en débat dans l'univers numérique bien que des dispositions légales aient été adoptées dès 2011 pour les maintenir (prix unique du livre numérique, TVA à taux réduit). En ce qui concerne la TVA à taux réduit, la Cour de justice de l'Union européenne n'a pas validé ces dispositions eu égard au droit européen, précisant que l'application d'un taux de TVA réduit ne pouvait pas concerner une prestation de service telle que la vente de livres numériques en ligne⁴. Concernant la loi du 26 mai 2011 qui étend le prix unique aux livres numériques homothétiques, avant même son entrée en vigueur, éditeurs et revendeurs l'ont mise en application à travers des contrats de mandat. Cela explique que les distributeurs numériques pratiquent déjà le prix unique sur le marché français en 2011.

Par contraste, aux États-Unis, les rapports entre éditeurs et revendeurs sont traditionnellement plus proches d'un marché concurrentiel et l'on retrouve cette tendance sur le marché du livre numérique. Le prix d'un même livre numérique varie à la fois entre détaillants et dans le temps pour un même détaillant. Chacun promeut ses propres règles de tarification (souvent en accord avec les éditeurs en vertu de l'*agency model*⁵ mais cette relation contractuelle n'est pas équivalente à un prix unique choisi par l'éditeur comme c'est le cas en France). Cette tradition concurrentielle a toutefois conduit à des dérives anticoncurrentielles : des procédures pour collusion entre *Apple* et cinq éditeurs (Hachette Livre, Harper Collins, Simon & Schuster, Macmillan et Penguin) ont été menées en 2011 - 2012 par les autorités de la concurrence américaine et européenne. En effet, les mêmes clauses essentielles pour les prix de détail ont été retrouvées dans les contrats d'agence passés entre les éditeurs et la société *Apple*⁶. Cela n'est un

3. En 2010, aux États-Unis, les ventes de livres numériques enrichis ont progressé de 255%, concentrant de cette manière 14,3 millions de dollars (American Association of Publishers, 2011).

4. En juillet 2012, la Commission Européenne a mis en demeure la France ainsi que le Luxembourg de changer leur législation et a saisi la Cour de Justice de l'Union Européenne en février 2013. Cette dernière a rendu un arrêt le 5 mars 2015 estimant que la France et le Luxembourg ne pouvaient pas appliquer un taux réduit de TVA à la fourniture de livres électroniques contrairement aux livres papier.

5. Selon le modèle de contrat d'agence, l'éditeur fixe le prix de vente final en accord avec le distributeur. Ces contrats d'agence ont été principalement mis en place par la société *Apple* lors du lancement de la plate-forme de distribution de livres numériques *iBookstore* ; cette relation contractuelle s'oppose principalement au modèle selon lequel le distributeur fixe librement le prix de vente au détail des livres numériques, promu jusque-là par la société *Amazon*.

6. Finalement, les deux procédures américaine et européenne se sont soldées principalement par des engagements et transactions entre les acteurs. La majorité des acteurs mis en cause ont en effet négocié le règlement des procédures en s'engageant à renoncer à certaines clauses dans les contrats de

paradoxe qu'en apparence : c'est bien en réaction aux pressions concurrentielles sur les prix exercées par *Amazon* que les éditeurs ont privilégié les contrats commerciaux plus protecteurs d'*Apple*. On le voit, aux États-Unis, l'organisation de la filière confère un poids important aux distributeurs dominant le marché (principalement *Amazon* et *Apple*) dans la fixation des prix.

Ainsi, outre leur différence de maturité, les marchés français et américain du livre numérique pourraient se distinguer par leurs pratiques tarifaires qui n'auraient pas la même propension à s'affranchir des prix des livres papier. En effet, quel que soit le pays, les éditeurs et libraires de livres numériques peuvent pratiquer deux modes de tarification par comparaison avec la tarification papier. Ainsi, pour chaque titre :

- soit le prix est fixé par application d'une décote systématique (par exemple, -25%) par rapport au prix de la version papier. C'est ce que nous entendons par « tarification-miroir » ;
- soit le prix est fixé selon d'autres règles, sans référence au prix de la version papier. C'est ce que nous entendons par « tarification autonome » ou « hétérothétique ».

L'observation des prix des meilleures ventes montre que l'offre française se structure en « miroir » assez fidèle de la filière papier alors que l'offre américaine s'en émancipe davantage, mais ce constat est à relativiser si l'on observe chaque marché plus en détail.

Le chapitre est organisé comme suit. La section 2 passe en revue la littérature sur l'économie du livre ainsi qu'un état des lieux des caractéristiques institutionnelles des marchés français et américain. La démarche empirique est décrite en section 3. À partir de données originales, nous mettons en évidence les stratégies tarifaires des acteurs de la filière du marché français en section 4 et du marché américain en section 5. Nous analyserons les déterminants des prix des livres de ces deux marchés en section 6. La section 7 conclut.

2 Les déterminants des prix des livres

La littérature économique explique la structure du marché de l'édition par les spécificités du livre comme produit d'échange. Dans quelle mesure ces différents déterminants, bien documentés dans le cas du livre papier, peuvent-ils influencer la tarification des livres numériques ? Il s'agira dans un premier temps de reprendre la revue de littérature sur ces caractéristiques du livre comme fondement d'une tarification spécifique (en section 2.1) afin de délimiter dans un second temps des conjectures pertinentes mises en œuvre dans ce travail de recherche (en section 2.2).

2.1 Les caractéristiques particulières du livre au fondement d'une tarification spécifique

Le marché du livre fait traditionnellement l'objet de pratiques tarifaires particulières : le prix du livre ne reflète fidèlement ni les coûts de production, ni la qualité

mandats.

(Clerides, 2002). D'abord, la dimension culturelle et symbolique du livre explique la dissociation entre valeur d'échange et coût de production (Benghozi, 2006 ; Throsby, 2001). Ensuite, le livre étant à la fois un bien singulier (Karpik, 2007) et un bien d'expérience (Nelson, 1970) dont la qualité intrinsèque n'est généralement connue *ex ante* ni du consommateur ni même du producteur (« *Nobody knows* » selon Caves, 2000), le prix ne peut pas être fixé en fonction de la qualité. Les éditeurs, qui ne peuvent pas anticiper parfaitement la demande pour chaque titre, ont tendance à pratiquer des prix dits « focaux » pour maximiser leur espérance de revenus (Beck, 2004). Ainsi, les prix de vente des livres ne sont pas uniformément distribués : on observe la surreprésentation de certains prix (par exemple 7 euros, 15 euros) choisis par les éditeurs pour des catégories de livres relativement substituables (romans de poche, bandes dessinées par exemple). Cela va de pair avec un certain mimétisme des prix entre éditeurs.

La question est de savoir si ces pratiques tarifaires établies pour le livre papier se reflètent dans les prix numériques. Plusieurs éléments laissent penser que les prix des livres numériques devraient avoir tendance à se distinguer de la référence au papier.

D'une part, les déterminants de la disposition à payer ne sont pas toujours les mêmes dans le cas du livre numérique que dans celui du livre papier. En effet, le support numérique n'est généralement pas neutre du point de vue de l'utilisateur : si certaines fonctionnalités numériques (par exemple, l'hypertextualité ou l'indexation dynamique) peuvent améliorer l'efficacité de l'acte de lecture, l'écran est également susceptible de provoquer une désorientation cognitive. On peut alors s'attendre à une « destruction de valeur » par rapport au papier, notamment pour certains lecteurs peu experts (Miguet, 2014) et/ou certains types de lecture (Baccino, 2004). De même, Shin (2011) montre que les attentes des lecteurs vis-à-vis des livres numériques ne sont pas le strict reflet de celles qu'ils ont vis-à-vis des livres papier : les utilisateurs de livres numériques déplorent en moyenne une dégradation du confort de lecture mais valorisent positivement certaines fonctionnalités spécifiques (facilité de stockage, mobilité induite par le poids du terminal de lecture...), notamment lorsque leur lecture est orientée vers la recherche de données ou d'informations. Certaines études montrent par exemple que les étudiants recourent aux livres numériques pour une lecture beaucoup plus consultative que linéaire (Hernon *et al.*, 2007).

Si l'on se place dans la perspective dite hédoniste de Lancaster (1966) et de Rosen (1974), l'effet du numérique sur la valeur perçue par les consommateurs et leur disposition à payer n'a pas de raison d'être strictement « homothétique » par rapport à l'achat d'un livre papier - même pour un livre présenté, lui, sous une forme dite « homothétique ». On peut donc supposer qu'à contenu éditorial égal, l'influence de la digitalisation sur le bien-être du consommateur-lecteur peut aussi bien être positive que négative ou neutre selon le poids qu'il accorde aux caractéristiques respectives du papier et du numérique. De ce fait, si on s'en tient au point de vue des usages, la maturation des usages devrait permettre une tarification de plus en plus hétérothétique. En effet, dans un premier temps, la tarification-miroir présente l'avantage d'être plus lisible pour les consommateurs, cette tendance devrait disparaître lorsque les usagers seront familiarisés avec les fonctionnalités propres des livres numériques. Dans une logique hédoniste, la tarification-miroir revient à concevoir le livre numérique comme

une simple transposition du livre papier en termes d'attributs : entre un livre papier et son « équivalent » numérique, seule l'interface changerait en amputant le livre de sa dimension physique, ce qui justifierait l'application d'une décote tarifaire systématique entre les deux versions. Au contraire, l'acceptation d'une tarification hétérothétique suggérerait l'existence de fonctionnalités et d'usages bien différents entre les versions papier et numérique d'un même titre.

D'autre part, même dans le cas d'un contenu textuel ou iconographique semblable, les coûts d'édition, de publication et de distribution ne sont pas les mêmes pour un livre numérique que pour un livre papier : certains augmentent, d'autres diminuent, l'effet total sur le ratio coûts fixes/coûts variables ainsi que sur le coût moyen pouvant être aussi bien négatif que positif selon l'éditeur et le type de livre à produire (Benhamou, 2010). Même si les éditeurs et revendeurs tentaient de conserver une marge unitaire identique sur les livres numériques par rapport aux livres papier, ces différences de coûts devraient les pousser à une tarification hétérothétique. Par exemple, les éditeurs, qui n'ont à ce jour pour la plupart pas encore amorti le coût fixe de la transition à l'édition numérique (transformation de la chaîne de production, évolution des compétences informatiques, réorganisation des services qui peuvent être plus ou moins coûteuses selon l'éditeur et le segment éditorial), pourraient choisir de pratiquer pour les livres numériques des prix plus en rapport avec les coûts fixes que pour les livres papier. De même, les distributeurs pourraient ajuster leurs marges en fonction des coûts de stockage supportés selon la version numérique ou papier du livre.

Ces éléments suggèrent que, même dans le cas où les éditeurs et vendeurs de livres numériques pratiquent des prix focaux, rien n'oblige à ce que ces prix soient strictement homothétiques : l'édition numérique pourrait établir ses propres règles de focalité sans référence systématique au prix papier.

Cependant, en pratique, jusqu'à récemment, ces facteurs en faveur de l'hétérothétie n'ont joué que marginalement : les formes de commercialisation des livres numériques ressemblent encore très souvent à ceux de la filière papier. En particulier, les gros catalogues généralistes (plusieurs dizaines voire centaines de milliers de références de livres numériques) proposent majoritairement la vente de titres à l'unité. Par contraste, des modèles commerciaux innovants ont été mis en place par des acteurs occupant des segments de marché plus étroits (ceux distribuant quelques dizaines ou centaines de références). Les offres marchandes⁷ d'abonnement, de *bundles*, de *streaming*, etc., qui consistent à vendre un service plus qu'un bien dématérialisé, c'est-à-dire un droit d'accès plus que de propriété, émanent plutôt de *pure players*⁸ ou de catalogues spécialisés (par exemple, les sites de bandes dessinées), bien que l'on observe un intérêt croissant des acteurs dominants pour ces modèles commerciaux.

7. En sphère non marchande, les bibliothèques font également face à des modèles et des offres éditoriales variés : téléchargement, consultation en ligne, sur le site ou à distance, le choix des ouvrages titre par titre ou sous forme de bouquet, le paiement forfaitaire par la bibliothèque ou le paiement à l'usage etc... (Carbone et Cavalier, 2009).

8. Il s'agit des entreprises présentes uniquement sur Internet. Par exemple, *publie.net* pour l'offre francophone.

2.2 Effets attendus

Ce chapitre cherche à évaluer la mesure dans laquelle le marché du livre numérique se structure de manière autonome par rapport à l'édition papier ; cette sous-section présente trois conjectures que nous souhaitons tester et sur lesquelles repose donc la construction de cette étude.

Dans un premier temps, afin de savoir si les pratiques tarifaires établies pour le livre papier se reflètent dans les prix numériques, nous proposons d'étudier deux éléments : observer la focalité des prix et caractériser l'homothétie ou l'hétérothétie tarifaire des deux pays considérés dans cette étude, la France et les États-Unis. D'une part, si les éditeurs et vendeurs de livres numériques sont amenés à pratiquer des prix focaux, sans que ce prix soit nécessairement calqué sur le prix papier par application d'une simple décote. D'autre part, du fait de la maturation des usages et de l'évolution des perceptions des consommateurs, familiarisés avec l'offre de livres numériques, on s'attend à ce que plus le marché mûrisse, plus les pratiques tarifaires se structurent de façon autonome, sans référence au prix papier.

Conjecture 1 *Quel que soit le pays considéré, la focalité tarifaire et le prix numérique devraient être de moins en moins homothétiques à mesure que le marché mûrit.*

Dans un deuxième temps, afin d'expliquer le degré d'homothétie tarifaire des deux pays, nous analysons la propension des marchés américain et français à s'affranchir des règles tarifaires établies pour le papier : nous observerons le degré de maturité du marché considéré et son environnement institutionnel. Il est ainsi attendu que les stratégies tarifaires soient davantage homothétiques en France qu'aux États-Unis dans la mesure où les lois sur le prix unique du livre imposent des stratégies identiques à l'ensemble des opérateurs sur le marché français. Chaque offre commerciale d'un même titre étant imposée par l'éditeur de l'ouvrage et étant dès lors équivalente, la stratégie tarifaire homothétique apparaît plus « simple » à mettre en œuvre. À l'inverse, chaque opérateur américain est en capacité de promouvoir ses propres règles de tarification afin d'exercer une concurrence par les prix aux autres acteurs de la chaîne du livre numérique. Notre hypothèse consiste à considérer ce contexte institutionnel américain au fondement de pratiques tarifaires plus autonomes, sans référence au prix papier.

Conjecture 2 *Le marché américain devrait être moins homothétique que le marché français, à la fois pour des raisons institutionnelles et parce qu'il est plus mature.*

Dans un troisième temps, afin de compléter l'analyse de l'homothétie tarifaire entre livres papier et numérique, il conviendra de questionner l'effet du genre des ouvrages sur la tarification des livres. L'usage des fonctionnalités numériques n'étant pas identique suivant les genres éditoriaux, il est attendu que la disposition marginale à payer des consommateurs varie selon les secteurs éditoriaux. De la sorte, on devrait observer plus d'hétérothétie tarifaire sur les segments sur lesquels la numérisation permet un usage réellement différencié par rapport à la version papier.

Conjecture 3 *L'hétérothétie tarifaire devrait être liée à l'exploitation de gisements de fonctionnalités des livres numériques.*

L'ensemble de ces hypothèses a été testé sur une base de données originale constituée à partir de la collecte des prix des meilleures ventes de livres françaises et américaines établis entre février et décembre 2011.

3 Démarche empirique

Il s'agit dans cette section de présenter plus précisément la base de données sur laquelle repose notre travail. Caractériser les choix méthodologiques que nous avons opérés (en section 3.1) est un préalable à la description de notre échantillon (section 3.2).

3.1 Choix méthodologiques

Nous avons constitué une base de données originale sur les prix des meilleures ventes⁹ français et américains pratiqués par plusieurs vendeurs en ligne entre février et décembre 2011. Les titres considérés sont des meilleures ventes dans leur version soit papier, soit numérique. Après avoir relevé les titres de meilleures ventes, nous avons relevé le prix de ces best-sellers pour son édition papier puis numérique afin de pouvoir les comparer. Bien que le marché évolue très vite, l'étude des pratiques en 2011 nous a semblé intéressante dans la mesure où elle a constitué une année charnière en termes de structuration de la filière numérique avec notamment, aux États-Unis, la consolidation des stratégies commerciales des grands e-libraires - conduisant dans certains cas à des pratiques suspectes (procédure pour collusion entre *Apple* et cinq grands éditeurs entre 2011 et 2012). De plus, en France, l'année 2011 correspond à la mise en place du prix unique du livre numérique consacrant l'attachement des acteurs au cadre institutionnel en vigueur dans la filière papier.

La composition des échantillons est détaillée dans la section 3.2. Nous nous intéressons aux livres numériques qui sont homothétiques en termes de format pour déterminer si leur tarification se fait en miroir de la tarification des livres papier. Ces livres numériques peuvent être lus sur ordinateurs, tablettes multimédias, smartphones ou supports dédiés (*readers*, ou tablettes). Nous avons donc fait le choix d'exclure de notre échantillon les catalogues de *streaming*, d'abonnement, de *bundles*, etc., dont l'offre était en 2011 encore à la fois trop fragmentée et trop évolutive en France et aux États-Unis pour être statistiquement comparée aux ventes papier. Ces offres seront amenées à occuper une part d'autant plus grande du marché que celui-ci mûrira, bien qu'en France, les éditeurs semblent rétifs à mettre en œuvre une offre réelle de lecture en *streaming*, arguant de l'incompatibilité de cette pratique avec la loi sur le prix unique du livre numérique. Un renouvellement de l'étude dans quelques années avec ces nouvelles données sera probablement très instructif.

9. D'après Lacôte-Gabrysiak (2010), on qualifie généralement de best-seller un titre dépassant les 20 000 exemplaires ; toutefois, nous avons utilisé une acception plus relative du terme : il s'agit des meilleures ventes constatées chez chacun des libraires que nous avons observés, quel que soit le nombre d'exemplaires vendus.

Le choix de se concentrer sur les meilleures ventes s'explique d'abord par la disponibilité des données ; ainsi, les fond de catalogue ne sont pas encore tous disponibles en version numérique, notamment en France. De plus, le marché du livre se caractérisant par une forte concentration des ventes sur un nombre restreint de titres (Benhamou, 2011a), les meilleures ventes représentent une importante part du marché. Enfin, les meilleures ventes étant généralement des titres récemment parus, ils constituent un marché relativement indépendant (la nouveauté leur conférant un attribut distinctif) des œuvres libres de droits qui sont, elles, de plus en plus souvent disponibles gratuitement de manière légale ; on peut donc considérer que la tarification des meilleures ventes est assez peu influencée par l'existence de substituts gratuits, contrairement aux œuvres de fond de catalogue.

3.2 Description des données

Les sources d'échantillonnage étant différentes, il convient d'étudier les spécificités des données françaises puis américaines.

Sur le marché français, 322 titres de meilleures ventes ont été relevés et nous avons observé le prix de leurs deux versions : numérique et papier. L'échantillon est construit à partir d'un relevé mensuel. Il comprend des meilleures ventes numériques et papier :

- Les meilleures ventes numériques selon quatre sources différentes¹⁰ ; nous avons collecté les titres réalisant les 10 premières et les 10 dernières des 100 meilleures ventes du site de la *Fnac* (enseigne de grandes surfaces spécialisées et de vente en ligne de produits culturels), les 10 premières ventes de *Didactibook* (site spécialiste de ventes de livres numériques dits « pratiques »), les 10 premières ventes de *Bibliosurf* et les 4 premières ventes du site *Smartnovel* (site spécialisé dans la vente de feuillets sur smartphones).
- Les 10 meilleures ventes papier en France, si leur version numérique est commercialisée (au moment de la collecte des données). Pour cela, nous avons relevé les listes de meilleures ventes « Fiction », « Essai » et « Jeunesse » publiées par le magazine professionnel *Livres-Hebdo*, la 3^{ème} semaine de chaque mois de 2011.

Les prix de ces titres dans leur version numérique ont été relevés sur neuf sites de vente de livres numériques : *Fnac*, *Didactibook*, *Epagine*, *Bibliosurf*, *Immateriel*, *Numilog*, *1001librairies*¹¹, *Ibookstore* et *Smartnovel*. Un même livre numérique étant généralement vendu au même prix quel que soit le libraire (contrairement au cas américain), il suffit qu'un seul de ces neuf sites l'ait commercialisé pour en connaître le prix. De la même manière, nous avons relevé les prix de ces titres en version papier (le prix d'un livre papier étant unique, fixé par l'éditeur en vertu de la loi de 1981). Il arrive qu'un titre soit disponible en plusieurs éditions (poche et grand format) ; dans ce cas, c'est le prix de la version la moins chère qui a été retenu. Ce choix méthodologique s'explique par le fait que les consommateurs actuels et potentiels de livres numériques attendent une décote d'au moins 40% par rapport au prix minimal auquel ils peuvent

10. Compte tenu de la faible maturité du marché français, nous n'avons pas choisi ces sites pour leur représentativité en termes de parts de marché mais de composition des catalogues. Ces cinq sites couvrent une grande part de l'offre de livres numériques disponibles en France.

11. Aujourd'hui disparu, ce site fédérait les catalogues d'un grand nombre de libraires indépendants souhaitant vendre en ligne.

se procurer la version papier d'un titre (Schmutz, 2010). C'est donc bien le prix papier minimal qui est à analyser comme un repère (éventuellement homothétique) à partir duquel se construit la valeur d'échange des livres numériques. Ceci est cohérent avec les résultats récents de Luini et Sabbatini (2012) : au moment de déterminer sa disposition à payer pour un produit, le consommateur se réfère souvent aux prix connus des biens « proches » même s'ils ne sont pas de parfaits substituts ; l'estimation du « juste prix » d'un bien est alors relative. Le tableau 3.1 présente la structure des prix collectés pour le marché français.

Tableau 3.1 – Structure des prix sur le marché français (en euros)

Variable	Obs.	Médiane	Moyenne	Ecart-type	Min.	Max.
Prix papier	322	18	16,47	8,04	2	63
Prix numérique	322	13,99	13,08	6,83	1,50	62,10

Le tableau 3.1 indique que le prix d'un titre dans sa version papier est au minimum de 2 euros et au maximum de 63 euros, sachant qu'en moyenne le prix papier est de 16,47 euros et le prix médian est de 18 euros. S'agissant de la version numérique d'un titre, son prix est au minimum de 1,50 euro et au maximum de 62,10 euros. Le prix moyen numérique s'établit à 13,08 euros et le prix médian à 13,99 euros. Ces statistiques suggèrent que les prix numériques sont inférieurs aux prix papier.

Pour l'étude du marché américain du livre numérique, le relevé de 235 titres est issu de la liste hebdomadaire des cinquante meilleures ventes numériques établie par le *New York Times* (consultée la 3^{ème} semaine de chaque mois entre février et décembre 2011). Les prix des versions numérique et papier des titres considérés ont été relevés à partir de six sites de distribution de livres numériques : *Amazon*, *Barnes & Noble*, *Sony*, *Kobo*, *Applestore* et *ebooks.com*. Une différence importante avec le marché français est que les prix papier et numérique d'un même titre varient entre libraires¹² et dans le temps. Si une œuvre est restée dans les meilleures ventes plusieurs mois de suite, seule sa première apparition au classement a été prise en compte (donc le prix que nous considérons est le prix auquel la version du titre a été vendue au moment de sa première apparition dans le classement des meilleures ventes¹³). Sur chaque site d'éditionnaire, lorsque plusieurs formats papier - *hardcover* et *paperback* principalement - d'un même titre étaient en vente, le prix papier que nous avons pris en considération était le prix minimal disponible, conformément à l'idée que les usagers comparent généralement le prix numérique d'un titre au prix de la version papier la moins chère disponible (cf. *supra*). Le tableau 3.2 présente la structure des prix collectés pour le marché américain.

12. Boivin *et al.* (2012) montrent par exemple qu'il existe une différence moyenne de 20% entre les prix pratiqués par *Amazon* et *Barnes & Noble* pour les livres papiers.

13. Cela signifie donc que, sur les deux marchés, chaque titre n'est représenté qu'une seule fois dans l'échantillon, même si une œuvre reste dans les meilleures ventes plusieurs mois de suite.

Tableau 3.2 – Structure des prix sur le marché américain (en dollars)

Variable	Obs.	Médiane	Moyenne	Ecart-type	Min.	Max.
Prix papier	235	9,99	9,73	4,14	0,98	23,99
Prix numérique	235	10,85	10,13	3,37	0,63	24,14

Le tableau 3.2 indique que le prix d'un titre dans sa version papier est au minimum de 0,98 dollars et au maximum de 23,99 dollars, sachant qu'en moyenne le prix papier est de 9,73 dollars et le prix médian est de 9,99 dollars. S'agissant de la version numérique d'un titre, son prix est au minimum de 0,63 dollars et au maximum de 24,14 dollars. Le prix moyen numérique s'établit à 10,13 dollars et le prix médian à 10,85 dollars. Ces statistiques suggèrent des prix papier et numérique relativement semblables.

Tant pour le marché français qu'américain, trois autres catégories de données ont été relevées pour chaque titre de l'échantillon en complément des prix :

- le nombre de pages,
- le genre de l'œuvre (fiction ou non fiction),
- le fait que le titre appartienne à une série de plusieurs tomes (variable muette).

Ces trois variables permettent de distinguer différents segments du marché éditorial, n'offrant pas tous les mêmes potentiels pour l'usage numérique : selon leur taille et leur type, certains livres offrent au lecteur plus de fonctionnalités nouvelles en version numérique que d'autres. Notre hypothèse est que l'on devrait observer plus d'hétérothétie dans les segments sur lesquels la numérisation permet un usage réellement différencié par rapport à la version papier. Les sources d'échantillonnage étant différentes, les échantillons français et américain ne présentent pas exactement les mêmes profils (tableau 3.3).

Tableau 3.3 – Statistiques descriptives des échantillons français et américain de meilleures ventes

Variable	Echantillon français	Echantillon américain
% d'œuvres de fiction	62,4	54,7
% d'œuvres appartenant à une série	14,2	30,2
Nombre de pages moyen	338	410

En ce qui concerne les pratiques tarifaires, les deux marchés français et américain se distinguent nettement puisque, dans le premier cas, le prix (papier ou numérique) d'un livre est unique et ne varie pas, quel que soit son distributeur, alors que, dans le second cas, on constate une variation dans les prix à la fois entre les distributeurs et dans le temps. Il convient d'étudier les politiques tarifaires adoptées sur le marché français (en section 4) avant d'analyser celles établies sur le marché américain (en section 5).

4 Les politiques tarifaires adoptées sur le marché français

Dans cette section, nous questionnons le lien entre prix numérique et prix papier grâce au relevé de prix établi sur le marché français. Selon nos hypothèses (cf. *supra*), il est attendu que le marché français adopte des pratiques tarifaires relativement homothétiques. Nos résultats statistiques (4.1) puis économétriques (4.2) confirment cette homothétie tarifaire.

4.1 Analyse statistique

L'homothétie tarifaire se confirme au regard de la structuration en miroir des pratiques de prix papier et numérique (section 4.1.1) bien que les politiques de focalité ne soient pas identiques (section 4.1.2).

4.1.1 Prix papier et prix numérique français, une structuration en miroir

Afin de déterminer si les pratiques tarifaires numériques adoptées sur le marché français se structurent en miroir des pratiques papier, nous avons construit le graphique 3.1 : chaque point relie le prix papier au prix numérique d'un même titre. Nous avons également représenté la droite d'ajustement linéaire, représentée par la bissectrice, afin de traduire une tarification purement homothétique, où les prix numérique et papier seraient identiques quel que soit le support de l'œuvre. On observe une tendance claire à l'homothétie dans la mesure où la majorité des prix étudiés se structure autour de cette bissectrice. On observe également une décote quasi-systématique du prix numérique par rapport au prix papier. Cela se manifeste par l'affaissement du nuage de points par rapport à la bissectrice. Ainsi, 88,5% des titres français étudiés ont un prix numérique inférieur à celui pratiqué pour leur version imprimée (et 4,6% ont un prix strictement identique entre la version papier et numérique). S'agissant de ces titres, le prix numérique est inférieur au prix établi pour le livre papier, selon une différence moyenne de 24,49% du prix papier (soit 4,29 euros). Le tableau 3.4 reprend l'ensemble des statistiques descriptives sur les différences entre prix numérique et prix papier sur le marché français.

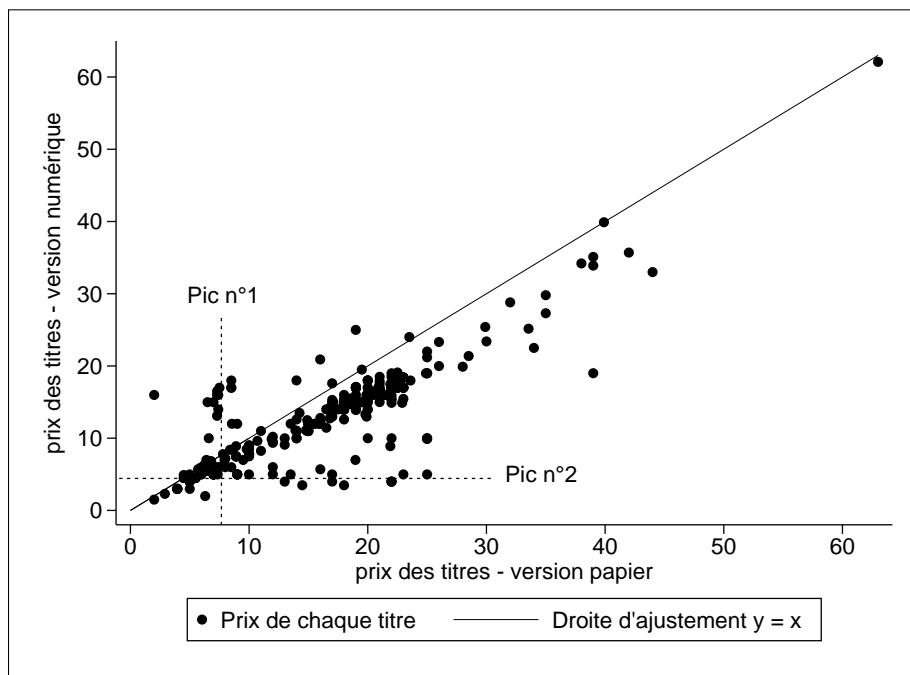
Tableau 3.4 – Structure des différences de prix papier et numérique sur le marché français (en euros)

Variable	Obs.		Décote (en euros)			
	Effectif	%	Médiane	Moyenne	Min.	Max.
Prix papier > Prix numérique	285	88,5	4	4,29	0,01	20,01
Prix papier < Prix numérique	22	6,8	6,3	6	0,41	13,99

Cependant, si la tarification numérique s'établit globalement en miroir de la tarification papier, il s'agit plutôt d'un miroir « déformant ». Au regard du graphique 3.1, il existe également des titres dont les prix échappent à cette règle : des tentatives de tarification propre au marché numérique sont signifiées par l'existence de deux « pics » de points se démarquant du nuage central. Le pic qui se forme autour de la partie

inférieure du nuage (pic n°2 sur le graphique 3.1) correspond à un prix focal numérique n'ayant pas son équivalent dans les prix papier. À l'inverse, pour les titres constituant le pic n°1, la stratégie de prix focal appliquée pour la version papier ne semble pas avoir été suivie pour la version numérique.

Graphique 3.1 – Corrélation entre prix numérique et prix papier (en euros). Le cas français



Afin d'analyser plus précisément l'homothétie des pratiques tarifaires sur le marché français, nous avons cherché à savoir si les valeurs focales adoptées dans le cas des prix papier se distinguent de celles adoptées pour les prix numériques.

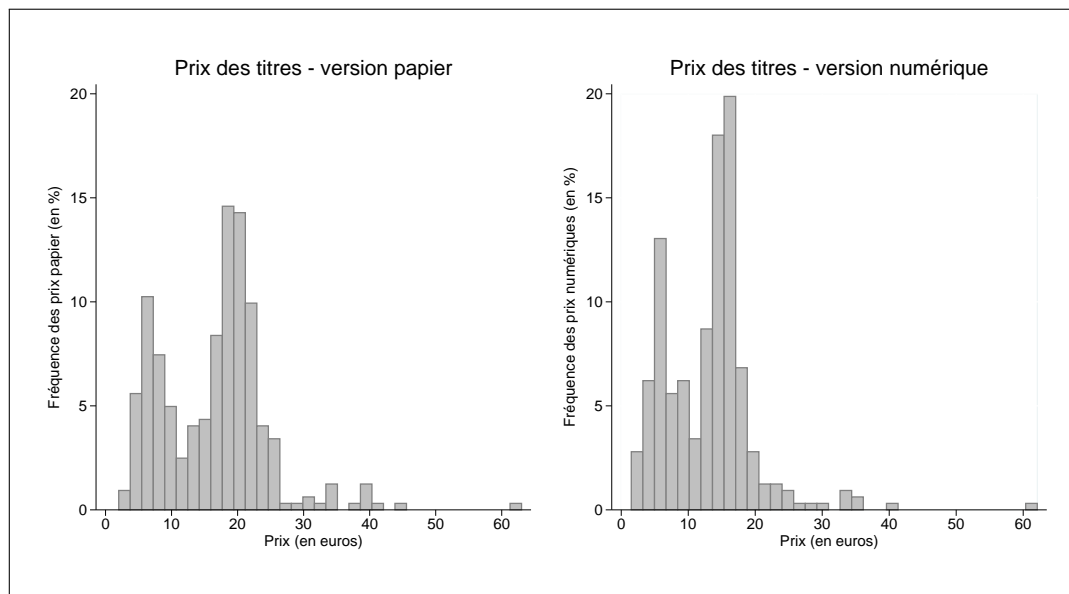
4.1.2 Une politique focale numérique renforcée

Conformément à l'hypothèse de prix focaux¹⁴, les deux parties du graphique 3.2 montrent que la distribution respective des prix des livres imprimés et numériques se concentrent sur deux valeurs focales. La pratique de prix focaux de la filière papier se reproduit donc sur le marché numérique. Les valeurs focales adoptées pour la version numérique des titres sont inférieures à celles établies dans le cas du livre papier. Deux hypothèses peuvent expliquer ce décalage. Cela peut s'analyser comme une première forme d'hétérothétie tarifaire : la tarification numérique s'émanciperait partiellement des règles de focalité prescrites et caractéristiques de l'univers papier. À

14. Nous présentons en annexe des éléments de discussion sur la focalité des prix. En effet, il convient de noter que la mise en évidence des valeurs adoptées par les prix focaux dépend pour une part de la méthodologie adoptée (sur la fréquence des prix notamment). Ainsi, le graphique 3.9 pour le marché français et le graphique 3.10 pour le marché américain, présentés en annexe, adoptent une méthodologie plus fine s'agissant des catégories de prix étudiées. En augmentant le nombre de ces catégories, la netteté des prix focaux décroît. Cela questionne la méthodologie pertinente à adopter pour étudier la focalité des prix.

l'inverse, cela peut révéler une homothétie tarifaire dans la mesure où le prix numérique serait construit à partir du prix papier avec application d'une décote de prix.

Graphique 3.2 – Pratiques tarifaires et prix focaux (en euros). Le cas français



Par ailleurs, à la lecture du graphique 3.2, la politique de prix focaux apparaît renforcée sur le marché du livre numérique. Un plus grand nombre de titres se concentre sur les valeurs focales sur le marché numérique plutôt que papier. Le choix d'une politique de prix focaux accentuée sur le marché numérique peut s'interpréter comme un signal de réduction d'incertitude dans le choix de consommation de livres numériques. Ce deuxième élément soutient l'analyse de l'émergence de règles de tarification focale propres au marché numérique.

Afin de tester ces résultats, une analyse économétrique a été conduite pour confirmer ou infirmer l'existence d'une homothétie tarifaire sur le marché français.

4.2 Analyse économétrique

Plusieurs régressions ont été menées suivant la méthode des moindres carrés ordinaires. Afin de détecter le degré d'homothétie tarifaire, nous avons regressé le logarithme du prix numérique (variable expliquée) par le logarithme du prix papier (variable explicative). Le tableau 3.5 présente les résultats.

Tableau 3.5 – Corrélation entre prix papier et prix numérique sur le marché français

	(1) ln (prix numérique)
ln (prix papier)	0,806*** (0,0449)
Constante	0,280** (0,139)
Observations	322
R ²	0,626
Prob > F	0,0000

Note : Ecart-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Les résultats confirment l'hypothèse d'une « structuration en miroir » des prix des livres numériques par rapport aux prix des livres papier. En effet, le logarithme du prix papier est une variable hautement significative dans la construction de la variable du logarithme du prix numérique. La colonne (1) du tableau 3.5 présente le résultat suivant :

$$\text{Ln (Prix numérique)} = 0,280 + 0,806 \text{ Ln (Prix papier)} \quad (3.1)$$

D'un point de vue dynamique, pouvons-nous mettre à jour une déconnexion entre prix papier et prix numérique au cours du temps, ou bien la tarification homothétique a-t-elle au contraire tendance à se renforcer ? Le tableau 3.6 reprend le même modèle économétrique que le tableau 3.5 mais divise l'observation en deux sous-périodes, de février à juillet 2011 puis de août à décembre 2011. Il s'agit toujours d'observer le degré d'homothétie tarifaire en régressant le logarithme du prix numérique (variable expliquée) par le logarithme du prix papier (variable explicative) suivant deux périodes consécutives (colonnes (1) et (2) du tableau 3.6).

Tableau 3.6 – Corrélation entre prix papier et prix numérique sur le marché français - évolution dans le temps

	(1) ln (prix numérique) Période 1	(2) ln (prix numérique) Période 2
ln (prix papier) Période 1	0,888*** (0,0405)	
ln (prix papier) Période 2		0,709*** (0,0913)
Constante	0,0797 (0,119)	0,513** (0,253)
Observations	179	143
R ²	0,742	0,501
Prob > F	0,0000	0,0000

Note : Ecart-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

D'une part, notons que le coefficient de corrélation entre les prix numérique et papier diminue entre les deux périodes. Ainsi sur la deuxième période de l'étude (de août à décembre 2011) le prix numérique augmente moins que sur la première période (de février à juillet 2011) lorsque le prix papier augmente. Cela peut s'expliquer par une tendance à la baisse des prix des livres numériques. Par ailleurs, on observe que le degré de significativité ne diminue pas au cours du temps : ainsi le prix numérique reste largement expliqué par le prix papier sur les deux périodes étudiées. Cela infirme donc pour une part notre hypothèse selon laquelle à mesure que le marché mûrit, le prix numérique serait de moins en moins homothétique. Notons toutefois la baisse du coefficient de détermination (R²) qui expliquerait au contraire que l'homothétie tarifaire s'atténue entre les deux périodes.

Au-delà d'une différence de maturité entre les marchés français et américain, notre étude suggère que ces marchés n'ont pas la même propension à s'affranchir des pratiques tarifaires en vigueur sur le marché du livre : alors que le marché français se structure en miroir de la filière papier, le marché américain s'en émanciperait davantage. Il s'agit donc désormais de questionner cette hypothèse en observant spécifiquement le marché américain du livre.

5 Les politiques tarifaires adoptées sur le marché américain

Suivant une analyse statistique (5.1) puis économétrique (5.2), nous montrons que l'hétérothétie tarifaire du marché américain est toute relative.

5.1 Analyse statistique

Dans cette section, nous questionnons le lien entre prix numérique et prix papier suivant le relevé de prix établi sur le marché américain. Selon nos hypothèses, il est attendu que le marché américain adopte des pratiques tarifaires plus hétérothétiques que le marché français. Nos résultats montrent qu'une première forme d'hétérothétie apparaît au regard des stratégies tarifaires propres à chaque acteur (section 5.1.1), même si cette hétérothétie tarifaire se distingue en réalité à un niveau plus agrégé (section 5.1.2) et au vu des politiques de focalité de prix adoptées (section 5.1.3).

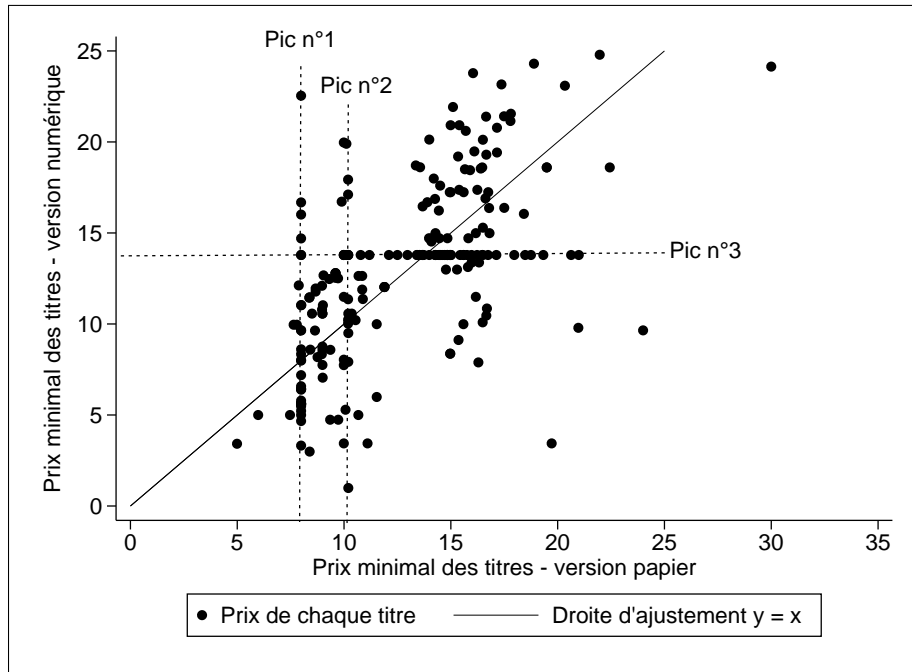
5.1.1 Différenciation des stratégies tarifaires entre acteurs du marché

Sur le marché américain, si l'on examine les prix pratiqués par deux libraires dominants, *Amazon* et *Barnes & Noble*, on observe une moindre homothétie qu'en France : en effet, le nuage de points reliant le prix papier et le prix numérique d'un même titre est beaucoup plus éclaté (graphiques 3.3 et 3.4). Ainsi, les points des deux graphiques ne s'agrègent pas autour de la bissectrice. De même, les pics n°1 et n°2 des graphiques 3.3 et 3.4 correspondent à des titres dont la pratique de prix focaux pour la version papier n'a pas été suivie pour la version numérique ; au contraire, les pics n°3 correspondent à des titres dont le prix focal numérique n'a pas d'équivalent dans les prix papier. Par ailleurs, on observe à travers ces graphiques une différenciation des stratégies entre les acteurs.

Contrairement au cas français, on n'observe pas de décote systématique du prix numérique par rapport au prix papier sur le marché américain. Si l'on compare les prix numérique et papier des 221 ouvrages distribués par *Amazon*, seuls 105 d'entre eux ont un prix numérique strictement inférieur au prix papier, soit 47,5% du volume total. S'agissant de ces titres, le prix numérique est inférieur au prix établi pour le livre papier, selon une décote moyenne de 3 dollars (soit une décote moyenne de 22,77% par rapport au prix papier). S'agissant des 116 autres titres dont le prix numérique est supérieur au prix papier, la différence moyenne de prix entre les deux versions est de 2,95 dollars. Le tableau 3.7 reprend l'ensemble des statistiques sur les différences entre prix papier et prix numérique pour *Amazon* et *Barnes & Noble*.

Dans le cas de *Barnes & Noble*, sur les 222 ouvrages de l'échantillon distribués par cet e-libraire, 161 ouvrages ont un prix numérique strictement inférieur au prix papier (soit 72% du volume total distribué). Si l'on compare les volumes d'ouvrages distribués par les deux e-libraires, *Barnes & Noble* propose une proportion de titres dont le prix numérique est inférieur au prix papier plus importante qu'*Amazon*. Concernant ces ouvrages, on constate une différence moyenne de 3,01 dollars entre les prix numérique et papier pratiqués par *Barnes & Noble* (soit une décote moyenne de 20,68% par rapport au prix papier). S'agissant des 61 autres ouvrages distribués ayant un prix numérique strictement supérieur au prix papier, la différence moyenne est de 1,76 dollars entre les deux prix. La décote médiane est toutefois nettement plus basse (0,93 dollars), suggérant que les prix numériques ne sont que faiblement supérieurs aux prix papier.

Graphique 3.3 – Comparaison des stratégies tarifaires numérique / papier. Le cas d'Amazon (en dollars)



Graphique 3.4 – Comparaison des stratégies tarifaires numérique / papier. Le cas de Barnes & Noble (en dollars)

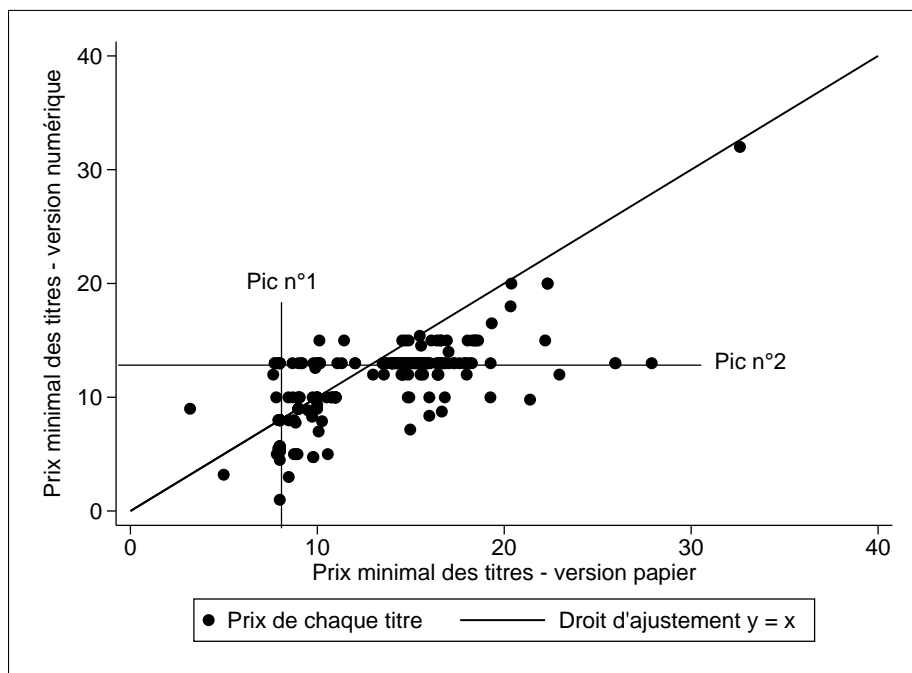


Tableau 3.7 – Décote entre prix papier et prix numérique. Le cas de *Amazon* et de *Barnes & Noble* (en dollars)

Variable	Obs.		Décote (en dollars)			
	Effectif	%	Médiane	Moyenne	Min.	Max.
<i>Le cas de Amazon</i>						
Prix papier > Prix numérique	105	47,5	2,20	3	0,13	16,28
Prix papier < Prix numérique	116	52,4	2,76	2,95	0,002	14,55
<i>Le cas de Barnes & Noble</i>						
Prix papier > Prix numérique	161	72,5	2,49	3,01	0,07	14,90
Prix papier < Prix numérique	61	27,4	0,93	1,76	0,002	5,80

Si les pratiques tarifaires numériques pratiquées par des acteurs dominants du marché américain se distinguent entre elles et ne sont pas l'unique reflet des pratiques tarifaires papier, il convient de déterminer si une logique collective apparaît au niveau du marché.

5.1.2 Tarification homothétique au niveau du marché agrégé

Une tendance plus marquée à l'homothétie tarifaire apparaît si l'on observe le marché à un niveau plus agrégé. Le graphique 3.5 présente la relation entre le prix minimal auquel on peut trouver un titre en version papier tous vendeurs confondus et son prix minimal en version numérique. Le lien entre le prix numérique et le prix papier apparaît beaucoup plus étroit que chez chacun des e-libraires pris séparément. Si l'on considère le marché américain dans son ensemble, on compte 105 ouvrages, soit 44,6% du volume total, ayant un prix numérique inférieur à celui établi pour la version papier du même livre, selon une différence moyenne de 2,36 dollars (soit une décote moyenne de 20,26% par rapport au prix papier) d'après le tableau 3.8 S'agissant des 128 autres titres, on observe que les prix numériques seraient largement supérieurs à ceux établis pour le papier, puisqu'en moyenne le prix numérique est près de deux fois supérieur au prix papier. La décote médiane pour ces titres est en revanche bien moins élevée révélant ainsi des prix numériques extrêmes qui tireraient la moyenne vers le haut.

Graphique 3.5 – Comparaison des stratégies tarifaires minimales papier / numérique (en dollars). Le cas américain

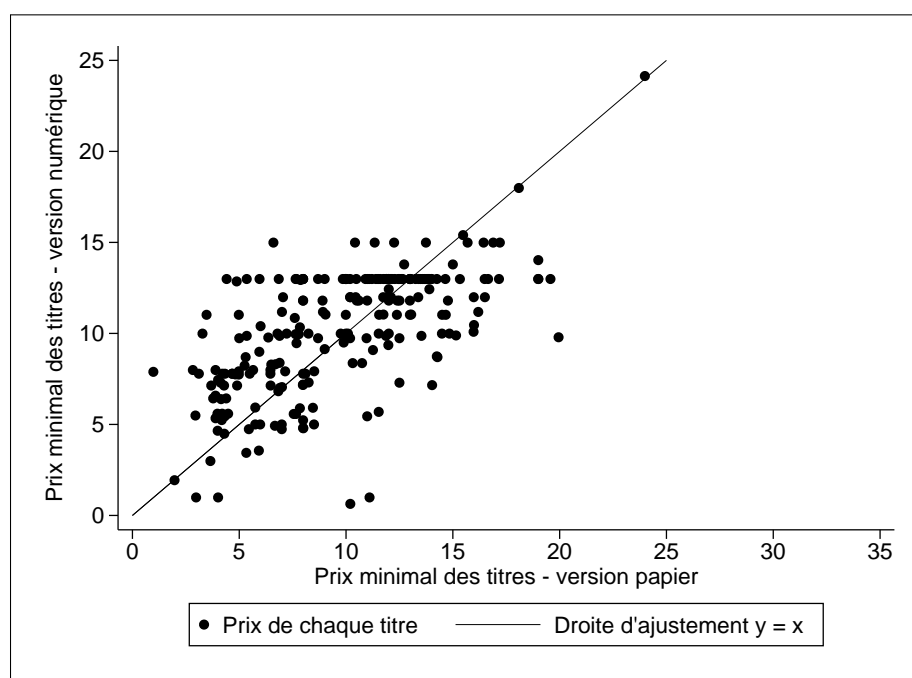


Tableau 3.8 – Décote entre prix papier et prix numérique. Le cas du marché américain (en dollars)

Variable	Obs.		Décote (en dollars)			
	Effectif	%	Médiane	Moyenne	Min.	Max.
<i>Prix minimal constaté</i>						
Prix papier > Prix numérique	105	44,6	1,90	2,36	0,005	10,16
Prix papier < Prix numérique	128	54,4	2,30	2,66	0,05	8,58
<i>Prix conseillé par l'éditeur</i>						
Prix papier > Prix numérique	85	50,05	1,7	4,05	0,007	30,01
Prix papier < Prix numérique	45	26,7	0,01	3,47	0,001	15,96

Dans le cas américain, le lien homothétique entre le prix numérique et le prix papier peut s'interpréter de différentes manières. Une première explication est qu'une « écologie des prix » se forme à partir de la compétition que se livrent les e-libraires : sans appliquer individuellement une tarification homothétique, ils finissent par prendre pour référence les prix papier minimaux lorsqu'ils se font concurrence sur les prix des livres numériques. Une autre explication, plus directe et non exclusive de la première, est qu'elle reflète la stratégie commerciale des éditeurs : à travers les contrats d'agence¹⁵ passés avec les libraires, ils sont attentifs à ce que la tarification de leurs livres numé-

15. Selon le modèle de contrat d'agence, l'éditeur fixe le prix de vente final en accord avec le distributeur.

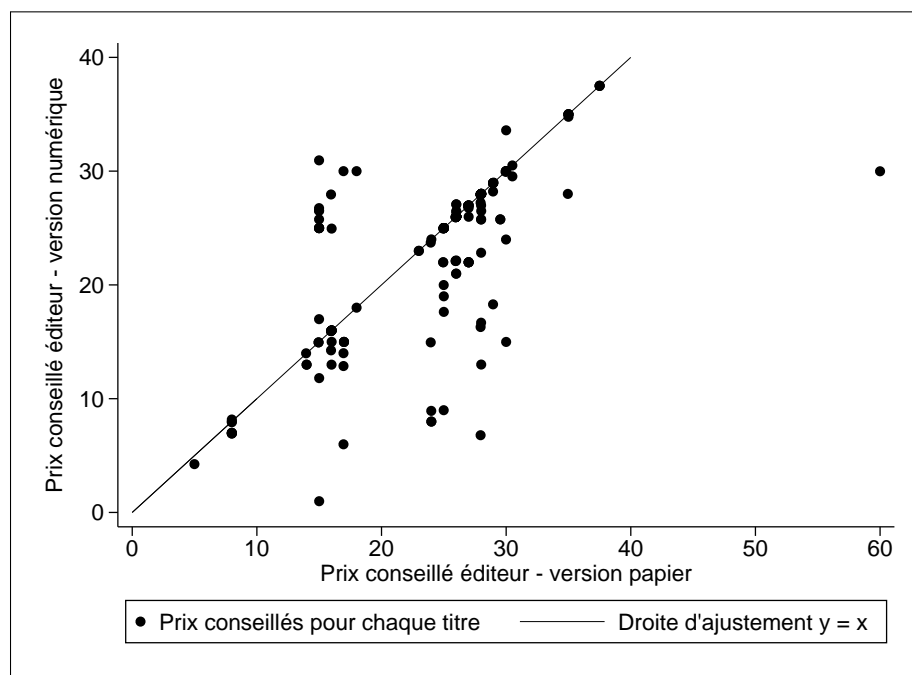
riques respecte une logique globale par rapport aux prix papier en vigueur sur le marché.

Enfin, nous avons également cherché à observer la relation entre les prix papier et numérique conseillés par l'éditeur : le graphique 3.6 présente les résultats¹⁶. En effet, à contre-courant de la logique française, l'éditeur américain ne peut que suggérer un prix de vente, suivi ou non par les distributeurs. Ainsi, les prix des livres numériques ne s'établissent pas complètement au hasard : ils sont corrélés aux prix conseillés par les éditeurs. De nouveau apparaît une logique homothétique plus prononcée lorsqu'on étudie le marché américain à un niveau plus agrégé ; on observe de nombreux ouvrages dont le prix conseillé pour la version numérique est identique au prix conseillé pour la version papier¹⁷ : il s'agit des points situés « sur » la bissectrice du graphique 3.6, c'est-à-dire la droite d'ajustement pour laquelle prix numérique et prix papier sont strictement égaux.

16. Notre analyse des prix conseillés par les éditeurs compte un nombre d'observations plus faible que précédemment, cette information n'étant pas toujours disponible pour la liste des meilleures ventes de la période étudiée. Ainsi, au sein des 235 meilleures ventes de notre échantillon, nous avons seulement pu collecter 168 prix conseillés par les éditeurs pour les versions papier et numérique d'un même ouvrage.

17. Du point de vue des statistiques descriptives, sur les 168 titres dont les prix papier et numérique ont été conseillés par l'éditeur, 38 ont un prix numérique et papier strictement identiques (où l'homothétie tarifaire est parfaite), 85 ont un prix numérique strictement inférieur au prix papier (soit 50,5% du volume total), selon une décote moyenne de 16,5% par rapport au prix papier et une décote médiane de 11,86% (tableau 3.8). Enfin, 45 ouvrages ont un prix numérique supérieur au prix papier, selon une différence moyenne de 3,47 dollars et une décote médiane de 0,01 dollar. Ce dernier résultat montre que lorsque les prix numériques conseillés par les éditeurs sont supérieurs au prix pour le format papier, ils sont soit très élevés (ce qui augmente la décote moyenne) soit très proches du prix papier (ce qui explique une décote médiane proche de 0).

Graphique 3.6 – Comparaison des stratégies tarifaires papier / numérique conseillées par l’éditeur (en dollars). Le cas américain

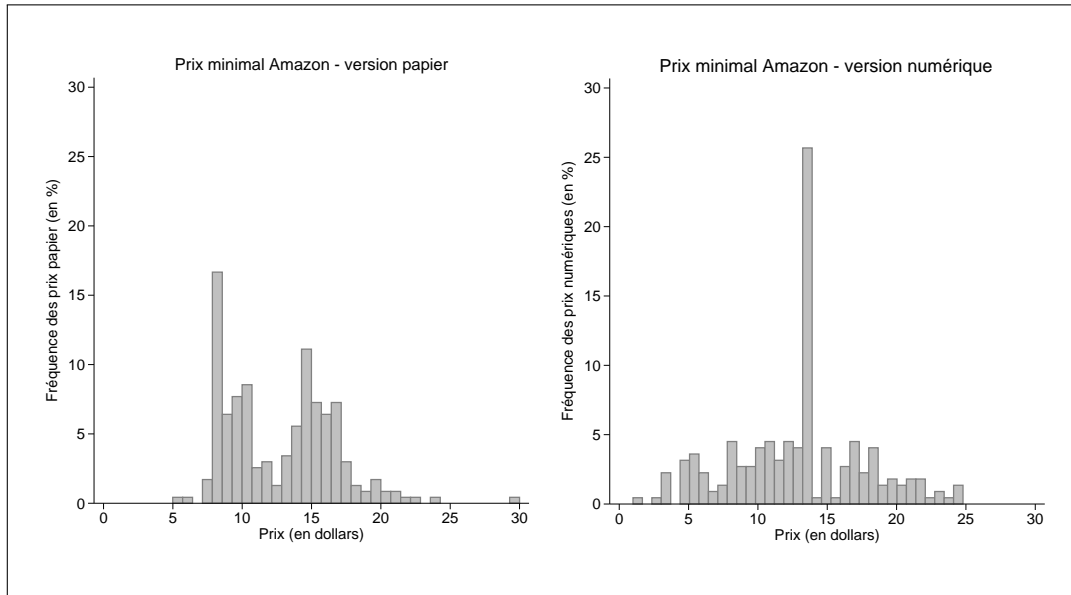


L’ensemble de ces résultats nuance donc l’homothétie tarifaire observée dans la politique de prix d’*Amazon* et de *Barnes & Noble*. Afin de questionner la capacité de ce marché à s’émanciper des règles tarifaires établies pour le papier, nous avons observé plus précisément les politiques de prix focaux sur le marché américain.

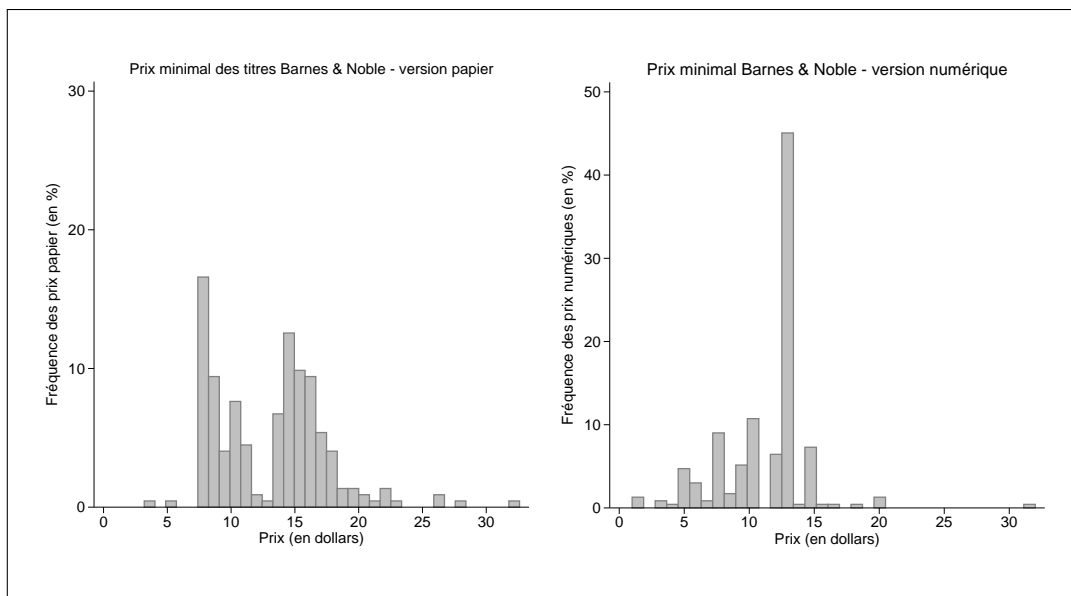
5.1.3 Hétérothétie tarifaire et focalité des prix

Si l’on observe la focalité des pratiques tarifaires, l’hypothèse d’une tarification numérique plus hétérothétique aux États-Unis qu’en France semble ici vérifiée. En effet, on observe que pour les deux libraires dominants, *Amazon* et *Barnes & Noble*, les pratiques focales s’inversent : si deux pics de densité des prix apparaissent dans la version papier, une seule valeur focale se distingue pour la tarification numérique (graphiques 3.7 et 3.8). Ainsi, les prix papier se concentrent autour des valeurs 8 dollars et 15 dollars alors qu’une seule valeur focale apparaît pour le prix numérique, autour de 14 dollars. La focalité est par ailleurs accentuée pour le prix des livres numériques puisque plus de 25% des prix de l’échantillon de titres distribués par *Amazon* se concentrent autour de cette valeur focale et plus de 45% dans le cas de *Barnes & Noble*. En contraste des résultats français, la tarification numérique américaine s’émanciperait donc davantage des règles de focalité prescrites et caractéristiques de l’univers papier.

Graphique 3.7 – Pratiques tarifaires et prix minimaux focaux. Le cas d'Amazon



Graphique 3.8 – Pratiques tarifaires et prix minimaux focaux. Le cas de Barnes & Noble



En revanche, il est intéressant de noter que la différenciation de stratégie entre les deux acteurs est à nuancer s'agissant des valeurs focales adoptées : la valeur focale numérique semble identique pour *Amazon* et *Barnes & Noble*. Cela renforce l'idée d'une « écologie des prix » : une logique collective émerge alors que le comportement de chaque acteur est indépendant. Nous avons également observé les valeurs focales adoptées sur l'ensemble du marché américain à travers les prix minimaux et les prix conseillés par l'éditeur, dans leur version numérique et papier : les graphiques 3.11 et 3.12 sont présentés en annexe. De nouveau, une valeur focale pour le prix numérique minimal émerge de façon significative parmi l'ensemble des acteurs du marché. On compte trois valeurs focales pour les prix conseillés par l'éditeur pour la version numérique qui semblent avoir été peu suivies au regard des prix minimaux constatés sur le marché.

Afin de tester ces résultats et de déterminer si une logique hétérothétique ou homothétique émerge sur le marché américain, nous avons mené une analyse économétrique expliquant le prix numérique par le prix papier sur le marché américain.

5.2 Analyse économétrique

Nous avons mené une régression économétrique suivant la méthode des moindres carrés ordinaires afin de déterminer le degré d'homothétie ou d'hétérothétie tarifaire qui caractérise le marché américain. Dans ce modèle, la variable expliquée est le logarithme du prix numérique minimal pratiqué par les six e-libraires étudiés (voir *supra*) et la variable explicative le logarithme du prix papier minimal. Le tableau 3.9 présente les résultats.

Contrairement à nos hypothèses, on observe que l'hétérothétie tarifaire n'est finalement pas établie sur le marché américain (colonne (1) du tableau 3.9) : alors que chaque libraire pratique sa propre politique tarifaire, une logique homothétique émerge si l'on observe le marché à un niveau plus agrégé. En effet, le logarithme du prix papier minimal est une variable hautement significative dans la construction de la variable du logarithme du prix numérique minimal. Sur le marché américain, on observe toutefois une moindre homothétie que sur le marché français (cf. le coefficient de détermination R^2 plus faible dans le cas américain que français).

Tableau 3.9 – Corrélation entre prix papier et prix numérique sur le marché américain

	(1) ln (prix numérique minimal)	(2) ln(prix num min <i>Amazon</i>)	(3) ln (prix num min B &N)
ln (prix papier minimal)	0,516*** (0,0933)		
ln (prix papier minimal) : <i>Amazon</i>		0,062*** (0,00724)	
ln (prix papier minimal) : <i>Barnes & Noble</i>			0,0516*** (0,00728)
Constante	1,113*** (0,249)	1,564*** (0,104)	1,702*** (0,110)
Observations	235	221	222
R ²	0,400	0,389	0,383
Prob > F	0,0000	0,0000	0,0000

Note : Écarts-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Puisque le marché est caractérisé par une variation de stratégies tarifaires inter et intra distributeurs, nous avons également cherché à observer la corrélation entre le prix numérique et le prix papier minimal pratiqué par les deux libraires dominants vus précédemment, *Amazon* et *Barnes & Noble* (colonnes (2) et (3) du tableau 3.9). Il est intéressant de noter qu'une logique homothétique émerge également chez chacun des deux e-libraires, alors que les résultats graphiques laissaient présager davantage d'hétérothétie tarifaire. En effet, le logarithme du prix papier minimal est hautement significatif dans l'explication du prix numérique proposé par *Amazon* ainsi que par *Barnes & Noble*. Au regard de la proximité des coefficients de corrélation des prix pratiqués par ces deux acteurs (0,062 pour *Amazon* et 0,051 pour *Barnes & Noble*), on remarque des stratégies tarifaires finalement relativement proches et une différenciation des pratiques à relativiser.

Par ailleurs, afin de tester ces résultats, nous avons également cherché à savoir dans quelle mesure les prix numériques peuvent s'expliquer par les prix conseillés par les éditeurs. Nous avons donc mené deux régressions économétriques suivant la méthode des moindres carrés ordinaires : dans un premier temps, nous cherchons à savoir si le prix numérique minimal constaté sur le marché s'explique par le prix conseillé par l'éditeur pour le format papier et le prix conseillé par l'éditeur pour le format numérique. La colonne (1) du tableau 3.10 présente les résultats. Dans un deuxième temps, nous avons cherché à savoir si le prix numérique conseillé par l'éditeur est corrélé au prix papier conseillé par l'éditeur. La colonne (2) du tableau 3.10 présente les résultats.

Tableau 3.10 – Corrélation entre prix papier conseillé et prix numérique conseillé par les éditeurs sur le marché américain

	(1) ln (prix numérique minimal)	(2) ln (prix numérique — éditeur)
ln (prix numérique — éditeur)	0.695*** (0.117)	
ln (prix papier — éditeur)	0.0837 (0.122)	0.888*** (0.0735)
Constante	-0.0857 (0.216)	0.273 (0.244)
Observations	168	168
R ²	0.625	0.457
Prob > F	0,0000	0,0000

Note : Ecart-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

De nouveau, on observe que l'hétérothétie tarifaire ne semble pas vérifiée : alors que les comportements de tarification sont apparemment indépendants entre les acteurs du marché américain (éditeurs et libraires), une logique de tarification entre la version numérique et papier d'un même titre émerge si l'on s'attache à des données transversales. Ainsi, d'une part, le prix numérique minimal constaté sur le marché est largement expliqué par le prix numérique conseillé par l'éditeur (coefficient de la variable hautement significatif : colonne (1) du tableau 3.10). D'autre part, le prix numérique conseillé par l'éditeur est largement expliqué par le prix papier conseillé.

Enfin, nous avons cherché à observer l'évolution des politiques tarifaires selon deux sous-périodes, de février à juin 2011 puis de juillet à décembre 2011. Nous avons observé l'évolution du prix minimal numérique ainsi que l'évolution des prix numériques conseillés par l'éditeur. Il s'agit donc d'expliquer le logarithme des prix numériques minimaux par le logarithme des prix papier minimaux constatés (colonnes (1) et (2) du tableau suivant) ; dans un second temps, nous avons cherché à expliquer le logarithme des prix numériques conseillés par l'éditeur par le logarithme du prix conseillé par l'éditeur pour le format papier (colonnes (3) et (4) du tableau). Le tableau 3.11 présente les résultats des estimations - les colonnes (1) et (3) du tableau indiquent le coefficient de corrélation de la période de février à juillet 2011 alors que les colonnes (2) et (4) celui de la période de août à décembre 2011.

Tableau 3.11 – Corrélacion entre prix papier et prix numérique sur le marché américain
— évolution dans le temps

	(1) ln (prix num min) période 1	(2) ln (prix num min) période 2	(3) ln (prix num — éditeur) période 1	(4) ln (prix num — éditeur) période 2
ln (prix papier minimal) période 1	0.395*** (0.100)			
ln (prix papier minimal) période 2		0.651*** (0.0779)		
ln (prix papier — éditeur) période 1			0.941*** (0.198)	
ln (prix papier — éditeur) période 2				0.882*** (0.0696)
Constante	1.366*** (0.231)	0.838*** (0.191)	0.0784 (0.653)	0.333 (0.220)
Observations	144	91	101	67
R ²	0.142	0.578	0.286	0.706
Prob > F	0.0001	0.0000	0.0000	0.0000

Note : Ecart-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

D'une part, notons que les premiers résultats caractérisant l'homothétie tarifaire (colonne (1) du tableau 3.9 et colonne (2) du tableau 3.10) semblent confirmés dans ces régressions. En effet, on observe que sur les deux périodes, le logarithme du prix papier minimal (respectivement, le logarithme du prix papier conseillé par l'éditeur) est une variable hautement significative dans la construction de la variable du logarithme du prix numérique minimal (respectivement le logarithme du prix numérique conseillé par l'éditeur). D'autre part, les résultats montrent que l'homothétie semble avoir tendance à se renforcer (augmentation du R² entre les deux périodes), tant pour le prix minimal numérique que pour les prix numériques conseillés par l'éditeur. Cela va donc à l'encontre de nos hypothèses. Ces résultats pourraient s'expliquer par un effet du rééquilibrage des pouvoirs de marché entre *Amazon* et les autres e-libraires. En effet, début 2011 *Amazon* essayait encore d'« imposer » aux éditeurs sa propre tarification hétérothétique alors qu'*Apple* a suivi la stratégie inverse en laissant les éditeurs fixer leurs prix – ce pour quoi ils ont été mis en cause par les autorités de la concurrence en 2011 et 2012.

L'ensemble de ces résultats montre que les marchés américain et français du livre ont une tendance à une certaine homothétie tarifaire même si on observe une propension différente à s'émanciper des règles de tarification établies pour le livre papier. Dans le dernier volet de cette étude, nous proposons d'analyser si des éléments communs structurent la tarification des livres quel que soit le marché étudié. Ainsi, on peut

compter différentes caractéristiques observables du livre pouvant être au fondement de la structuration des prix de ce bien. Notre question est la suivante : dans chacun des deux pays, l'homothétie ou l'hétérothétie tarifaire s'appliquent-elles indistinctement à l'ensemble des catalogues ou au contraire dépendent-elles des caractéristiques des livres ?

6 Les déterminants de la structuration des prix des livres sur les marchés français et américain

Le modèle économétrique proposé dans la suite de ce travail consiste à évaluer dans quelle mesure certaines caractéristiques observables des livres (nombre de pages, genre éditorial, appartenance à une série) sont des déterminants statistiquement significatifs de la structuration des prix. Nous recourrons au même modèle économétrique pour le marché américain et le marché français : il s'agira de présenter notre stratégie empirique (section 6.1) avant d'en présenter les principaux résultats (section 6.2).

6.1 Les caractéristiques observables du livre au fondement d'une structuration des prix

Sur le marché français, la variable expliquée est le ratio entre le prix numérique et le prix papier. Sur le marché américain, la variable expliquée est le ratio entre le prix numérique minimal tous libraires confondus et le prix papier minimal¹⁸. Nous cherchons à expliquer ces ratios par les trois variables que sont le nombre de pages, le genre de l'œuvre (fiction ou non fiction) et l'appartenance (oui ou non) à une série de plusieurs tomes. La logique est la suivante : si ces trois variables apparaissaient statistiquement significatives, cela indiquerait que les éditeurs et libraires ne déterminent pas les prix numériques par simple application d'une décote systématique par rapport au prix papier mais tiennent compte d'autres critères. Notre propos n'est pas de dresser un tableau exhaustif des déterminants des prix des livres numériques (ce qui nécessiterait d'inclure de nombreuses autres variables pour tenir compte, notamment, des différences de modes de fixation des tarifs entre le marché français et américain) mais de nous focaliser sur la sensibilité des tarifs aux caractéristiques apparentes des livres. Les variables explicatives incluent :

- Le nombre de pages (*Nbpages*)

Du point de vue de l'éditeur et du libraire, il s'agit d'un inducteur de coût dont la pondération n'est pas forcément la même dans la chaîne de production numérique que dans la filière papier. En effet, dans l'univers numérique, le nombre de pages est corrélé au poids du fichier et augmente les coûts tels que la rétro-conversion ou la numérisation du texte, la bande passante ou encore le stockage dans un hub numérique, c'est-à-dire principalement des coûts fixes ; alors que, dans la filière papier, il joue essentiellement sur les coûts d'impression, qui sont plutôt des coûts variables. L'effet attendu de la variable *Nbpages* sur les prix

18. Le choix des prix minimaux tous libraires confondus est lié à la mise en évidence d'une « logique collective » dans les pratiques de tarification (cf. section 5) même si, individuellement, les libraires ne pratiquent pas une stricte homothétie tarifaire.

numériques peut alors être aussi bien positif que négatif en fonction des choix des acteurs en termes d'amortissement des coûts fixes et de péréquation tarifaire entre les éditions papier et numérique.

De plus, la variable *Nbpages* peut être vue comme un indicateur de gisements de fonctionnalités numériques induisant une atténuation de la substituabilité entre le livre numérique et le livre papier et favorisant l'acceptation voire l'attente, par le consommateur, d'une tarification hétérothétique. D'une part, cette variable correspond à une mesure physique de la dématérialisation : le poids matériel d'un livre papier, approximé par le nombre de pages, disparaît dans sa version numérique. Or l'attrait du numérique est peut-être plus important pour les livres « lourds », puisque leur dématérialisation est davantage ressentie comme un atout par les consommateurs. Ces derniers devraient donc être prêts à payer un prix croissant avec le nombre de pages. D'autre part, plus un texte est long, plus le support numérique le met en valeur du fait de la scalabilité des contenus. La scalabilité peut être définie comme le fait que l'utilité retirée d'un produit croisse avec la taille de l'ensemble auquel il appartient (Humphreys, 2006). Par exemple, lorsqu'un lecteur recherche un livre dans les collections d'une bibliothèque, il a d'autant plus de chances de trouver le titre pertinent que le catalogue est vaste. Les fonctionnalités propres au numérique (recherche plein texte, dictionnaire interne...) ont d'autant plus de chances d'être exploitées que le texte est long. L'avantage comparatif livre numérique / livre papier est alors plus élevé pour un texte long. Ces éléments accréditent l'hypothèse selon laquelle *Nbpages* devrait jouer positivement dans notre modèle économétrique.

- Le genre de l'œuvre (*Genre*, avec *Genre* = 1 si l'œuvre est de fiction, 0 sinon)
Les œuvres non fictionnelles se prêtent mieux aux plus-values fonctionnelles liées au support numérique que les œuvres fictionnelles : les liens hypertextes ou contenus « enrichis » sont encore peu fréquents dans les œuvres de fiction qui font généralement l'objet d'une lecture « immersive » (quel que soit le support, on lit généralement un roman du début à la fin de manière linéaire sans recourir à des fonctionnalités « avancées » ; à l'inverse, ces dernières peuvent être mobilisées pour des lectures « consultatives » ou « extractives » qui sont plus fréquentes pour la non fiction). Les éditeurs et/ou libraires pourraient donc pratiquer pour les livres numériques non fictionnels des prix plus élevés (en proportion du prix papier) compte tenu des gisements de fonctionnalités nouvelles qu'ils offrent. *Genre* devrait alors jouer négativement dans notre modèle économétrique.
- L'appartenance du titre à une série (*Série* = 1 si le titre fait partie d'une série, 0 sinon)
Si plusieurs titres se complètent au sein d'une « série » éditoriale, il est possible qu'éditeurs et revendeurs pratiquent des stratégies de « lots » tarifaires plus marquées dans l'univers numérique que pour la version papier - en dépit du fait que la transaction, elle, ne s'effectue pas sous forme de lot, chaque tome restant généralement vendu à l'unité, indépendamment des autres. *Série* pourrait alors jouer négativement sur le ratio prix numérique/prix papier.

Les deux régressions se font par moindres carrés ordinaires.

6.2 Caractéristiques observables du livre et homothétie tarifaire

Les résultats du degré d'homothétie tarifaire sur le marché français sont présentés dans le tableau 3.12. Dans le cas du marché français, l'influence significative des variables *Nbpages* et *Série* suggère que le prix papier n'est pas l'unique déterminant du prix numérique des œuvres. Ainsi, l'homothétie du marché est à relativiser dès l'instant que l'on observe les données plus en détail : il y a bien une structuration en miroir des prix papier, mais en « miroir déformant ». Reste que les stratégies commerciales présentent suffisamment de parallélisme d'un éditeur à l'autre pour que le format des livres apparaisse comme un déterminant tarifaire commun : l'influence du nombre de pages et de l'appartenance à une série s'applique à l'ensemble du marché.

Par ailleurs, la faible valeur du R^2 laisse penser que beaucoup d'autres facteurs interviennent par ailleurs dans la fixation des prix des livres numériques (ce résultat vaut également pour le marché américain).

Tableau 3.12 – Ratio explicatif du degré d'homothétie. Le cas français

	(1) Prix numérique Prix papier
Nombre de pages	0,000199* (0,000108)
Genre	-0,0377 (0,0564)
Série	-0,206*** (0,0571)
Constante	0,786*** (0,0351)
Observations	322
R^2	0,021
Prob > F	0,0002

Note : Ecart-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Les résultats du degré d'homothétie tarifaire sur le marché américain sont présentés dans le tableau 3.13. Dans le cas américain, nos variables explicatives appréhendent mal les fondements des stratégies tarifaires hétérothétiques : le modèle est globalement peu significatif, même si le nombre de pages semble ici encore valorisé comme un gisement de fonctionnalités. Cette faible significativité peut recevoir deux explications : soit les éditeurs et distributeurs pratiquent tous des stratégies tarifaires très différentes les unes des autres, comme cela s'illustre par exemple par les pratiques contractuelles et commerciales très contrastées d'*Amazon* et d'*Apple* depuis 2009, soit ils suivent des

règles communes mais à partir d'autres variables que celles dont nous disposons dans cette étude. Il pourrait s'agir, par exemple, d'une tarification basée sur le succès passé des auteurs, sur l'utilisation de données relatives aux clients... Cela pourrait expliquer que le rapport prix numérique/prix papier ne réagisse pas aussi mécaniquement au format du livre que sur le marché français.

Tableau 3.13 – Ratio explicatif du degré d'homothétie. Le cas américain

	(1) $\frac{\text{Prix numérique min}}{\text{Prix papier min}}$
Nombre de pages	0,000190* (0,000114)
Genre	0,0215 (0,0414)
Série	0,0373 (0,0514)
Constante	0,727*** (0,0497)
Observations	239
R ²	0.019
Prob > F	0.1053

Note : Ecart-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Notons que le genre de l'œuvre (fiction ou non fiction) ne joue un rôle statistiquement significatif, ni en France ni aux États-Unis. La différenciation potentielle des usages entre les segments éditoriaux (lecture plus ou moins immersive, linéaire, enrichie...) n'était donc en 2011 pas encore prise en compte de manière manifeste dans les tarifs proposés par les éditeurs et vendeurs de contenus.

Enfin, une vision dynamique de notre modèle économétrique est proposée dans les tableaux 3.14 et 3.15. L'objectif est d'observer si les variables explicatives du modèle semblent plus significatives au cours des deux périodes déjà analysées. Afin de tester notre hypothèse selon laquelle quel que soit le pays considéré, le prix numérique devrait être de moins en moins homothétique à mesure que le marché mûrit. Les résultats des deux marchés sont présentés séparément. Les résultats de l'évolution du degré d'homothétie tarifaire sur le marché français sont présentés dans le tableau 3.14.

Tableau 3.14 – Ratio explicatif du degré d’homothétie - évolution dans le temps. Le cas français

	(1)	(2)
	Prix numérique	Prix numérique
	Prix papier	Prix papier
	Période 1	Période 2
Nombre de pages	0,000110 (0,000102)	0,000361* (0,000198)
Genre	-0,0272 (0,0405)	-0,0527 (0,115)
Série	-0,180*** (0,0550)	-0,252** (0,112)
Constante	0,843*** (0,0390)	0,790*** (0,126)
Observations	179	143
R ²	0,046	0,018
Prob > F	0,0075	0,0318

Note : Ecart-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Comme observé précédemment sur le marché français, les variables *Nbpages* et *Série* se distinguent comme déterminants dans la structuration du ratio du prix numérique sur le prix papier. Si la variable *Série* perd en significativité sur les deux périodes, la variable *Nbpages* en revanche acquiert une influence significative entre les deux périodes observées (même si cette influence est faible au regard du coefficient). Ce résultat suggère que des déterminants du prix numérique, autre que le prix papier, apparaissent en cours de période. Ainsi, la tarification miroir, bien que manifeste sur le marché français, semble s’atténuer sur la période étudiée.

Les résultats de l’évolution du degré d’homothétie tarifaire sur le marché américain sont présentés dans le tableau 3.15. Si le précédent modèle était globalement peu significatif et mettait seulement en avant le nombre de pages comme déterminant du ratio prix numérique minimal sur prix papier minimal, il apparaît ici que la variable *Genre* gagne en significativité entre les deux périodes étudiées. Ainsi, le fait que l’œuvre soit fictionnelle ou non fictionnelle influence la pratique tarifaire adoptée sur la seconde période. Bien que l’ensemble du modèle soit peu explicatif, ce résultat laisse présager davantage d’hétérothétie tarifaire au cours du temps sur le marché américain du livre.

Tableau 3.15 – Ratio explicatif du degré d’homothétie - évolution dans le temps. Le cas américain

	(1)	(2)
	$\frac{\text{Prix num min}}{\text{Prix papier min}}$	$\frac{\text{Prix num min}}{\text{Prix papier min}}$
	Période 1	Période 2
Nombre de pages	-0,000405 (0,000417)	0,0000362 (0,000275)
Genre	0,0582 (0,134)	0,253** (0,115)
Série	-0,0254 (0,113)	0,101 (0,132)
Constante	1,340*** (0,266)	0,967*** (0,123)
Observations	144	91
R ²	0,006	0,141
Prob > F	0,0058	0,0011

Note : Ecart-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

7 Conclusion

Alors que le livre numérique occupe une part croissante du marché et que les stratégies des acteurs se stabilisent depuis 2010, la tarification miroir était encore manifeste en 2011 en France par contraste avec les États-Unis où l’on observe une plus forte dispersion des prix. Dans les prochaines années, le développement du marché pourrait jouer en défaveur de l’homothétie pour au moins deux raisons : d’une part, les coûts de l’édition numérique, partiellement déconnectés des coûts de production papier, rendent possibles de nouveaux modèles d’affaires. D’autre part, la substituabilité hédonique entre papier et numérique est très discutable. Bien qu’on en perçoive les prémices à travers l’influence du format des livres numériques (nombre de pages notamment) sur les tarifs, le numérique devrait à l’avenir se prêter à une différenciation fonctionnelle bien plus profonde par rapport au papier (interactivité, indexation dynamique, usages collaboratifs, communautaires...) ouvrant la voie à des modèles commerciaux innovants, plus proches de ceux d’une « économie de services » : abonnements, versioning, modularité ; le rôle des plates-formes de vente étant alors notamment d’assembler les contenus en packages qui correspondent aux besoins spécifiques des consommateurs (Brousseau et Penard, 2007). À l’heure actuelle, les offreurs semblent plus miser sur les innovations technologiques matérielles (via la vente de *readers*) pour monétiser la valeur créée par le numérique et verrouiller la demande.

Du point de vue de ses effets sur la structure concurrentielle du marché du livre numérique, l'homothétie tarifaire qui était encore pratiquée en 2011 inspire plusieurs pistes de réflexion. Premièrement, il est vrai qu'une tarification hétérothétique pourrait à la fois retarder l'émergence du marché (la complexité tarifaire étant dissuasive pour le consommateur) et être utilisée de manière stratégique par les vendeurs. En effet, s'il lui est trop difficile de comparer les offres tarifaires, le consommateur peut avoir tendance à se fidéliser à un vendeur par inertie, ce qui crée des barrières à l'entrée pour de nouveaux entrants et conforte la position oligopolistique des vendeurs en place. Cela plaide en faveur de tarifs simples. Mais l'homothétie tarifaire, surtout au niveau où elle était fixée en France en 2011 – 2012, selon une décote moyenne de 24,5% par rapport au prix papier d'après les estimations de notre échantillon, ne va pas forcément stimuler le développement du marché. De plus, il n'est pas dit que l'homothétie soit forcément très « lisible » du point de vue des consommateurs pour différentes raisons : habitudes de gratuité dans l'univers numérique ou encore impression que le livre numérique ne « coûte rien » à produire.

Deuxièmement, en France, il existe un vif débat autour du droit d'auteur dans les contrats d'édition numérique : la focalisation sur le modèle homothétique cristallise l'attention sur le taux de rémunération de l'auteur et la durée des droits cédés à l'éditeur. L'idée sous-jacente serait de « seulement » transposer le droit d'auteur en vigueur dans la filière papier ; or, cela masque les autres changements profonds qui affecteront probablement la circulation des œuvres lorsque le marché s'affranchira de la référence au papier. Ainsi, l'addition de nouvelles fonctionnalités aux livres, l'exploitation de leur fractionnabilité, l'enrichissement des métadonnées, etc., adresseront de nouvelles questions au modèle actuel du droit d'auteur (Guillon, 2012b) à la place de l'éditeur.

Notre étude présente différentes limites qui appellent plusieurs pistes de recherche. D'une part, la période d'observation (limitée à 2011), la taille de l'échantillon et le nombre réduit de variables disponibles n'offrent pas une vue exhaustive des stratégies tarifaires à l'œuvre dans l'édition numérique. Compte tenu du caractère évolutif du secteur, il conviendrait de conduire des investigations plus précises lorsque le marché sera plus mature, en y incluant les nouveaux modes de commercialisation des contenus qui pourront apparaître.

D'autre part, seuls les marchés français et américain sont ici évoqués. Il serait intéressant d'élargir l'analyse à un plus grand nombre de pays, les modèles éditoriaux variant fortement en fonction des contextes technologique et institutionnel. En contre-poids de la comparaison France/États-Unis, le cas du Canada serait particulièrement éclairant eu égard notamment à la perméabilité de ses frontières commerciales (bien que cette ouverture commerciale soit imparfaite Boivin *et al.*, 2012), linguistiques et culturelles avec ces deux pays et à la vigueur des initiatives marchandes et non marchandes qu'on y observe dans le domaine de l'édition numérique. Enfin, bien que les structures concurrentielles très différentes des marchés français et américain jouent incontestablement sur les stratégies tarifaires qu'on y observe, nous n'avons pas cherché à mesurer précisément le poids des relations éditeurs/distributeurs dans la propension à l'hétérothétie. Une étude sur de plus larges échantillons incluant des variables relatives aux distributeurs permettrait de mieux en rendre compte.

Conclusion générale

L'environnement numérique dans lequel s'inscrivent désormais l'offre et la demande de biens culturels soulève de nouvelles et nombreuses questions de recherche. Cet environnement permet à de nouveaux modes de consommation de s'exprimer et à des conditions d'offre nouvelles d'être explorées. De nombreux travaux empiriques étudient ces perturbations dans différentes industries culturelles telles que la musique, l'audiovisuel, ou encore les jeux vidéo. L'objectif général de cette thèse était d'explorer certains aspects de ce bouleversement en se concentrant sur le marché du livre. Ce marché présente de nombreuses spécificités. En termes de régulation, on observe en France que l'éditeur est le seul à pouvoir fixer le prix du livre, unique donc pour l'ensemble des consommateurs, et qu'un taux de TVA réduit s'applique — pour le livre papier tout du moins. En termes d'accès, différentes composantes structurent le marché du livre, via l'emprunt en bibliothèques publiques, l'achat de livres papier neufs et d'occasion dans divers points de ventes et le téléchargement de livres numériques payants et gratuits sur les plates-formes électroniques. À partir de données empiriques originales, et en tenant compte de la multiplicité de ce marché (papier, numérique, gratuit et payant), ce travail de recherche contribue à enrichir la perception et la compréhension des modes de consommation et des modes d'accès au livre à l'ère numérique.

Trois principales questions ont guidé notre réflexion. Ainsi, les effets de longue traîne en sphère non marchande ont été abordés en étudiant la distribution des emprunts en bibliothèques publiques parisiennes : nous avons pu analyser de la sorte des modes de consommation différents du *star system*. Pour expliquer cette diversité consommée en bibliothèque, une hypothèse de substituabilité entre les modes d'accès au livre a été envisagée : nous avons alors questionné l'articulation des modes d'accès au livre et analysé une complémentarité des pratiques d'emprunt et d'achat de livres et une indépendance des pratiques de téléchargement de livres numériques. La question du prix des livres numériques pouvant en partie expliquer ce dernier phénomène, nous avons cherché la structuration des prix des livres numériques. Il a été analysé que la tarification se construit principalement en miroir des prix des livres papier afin, vraisemblablement, de rendre lisible l'offre de ce nouveau marché.

L'étude de la distribution de la demande de livres en bibliothèque publique est l'objet du premier chapitre de cette thèse. Nos résultats montrent qu'elle ne semble pas suivre une loi statistique de Pareto, mais semble plutôt aller dans le sens des prédictions issues de la théorie de la longue traîne (Anderson, 2006), selon laquelle la demande de livres en ligne devrait être moins concentrée que la demande hors ligne. En effet, nous avons démontré que la distribution des emprunts de fiction et de bandes dessinées est relativement peu concentrée. Ainsi, une demande diversifiée de livre peut également s'exprimer hors Internet, à savoir dans les bibliothèques publiques de prêt.

Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer cet effet de longue traîne en

bibliothèques parisiennes : le fond de catalogue de ces bibliothèques (qui bénéficient d'une réserve centrale particulièrement riche en ouvrages de fond de catalogue), la spécificité de l'acte d'emprunt (le manque de disponibilité de certains ouvrages ou encore la gratuité de l'accès peuvent conduire les emprunteurs à modifier leur choix initiaux de lecture) ou encore le rôle des bibliothécaires et plus largement le rôle de la recommandation. À partir d'une analyse économétrique des données d'emprunt, nous avons analysé l'influence respective des recommandations émises à l'intérieur et à l'extérieur des bibliothèques sur les emprunts. Trois types de recommandations ont été analysés et influencent le niveau d'emprunt d'un titre. Les recommandations des experts — via les prix littéraires et leur nomination — ont un effet positif sur la demande d'un titre en bibliothèques, bien qu'elles soient relativement moins suivies que les propositions de lecture des bibliothécaires. Nous avons ainsi montré le rôle déterminant des bibliothécaires sur la trajectoire d'un ouvrage en bibliothèque : en sélectionnant et en mettant en avant certains titres, ils leur permettent d'être davantage empruntés. Enfin, nous avons observé que les titres ayant précédemment fait partie des meilleures ventes sont encore largement empruntés en bibliothèques. Au-delà du rôle de médiateur des bibliothécaires, ce résultat suggère que les bibliothèques publiques viennent en relais de la sphère marchande du livre : leur temporalité plus lente permettrait aux ouvrages de bénéficier d'un cycle de vie plus long.

Le premier volet de cette recherche et ses restrictions méthodologiques nous apparaissent offrir de nouvelles perspectives de recherche. La base de données que nous avons mobilisée reprend l'ensemble des titres de fiction et de bandes dessinées empruntés en bibliothèques parisiennes. Or, le marché du livre ne se résume pas à la publication et à la lecture de livres de fiction (Legendre, 2009) et il nous semblerait intéressant de mettre en perspectives nos résultats en incluant les ouvrages de non fiction. Ces ouvrages ne bénéficiant pas des mêmes canaux de prescription, caractériser leur distribution pourrait venir enrichir nos premiers résultats. D'autre part, notre base de données ne tenant compte que des titres empruntés, une autre perspective de recherche serait de tenir compte de l'ensemble du catalogue disponible en bibliothèques parisiennes afin d'analyser plus largement les déterminants de la demande d'ouvrages et d'aborder les raisons d'un succès en bibliothèque en comparaison des titres non demandés.

Une des explications que nous avons avancée pour expliquer la diversité de la demande exprimée en bibliothèque est de considérer que les emprunteurs se comportent différemment selon qu'ils empruntent ou qu'ils achètent un titre. Selon cette explication, l'emprunt et l'achat de livres suivraient des logiques de consommation différentes. Dans cette perspective, nous avons analysé l'articulation des pratiques de consommation entre trois modes d'accès au livres, distincts et potentiellement concurrents : l'emprunt, l'achat et le téléchargement de livres papier et numériques. Leur étude fait l'objet du deuxième chapitre.

Afin de comprendre l'articulation des modes d'accès au vu des pratiques, nous avons observé la stratégie d'accès au livre des emprunteurs des bibliothèques parisiennes. Notre analyse s'est fondée sur une enquête par questionnaires menée auprès d'un échantillon de plus de 2 500 emprunteurs actifs. Deux principaux résultats res-

sortent de cette étude. D'une part, les résultats de ce chapitre montrent que l'intensité des pratiques d'emprunt et d'achat de livres sont corrélées positivement, révélant des pratiques complémentaires et non concurrentes. Ces résultats vont à l'encontre de ceux établis par la dernière grande étude (Renard, 1995) questionnant les rapports entre emprunt et achat de livres. Cette différence peut s'expliquer par la singularité de notre terrain d'étude : en nous concentrant sur les pratiques d'emprunt et d'achat de livres des usagers des bibliothèques parisiennes, nous abordons également un territoire particulièrement riche en points de vente de livres et en bibliothèques. Nous pouvons supposer qu'en bénéficiant d'un réseau dense de librairies, de grandes surfaces culturelles et non culturelles, ou encore de points de vente de livres d'occasion, les emprunteurs parisiens articulent davantage leurs pratiques de consommation de livres. De plus, notre enquête tient compte du commerce électronique en tant que canal de distribution du livre imprimé, qui n'était pas pris spécifiquement en compte dans l'étude précédente. Or, selon la théorie de la longue traîne, ce « nouveau » mode de distribution permettrait une meilleure adéquation (*matching*) de l'offre et de la demande, permettant aux consommateurs d'accéder à des ouvrages non distribués dans les points de vente physiques. L'introduction du commerce électronique permettrait un agencement des pratiques de consommation de livres d'autant plus important. Ainsi, les emprunteurs des bibliothèques parisiennes pourraient se diriger alternativement vers l'emprunt ou vers l'achat de livres neufs ou d'occasion selon l'usage et les avantages perçus du mode d'accès. Une perspective de travail futur serait de mesurer la part de ces deux effets (concentration des modes d'accès sur le territoire parisien et commerce électronique) dans nos résultats.

Cet agencement des modes d'accès ne semble pas s'étendre aux pratiques de téléchargement de livres numériques, les pratiques d'emprunt et de téléchargement étant, selon notre enquête, indépendantes l'une de l'autre. Nous avons avancé plusieurs hypothèses pour expliquer ces résultats. D'une part, le livre numérique et le livre papier seraient constitués de caractéristiques propres qui empêchent des rapports d'interdépendance entre leurs pratiques. Les lecteurs auraient une préférence initiale pour le format papier ou numérique sans lien avec l'intensité de leurs pratiques de lecture. Une autre explication de cette indépendance serait le prix des livres numériques. En effet, selon l'étude de Schmutz (2010) pour Ipsos, les individus sont prêts à payer un prix plus faible que celui d'un livre papier pour disposer d'un livre numérique. Un prix trop élevé pourrait donc être un frein potentiel à l'agencement des pratiques de téléchargement à celles de l'emprunt ou de l'achat de livres. Par ailleurs, nous pouvons supposer que la faible maturité de l'offre de livres numériques empêche une réelle articulation des pratiques dans la mesure où les catalogues des ouvrages accessibles au téléchargement ne seraient pas encore suffisamment fournis. Ces résultats nous semblent ouvrir deux principales perspectives de recherche. À l'instar du travail de Bounie *et al.* (2010) sur la comparaison des ventes de livres numériques et papier, nous pourrions questionner nos résultats en comparant les catalogues de livres numériques disponibles sur une plate-forme numérique payante ou gratuite au catalogue des bibliothèques. Une seconde perspective de recherche serait de tenir compte de l'introduction de livres numériques dans le catalogue de prêt des bibliothèques parisiennes afin d'observer les effets de cette offre nouvelle sur les pratiques et l'articulation des modes d'accès au livre.

Le troisième et dernier chapitre a observé la structuration de la tarification du marché du livre numérique et sa correspondance avec l'édition papier sur les marchés français et américain. Il a été analysé que la tarification se structure principalement en miroir des prix des livres papier afin, vraisemblablement, de rendre lisible l'offre de ce nouveau marché. Ainsi, à partir de données originales sur les prix papier et numériques des meilleures ventes de livres, nous avons observé une homothétie tarifaire, c'est-à-dire que les prix papier influencent largement les prix numériques. Nos résultats suggèrent donc une articulation des politiques tarifaires papier et numérique. Il semble par ailleurs que des facteurs institutionnels influencent le degré d'homothétie dans la mesure où les deux marchés étudiés ne semblent pas avoir la même propension à s'affranchir des règles tarifaires en vigueur pour le livre papier. Une étude portant un regard plus large sur la comparaison des chaînes du livre numérique et papier pourrait inclure des variables relatives aux éditeurs et à leurs relations avec les autres acteurs (distributeur, diffuseur, plate-forme, points de ventes physique, etc.) pouvant exercer une influence sur le prix d'un livre. Une telle étude permettrait de mieux distinguer les effets institutionnels des effets de la structure concurrentielle elle-même et leur influence respective sur le degré d'homothétie tarifaire. D'autre part, nous avons avancé l'hypothèse que l'exploitation de gisements de fonctionnalités numériques pourrait atténuer la substituabilité entre livres numériques et livres papier. Ainsi, les segments sur lesquels la numérisation permet un usage réellement différencié par rapport à la version papier pourraient rendre opportune l'émergence d'une tarification hétérothétique. Cette hypothèse n'a pas été vérifiée dans notre étude. Toutefois, notre corpus n'incluait pas de « livres-application » (ou livre-applicatif selon Cronk et Chautemps (2012))¹⁹ dans la mesure où leur offre et la part de marché qu'ils représentaient au moment de l'étude n'étaient pas assez développées. Il serait toutefois intéressant d'analyser leur tarification afin de mettre en perspective nos résultats.

Ce travail de recherche montre que les modes de consommation et les conditions de l'offre du marché du livre papier et numérique s'articulent davantage qu'ils ne s'opposent. Certaines spécificités numériques semblent finalement se retrouver dans d'autres modes d'accès (effets de longue traîne en bibliothèques) et les conditions de l'offre de livres numériques s'agencent à celles établies pour le livre papier. Deux pistes de recherche pourraient venir prolonger ces résultats. En premier lieu, l'analyse de biens issus d'autres industries culturelles pourraient être envisagée. À cet égard, l'étude des effets de longue traîne en bibliothèques pourrait inclure l'emprunt de CD ou de DVD afin de mesurer si nos résultats sont propres à l'emprunt de livres de fiction. Dans la même idée, nous pourrions étendre l'analyse de la structuration des prix à d'autres biens culturels que le livre : la comparaison des prix des CD et des fichiers numériques musicaux pourrait venir enrichir nos résultats. En second lieu, l'analyse des pratiques de lecture numérique constitue un champ d'étude porteur de nombreuses questions de recherche. L'une d'entre elles porte sur l'hypothèse d'une inversion de l'ordre des pratiques de lecture papier et numérique (Benhamou, 2014). Selon cette hypothèse, la lecture numérique pourrait se substituer à la lecture papier, l'achat d'ouvrages imprimés étant réservé aux livres que l'on souhaite posséder. Une réflexion théorique

19. On considère qu'un livre-application est un livre hybride disponible sur des plates-formes d'applications numériques (*Appstore*). Ces livres-applications permettraient un réel enrichissement et une exploitation des fonctionnalités numériques par rapport aux livres papier.

sur la convergence des comportements de lecture papier et numérique mérite d'être soulevée ; tenir compte des comportements d'emprunt nous semble essentiel. En effet, la lecture de livres imprimés n'est pas nécessairement associée à la possession et ne peut donc s'opposer de façon systématique au manque de possession numérique. Cette convergence des pratiques pourrait expliquer un potentiel renversement de l'ordre des éditions d'un ouvrage. Une analyse empirique ultérieure observant un marché plus mûr et des pratiques de consommation davantage stabilisées pourrait venir valider une telle hypothèse.

8 Annexes Chapitre 1

Tableau 3.16 – Description des données sur les titres de fiction empruntés par catégorie d'emprunt

	Catégorie d'emprunt			Emprunts totaux
	faible	moyen	fort	
Titres de fiction empruntés	20 770	16 841	4 305	41 916
<i>dont</i> Rayonnage favorable	123	439	507	1 069
<i>dont</i> Étiquetage favorable	2	20	28	50
<i>dont</i> Récompensé par un prix littéraire [2006 – 2010]	1	9	32	42
<i>dont</i> Nominé à un prix littéraire [2006 – 2010]	40	153	126	319
<i>dont</i> Meilleure vente [2006 – 2010]	6	59	352	417

Tableau 3.17 – Description des données sur les titres de bandes dessinées empruntées par catégorie d'emprunt

	Catégorie d'emprunt			Emprunts totaux
	faible	moyen	fort	
Titres de bandes dessinées empruntées	6 297	5 912	1 400	13 609
<i>dont</i> Rayonnage favorable	19	48	60	127
<i>dont</i> Étiquetage favorable	0	1	11	12
<i>dont</i> Récompensé par un prix littéraire [2006 – 2010]	4	6	32	42
<i>dont</i> Nominé à un prix littéraire [2006 – 2010]	48	142	135	325
<i>dont</i> Meilleure vente [2006 – 2010]	16	16	53	85
<i>dont</i> Faisant partie d'une série	4 734	4 524	1 136	10 394
<i>dont série bouclée</i>	1 346	1 124	301	2 771
<i>dont série feuilletonnante</i>	3 388	3 400	835	7 623
<i>dont</i> Compilant plusieurs titres	287	187	16	490

9 Annexes Chapitre 2

9.1 Statistiques descriptives

Tableau 3.18 – Genres éditoriaux achetés et téléchargés

	Achat		Achat sans emprunt		Téléchargement		Téléchargement sans emprunt	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Beaux livres	635	27,72	320	50,39	20	3,53	7	35,0
Bandes dessinées	540	23,57	150	27,77	45	7,95	11	24,44
Essais	1 045	45,61	162	15,50	352	62,19	132	37,50
Livres pratiques	967	42,21	38	3,92	117	20,67	2	1,70
Poésie	351	15,32	150	42,73	89	15,72	56	62,92
Romans	1 813	79,14	206	11,36	409	72,26	55	13,44
Livres de SHS	838	36,58	58	6,92	185	32,69	11	5,94

Note : Effectif total d'acheteurs : 2 293

Effectif total de téléchargeurs : 567

9.2 Résultats

9.2.1 L'articulation au sein des pratiques d'achat et de téléchargement de livres

Tableau 3.19 – Corrélations des pratiques d'achat de livres neufs et d'occasion

	Niveau d'achat neuf (1)	Niveau d'achat d'occ. (2)
Niveau d'achat d'occ. : 1 à 5	0,181*** (0,0587)	
Niveau d'achat d'occ. : 6 à 15	0,762*** (0,0732)	
Niveau d'achat d'occ. : > 15	1,236*** (0,101)	
Niveau d'achat d'occ. : 0	<i>Ref.</i>	
Niveau d'achat neuf : 1 à 5		-0,633*** (0,212)
Niveau d'achat neuf : 6 à 15		-0,109 (0,212)

Notes : Probit ordonné

Ecarts-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

	Niveau d'achat neuf (1)	Niveau d'achat d'occ. (2)
Niveau d'achat neuf : > 15		0,461** (0,218)
Niveau d'achat neuf : 0		<i>Ref.</i>
<i>Variables de contrôle</i>		
Questionnaire num.	0,0812 (0,0622)	-0,263*** (0,0778)
Questionnaire pap.	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Sexe : Femme	-0,0347 (0,0622)	-0,0940 (0,0778)
Sexe : Homme	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Age : 25 - 34	-0,0443 (0,175)	-0,185 (0,212)
Age : 35 - 49	-0,0443 (0,177)	-0,185 (0,212)
Age : 50 - 64	-0,0370 (0,184)	-0,0497 (0,222)
Age : > 65	-0,0427 (0,184)	-0,0357 (0,223)
Age : 18 - 24	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Revenu : 600 - 1 800	-0,125 (0,149)	0,0270 (0,175)
Revenu : 1 801 - 3 000	0,0369 (0,151)	-0,108 (0,180)
Revenu : 3 001 - 4 500	0,137 (0,157)	-0,113 (0,190)
Revenu : 4 501 - 6 000	0,306* (0,168)	-0,180 (0,204)
Revenu : > 6000	0,602*** (0,176)	-0,430** (0,219)
Age : < 600	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Diplôme : aucun	-0,214 (0,349)	0,652 (0,422)
Diplôme : brevet	-0,105 (0,320)	1,043** (0,420)
Diplôme : CAP	-0,352 (0,222)	-0,214 (0,325)
Diplôme : 1 ^{er} cycle	-0,0651 (0,100)	0,253* (0,135)
Diplôme : 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	0,0538	0,241*

Notes : Probit ordonné

Ecart-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

	Niveau d'achat neuf (1)	Niveau d'achat d'occ. (2)
	(0,0966)	(0,132)
Diplôme : Bac	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Habitat. : seul avec enfant(s)	-0,187*	0,0458
	(0,107)	(0,135)
Habitat. : en couple	-0,220***	0,131
	(0,0729)	(0,0950)
Habitat. : en couple avec enfant(s)	-0,195**	0,174*
	(0,0830)	(0,105)
Habitat. : autre	-0,370**	0,308*
	(0,160)	(0,183)
Habitat. : seul	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
CSP : artisan	-0,382**	0,703***
	(0,182)	(0,221)
CSP : employé	-0,246***	0,151
	(0,0820)	(0,105)
CSP : chômeur	-0,459***	-0,0553
	(0,135)	(0,163)
CSP : étudiant	-0,00137	-0,0319
	(0,175)	(0,210)
CSP : retraité	-0,154	0,0438
	(0,0971)	(0,133)
CSP : autre	0,0466	-0,00241
	(0,186)	(0,247)
CSP : cadre	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Bibli. autre	-0,181*	0,0908
	(0,0938)	(0,114)
Bibli. Pl. des fêtes	-0,0642	-0,554***
	(0,122)	(0,172)
Bibli. M. Yourcenar	-0,0246	-0,0947
	(0,0719)	(0,0943)
Bibli. M. Audoux	0,168*	0,0497
	(0,100)	(0,125)
Bibli. Pl. d'Italie	-0,0538	-0,0502
	(0,0753)	(0,0979)
Bibli. Amélie	-0,179	-0,121
	(0,117)	(0,159)
Bibli. Clignancourt	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Observations	2 255	1 476
Prob > χ^2	0,0000	0,0000

Notes : Probit ordonné

Ecarts-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Tableau 3.20 – Corrélation entre le niveau de téléchargement gratuit et payant de livres numériques

	Niveau de tél. payant (1)	Niveau de tél. gratuit (2)
Niveau de tél. gratuit : 1 à 5	0,0986 (0,263)	
Niveau de tél. gratuit : > 5	0,706*** (0,262)	
Niveau de tél. gratuit : 0		<i>Ref.</i>
Niveau de tél. payant : 1 à 5		-0,0158 (0,136)
Niveau de tél. payant : > 5		0,564*** (0,179)
Niveau de tél. payant : 0	<i>Ref.</i>	
<i>Variables de contrôle</i>		
Questionnaire num.	0,135 (0,245)	-0,394*** (0,148)
Questionnaire pap.	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Sexe : Femme	-0,181 (0,194)	-0,157 (0,128)
Sexe : Homme	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Age : 25 - 34	0,206 (0,618)	-0,00738 (0,337)
Age : 35 - 49	0,122 (0,677)	0,282 (0,366)
Age : 50 - 64	0,269 (0,678)	0,107 (0,368)
Age : > 65	0,383 (0,780)	-0,837* (0,454)
Age : 18 - 24	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Revenu : 600 - 1 800	1,015* (0,572)	-0,0623 (0,286)
Revenu : 1 801 - 3 000	0,572 (0,581)	-0,0106 (0,305)
Revenu : 3 001 - 4 500	0,482 (0,595)	0,190 (0,319)
Revenu : 4 501 - 6 000	0,378 (0,631)	0,155 (0,352)
Revenu : > 6000	0,940	-0,117

Notes : Probit ordonné

Ecart-types entre parenthèses;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

	Niveau de tél. payant (1)	Niveau de tél. gratuit (2)
	(0,635)	(0,365)
Revenu : < 600	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Diplôme : aucun		0,565
		(0,849)
Diplôme : brevet	-4,569	-4,053
	(735,9)	(142,9)
Diplôme : CAP	5,848	0,444
	(447,7)	(0,610)
Diplôme : 1 ^{er} cycle	-0,158	-0,00848
	(0,400)	(0,267)
Diplôme : 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	-0,237	0,372
	(0,384)	(0,257)
Diplôme : Bac	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Habitat. : seul avec enfant(s)	-0,479	-0,807**
	(0,617)	(0,360)
Habitat. : en couple	0,233	-0,0373
	(0,272)	(0,169)
Habitat. : en couple avec enfant(s)	0,373	-0,196
	(0,306)	(0,198)
Habitat. : autre	0,505	-0,113
	(0,515)	(0,294)
Habitat. : seul	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
CSP : artisan	0,858*	-1,455**
	(0,440)	(0,587)
CSP : employé	0,411	0,264
	(0,292)	(0,203)
CSP : chômeur	-0,828	-0,133
	(0,644)	(0,282)
CSP : étudiant	0,392	0,299
	(0,573)	(0,319)
CSP : retraité	-0,0347	0,737***
	(0,377)	(0,279)
CSP : autre	-0,285	0,956**
	(0,704)	(0,450)
CSP : cadre	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Bibli. autre	-0,395	0,120
	(0,332)	(0,208)
Bibli. Pl. des fêtes	-0,172	-0,123
	(0,413)	(0,283)

Notes : Probit ordonné

Ecart-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

	Niveau de tél. payant (1)	Niveau de tél. gratuit (2)
Bibli. M. Yourcenar	-0,257 (0,254)	0,0711 (0,178)
Bibli. M. Audoux	-0,765 (0,502)	-0,538** (0,271)
Bibli. Pl. d'Italie	-0,0501 (0,268)	0,0667 (0,188)
Bibli. Amélie	-0,279 (0,384)	0,0434 (0,286)
Bibli. Clignancourt	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Observations	279	513
Prob > χ^2	0,0539	0,0001

Notes : Probit ordonné

Ecart-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

9.2.2 L'articulation entre les pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres

Tableau 3.21 – Articulation des pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres

	Niveau d'emprunt			Niveau d'emprunt			Niveau d'emprunt (7)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
Niveau d'achat neuf : 1 à 5	-0,0816 (0,0685)		-0,145** (0,0717)				-0,147** (0,0718)
Niveau d'achat neuf : 6 à 15	0,169** (0,0720)		0,0449 (0,0767)				0,0427 (0,0770)
Niveau d'achat neuf : > 15	0,447*** (0,0849)		0,242*** (0,0918)				0,236** (0,0924)
Niveau d'achat neuf : 0	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>				<i>Ref.</i>
Niveau d'achat d'occ. : 1 à 5		0,0800* (0,0478)	0,0753 (0,0505)				0,0763 (0,0505)
Niveau d'achat d'occ. : 6 à 15		0,443*** (0,0636)	0,374*** (0,0670)				0,371*** (0,0671)
Niveau d'achat d'occ. : > 15		0,618*** (0,0892)	0,491*** (0,0940)				0,487*** (0,0941)

Notes : Modèle Probit ordonné

Ecart-types entre parenthèses ;

*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

	Niveau d'emprunt			Niveau d'emprunt			Niveau d'emprunt (7)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
Niveau d'achat occ. : 0		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>				<i>Ref.</i>
Niveau de tél. gratuit : 1 à 5				0,0365 (0,0680)		0,0620 (0,0753)	0,0594 (0,0756)
Niveau de tél. gratuit : > 5				0,158** (0,0748)		0,162* (0,0836)	0,110 (0,0840)
Niveau de tél. gratuit : 0	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Niveau de tél. payant : 1 à 5					-0,0570 (0,0791)	-0,124 (0,0894)	-0,151* (0,0898)
Niveau de tél. payant : > 5					0,241** (0,119)	0,147 (0,129)	0,0643 (0,130)
Niveau de tél. payant : 0		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
<i>Var. de contrôle</i>							
Questionnaire num.	-0,240*** (0,0519)	-0,215*** (0,0520)	-0,223*** (0,0521)	-0,228*** (0,0518)	-0,233*** (0,0518)	-0,229*** (0,0519)	-0,220*** (0,0522)
Questionnaire pap.	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Sexe - Femme	-0,0892* (0,0469)	-0,0776* (0,0469)	-0,0740 (0,0470)	-0,0902* (0,0469)	-0,0947** (0,0468)	-0,0878* (0,0470)	-0,0678 (0,0472)
Sexe : Homme	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Age : 25 - 34	-0,0888 (0,148)	-0,0861 (0,148)	-0,0832 (0,148)	-0,119 (0,148)	-0,106 (0,148)	-0,122 (0,148)	-0,0972 (0,149)
Age : 35 - 49	0,0460 (0,155)	0,0318 (0,155)	0,0301 (0,155)	0,0252 (0,155)	0,0362 (0,154)	0,0227 (0,155)	0,0190 (0,155)
Age : 50 - 64	0,0751 (0,155)	0,0597 (0,155)	0,0600 (0,155)	0,0555 (0,155)	0,0644 (0,155)	0,0521 (0,155)	0,0489 (0,155)
Age : > 65	0,0979 (0,173)	0,0701 (0,173)	0,0775 (0,173)	0,0768 (0,173)	0,0782 (0,173)	0,0710 (0,173)	0,0679 (0,174)
Age : 18 - 24	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Revenu : 600 - 1 800	-0,246** (0,117)	-0,256** (0,117)	-0,243** (0,117)	-0,261** (0,117)	-0,271** (0,117)	-0,269** (0,117)	-0,248** (0,117)
Revenu : 1 801 - 3 000	-0,323*** (0,119)	-0,301** (0,119)	-0,302** (0,120)	-0,317*** (0,119)	-0,326*** (0,119)	-0,321*** (0,119)	-0,302** (0,120)
Revenu : 3 001 - 4 500	-0,345*** (0,125)	-0,303** (0,125)	-0,311** (0,126)	-0,328*** (0,125)	-0,336*** (0,125)	-0,331*** (0,125)	-0,310** (0,126)
Revenu : 4 501 - 6 000	-0,297** (0,135)	-0,227* (0,134)	-0,249* (0,135)	-0,263* (0,134)	-0,267** (0,134)	-0,263** (0,134)	-0,247* (0,135)
Revenu : > 6000	-0,399*** (0,142)	-0,261* (0,142)	-0,316** (0,143)	-0,330** (0,141)	-0,341** (0,141)	-0,335** (0,141)	-0,316** (0,143)
Revenu : < 600	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Diplôme : aucun	0,0555 (0,251)	0,0189 (0,251)	0,0282 (0,252)	0,0472 (0,251)	0,0537 (0,251)	0,0454 (0,251)	0,0218 (0,252)
Diplôme : brevet	-0,319 (0,216)	-0,335 (0,216)	-0,348 (0,217)	-0,310 (0,216)	-0,309 (0,216)	-0,308 (0,216)	-0,345 (0,217)

Notes : Modèle Probit ordonné
 Ecarts-types entre parenthèses ;
 *** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

	Niveau d'emprunt			Niveau d'emprunt			Niveau d'emprunt
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
Diplôme : CAP	-0,386*** (0,147)	-0,384*** (0,147)	-0,376** (0,147)	-0,416*** (0,147)	-0,422*** (0,147)	-0,422*** (0,147)	-0,381*** (0,148)
Diplôme : 1 ^{er} cycle	-0,0629 (0,0800)	-0,0951 (0,0800)	-0,0859 (0,0802)	-0,0608 (0,0798)	-0,0602 (0,0798)	-0,0597 (0,0798)	-0,0842 (0,0802)
Diplôme : 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	0,00384 (0,0776)	-0,0252 (0,0777)	-0,0262 (0,0779)	0,0198 (0,0773)	0,0264 (0,0773)	0,0205 (0,0773)	-0,0288 (0,0780)
Diplôme : Bac	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Habitat. : seul avec enfant(s)	-0,0721 (0,0899)	-0,116 (0,0899)	-0,0947 (0,0901)	-0,0842 (0,0898)	-0,0897 (0,0897)	-0,0846 (0,0898)	-0,0915 (0,0902)
Habitat. : en couple	0,0102 (0,0602)	-0,0361 (0,0602)	-0,0158 (0,0604)	-0,0178 (0,0601)	-0,0161 (0,0601)	-0,0200 (0,0602)	-0,0202 (0,0605)
Habitat. : en couple avec enfant(s)	0,0137 (0,0694)	-0,0294 (0,0695)	-0,0121 (0,0696)	-0,00226 (0,0693)	-0,00626 (0,0693)	-0,00444 (0,0693)	-0,0127 (0,0697)
Habitat. : autre	0,0837 (0,123)	0,0182 (0,123)	0,0436 (0,124)	0,0430 (0,123)	0,0397 (0,123)	0,0381 (0,123)	0,0383 (0,124)
Habitat. : seul	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
CSP : artisan	-0,0664 (0,150)	-0,149 (0,151)	-0,111 (0,151)	-0,0879 (0,150)	-0,110 (0,151)	-0,0950 (0,151)	-0,106 (0,152)
CSP : employé	-0,104 (0,0670)	-0,148** (0,0669)	-0,123* (0,0671)	-0,137** (0,0668)	-0,139** (0,0668)	-0,140** (0,0669)	-0,127* (0,0671)
CSP : chômeur	-0,171 (0,107)	-0,221** (0,107)	-0,177* (0,108)	-0,233** (0,107)	-0,226** (0,107)	-0,230** (0,107)	-0,178* (0,108)
CSP : étudiant	-0,179 (0,147)	-0,205 (0,147)	-0,204 (0,147)	-0,200 (0,147)	-0,182 (0,147)	-0,207 (0,148)	-0,227 (0,148)
CSP : retraité	-0,00141 (0,0835)	-0,00768 (0,0836)	0,0101 (0,0837)	-0,0307 (0,0835)	-0,0304 (0,0833)	-0,0299 (0,0835)	0,0106 (0,0839)
CSP : autre	-0,0468 (0,149)	-0,0425 (0,149)	-0,0480 (0,149)	-0,0641 (0,149)	-0,0523 (0,148)	-0,0619 (0,149)	-0,0535 (0,149)
CSP : cadre	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Bibli. autre	0,151* (0,0792)	0,120 (0,0792)	0,138* (0,0794)	0,118 (0,0792)	0,130 (0,0791)	0,122 (0,0792)	0,136* (0,0795)
Bibli. Pl. des fêtes	0,169* (0,100)	0,199** (0,101)	0,208** (0,101)	0,136 (0,100)	0,140 (0,100)	0,136 (0,100)	0,204** (0,101)
Bibli. M. Yourcenar	0,0348 (0,0605)	0,0543 (0,0607)	0,0572 (0,0607)	0,0174 (0,0604)	0,0206 (0,0604)	0,0189 (0,0604)	0,0569 (0,0607)
Bibli. M. Audoux	0,0375 (0,0873)	0,0526 (0,0872)	0,0369 (0,0874)	0,0702 (0,0872)	0,0729 (0,0872)	0,0746 (0,0873)	0,0425 (0,0875)
Bibli. Pl. d'Italie	-0,143** (0,0633)	-0,134** (0,0634)	-0,129** (0,0634)	-0,160** (0,0632)	-0,158** (0,0632)	-0,161** (0,0632)	-0,131** (0,0634)
Bibli. Amélie	-0,0792 (0,0963)	-0,0780 (0,0962)	-0,0599 (0,0964)	-0,119 (0,0960)	-0,118 (0,0959)	-0,118 (0,0959)	-0,0609 (0,0964)
Bibli. Clignancourt	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>

Notes : Modèle Probit ordonné
 Ecarts-types entre parenthèses ;
 *** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

	Niveau d'emprunt			Niveau d'emprunt			Niveau d'emprunt
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
Observations	2 567	2 567	2 567	2 567	2 567	2 567	2 567
Prob > χ^2	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

Notes : Modèle Probit ordonné
 Ecarts-types entre parenthèses ;
 *** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Tableau 3.22 – Articulation des pratiques d'achat et de téléchargement de livres

	Niveau d'achat neuf			Niveau d'achat d'occ.		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Niveau de tél. gratuit : 1 à 5	0,117 (0,0761)		-0,00521 (0,0849)	-0,0958 (0,100)		-0,0821 (0,108)
Niveau de tél. gratuit : > 5	0,364*** (0,0818)		0,202** (0,0925)	0,258** (0,103)		0,258** (0,118)
Niveau de tél. gratuit : 0	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>
Niveau de tél. payant : 1 à 5		0,270*** (0,0858)	0,219** (0,0976)		-0,0245 (0,116)	-0,0712 (0,129)
Niveau de tél. payant : > 5		0,592*** (0,123)	0,497*** (0,135)		0,211 (0,161)	0,0764 (0,178)
Niveau de tél. payant : 0		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
<i>Var. de contrôle : Oui</i>						
Observations	2 255	2 255	2 255	1 476	1 476	1 476
Prob > χ^2	0,0000	0,0000	0,0000	0,0001	0,0007	0,0002

Notes : Probit ordonné
 Ecarts-types entre parenthèses ;
 *** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

Tableau 3.23 – Les caractéristiques de l'emprunt de livres comme déterminants des profils de lecteurs

	Emprunteurs exclusifs → acheteurs non téléchargeurs	Emprunteurs exclusifs → acheteurs et téléchargeurs
Gratuité : un peu concerné	0,614 (0,426)	0,939* (0,494)
Gratuité : concerné	0,140 (0,357)	0,386 (0,426)
Gratuité : particulièrement concerné	-0,0810 (0,345)	0,240 (0,414)
Gratuité : pas concerné	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Encombrement : un peu concerné	0,307 (0,339)	0,0826 (0,379)
Encombrement : concerné	-0,192 (0,269)	-0,143 (0,304)
Encombrement : particulièrement concerné	-0,636** (0,250)	-0,435 (0,283)
Encombrement : pas concerné	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Offre : un peu concerné	0,420** (0,188)	0,451** (0,225)
Offre : concerné	0,662*** (0,187)	0,853*** (0,221)
Offre : particulièrement concerné	0,665*** (0,209)	1,135*** (0,242)
Offre : pas concerné	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Recommandations : un peu concerné	0,225 (0,161)	0,211 (0,184)
Recommandations : concerné	-0,0489 (0,199)	0,0589 (0,229)
Recommandations : particulièrement concerné	0,389 (0,265)	0,151 (0,316)
Recommandations : pas concerné	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Format papier : un peu concerné	-0,350 (0,260)	-0,113 (0,284)
Format papier : concerné	-0,315 (0,209)	-0,291 (0,234)
Format papier : particulièrement concerné	-0,0705 (0,190)	-0,581*** (0,217)
Format papier : pas concerné	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
<i>Variables de contrôle</i>		

Notes : Modèle Multinomial Logit
 Ecarts-types entre parenthèses ;
 *** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

	Emprunteurs exclusifs → acheteurs non téléchargeurs	Emprunteurs exclusifs → acheteurs et téléchargeurs
Questionnaire num.	0,133 (0,160)	0,287 (0,189)
Questionnaire pap.	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Sexe - Femme	0,363** (0,151)	0,0490 (0,172)
Sexe : Homme	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Age : 25 - 34	-0,613 (0,492)	-0,0732 (0,524)
Age : 35 - 49	-1,022** (0,515)	-0,696 (0,555)
Age : 50 - 64	-0,924* (0,515)	-0,623 (0,557)
Age : > 65	-0,831 (0,576)	-0,720 (0,635)
Age : 18 - 24	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Revenu : 600 - 1 800	0,0718 (0,342)	0,0713 (0,381)
Revenu : 1 801 - 3 000	0,371 (0,348)	-0,112 (0,393)
Revenu : 3 001 - 4 500	0,661* (0,375)	0,308 (0,420)
Revenu : 4 501 - 6 000	0,896** (0,414)	0,491 (0,463)
Revenu : > 6000	0,711 (0,441)	0,427 (0,490)
Age : < 600	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Diplôme : aucun	-0,286 (0,634)	0,246 (0,844)
Diplôme : brevet	-1,243** (0,487)	-0,948 (0,725)
Diplôme : CAP	-0,751** (0,344)	-1,067* (0,569)
Diplôme : 1 ^{er} cycle	0,474** (0,225)	0,615** (0,288)
Diplôme : 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle	0,689*** (0,223)	1,125*** (0,281)
Diplôme : Bac	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Habitat. : seul avec enfant(s)	0,668** (0,314)	0,345 (0,382)
Habitat. : en couple	-0,104	0,370*

Notes : Modèle Multinomial Logit
Ecarts-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

	Emprunteurs exclusifs → acheteurs non téléchargeurs	Emprunteurs exclusifs → acheteurs et téléchargeurs
Habitat. : en couple avec enfant(s)	(0,193) 0,0102	(0,223) 0,275
Habitat. : autre	(0,222) -0,941***	(0,256) -0,665*
Habitat. : seul	(0,327) <i>Ref.</i>	(0,378) <i>Ref.</i>
CSP : artisan	0,106 (0,479)	0,146 (0,542)
CSP : employé	0,207 (0,211)	0,00120 (0,249)
CSP : chômeur	0,182 (0,342)	0,331 (0,380)
CSP : étudiant	-0,486 (0,491)	0,399 (0,516)
CSP : retraité	0,138 (0,270)	-0,0847 (0,318)
CSP : autre	-0,564 (0,401)	-0,326 (0,474)
CSP : cadre	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Bibli. autre	-0,184 (0,266)	0,0900 (0,297)
Bibli. Pl. des fêtes	-0,00920 (0,332)	0,345 (0,378)
Bibli. M. Yourcenar	-0,337* (0,195)	-0,336 (0,227)
Bibli. M. Audoux	0,0157 (0,302)	-0,000402 (0,347)
Bibli. Pl. d'Italie	-0,130 (0,211)	-0,0329 (0,243)
Bibli. Amélie	-0,447 (0,292)	-0,205 (0,343)
Bibli. Clignancourt	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Constante	1,555** (0,741)	-0,539 (0,836)
Observations	2 567	2 567
Prob > χ^2	0,0000	0,0000

Notes : Modèle Multinomial Logit
Ecart-types entre parenthèses ;
*** significatif au seuil de 1%, ** 5%, * 10%

9.3 Questionnaire distribué

Le questionnaire a été rédigé en collaboration avec Marianne Lumeau, post-doctorante à l'Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité, CEPN, (CNRS, UMR 7234) et au Labex ICCA

Partie 1 : Votre profil d'emprunteur de livres papier

Les questions de cette partie portent sur les emprunts que vous avez réalisés pour votre usage personnel. S'il vous arrive d'emprunter des livres pour une autre personne, merci de ne pas considérer ces cas de figure dans vos réponses.

Pour chacune des questions suivantes, veuillez cocher la case correspondant à votre situation.

1. Votre abonnement sur le réseau des bibliothèques de la Ville de Paris est :

- Gratuit (documents imprimés uniquement)
- Payant (documents imprimés + CD et/ou DVD)

2. Au cours des 12 derniers mois, combien de fois pensez-vous être venu emprunter des livres dans une bibliothèque publique de prêt (hors bibliothèque universitaire) ?

- Très souvent (au moins une fois par semaine)
- Assez souvent (entre une à trois fois par mois)
- De temps en temps (moins d'une fois par mois)
- Presque jamais (une à deux fois par an)
- Une seule fois
- Jamais

3. Au cours des 12 derniers mois, dans quelle bibliothèque vous êtes-vous rendu le plus souvent pour emprunter des livres ?

- Amélie (75007)
- Marguerite Audoux (75003).
- Clignancourt / Robert Sabatier (75018)
- Marguerite Yourcenar (75015)
- Marguerite Yourcenar (75015)
- Italie (75013)
- Place des fêtes (75019)
- Autre. Précisez : _____

4. Au cours des 12 derniers mois, combien de livre(s) pensez-vous avoir emprunté(s) pour vous-même (en excluant les ouvrages empruntés pour une tierce personne) ?
Note : si vous empruntez en moyenne 2 livres par mois, vous empruntez alors 24 livres par an.

- 0 livre (Veuillez passer à Q.7)
- De 1 à 5 livres
- De 6 à 15 livres
- De 16 à 25 livres
- De 26 à 35 livres

Si plus de 35 livres, combien : _____

5. Parmi ces catégories de livres, veuillez indiquer celle(s) que vous avez empruntée(s).
Plusieurs réponses possibles.

Au cours des 12 derniers mois, j'ai emprunté...

- Des romans
- Des essais, des livres sur l'actualité, des biographies
- Des livres et guides pratiques (loisirs, vie pratique, voyage)
- Des beaux livres, des livres d'art
- Des livres de sciences, techniques, sciences humaines et sociales
- Des bandes dessinées, des mangas
- Des livres de poésie, de théâtre
- Autre. Précisez : _____

6. Veuillez juger les propositions suivantes. Une réponse est souhaitée pour chaque proposition.

Lorsque j'emprunte un livre et qu'il m'a beaucoup plu ...

	Jamais	De temps en temps	Assez souvent	Très souvent
<i>... j'achète ce livre.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... je télécharge ce livre.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... j'emprunte un autre livre du même auteur.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... j'achète un autre livre du même auteur.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... je télécharge un autre livre du même auteur.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7. Nous souhaitons connaître vos perceptions de certains avantages de l'emprunt de livres en bibliothèque. Pour chaque proposition, veuillez indiquer si vous vous sentez concerné par l'avantage avancé.

Emprunter des livres en bibliothèque(s) permet de ...

	Je ne me sens pas concerné par cet avantage	Je me sens un peu concerné par cet avantage	Je me sens concerné par cet avantage	Je me sens particulièrement concerné par cet avantage
<i>... se procurer des livres qu'on ne trouve pas ailleurs.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... éviter de s'encombrer chez soi avec trop de livres.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... prendre un livre qu'on n'a pas voulu acheter ou qu'on n'a pas pensé acheter.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Je ne me sens pas concerné par cet avantage	Je me sens un peu concerné par cet avantage	Je me sens concerné par cet avantage	Je me sens particulièrement concerné par cet avantage
... disposer d'un livre gratuitement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... lire un ouvrage en format papier (en opposition à un format numérique).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... découvrir des titres ou des auteurs parmi un vaste catalogue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... bénéficier de l'avis des bibliothécaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre. Précisez : _____

Partie 2 : Votre profil d'acheteur de livres papier

Les questions de cette partie portent sur **les achats de livres que vous avez pu réaliser pour vous-même**. S'il vous arrive d'acheter des livres pour une autre personne, merci de ne pas considérer ces cas de figure dans vos réponses.

Notez de plus que les questions de cette partie portent uniquement sur **les livres en format papier** (en opposition aux livres en format numérique).

8. **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous acheté un/des livre(s) en format papier pour vous-même (en excluant les ouvrages achetés pour une tierce personne) ?**

- Oui
- Non (Si vous avez répondu « Non », veuillez passer à Q.13)

Attention : Q.9 et Q.10 distinguent les achats de livres neufs et de livres d'occasion.

9. **Au cours des 12 derniers mois, combien de livre(s) neuf(s) avez-vous acheté(s) pour vous-même (en excluant les ouvrages achetés pour une tierce personne) ?**

Note : si vous achetez en moyenne 2 livres neufs par mois, vous achetez alors 24 livres neufs par an.

- 0 livre neuf
- De 1 à 5 livres neufs
- De 6 à 15 livres neufs
- De 16 à 25 livres neufs
- Si plus, combien : _____

10. **Au cours des 12 derniers mois, combien de livre(s) d'occasion avez-vous acheté(s) pour vous-même (en excluant les ouvrages achetés pour une tierce personne) ?**

Note : si vous achetez en moyenne 2 livres d'occasion par mois, vous achetez 24 livres d'occasion par an.

- 0 livre d'occasion
- De 1 à 5 livres d'occasion
- De 6 à 15 livres d'occasion
- De 16 à 25 livres d'occasion
- Si plus, combien : _____

11. Parmi ces catégories de livres, veuillez indiquer celle(s) que vous avez achetée(s) (livres neufs et/ou d'occasion). Plusieurs réponses possibles.
Au cours des 12 derniers mois, j'ai acheté...

- Des romans
- Des essais, des livres sur l'actualité, des biographies
- Des livres et guides pratiques (loisirs, vie pratique, voyage)
- Des beaux livres, des livres d'art
- Des livres de sciences, techniques, sciences humaines et sociales
- Des bandes dessinées, des mangas
- Des livres de poésie, de théâtre
- Autre. Précisez : _____

12. Parmi ces points de vente, veuillez indiquer où vous avez effectué des achats de livres (neufs et/ou d'occasion). Plusieurs réponses possibles.
Au cours des 12 derniers mois, j'ai acheté des livres...

- En librairie traditionnelle
- En chaîne de librairies (type Gibert Joseph)
- Dans une grande surface culturelle (type Fnac)
- Dans une grande surface alimentaire (type Leclerc et son Espace Culturel)
- Sur internet (type Amazon.fr ou fnac.fr)
- Dans un magasin d'occasion
- Autre. Précisez : _____

13. Nous souhaitons connaître vos perceptions de certains avantages de l'achat de livres papier. Pour chaque proposition, veuillez indiquer si vous vous sentez concerné par l'avantage avancé.

Attention : Si vous n'avez acheté aucun livre, merci d'indiquer les avantages qui pourraient vous amener à le faire.

L'achat de livres papier permet / permettrait de ...

	Je ne me sens pas concerné par cet avantage	Je me sens un peu concerné par cet avantage	Je me sens concerné par cet avantage	Je me sens particulièrement concerné par cet avantage
<i>... lire un ouvrage en format papier (en opposition à un format numérique).</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... ne pas être obligé de le lire rapidement ou de pouvoir le lire autant de fois qu'on le souhaite.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... lire des livres qui viennent de sortir ou qui viennent de recevoir un prix littéraire.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... annoter un livre ou le corner.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... revendre le livre.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... voir le livre dans sa bibliothèque personnelle.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... prêter ou donner le livre aux personnes que l'on souhaite.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... choisir l'édition (poche, broché, relié, rare...).</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... bénéficiaire de l'avis du libraire.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre. Précisez : _____

Partie 3 : Votre profil de téléchargeur de livres numériques

Les questions de cette partie portent sur le **téléchargement de livres numériques que vous avez pu réaliser pour vous-même**. S'il vous arrive de télécharger des livres pour une autre personne, merci de ne pas considérer ces cas de figure dans vos réponses.

Le terme « **livre numérique** », ou e-book, renvoie aux ouvrages disponibles sous forme de fichier, qui peut être téléchargé, stocké et lu sur un écran, tel que celui d'un ordinateur, d'une liseuse, d'une tablette ou d'un téléphone portable.

14. **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous téléchargé un / des livre(s) numérique(s) pour vous-même (en excluant les ouvrages téléchargés pour une tierce personne) ?**

- Oui
- Non (Si vous avez répondu « Non », veuillez passer à Q.18)

Attention : Q.15 et Q.16 distinguent les téléchargement de livres numériques payants et gratuits.

15. **Au cours des 12 derniers mois, combien de livre(s) numérique(s) payant(s) avez-vous téléchargé(s) pour vous-même (en excluant les ouvrages téléchargés pour une tierce personne) ?**

- 0 livre payant
- De 1 à 5 livres payants
- De 6 à 15 livres payants
- De 16 à 25 livres payants
- Si plus, combien : _____

16. **Au cours des 12 derniers mois, combien de livre(s) numérique(s) gratuit(s) avez-vous téléchargé(s) pour vous-même (en excluant les ouvrages téléchargés pour une tierce personne) ?**

- 0 livre gratuit
- De 1 à 5 livres gratuits
- De 6 à 15 livres gratuits
- De 16 à 25 livres gratuits
- Si plus, combien : _____

17. **Parmi ces catégories de livres, veuillez indiquer celle(s) que vous avez téléchargée(s) (livres gratuits et/ou payants). Plusieurs réponses possibles.**

Au cours des 12 derniers mois, j'ai téléchargé. . .

- Des romans
- Des essais, des livres sur l'actualité, des biographies
- Des livres et guides pratiques (loisirs, vie pratique, voyage)
- Des beaux livres, des livres d'art
- Des livres de sciences, techniques, sciences humaines et sociales
- Des bandes dessinées, des mangas
- Des livres de poésie, de théâtre
- Autre. Précisez : _____

18. **Nous souhaitons connaître vos perceptions de certains avantages du téléchargement de livres numériques. Pour chaque proposition, veuillez indiquer si vous vous sentez concerné par l'avantage avancé.**

Attention : Si vous n'avez téléchargé aucun livre, merci d'indiquer les avantages qui pourraient vous amener à le faire.

Le téléchargement de livres numériques permet / permettrait de . . .

	Je ne me sens pas concerné par cet avantage	Je me sens un peu concerné par cet avantage	Je me sens concerné par cet avantage	Je me sens particulièrement concerné par cet avantage
<i>... se constituer une bibliothèque numérique personnelle.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Je ne me sens pas con- cerné par cet avantage	Je me sens un peu con- cerné par cet avantage	Je me sens concerné par cet avantage	Je me sens par- ticulièrement concerné par cet avantage
<i>... disposer d'un livre à moindre coût.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... éviter de s'encombrer chez soi avec trop de livres.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... éviter de s'encombrer avec trop de livres lorsqu'on se déplace.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... ne pas être obligé de le lire rapidement.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... acheter des livres de n'importe où via internet.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... lire des livres qu'on ne trouve pas ou difficilement en format papier.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... disposer immédiatement d'un livre acheté sur internet.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... utiliser les fonctionnalités numériques (annotation, loupe, recherche, dictionnaire intégré).</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... lire des livres qui viennent de sortir ou qui viennent de recevoir un prix littéraire.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... utiliser les fonctionnalités numériques (annotation, loupe, recherche, dictionnaire intégré).</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... bénéficier de l'avis des internautes sur un livre.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>... bénéficier des dispositifs techniques disponibles sur internet (moteur de recherche, système de recommandation).</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre. Précisez : _____

Partie 4 : Votre profil

19. Veuillez indiquer le code postal de votre lieu de résidence principale : _____

20. **Vous êtes :**

- Un homme
- Une femme

21. **Vous êtes âgé de :**

- Moins de 15 ans
- 15 à 17 ans
- 18 à 24 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 49 ans
- 50 à 64 ans
- 65 ans et plus

22. **Votre situation professionnelle actuelle est :**

- Agriculteur
- Artisan, commerçant ou chef d'entreprise
- Cadre ou profession intellectuelle supérieure
- Employé
- Ouvrier
- A la recherche d'un emploi, chômeur
- Elève ou étudiant
- Retraité
- Autre inactif (homme ou femme au foyer; personne en incapacité de travailler)
- Autre. Précisez : _____

23. **Votre niveau d'étude est :**

- Aucun diplôme, certificat d'études primaires (CEP)
- Brevet des collèges (BEPC)
- CAP, BEP
- Bac ou équivalent
- 1er cycle (BTS, DUT, DEUG, Licence, ou équivalent)
- 2ème, 3ème cycle ou grandes écoles (Maitrise, Master, DESS, Doctorat, ou équivalent)
- Autre. Précisez : _____

24. **Vous habitez :**

- Seul(e)
- Seul(e) avec 1 enfant
- Seul(e) avec 2 enfants
- Seul(e) avec 3 enfants ou plus
- En couple
- En couple avec 1 enfant
- En couple avec 2 enfants
- En couple avec 3 enfants ou plus

- En colocation
- Autre. Précisez : _____

25. **En moyenne, les revenus mensuels nets de votre foyer sont :**

Note : vos revenus et ceux de votre conjoint si vous vivez en couple ; vos revenus si vous vivez seul(e) ou en colocation.

- Moins de 600 €
- De 600 € à moins de 1800 €
- De 1800 € à moins de 3000 €
- De 3000 € à moins de 4500 €
- De 4500 € à moins de 6000 €
- De 6000 € et plus

26. **Au cours des douze derniers mois, à combien estimez-vous vos dépenses de livres (pour vous-même)?**

- 0 € (livres gratuits)
- De 1 € à moins de 10 €
- De 10 € à moins de 30 €
- De 30 € à moins de 60 €
- De 60 € à moins de 100 €
- De 100 € à moins de 200 €
- Si plus de 200 €, combien : _____

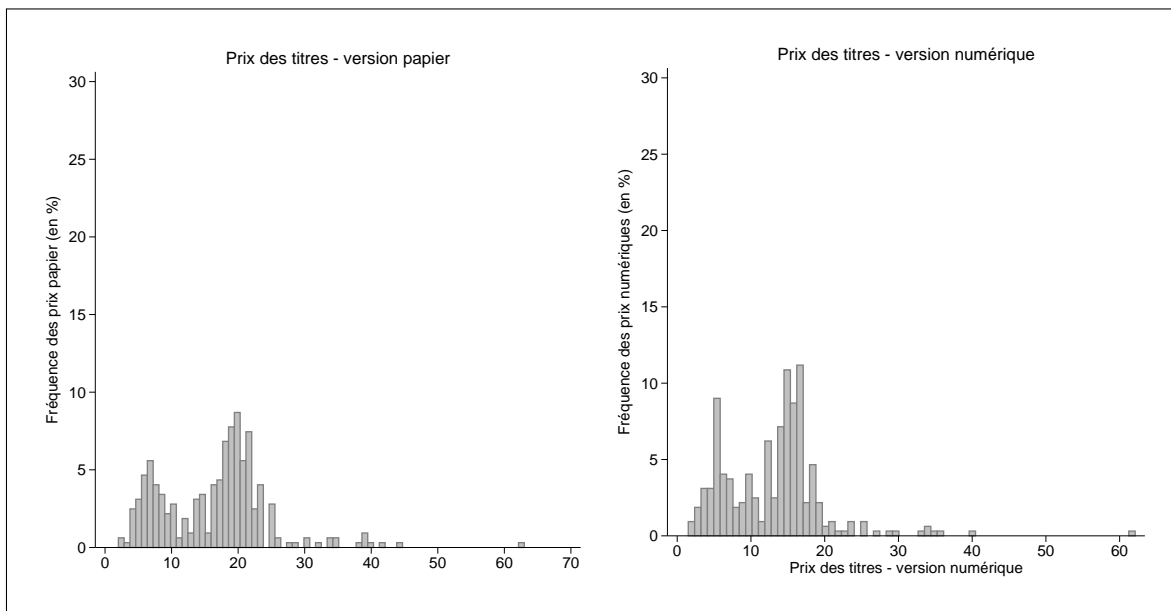
27. **Au sein de votre foyer, possédez-vous pour votre usage personnel ? Plusieurs réponses possibles**

- Télévision
- Ordinateur fixe et/ou portable
- Smartphone
- Tablette (type i-pad)
- Liseuse (type Kindle, Kobo, etc.)
- Rien de tout cela

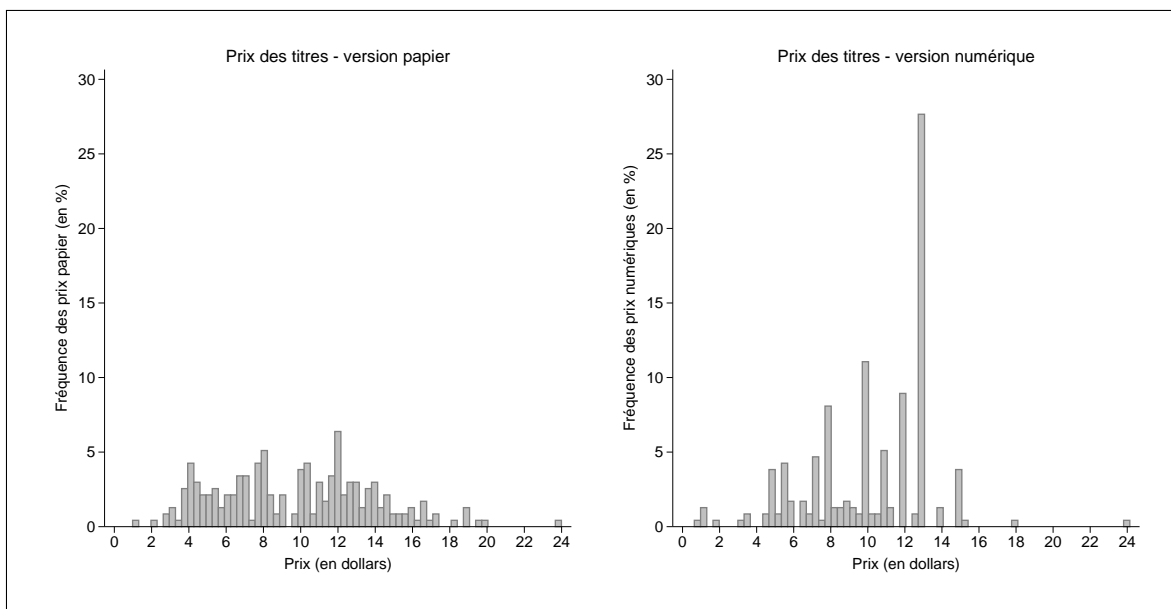
Ce questionnaire est maintenant terminé.
Nous vous remercions pour le temps que vous y avez accordé et pour votre contribution.

10 Annexes Chapitre 3

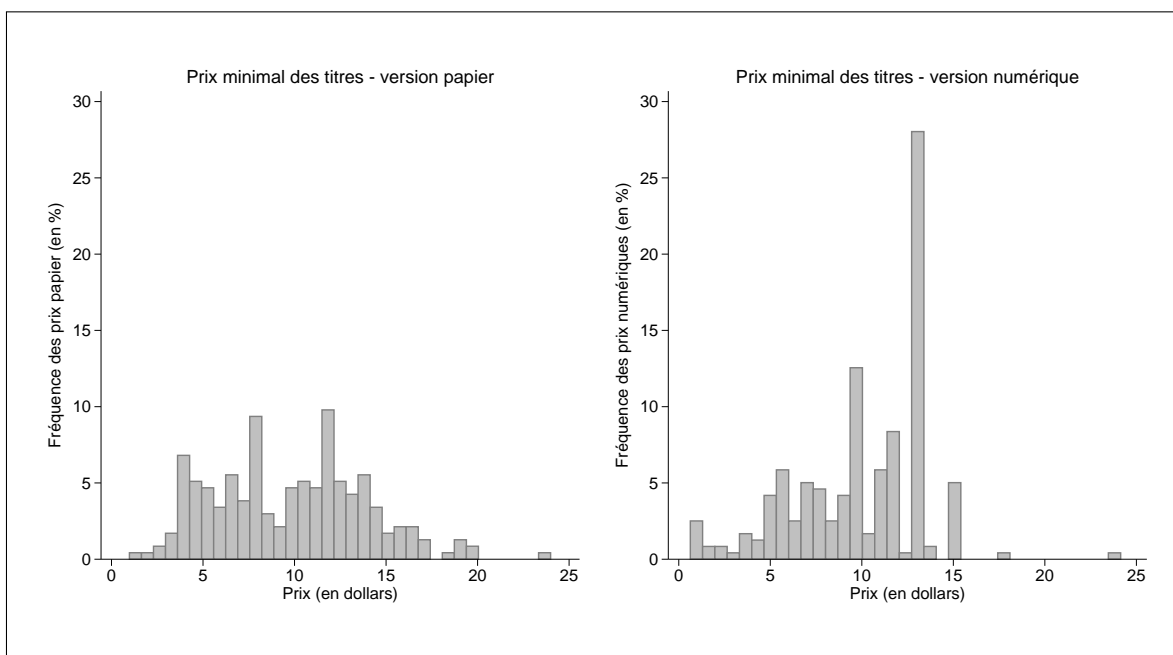
Graphique 3.9 – Pratiques tarifaire et prix focaux. Le cas français



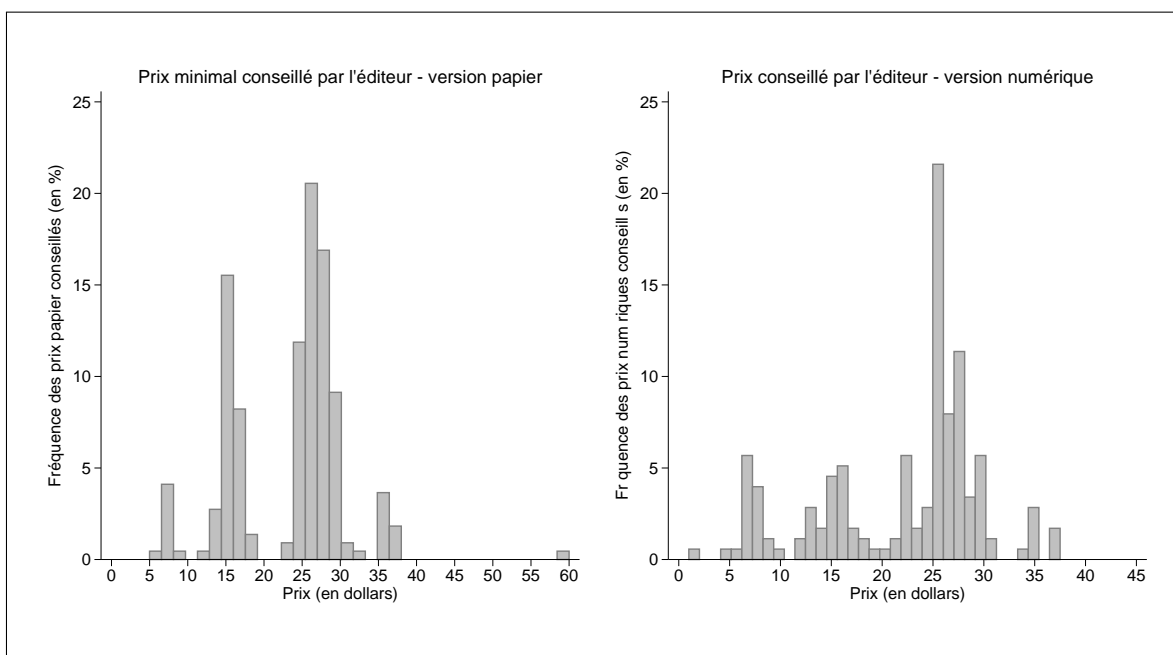
Graphique 3.10 – Pratiques tarifaires et prix minimaux focaux. Le cas américain



Graphique 3.11 – Pratiques tarifaires et prix focaux (en dollars). Le cas des prix minimaux



Graphique 3.12 – Pratiques tarifaires et prix focaux (en dollars). Le cas des prix conseillés par l'éditeur



Bibliographie

- Accart, J.-P. et A. Rivier (2012). *Mémento de l'information numérique*. Éd. du Cercle de la librairie.
- Adler, M. (1985). Stardom and talent. *The American economic review*, vol. 75(1), pp. 208–212.
- American Association of Publishers (2011). *Bookstats Highlights 2011*, New York, USA.
- Anderson, C. (2006). *The Long Tail*. Hyperion Press, New York.
- Arthur, W. B. (1988). Self-reinforcing mechanisms in economics. *The economy as an evolving complex system*, vol. 5, pp. 9–31.
- Arthur, W. B. (1989). Competing technologies, increasing returns, and lock-in by historical events. *The Economic Journal*, vol. 99(394), pp. 116–131.
- Ashworth, J., B. Heyndels, et K. Werck (2010). Expert judgements and the demand for novels in flanders. *Journal of Cultural Economics*, vol. 34(3), pp. 197–218.
- Baccino, T. (2004). *La lecture électronique*. Presses universitaires de Grenoble.
- Bakos, Y., E. Brynjolfsson, et D. Lichtman (1999). Shared information goods. *Journal of Law and Economics*, vol. 42(1), pp. 117–156.
- Balasubramanian, S., R. A. Peterson, et S. L. Jarvenpaa (2002). Exploring the implications of m-commerce for markets and marketing. *Journal of the academy of Marketing Science*, vol. 30(4), pp. 348–361.
- Banerjee, A. V. (1992). A simple model of herd behavior. *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 107(3), pp. 797–817.
- Bastard, I., M. Bourreau, et F. Moreau (2014). L'impact du piratage sur l'achat et le téléchargement légal. *Revue économique*, vol. 65(3), pp. 573–600.
- Beck, J. (2004). Fixed, focal, fair ? book prices under optional resale price maintenance. Number SP II 2004-15. Working Paper, Ludwig-Maximilians-Universität Munich.
- Beck, J. (2007). The sales effect of word of mouth : a model for creative goods and estimates for novels. *Journal of Cultural Economics*, vol. 31(1), pp. 5–23.
- Beck, J. (2012). Advance contracting, word-of-mouth, and new-product success in creative industries : A quantification for books. *Journal of Media Economics*, vol. 25(2), pp. 75–97.
- Becker, G. S. (1965). A theory of the allocation of time. *The Economic Journal*, vol. 75(299), pp. 493–517.
- Becker, G. S. (1996). *Accounting for tastes*. Cambridge : Harvard University Press.

- Becker, G. S. et H. G. Lewis (1974). Interaction between quantity and quality of children. Dans *Economics of the family : Marriage, children, and human capital*, pp. 81–90. University of Chicago Press.
- Bellavance, G., M. Valex, et L. de Verdalle (2006). Distinction, omnivorisme et dissonance : la sociologie du goût entre démarches quantitative et qualitative. *Sociologie de l'Art*, vol. 910(2), pp. 125–143.
- Benghozi, P.-J. (2006). Mutations et articulations contemporaines des industries culturelles. Dans *Création et diversité au miroir des industries culturelles*, pp. 129–152. Paris : La Documentation Française.
- Benghozi, P.-J. (2010). Pourquoi parler de nouveaux modèles d'affaires ? *Les Cahiers de l'ARCEP*, (2), pp. 20–21.
- Benghozi, P.-J. (2011). Le deuxième choc de l'économie de la culture. *Esprit* (7), pp. 111–125.
- Benghozi, P.-J. et F. Benhamou (2008). Longue traîne : levier numérique de la diversité culturelle ? *Culture prospective*, vol. 1(1), Paris : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Benghozi, P.-J. et F. Benhamou (2010). The long tail : Myth or reality ? *International Journal of Arts Management*, vol. 12(3), pp. 43–53.
- Benhamou, F. (2002). *L'économie du star-system*. Odile Jacob.
- Benhamou, F. (2009). Industries culturelles. accompagnement de la transition vers le numérique ou changement de paradigme ? Dans *Dockès P. et Lorenzi JH, Fin de monde ou sortie de crise*, pp. pp. 320–328.
- Benhamou, F. (2011a). *L'économie de la culture*. Paris : La Découverte.
- Benhamou, F. (2011b). *Les Dérèglements de l'exception culturelle : Plaidoyer pour une perspective européenne*. Paris : Le Seuil.
- Benhamou, F. (2014). *Le livre à l'heure numérique : papier, écrans, vers un nouveau vagabondage*. Paris : Le Seuil.
- Benhamou, F., N. Moureau, et S. Peltier (2012). La longue marche vers une appropriation cognitive du web : le cas de la bande dessinée. *Réseaux*, vol. 175(5), pp. 83–105.
- Benhamou, F. et Guillon, O. (2010). Modèles économiques d'un marché naissant : le livre numérique. *Culture prospective*, vol. 2, Paris : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Bermès, E. et F. Martin (2010). Le concept de collection numérique. *Bulletin des bibliothèques de France* (3), pp. 13–17.
- Bernheim, B. D. (1994). A theory of conformity. *Journal of Political Economy*, vol. 102(5), pp. 841–877.

- Berthou, B. (2011). Les métamorphoses de la lecture de bande dessinée. *Bulletin des bibliothèques de France* (5).
- Bigot, R. et P. Croutte (2014). La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française. Paris. Rapport du CREDOC.
- Bikhchandani, S., D. Hirshleifer, et I. Welch (1992). A theory of fads, fashion, custom, and cultural change as informational cascades. *Journal of Political Economy*, vol. 100(5), pp. 992–1026.
- Bittlingmayer, G. (1992). The elasticity of demand for books, resale price maintenance and the lerner index. *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, vol. 184(4), pp. 588–606.
- Blanco, V. F. et J. P. Rodríguez (2009). Análisis de los hábitos de lectura como una decisión económica. *Estudios de economía aplicada*, vol. 27(1), pp. 113–138.
- Boivin, J., R. Clark, et N. Vincent (2012). Virtual borders. *Journal of International Economics*, vol. 86(2), pp. 327–335.
- Boullier, D. et M. Crépel. Pratiques de lecture et d'achat de livres numériques. Technical report, Sciences Po Médialab, Le MOTif.
- Bounie, D., M. Bourreau, et P. Waelbroeck (2007). Pirates or explorers? analysis of music consumption in french graduate schools. *Brussels Economic Review*, vol. 50(2), pp. 167–192.
- Bounie, D., B. Eang, M. Sirbu, et P. Waelbroeck (2013). Superstars and outsiders in online markets : An empirical analysis of electronic books. *Electronic Commerce Research and Applications*, vol. 12(1), pp. 52–59.
- Bounie, D., B. Eang, M. A. Sirbu, et P. Waelbroeck (2012). Online price dispersion : An international comparison. *Available at SSRN 1625847*.
- Bounie, D., B. Eang, et P. Waelbroeck (2010). Marché internet et réseaux physiques : comparaison des ventes de livres en France. *Revue d'économie politique*, vol. 120(1), pp. 141–162.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Brousseau, E. et T. Penard (2007). The economics of digital business models : A framework for analyzing the economics of platforms. *Review of network Economics*, vol. 6(2), pp. 81–114.
- Brynjolfsson, E., A. A. Dick, et M. D. Smith (2010). A nearly perfect market ? *Quantitative Marketing and Economics*, vol. 8(1), pp. 1–33.
- Brynjolfsson, E., Y. Hu, et D. Simester (2011). Goodbye pareto principle, hello long tail : The effect of search costs on the concentration of product sales. *Management Science*, vol. 57(8), pp. 1373–1386.

- Brynjolfsson, E., Y. Hu, et M. D. Smith (2003). Consumer surplus in the digital economy : Estimating the value of increased product variety at online booksellers. *Management Science*, vol. 49(11), pp. 1580–1596.
- Brynjolfsson, E., Y. J. Hu, et M. D. Smith (2010). The longer tail : The changing shape of amazon’s sales distribution curve. *Available at SSRN*, vol. 1679991.
- Bryson, B. (1997). What about the univores ? musical dislikes and group-based identity construction among americans with low levels of education. *Poetics*, vol. 25(2), pp. 141–156.
- Burrell, Q. L. (1985). The 80/20 rule : Library lore or statistical law ? *Journal of Documentation*, vol. 41(1), pp. 24–39.
- Caradec, V. (2001). ”personnes âgées” et ”objets technologiques” : Une perspective en termes de logiques d’usage. *Revue française de sociologie*, vol. 42(1), pp. 117–148.
- Carbone, P. et F. Cavalier (2009). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie.
- Caves, R. (2000). *Creative industries : Contracts between art and commerce*. Cambridge : Harvard University Press.
- Chabault, V. (2013). *Librairies en ligne : sociologie d’une consommation culturelle*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Chantepie, P. (2010). Révolution (s) numérique (s) des industries culturelles. *Annales des Mines-Réalités industrielles* vol. 4, pp. 34–41.
- Chaumard, F. (1998). *Le commerce du livre en France : entre économie et culture*. Paris : Éditions L’Harmattan.
- Chelebourg, C. et F. Marcoin (2007). *La Littérature de jeunesse*. Paris : Armand Colin.
- Chevalier, J. et A. Goolsbee (2003). Measuring prices and price competition online : Amazon. com and barnesandnoble. com. *Quantitative marketing and Economics*, vol. 1(2), pp. 203–222.
- Chevalier, J. A. et D. Mayzlin (2006). The effect of word of mouth on sales : Online book reviews. *Journal of marketing research*, vol. 43(3), pp. 345–354.
- Christensen, C. M. (1997). *The Innovator’s Dilemma : when new technologies cause great firms to fail*. Boston : Harvard Business School Press.
- Chung, K. H. et R. A. Cox (1994). A stochastic model of superstardom : An application of the yule distribution. *The Review of Economics and Statistics*, vol. 76(4), pp. 771–775.
- Clay, K., R. Krishnan, E. Wolff, et D. Fernandes (2002). Retail strategies on the web : Price and non–price competition in the online book industry. *Journal of Industrial Economics*, vol. 50(3), pp. 351–367.

- Clement, M., D. Proppe, et A. Rott (2007). Do critics make bestsellers ? opinion leaders and the success of books. *Journal of Media Economics*, vol. 20(2), pp. 77–105.
- Clerides, S. (2002). Book value : intertemporal pricing and quality discrimination in the us market for books. *International Journal of Industrial Organization*, vol. 20(10), pp. 1385–1408.
- Commission des Communautés Européennes (2004). Cas Lagardère/Natexis/VUP - Règlement (CEE) N4064/89 sur les concentrations.
- Coulangeon, P. (2010). *Sociologie des pratiques culturelles*. Paris : La Découverte.
- Coulangeon, P., P.-M. Menger, et I. Roharik (2002). Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale. *Économie et statistique*, vol. 352(1), pp. 39–55.
- Cronk, N. et A. Chautemps (2012). Candide. *Revue de la BNF* vol. 42(3), pp. 29–35.
- Dacos, M. et P. Mounier (2010). *L'édition électronique*. Paris : La Découverte.
- Dang Nguyen, G., S. Dejean, et F. Moreau (2012). Are streaming and other music consumption modes substitutes or complements? Available at SSRN : <http://ssrn.com/abstract=2025071>.
- Degenne, A., M.-O. Lebeaux, et C. Marry (2002). Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie. *Economie et statistique*, vol. 352(1), pp. 81–99.
- Dejean, S., T. Pénard, et R. Suire (2011). La gratuité est-elle une fatalité sur les marchés numériques? une étude sur le consentement à payer pour des offres de contenus audiovisuels sur internet. *Economie & prévision*, vol. 194(3), pp. 15–32.
- Deleersnyder, B., I. Geyskens, K. Gielens, et M. G. Dekimpe (2002). How cannibalistic is the internet channel? A study of the newspaper industry in the united kingdom and the netherlands. *International Journal of Research in Marketing*, vol. 19(4), pp. 337–348.
- DiMaggio, P. (1987). Classification in art. *American sociological review*, vol. 52(4), pp. 440–455.
- Donnat, O. (2009a). Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique : Éléments de synthèse de 1997 - 2008. *Culture études*, vol. 5(5), Paris : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Donnat, O. (2009b). *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*. Paris : La Découverte, Paris : Ministère de la culture et de la communication.
- Donnat, O. (2014). *Regards croisés sur les pratiques culturelles*. Paris : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Doueïhi, M. (2011). *Pour un humanisme numérique*. Paris : Le Seuil.
- Ecalte, F. (1988). Une évaluation de la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre. *Économie & prévision*, vol. 86(5), pp. 17–49.

- Elberse, A. et F. Oberholzer-Gee (2007). Superstars and underdogs : An examination of the long tail phenomenon in video sales. Harvard Business School Working Paper.
- Eliashberg, J. et S. M. Shugan (1997). Film critics : Influencers or predictors ? *Journal of Marketing*, vol. 61(2), pp. 68–78.
- Evans, C. et F. Gaudet (2012). La lecture de bandes dessinées. *Culture études*, vol. 2, Paris : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Farchy, J. (1999). *La fin de l'exception culturelle ?* Paris : CNRS.
- Farchy, J. (2006). Les industries culturelles à l'heure de la numérisation. *Esprit*, (5), pp. 142–153.
- Farchy, J. et D. Sagot-Duvauroux (1994). *Economie des politiques culturelles*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Fibich, G., A. Gaviols, et O. Lowengart (2005). The dynamics of price elasticity of demand in the presence of reference price effects. *Journal of the Academy of Marketing Science*, vol. 33(1), pp. 66–78.
- Fleder, D. et K. Hosanagar (2009). Blockbuster culture's next rise or fall : The impact of recommender systems on sales diversity. *Management science*, vol. 55(5), pp. 697–712.
- Frank, R. et P. Cook (1995). *The Winner-Take-All Society*. The Free Press, New York.
- Frank, R. H. et P. J. Cook (2010). *The winner-take-all society : Why the few at the top get so much more than the rest of us*. Random House.
- Ghose, A. et B. Gu (2006). Search costs, demand structure and long tail in electronic markets : Theory and Evidence. NET Institute Working Paper No. 06-19,.
- Ghose, A., M. D. Smith, et R. Telang (2006). Internet exchanges for used books : An empirical analysis of product cannibalization and welfare impact. *Information Systems Research*, vol. 17(1), pp. 3–19.
- Ghose, A. et A. Sundararajan (2006). Evaluating pricing strategy using e-commerce data : Evidence and estimation challenges. *Statistical Science*, vol. 21(2), pp. 131–142.
- Ginsburgh, V. (2003). Awards, success and aesthetic quality in the arts. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 17(2), pp. 99–111.
- Ginsburgh, V. et S. Weyers (2013). Nominees, winners, and losers. *Journal of cultural economics*, vol. 38(4), pp. 291–313.
- Greco, A. N. (2013). *The book publishing industry*. Routledge.
- Greene, W. H. et D. Schlachter (2005). *Econométrie*, Volume vol. 5. Londres : Pearson éducation France.

- Greffe, X. (2010). L'économie de la culture est-elle particulière? *Revue d'Economie Politique*, vol. 120(1), pp. 1–34.
- Guillon, O. (2012a). L'effet des réseaux numériques sur la diversité culturelle. Le cas du livre numérique. Dans *La Richesse des Réseaux Numériques*, pp. 41–58. Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille.
- Guillon, O. (2012b). Réinventer les modes de rémunération des auteurs. *Livres Hebdo* vol. 928.
- Guillon, O. (2014). Livre numérique et création de valeur : une analyse économique. *LEGICOM*, vol. 51(3), pp. 73–81.
- Hadopi (2015). *Livre numérique et terminaux de lecture, quels usages ?* Note d'analyse. Paris : Hadopi.
- Hayles, N. (2007). Hyper and deep attention : The generational divide in cognitive modes. *Profession*, vol. 13(1), pp. 187–199.
- Heckman, J. J. (1979). Sample selection bias as a specification error. *Econometrica : Journal of the econometric society*, vol. 47(1), pp. 153–161.
- Hernon, P., R. Hopper, M. R. Leach, L. L. Saunders, et J. Zhang (2007). E-book use by students : Undergraduates in economics, literature, and nursing. *Journal of Academic Librarianship*, vol. 33(1), pp. 3–13.
- Hervas-Drane, A. (2015). Recommended for you : The effect of word of mouth on sales concentration. *International Journal of Research in Marketing*,.
- Hesmondhalgh, D. et al. (2007). *The cultural industries*. London : Sage Publications.
- Hjorth-Andersen, C. (2000). A model of the danish book market. *Journal of Cultural Economics*, vol. 24(1), pp. 27–43.
- Hu, Y. J. et M. D. Smith (2013). The impact of ebook distribution on print sales : Analysis of a natural experiment. Working Paper Series, Carnegie Mellon University.
- Humphreys, A. (2006). The past, present and future of immersive and extractive ebooks. Dans *P. Messaris et L. Humphreys (dir.), Digital Media : Transformations in Human Communication*, pp. pp. 159–172. Bern : Peter Lang Publishing Inc.
- Idate (2011). *DigiWorld Yearbook 2011*, Paris.
- Idate (2013). Étude sur l'offre commerciale de livres numériques à destination des bibliothèques de lecture publique. Paris : DGMIC, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Ifop et GLN (2014). Perceptions et usages du livre numérique. Hadopi.
- Ifop et GLN (2015). Livre numérique et terminaux de lecture quels usages ? Hadopi.
- Ipsos (2007). Classement annuel 2006 des meilleures ventes de livres. *Livres Hebdo*.

- Ipsos (2008). Classement annuel 2007 des meilleures ventes de livres. *Livres Hebdo*.
- Ipsos (2009). Classement annuel 2008 des meilleures ventes de livres. *Livres Hebdo*.
- Ipsos (2010a). Classement annuel 2009 des meilleures ventes de livres. *Livres Hebdo*.
- Ipsos (2010b). Le livre sera-t-il numérique? CNL.
- Ipsos (2011). Classement annuel 2010 des meilleures ventes de livres. *Livres Hebdo*.
- Ipsos (2014a). Les Français et la lecture. CNL, SNE.
- Ipsos (2014b). Les Nouveaux Lecteurs. Etat des lieux et évolutions des pratiques de lectures depuis 2011. pp. 62. *Livres Hebdo*.
- Ipsos (2015). Les Français et la lecture.
- Jeong, H. (2012). A comparison of the influence of electronic books and paper books on reading comprehension, eye fatigue, and perception. *The Electronic Library vol. 30(3)*, pp. 390–408.
- Jiang, Y. et E. Katsamakos (2010). The impact of e-book technology on book retailing. Dans *4^{3rd} Hawaii International Conference on System Sciences*. IEEE.
- Kalyanaram, G. et R. S. Winer (1995). Empirical generalizations from reference price research. *Marketing Science, vol. 14(3)*, pp. 161–169.
- Karpik, L. (2007). *L'économie des singularités*. Paris : Gallimard.
- Katz, M. L. et C. Shapiro (1985). Network externalities, competition, and compatibility. *The American Economic Review, vol. 75(3)*, pp. 424–440.
- Kirman, A. P. (1992). Whom or what does the representative individual represent? *Journal of Economic Perspectives, vol. 6(2)*, pp. 117–136.
- Kuksov, D. et J. M. Villas-Boas (2010). When more alternatives lead to less choice. *Marketing Science, vol. 29(3)*, pp. 507–524.
- Kumar, A., M. Smith, et R. Telang (2011). Information discovery and the long tail of motion picture content. Working Paper, Carnegie Mellon University, Pittsburgh.
- Labrador, J. et Insee (2013). Une forte hétérogénéité des revenus en Ile-de-France. *Insee Ile-de-France à la page 414*, 5.
- Lacôte-Gabrysiak, L. (2010). C'est un best-seller ! meilleures ventes de livres en France de 1984 à 2004. *Communication. Information médias théories pratiques, vol. 27(2)*, pp. 187–216.
- Lahire, B. (2004). La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi.
- Lancaster, K. J. (1966). A new approach to consumer theory. *Journal of Political Economy, vol. 74(2)*, pp. 132–157.

- Lee, E. et B. Lee (2013). Dynamics of price elasticity over time : Evidence from the e-book industry. Pacific Asia Conference on Information Systems (PACIS).
- Lee, K., K. Han, E. Lee, et B. Lee (2014). How Consumers' Content Preference Affects Cannibalization : An Empirical Analysis on E-book Market. Thirty Fifth International Conference on Information Systems, Auckland.
- Legendre, B. (2009). *L'édition*. Paris : Le Cavalier Bleu.
- Legendre, B. et C. Abensour (2008). Les publics du livre d'art en bibliothèque. Syndicat National de l'Édition, C.N.L.
- Lescure, P. (2013). Mission « Acte II de l'exception culturelle » : Contribution aux politiques culturelles à l'ère numérique. *Paris : Ministère de la culture et de la communication*.
- Lévy-Garboua, L. et C. Montmarquette (1996). A microeconomic study of theatre demand. *Journal of cultural economics*, vol. 20(1), pp. 25–50.
- Li, H. (2013). The impact of ebooks on print book sales : Cannibalization and market expansion. University of Pennsylvania, Philadelphia.
- Liebowitz, S. J. (1985). Copying and indirect appropriability : Photocopying of journals. *Journal of Political Economy*, vol. 93(5), pp. 945–957.
- Locher, L. (2005). Public library fees in germany. *Journal of Cultural Economics*, vol. 29(4), pp. 313–324.
- Longhi, C. et S. Rochhia (2014). « Ceci tuera cela » ? dynamique des changements dans l'industrie du livre. *Revue d'économie industrielle*, vol. 145(1), pp. 121–154.
- Løyland, K. et V. Ringstad (2008). Determinants of borrowing demand from norwegian local public libraries. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 59(8), pp. 1295–1303.
- Luini, L. et P. Sabbatini (2012). Demand cross elasticity without substitutability : An experiment. *Journal of Socio-Economics*, vol. 41(2), pp. 255–265.
- MacDonald, G. M. (1988). The economics of rising stars. *The American Economic Review*, vol. 78(1), pp. 155–166.
- Maresca, B., C. Evans, et F. Gaudet (2007). *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou.
- Mattelart, T. (2009). Enjeux intellectuels de la diversité culturelle. éléments de déconstruction théorique. *Culture Prospective*, vol. 2, Paris : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Miguet, M. (2014). Livres numériques : stratégies des lecteurs dans leurs pratiques. *Études de communication* vol. 43(2), pp. 57–74.

- Moati, P. (2011). Prospective du commerce physique de biens culturels. *Culture prospective*, vol. 1(1), Paris : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Nauroy, D. (2007). *L'échec du livre électronique de Cytale au prisme des processus de traduction*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB.
- Nelson, P. (1970). Information and consumer behavior. *Journal of Political Economy*, vol. 78(2), pp. 311–329.
- Observatoire de la lecture publique (2014). Données d'activité 2012 des bibliothèques municipales : synthèse nationale. DGMIC, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Observatoire de l'économie du livre (2004). Chiffres clés du secteur du livre : 2004 (données 2002-2003). CNL, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Observatoire de l'économie du livre (2008). Chiffres clés du secteur du livre : 2008 (données 2006-2007). CNL, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Observatoire de l'économie du livre (2014). Chiffres clés du secteur du livre : 2014 (données 2012-2013). CNL, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Oestreicher-Singer, G. et A. Sundararajan (2012). Recommendation networks and the long tail of electronic commerce. *Management Information Systems Quarterly*, vol. 36(1), pp. 65–83.
- Opinionway (2014). Baromètre des usages du livre numérique. SOFIA, SNE, SGDL.
- Palmer, E. S. (1981). The effect of distance on public library use : A literature survey. *Library Research*, vol. 3(4), pp. 315–54.
- Paquienséguy, F. (2013). Usages et consommation d'e-book en France : bilan des études françaises disponibles. Séminaire Ebook AN2 : Liseuses et lecteurs,.
- Peitz, M. et P. Waelbroeck (2006). Why the music industry may gain from free downloading—the role of sampling. *International Journal of Industrial Organization*, vol. 24(5), pp. 907–913.
- Peltier, S. et F. Moreau (2012). Internet and the 'long tail versus superstar effect' debate : evidence from the French book market. *Applied Economics Letters*, vol. 19(8), pp. 711–715.
- Penard, T. et A. Rallet (2014). De l'économie des réseaux aux services en réseaux. *Réseaux*, vol. 184(2), pp. 71–93.
- Perona, M. (2010). Trois essais sur les politiques publiques des industries culturelles. Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).
- Perona, M. et J. Pouyet (2010). *Le prix unique du livre à l'heure numérique*. Centre pour la recherche économique et ses applications. Paris : Éditions rue d'Ulm.

- Perrot, A. (2006). La politique de la concurrence est-elle l'ennemie des contenus culturels ? une illustration par le secteur des médias. pp. Paris : DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication.
- Peterson, R. A. (1992). Understanding audience segmentation : From elite and mass to omnivore and univore. *Poetics*, vol. 21(4), pp. 243–258.
- Peterson, R. A. (2004). Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives. *Sociologie et sociétés*, vol. 36(1), pp. 145–164.
- Piault, F. (2014). Les 200 premiers éditeurs français. *Livres Hebdo*.
- Poissenot, C. (2000). Droit de prêt : des principes aux enquêtes. *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 45(4).
- Prince, N. (2010). *La littérature de jeunesse*. Paris : Armand Colin.
- Prost, B. (2008). *Rapport d'étude sur l'édition numérique de livres scientifiques et techniques. L'éditeur des années 2010*. Paris : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Prost, B., X. Maurin, et M. Lekehal (2013). *Le livre numérique*. Paris, Cercle de la Librairie.
- Rabot, C. (2011a). *Les choix des bibliothécaires ou la fabrication des valeurs littéraires en bibliothèque de lecture publique*. Thèse de doctorat, Université Paris 3.
- Rabot, C. (2011b). Les «coups de coeur» d'une bibliothèque de lecture publique : valeurs et enjeux professionnels d'une sélection littéraire. *Culture & Musées*, vol. 17(1), pp. 63–84.
- Rebaï, L. et D. Flacher (2013). Complexité tarifaire et choix de consommation. *Revue d'économie industrielle*, vol. 143(3), pp. 133–176.
- Reinstein, D. A. et C. M. Snyder (2005). The influence of expert reviews on consumer demand for experience goods : A case study of movie critics. *Journal of industrial economics*, vol. 53(1), pp. 27–51.
- Renard, H. (1995). Achat et emprunt de livres : concurrence ou complémentarité. *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 40(5), pp. 26–34.
- Reynaud, B. (1982). La dynamique d'un oligopole avec frange : Le cas de la branche d'édition de livres en France. *Revue d'économie industrielle*, vol. 22(1), pp. 61–71.
- Ringstad, V. et K. Løyland (2006). The demand for books estimated by means of consumer survey data. *Journal of Cultural Economics*, vol. 30(2), pp. 141–155.
- Robin, C. et F. Rouet (2011). *Les livres dans l'univers numérique*. Paris : La documentation française.
- Rochelandet, F., M. El Hedi Arouri, et F. Le Guel (2011). L'entrelacement des pratiques culturelles et de l'usage des tic : une analyse économique. *Economie & prévision*, vol. 194(3), pp. 33–55.

- Rochet, J.-C. et J. Tirole (2003). Platform competition in two-sided markets. *Journal of the European Economic Association*, vol. 1(4), pp. 990–1029.
- Rosen, S. (1974). Hedonic prices and implicit markets : product differentiation in pure competition. *Journal of Political Economy*, vol. 82(1), pp. 34–55.
- Rosen, S. (1981). The economics of superstars. *American Economic Review*, vol. 71(5), pp. 845–858.
- Rouet, F. (1995). De la concurrence entre les pratiques d’emprunt et d’achat de livres : l’impossible simplicité. *Lire, faire lire : des usages de l’écrit aux politiques de lecture*, Paris : Le Monde éditions,, pp. 189–224.
- Rouet, F. (2007). *Le livre : mutations d’une industrie culturelle*. Paris : La documentation française.
- Roux, M.-C. (2015). Chiffres-clés du Livre en Île-de-France - Données 2008/2014. Le Motif.
- Schiffrin, A. (1999). *L’édition sans éditeurs*. Paris : La Fabrique Editions.
- Schmidt-Stölting, C., E. Blömeke, et M. Clement (2011). Success drivers of fiction books : An empirical analysis of hardcover and paperback editions in germany. *Journal of Media Economics*, vol. 24(1), pp. 24–47.
- Schmutz, B. (2010). *Les publics du livre numérique*. Paris, Ipsos, CNL.
- Schnapp, M. et T. Allwine (2001). Mining of book data from amazon.com. Presentation at the UCB/SIMS web mining conference.
- Shapiro, C. et H. R. Varian (2013). *Information rules : a strategic guide to the network economy*. Cambridge : Harvard Business Press.
- Shehu, E. et al. (2014). The influence of book advertising on sales in the german fiction book market. *Journal of Cultural Economics*, vol. 38(2), pp. 109–130.
- Shin, D. (2011). Understanding e-book users : Uses and gratification expectancy model. *New Media & Society*, vol. 13(2), pp. 260–278.
- Simon, H. A. (1971). Designing organizations for an information-rich world. Dans *Computers, communication, and the public interest*,. Baltimore, MD : Johns Hopkins Press.
- Sin, S.-C. J. et K.-S. Kim (2008). Use and non-use of public libraries in the information age : A logistic regression analysis of household characteristics and library services variables. *Library & Information Science Research*, vol. 30(3), pp. 207–215.
- Smith, M. D. et R. Telang (2009). Competing with free : the impact of movie broadcasts on dvd sales and internet piracy. *Management Information Systems Quarterly*, vol. 33(2), pp. 321–338.
- SNE (2014a). *Le livre numérique en 2014 : bilan et perspectives*, Paris.

- SNE (2014b). Repères statistiques 2014, données 2013. SNE, BIEF, La Centrale de l'édition.
- Sorensen, A. T. (2007). Bestseller lists and product variety. *Journal of industrial economics*, vol. 55(4), pp. 715–738.
- Sorensen, A. T. et S. J. Rasmussen (2004). Is any publicity good publicity? A note on the impact of book reviews. Working paper, Stanford University,.
- Stigler, G. J. (1961). The Economics of Information. *Journal of Political Economy*, vol. 69(3), pp. 213–225.
- Stigler, G. J. (1965). The dominant firm and the inverted umbrella. *Journal of Law and Economics*, vol. 8(1), pp. 167–172.
- Stigler, G. J. et G. S. Becker (1977). De Gustibus Non Est Disputandum. *American Economic Review*, vol. 67(2), pp. 76–90.
- Tan, T., S. Netessine, et L. M. Hitt (2014). Plenty is no plague, or is it? an empirical study of the impact of product variety on demand concentration. INSEAD Working Paper.
- Throsby, D. (2001). *Economics and culture*. Cambridge University Press.
- TMO et Orphée (2015). Baromètre des titres les plus achetés et les plus empruntés en 2014. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication.
- TNS Sofres (2015). Baromètre annuel sur les achats de livres. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication.
- Trueswell, R. L. (1969). Some behavioral patterns of library users : The 80/20 rule. *Wilson Library Bulletin*, vol. 43, pp. 458–461.
- Valdenaire, K. (2003). *Concentration économique et diversité culturelle : le cas du livre en France*. Thèse de doctorat, Paris 1.
- Van Eijck, K. (2001). Social differentiation in musical taste patterns. *Social forces*, vol. 79(3), pp. 1163–1185.
- Varian, H. R. (2000). Buying, sharing and renting information goods. *Journal of Industrial Economics*, vol. 48(4), pp. 473–488.
- Vasileiou, M., J. Rowley, et R. Hartley (2012). The e-book management framework : The management of e-books in academic libraries and its challenges. *Library & information science research*, vol. 34(4), pp. 282–291.
- Veblen, T. (1979). *Théorie de la classe de loisir*. Paris : Gallimard.
- Wahnich, S. et Y. Alix (2004). Une familiarité distante : Enquête sur le public des bibliothèques municipales parisiennes. *Bulletin des bibliothèques de France* (2), pp. 62–73.

- Warde, A., D. Wright, et M. Gayo-Cal (2007). Understanding cultural omnivorousness : Or, the myth of the cultural omnivore. *Cultural sociology*, vol. 1(2), pp. 143–164.
- Zelnik, P. et Toubon, J. e. C. G. (2010). Création et internet. *Ministre de la Culture et de la Communication, République Française, Tech. Rep.*,
- Zentner, A., M. Smith, et C. Kaya (2013). How video rental patterns change as consumers move online. *Management Science*, vol. 59(11), pp. 2622–2634.
- Zwirn, D. (2007). *Étude en vue de l'élaboration d'un modèle économique de participation des éditeurs à la bibliothèque numérique européenne (Europeana)*. Paris : Bibliothèque Nationale de France.

Liste des tableaux

1.1	Description des données : les emprunts de titres de fiction	32
1.2	Description des données : les emprunts de bandes dessinées	34
1.3	Structure des emprunts de titres de fiction	37
1.4	Distribution des emprunts de titres de fiction	39
1.5	Régression du Log du rang du nombre d'emprunts. Le cas des fictions .	40
1.6	Structure des emprunts de bandes dessinées	43
1.7	Distribution des emprunts de titres de bandes dessinées	45
1.8	Régression du Log du rang du nombre d'emprunts. Le cas des bandes dessinées	46
1.9	Distribution des titres ayant fait l'objet d'une recommandation en bibliothèque. Le cas des fictions	49
1.10	Distribution des titres ayant fait l'objet d'une recommandation hors bibliothèques. Le cas des fictions	51
1.11	Régressions du nombre d'emprunts. Le cas des fictions	53
1.12	Les déterminants dans la structuration des catégories d'emprunt. Le cas des fictions	56
1.13	Distribution des titres ayant fait l'objet d'une recommandation en bibliothèque. Le cas des bandes dessinées	57
1.14	Distribution des titres ayant fait l'objet d'une recommandation hors bibliothèque. Le cas des bandes dessinées	60
1.15	Régressions du nombre d'emprunts. Le cas des bandes dessinées	63
1.16	Les déterminants dans la structuration des catégories d'emprunt. Le cas des bandes dessinées	66
2.1	Les caractéristiques des bibliothèques parisiennes de l'enquête (en 2012)	79
2.2	Nombre de répondants par bibliothèque	80
2.3	Caractéristiques socio-économiques des répondants	81
2.4	Consommation de livres et de biens technologiques des répondants . . .	83
2.5	Description des variables de contrôle (D)	91
2.6	Corrélation des pratiques d'achat de livres neufs et d'occasion	94
2.7	Corrélation entre le niveau de téléchargement gratuit et payant de livres numériques	96
2.8	Articulation des pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres	101
2.9	Genres éditoriaux selon les modes d'accès	103
2.10	Genres éditoriaux empruntés	104
2.11	Description des variables indépendantes : les avantages perçus de l'emprunt (X_4)	108
2.12	Les déterminants de l'emprunt selon les profils de lecteurs	110
3.1	Structure des prix sur le marché français (en euros)	124
3.2	Structure des prix sur le marché américain (en dollars)	125
3.3	Statistiques descriptives des échantillons français et américain de meilleures ventes	125

3.4	Structure des différences de prix papier et numérique sur le marché français (en euros)	126
3.5	Corrélation entre prix papier et prix numérique sur le marché français .	129
3.6	Corrélation entre prix papier et prix numérique sur le marché français - évolution dans le temps	130
3.7	Décote entre prix papier et prix numérique. Le cas de <i>Amazon</i> et de <i>Barnes & Noble</i> (en dollars)	133
3.8	Décote entre prix papier et prix numérique. Le cas du marché américain (en dollars)	134
3.9	Corrélation entre prix papier et prix numérique sur le marché américain	139
3.10	Corrélation entre prix papier conseillé et prix numérique conseillé par les éditeurs sur le marché américain	140
3.11	Corrélation entre prix papier et prix numérique sur le marché américain — évolution dans le temps	141
3.12	Ratio explicatif du degré d'homothétie. Le cas français	144
3.13	Ratio explicatif du degré d'homothétie. Le cas américain	145
3.14	Ratio explicatif du degré d'homothétie - évolution dans le temps. Le cas français	146
3.15	Ratio explicatif du degré d'homothétie - évolution dans le temps. Le cas américain	147
3.16	Description des données sur les titres de fiction empruntés par catégorie d'emprunt	157
3.17	Description des données sur les titres de bandes dessinées empruntées par catégorie d'emprunt	157
3.18	Genres éditoriaux achetés et téléchargés	158
3.19	Corrélation des pratiques d'achat de livres neufs et d'occasion	158
3.20	Corrélation entre le niveau de téléchargement gratuit et payant de livres numériques	161
3.21	Articulation des pratiques d'emprunt, d'achat et de téléchargement de livres	163
3.22	Articulation des pratiques d'achat et de téléchargement de livres	166
3.23	Les caractéristiques de l'emprunt de livres comme déterminants des profils de lecteurs	167

Table des figures

1.1	Les emprunts de titres de fiction par catégorie d'emprunt	38
1.2	Log du rang – Log du nombre d'emprunts. Le cas des fictions	41
1.3	Log du rang – Log du nombre d'emprunts au carré. Le cas des fictions .	41
1.4	Les emprunts de titres de bandes dessinées par catégorie d'emprunt . .	44
1.5	Log du rang – Log du nombre d'emprunts. Le cas des bandes dessinées	47
1.6	Log du rang – Log du nombre d'emprunts au carré. Le cas des bandes dessinées	47
1.7	Titres de fiction ayant fait l'objet d'une recommandation en bibliothèque	50
1.8	Titres de fiction ayant fait l'objet d'une recommandation hors bibliothèques	52
1.9	Titres de bandes dessinées ayant fait l'objet d'une recommandation en bibliothèque	59
1.10	Titres de bandes dessinées ayant fait l'objet d'une recommandation hors bibliothèques	61
2.1	Distribution des niveaux d'emprunt de livres	84
2.2	Distribution des niveaux d'achat de livres neufs et d'occasion	85
2.3	Distribution des niveaux de téléchargement payant et gratuit	87
2.4	Distribution du nombre d'achat de livres neufs et d'occasion selon le nombre de livres empruntés	88
2.5	Distribution du nombre de téléchargements payants et gratuits selon le nombre de livres empruntés	88
2.6	Effet de possession : report de consommation de l'emprunt vers l'achat ou le téléchargement	105
2.7	Effet découverte en bibliothèque : report de consommation de l'emprunt vers l'achat ou le téléchargement	106
3.1	Corrélation entre prix numérique et prix papier (en euros). Le cas français	127
3.2	Pratiques tarifaires et prix focaux (en euros). Le cas français	128
3.3	Comparaison des stratégies tarifaires numérique / papier. Le cas d' <i>Amazon</i> (en dollars)	132
3.4	Comparaison des stratégies tarifaires numérique / papier. Le cas de <i>Barnes & Noble</i> (en dollars)	132
3.5	Comparaison des stratégies tarifaires minimales papier / numérique (en dollars). Le cas américain	134
3.6	Comparaison des stratégies tarifaires papier / numérique conseillées par l'éditeur (en dollars). Le cas américain	136
3.7	Pratiques tarifaires et prix minimaux focaux. Le cas d' <i>Amazon</i>	137
3.8	Pratiques tarifaires et prix minimaux focaux. Le cas de <i>Barnes & Noble</i>	137
3.9	Pratiques tarifaire et prix focaux. Le cas français	180
3.10	Pratiques tarifaires et prix minimaux focaux. Le cas américain	180
3.11	Pratiques tarifaires et prix focaux (en dollars). Le cas des prix minimaux	181
3.12	Pratiques tarifaires et prix focaux (en dollars). Le cas des prix conseillés par l'éditeur	181

MODES DE CONSOMMATION ET MODES D'ACCÈS DES BIENS CULTURELS À L'ÈRE NUMÉRIQUE. LE CAS DU LIVRE

Structurée autour de trois chapitres, cette thèse contribue à enrichir la perception et la compréhension des modes de consommation et des modes d'accès au livre à l'ère numérique. Nous abordons trois principales questions que sont les effets de longue traîne dans la demande de livres, la substituabilité entre les modes d'accès au livre et l'articulation des prix des livres papier et numériques. Notre démarche est de considérer la multiplicité du marché du livre, en tenant compte de sa sphère marchande et non marchande, et de la dualité de format du livre, papier et numérique. Nous avons dans un premier chapitre analysé la distribution des emprunts en bibliothèques publiques et étudié de la sorte des modes de consommation différents du *star system*. Pour expliquer cette diversité consommée en bibliothèques, le deuxième chapitre questionne l'articulation des modes d'accès au livre. Nos résultats montrent une complémentarité des pratiques d'emprunt et d'achat de livres et une indépendance des pratiques de téléchargement de livres numériques. La question du prix des livres numériques pouvant en partie expliquer cette indépendance, le troisième chapitre analyse la tarification des livres numériques. Nous avons montré qu'elle se structure principalement en miroir des prix des livres papier. Notre analyse se fonde sur trois bases de données originales, à savoir : les emprunts de fiction en bibliothèques parisiennes réalisés entre janvier et avril 2012 ; une large enquête réalisée auprès des usagers des bibliothèques parisiennes en 2014 ; et une étude des prix des meilleures ventes de 2011 de livres numériques en France et aux États-Unis. À partir de ces données empiriques, ce travail de recherche montre des modes de consommation et une offre du marché du livre papier et numérique qui s'articulent davantage qu'ils ne s'opposent.

MOTS CLÉS : Demande de livres ; Modes d'accès ; Diversité ; Prix ; Livres numériques

CONSUMER BEHAVIOR AND ACCESS TO CULTURAL GOODS IN THE DIGITAL AGE. AN ANALYSIS OF THE BOOK MARKET

This thesis enlightens the understanding of consumer behavior and access to cultural goods in the digital age. We discuss three main issues : the impact of the long tail effect on the book demand, the substitutability between books from different access points, and the articulation between the price of paper books and digital books. Our approach is to consider the diversity of the book market through its trade and non-trade spheres and the duality between book formats – digital or not. In the first chapter of this dissertation, we analyze demand for fiction books in public lending libraries. Our results reveal that book consumption is unrelated to the star system. In order to explain the diversity of book borrowing in libraries, the second chapter questions the articulation between the different access points. Our analysis reveals the complementarity between borrowing practices and purchase of books and the independence of the downloading of digital books practices. The price of digital books can be an explanation of this independence, that's why the third chapter analyses the structuration of digital books prices. Our results show that the pricing system of digital books mainly mirrors the pricing system of paper books. Our analysis of these three chapters are based on three original databases : the borrowing of fiction books in Parisian libraries between January and April 2012 ; a survey made in Parisian libraries in 2014 ; and a study of the prices of best-seller digital books in France and in the United States. Based on this empirical data collection, the present research demonstrates that consumer behavior and the paper book and digital book market are more often correlated than opposed.

KEYWORDS : Book demand ; Access to books ; Diversity ; Price ; Ebooks